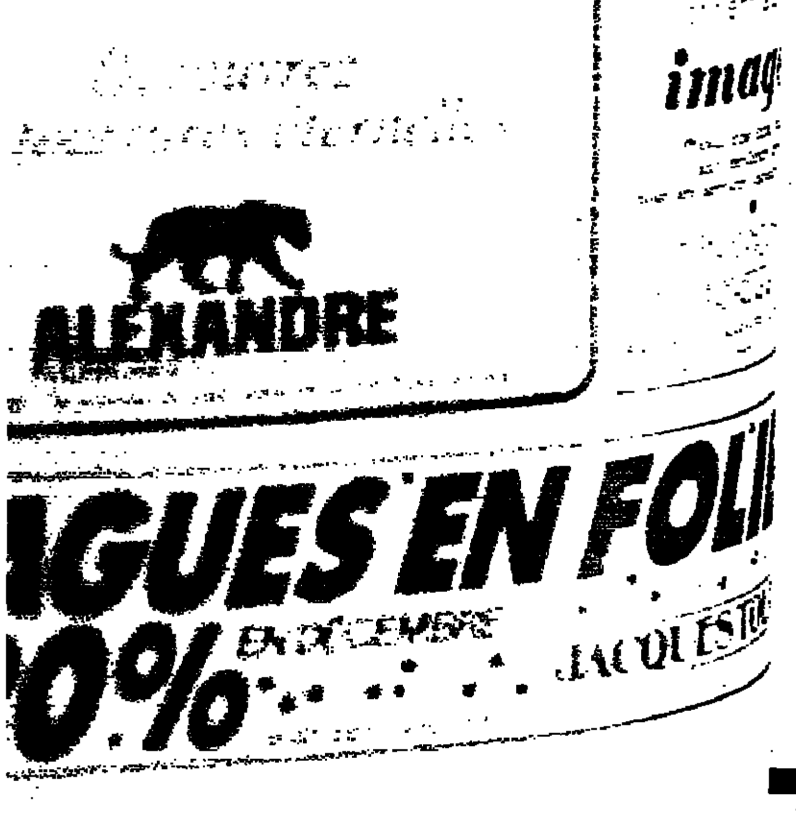




QUARANTIÈME ANNÉE — N° 12096 — SAMEDI 17 DÉCEMBRE 1983



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 8,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le déficit commercial de la France en novembre : 1,6 milliard de francs

LIRE PAGE 31

Morceau de bravoure de Strasbourg

On serait tenté de penser que, après l'échec, peut-être provisoire, mais pas moins retentissant pour cela, du conseil européen d'Athènes, le Parlement des Dix ne pouvait pas, à six mois des élections qui doivent le renouveler, faire moins que manifester son mécontentement à l'occasion du vote du budget de la Communauté pour 1984. Il l'a exprimé de façon modérée, mais, selon que l'on est à Paris, à Londres ou à Bonn, on apprécie différemment le petit morceau de bravoure auquel il vient de se livrer.

A se reporter aux discours qui avaient été prononcé, lors du débat de première lecture, tenu plusieurs semaines avant la réunion au plus haut niveau dans la capitale grecque, un vote négatif du Parlement en cas d'absence d'accord des chefs d'Etat et de gouvernement sur les problèmes posés à la Communauté apparaissait comme une éventualité à envisager sérieusement. Or, et c'est sur ce point jugé « positif » qu'on insiste en France, les parlementaires européens ont voté le budget, même si le texte adopté peut soulever de délicats problèmes juridiques qui pourraient autoriser le conseil à traduire le Parlement devant la Cour de Luxembourg pour « abus de pouvoir ».

Le rejet du budget aurait été de nature à compliquer énormément la tâche déjà ardue des gestionnaires de la Communauté en obligeant celle-ci, comme elle a dû déjà le faire dans le passé, à recourir à l'incommode et humiliante procédure des douzièmes provisoires. L'absence de budget aurait eu surtout pour conséquence d'empêcher que s'engagent les premières discussions sur le relèvement des prix agricoles pour la prochaine campagne.

Cependant, les parlementaires ont simultanément, à une majorité plus forte que prévu (268 voix contre 73), voté un amendement visant à « geler » jusqu'au 31 mars prochain, si d'ici à cette date les Dix n'ont pas fait de progrès pour s'entendre, les crédits prévus pour verser à la Grande-Bretagne et à la République fédérale les compensations auxquelles, selon les accords déjà conclus, ces deux pays ont droit pour réduire leurs contributions nettes respectives. Le montant de la compensation due à Londres est de 750 millions d'ECU (un ECU vaut environ 6,8 F), soit le tiers environ de la contribution britannique, et celle qui est destinée à Bonn est de 211 millions d'ECU, soit moins du dixième des versements allemands.

Conservateurs et travaillistes britanniques se sont retrouvés ensemble pour repousser l'amendement et pour rejeter par la même occasion l'ensemble du budget. L'important est la façon dont réagira Mme Thatcher. Le Foreign Office a déjà dénoncé le caractère « discriminatoire » du vote de Strasbourg, et le ministre des affaires étrangères de Sa Gracieuse Majesté aura l'occasion de faire connaître son point de vue lors de la réunion du conseil des ministres européens du 19 décembre. Le gouvernement britannique irait-il, en cas de besoin, jusqu'à déduire d'office le montant de la compensation de ses propres versements, ce qui serait « illégal » ? L'opinion qui prévaut est que ses réactions seront plus mesurées.

C'est d'ailleurs au conseil des ministres que revient le dernier mot pour la partie (de loin la plus importante) des dépenses de la Communauté considérées comme « obligatoires », c'est-à-dire pour l'essentiel les dépenses agricoles et celles qui résultent des engagements internationaux de la Communauté. Pour le reste, et c'est la troisième remarque qu'appelle le vote du Parlement de Strasbourg, celui-ci n'a dépassé que d'une somme relativement modique, 132 millions d'ECU, les propositions du conseil concernant les dépenses non obligatoires. Ce chiffre doit se comparer à un budget total d'un peu plus de 25 milliards d'ECU.

Le nouveau défi de M. Walesa

Pour l'anniversaire de la révolte de 1970 le président de Solidarité a dressé un violent réquisitoire contre le régime

De notre envoyé spécial

Dans le discours qu'il a rendu public — n'ayant pas été autorisé à le prononcer, — M. Walesa a dressé un violent réquisitoire contre le régime polonais, et proposé un programme d'action.

A Wroclaw, la milice a brutalement dispersé, le jeudi 15 décembre, un rassemblement de deux mille manifestants.

Varsovie. — La T.K.K., la direction clandestine provisoire de Solidarité, a appelé à manifester pacifiquement ce vendredi 16 décembre *« pour commémorer les morts »*, mais aussi *« pour démontrer notre volonté de lutte »*. M. Walesa a fait part, de façon à peine voilée, de ses réserves à l'égard de ce mot d'ordre, tant la « lutte » paraît inégale, sur le terrain des manifestations, face au colossal dispositif de dissuasion mis en place par les autorités.

M. Walesa avait choisi ce jour pour présenter un nouveau *« programme d'action »*, annoncé depuis plusieurs mois. Il souhaitait le faire devant les grilles du chantier Lénine, au pied du monument aux victimes de 1970, et avait demandé officiellement l'autorisation, mais les autorités ont fait savoir que tout rassemblement était interdit ce vendredi et qu'il pouvait seulement, *« à titre personnel »*, déposer des fleurs devant le monument... *« entre 15 h 30 et 16 heures »* (soit nettement après l'heure de la sortie des ouvriers des chantiers navals) : c'est un « progrès » par rapport à l'an dernier, où il avait été « enlevé » par des policiers en civil pour toute la journée.

Pour plus de sûreté, M. Walesa a rendu public son discours dès jeudi. C'est un texte plus ambitieux que celui de l'an dernier et beaucoup plus sévère à l'égard du pouvoir : l'expérience des crises passées, explique M. Walesa, n'a servi à rien. Les dirigeants d'aujourd'hui comme d'hier *« n'ont rien appris »* et, *« après un adoucissement passager, reviennent aux anciennes méthodes »*.

Chaque *« équipe »* (dirigeante) a eu son langage, poursuit-il, ironique, sa *« façon de parler au peuple »*. *« En 1956, ils voulaient nous couper les mains* (chaque fois qu'une main se lèvera contre le pouvoir populaire, nous la trancherons, avait déclaré à l'époque le premier ministre). *En 1970, ils criaient à l'aide* (le slogan de M. Gierek était : *« Aidez-nous ! »*). *En 1976, ils dénonçaient le houliganisme des ouvriers, et aujourd'hui ils demandent pardon pour le beurre* (la réintroduction du rationnement du beurre). *Que vont-ils dire après qu'ils auront augmenté les prix alimentaires ? »* On croirait presque entendre, tant le ton est dur et amer, la déclaration d'un dirigeant clandestin.

M. Walesa dresse ensuite un bilan sans appel des deux années écoulées, *« qui ont montré la capacité du pouvoir à détruire les associations indépendantes et, par contraste, son incapacité à construire. Aucun problème socio-politique n'a été résolu. La situation économique n'a pas été améliorée. En politique, on s'est contenté de changer les sigles (...). Peut-on construire le socialisme sans les ouvriers et contre eux ? »*

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 7.)

La bataille de l'emploi

Au moment où la direction de Talbot annonce la fermeture provisoire de l'usine de Poissy M. Marchais presse le gouvernement d'agir « efficacement » dans l'industrie

Décidément, rien ne va plus : voici que le gouvernement affronte une situation où il lui faut arbitrer entre les contraintes de l'économie et celles de la politique. Pourtant, contrairement aux apparences, les *jeux ne sont pas faits*.

Le choc est certes violent. Il est à la mesure de l'enjeu : les mutations nécessaires dans plusieurs branches (charbon, sidérurgie, automobile, chantiers navals), qui affectent particulièrement certaines régions (dont quelques-unes étaient ou restent des bastions communistes), doivent être opérées, ou négociées, d'ici au printemps prochain. Le premier choc (Talbot-Poissy) est donc rude, mais chacun sait bien que le plus dur est à venir.

Chacun connaît aussi le nouveau discours du pouvoir : réalisme, modernisation. Concrètement, cela signifie qu'il faut savoir organiser les restructurations industrielles ; et qu'il faut pouvoir en assumer les conséquences sociales. Or tout se passe comme si chacun des partenaires du gouvernement (patronat, syndicats et partis politiques) saisissait le moment où se noue cette contradiction pour faire monter les enchères. Chacun jouant bien sûr, au passage, des divisions du pouvoir.

Le patronat (en général) entend profiter de la présence, au ministère de l'industie, d'un homme — M. Laurent Fabius — qui parle volontiers son langage pour pousser son avantage. La direction de P.S.A., mesurant parfaitement la tension entre le gouvernement d'une part, le P.C. et la C.G.T. d'autre part, a voulu mettre le doigt sur la plaie : il le fait à sa manière, brutale.

De la part des communistes (responsables politiques et syndicalistes confondus), il y a la volonté de prendre l'emploi comme thème d'affrontement avec les socialistes et comme test de la capacité de résistance du gouvernement à la pression qu'il entend exercer. S'il est un terrain où le P.C.F. peut espérer se refaire une santé, c'est bien celui de l'emploi. Qu'il cherche à le faire sur le dos des socialistes ne saurait surprendre.

A cet égard, on ne peut pas ne pas relever le caractère systématique des attaques du P.C. Après avoir, pendant les dix premiers mois de *l'année*, *critiqué la politique extérieure*, les communistes ont changé de terrain au moment, et dès le lendemain, du sommet P.C.-P.S. du 1er décembre dernier.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 31.)

Le discours et le terrain

par PHILIPPE LABARDE

La politique industrielle offre cet avantage aux gouvernants, quels *qu'ils soient, de pouvoir tenir un discours* le plus souvent peu contestable. En premier lieu parce que l'exercice consiste, en général, à fixer des grandes lignes d'action, en second lieu parce que les retombées des décisions prises ne sont pas immédiates.

Lorqu'elle est arrivée au pouvoir en 1981, la gauche a affiché dans ce domaine des objectifs qui pouvaient satisfaire aussi bien les industriels que les syndicalistes. Ces objectifs inchangés ont été rappelés par le ministre de l'industrie et de la recherche, M. Laurent Fabius, dans un article publié le 28 mai 1983 dans *le Monde*. *« Notre pays doit tout à la fois moderniser son industrie de base, améliorer la compétitivité des industries de transformation, valoriser ses atouts agricoles et énergétiques, développer massivement les technologies nouvelles. »* Qui pouvait valablement rejeter un tel programme, repris en plus dans le IXe Plan ?

L'affaire Talbot a au moins pour intérêt de sortir le débat sur la politique industrielle des généralités et des graves échanges d'experts sur les mérites respectifs des « filières » et des « créneaux » pour aborder clairement et à chaud un dilemme jusqu'alors plus ou moins évité : comment concilier les impératifs de l'emploi et ceux de la compétitivité ?

Sans doute serait-il excessif et abusif de lier la compétitivité d'une entreprise à sa seule capacité d'adapter ses effectifs. Chacun sait que la recherche, l'innovation, la maîtrise d'une technique de pointe, pèsent d'un poids considérable dans les performances d'une firme. Il reste que, pour les sociétés en difficulté — c'est le cas de Talbot, — le redressement passe le plus souvent par un allégement de leur personnel.

(Lire la suite page 31.)

Les Sicav en 1983

Des performances hors du commun

Lire pages 25 à 28 le dossier établi par SERGE MARTI et FRANÇOIS RENARD

M. GASTON THORN invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* »

M. Gaston Thorn, président de la Commission des Communautés européennes, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 18 décembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien chef du gouvernement luxembourgeois, qui vient de participer au sommet européen d'Athènes, où se sont réunis les chefs d'Etat et de gouvernement des Dix, répondra aux questions d'André Passeron et de Bernard Brigouleix, du *Monde*, et d'Olivier Mazerolle et d'Elie Vannier, de R.T.L., le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

Le prochain « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* » aura lieu le dimanche 8 janvier.

POLITIQUE DE RIGUEUR ET COMPORTEMENT DES FRANÇAIS

Le dragon de l'inflation

par PIERRE DROUIN

Comme chaque mois à pareille date, la sonnette des prix a retenti. L'indice de novembre — comme il fallait s'y attendre — a été meilleur que celui d'octobre. Hélas ! les jeux sont faits pour l'année. On sait que la barre des 8 %, d'abord fixée par M. Delors, puis celle des 9 %, sera franchie. Déjà, la rude médecine de M. Barre n'avait pas produit sur ce chapitre les résultats attendus et bien que le gouvernement socialiste se cramponne — il a du mérite — à sa politique d'austérité, les faits ne répondent pas (encore) à son attente.

Phénomène d'autant plus vexant que les grands pays occidentaux se défendent tous mieux que nous aujourd'hui. Non seulement l'Allemagne — aidée depuis longtemps par le fantôme de la République de Weimar, maîtrise avec brio son coût de la vie, — mais les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Japon y réussissent également.

Quelle fatalité pèse donc sur la France ?

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, contrairement à ce qu'un survol facile laisserait penser, des hommes ont réussi — peu de temps, il est vrai — à terrasser le dragon de l'inflation. Ils ont eu nom : MM. Antoine Pinay, Charles de Gaulle, Edgar Faure, Valéry Giscard d'Estaing et Michel Debré. Si, pour les deux premiers, un certain « charisme » a pu jouer sur le comportement des Français, ce sont plutôt des « techniques » qui l'ont emporté pour les trois autres.

Par une sorte de mystérieuse transmutation du bon sens en bonne chance, M. Pinay a inspiré tout de suite confiance, non seulement aux « capitalistes », comme se plairaient à le dire les communistes, mais à la masse des classes moyennes, qu'il vaut mieux, lorsqu'on mène un combat contre l'inflation, avoir avec soi que contre soi. La baisse des matières premières en 1952 aida certes l'opération de redressement, mais elle ne suffirait pas à expliquer qu'en quatre mois (mars à juillet 1952) l'indice soit tombé de quelque 4 % (de 148,1 à 142,8). On n'avait pas vu cela depuis 1935 ! La sécheresse fit ensuite remonter l'indice à 145,7. Mais il se stabilisa ensuite un peu au-dessous de ce niveau jusqu'à la fin de 1955, les mesures prises par M. Pinay (comportant aussi bien des mesures de réglementation que de libéralisation des importations) étant relayées par le « plan de dix-huit mois » d'Edgar Faure (attaques contre le « refus de vente », poursuite de la libération des échanges, accords de baisse avec les commerçants, et notamment les bouchers, *puis blocage des prix*).

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

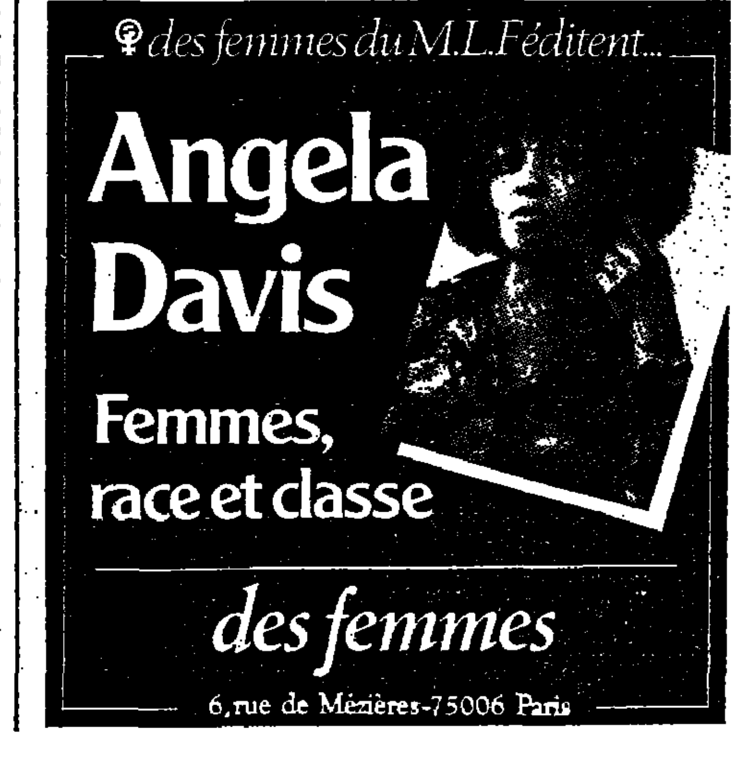
Pluralisme

La discussion sur le statut de la presse a provoqué jeudi, à l'Assemblée, un échange d'amabilités d'une haute tenue.

M. Toubon (R.P.R.) a traité M. Fillioud de « potiche ». *M. Fillioud a dit de M. Barre qu'il n'était* « vraiment pas transparent ». *M. Madelin (U.D.F.) a traité le secrétaire d'Etat de* « menteur ».

Si jamais la liberté d'expression dans la presse devait être menacée, il resterait toujours le Parlement pour l'expression du pluralisme dans l'invective.

BRUNO FRAPPAT.



LA « MESSE POUR LE TEMPS FUTUR » DE BÉJART

L'ère des robots pensants

Maurice Béjart vient de réaliser une grande, une captivante création à Bruxelles : *Messe pour le temps futur*, qui a été donnée mardi 13 décembre en première au Cirque royal, en présence du roi Baudouin et *de la reine* Fabiola. *Dans la nudité* d'un théâtre en rond avec un péristyle solitaire en fond de décor et des danseurs sans voiles, le Ballet du vingtième siècle projeté dans l'espace-temps peut déjà s'appeler glorieusement Ballet du deuxième millénaire.

Avant de découvrir les poèmes de Dom Helder Pessoa Camara, l'archevêque de Recife, qui est le Saint-John Perse du Brésil et l'inspirateur original de Béjart, je pensais que celui-ci allait nous lancer à la tête un de ses messages vaticanants pour lesquels il a un faible et cultiver par la même occasion sa volupté d'épater le bourgeois. Or cette *Messe*, qui illustre sa fécondité jamais tarie et sa fraîcheur de visionnaire, est au contraire limpide comme de l'eau de roche dès l'instant que le spectateur a assimilé la lecture du programme.

La trame optimiste du spectacle tient en effet dans une formule très simple : l'homme des ordinateurs futurs dépassera en rendement collectif l'individu ultra-pensant d'aujourd'hui mais restera vulnérable aux tourments du cœur.

Cet homme programmé, aussi différent de nous que nous le sommes du Néanderthal, incarnera dans la civilisation de groupe une cellule pour laquelle la vie affective, pour ne pas dire la vie intérieure, aura un *« caractère anormal »*, selon le mot de Bernanos.

Le génie de Béjart, stimulé par Dom Helder Camara, a consisté à aller plus loin.

OLIVIER MERLIN.

(Lire la suite page 15.)

Le Monde

idées

Économie

M. Delors a perdu son pari de ramener la hausse des prix à 8 % pour 1983. Pierre Drouin analyse les raisons structurelles de l'inflation en France, tandis que Henri et Laurent Modiano mettent en lumière les aspects positifs de la politique économique actuelle. Philippe Pontet, de son côté, se félicite de la réconciliation en cours des Français avec leurs entreprises. Et Jean Benoit rend compte d'un ouvrage sur un aspect insuffisamment perçu de la société industrielle : les accidents du travail.

Qui a fait mieux ?

par HENRI et LAURENT MODIANO (*)

TROIS dévaluations en deux ans. Un endettement monstrueux, le troisième du monde derrière le Brésil et le Mexique, et dont les intérêts seuls vont grever, pour longtemps, le niveau de vie des Français. Des faillites d'entreprises chaque jour plus nombreuses. Des sociétés nationalisées où il faut engouffrer milliard après milliard pour — simplement — empêcher l'effondrement. Un chômage qui, après avoir été artificiellement contenu, va repartir de plus belle.

Le bilan des socialistes au pouvoir, maintenus par la stabilité des institutions gaulliennes et non par la confiance populaire, pourrait-il être pire ? Leur responsabilité, telle que certains journaux la mettent en relief, semble tout à fait écrasante. Voire.

En 1973, le prix du pétrole, d'accessoire, est devenu l'élément déterminant de l'équilibre des économies développées.

Les pays industriels non producteurs ont vu le coût de leurs approvisionnements énergétiques multipliés par *vingt* en dollars courants.

Tous les pays industriels, à une seule exception près, ont aussitôt hissé le pavillon de combat. Les mesures ont varié, selon le tempérament et les nécessités de chacun. Tous admirent une récession temporaire, transférèrent leurs efforts sur l'investissement et comprimèrent le « niveau de vie ». Tous, sauf la France. Le monarque léger qui la gouvernait alors développait au tableau noir des démonstrations que l'on qualifiait de brillantes alors qu'elles ne faisaient qu'aveugler. Le pouvoir d'achat serait maintenu. Il s'en gargarisait. Cette politique facile fut servie d'abord par un premier ministre actif et encore discipliné qui amplifiait le désastre par sa redoutable efficacité. On lâchait sur le budget et le crédit, on « relançait ». Quand l'échec fut trop clair — et la rivalité trop grande — l'illusionniste sortit un Barre de son chapeau. Là, plus guère à redire. Le meilleur économiste de Lyon fit en cinq ans, au prix de sa santé, ce qu'il savait pour éviter le pire. Il y eut bien du mérite. Hélas, il lui manqua, sans qu'on puisse l'en blâmer, ce qu'aurait eu un de Gaulle demandant encore plus : l'appui du peuple et son consentement.

Vint l'élection présidentielle. Il y eut ces cent dix propositions faites au peuple pour lui donner l'espoir du renouveau. Il y eut ces gages donnés à la doctrine. Gages précis à une doctrine qui l'était moins. Il y eut l'achat coûteux de l'alliance communiste. (Mais, avions-nous laissé le moindre choix à François Mitterrand ?). Il y eut l'inexpérience de tous ces hommes qui venaient au pouvoir, la rose au poing, la joie au cœur, la gratitude pour ceux qui les avaient élus.

Mais il n'y eut pas que cela. Il y eut, il y a toujours, le peuple le plus difficile à conduire. Qui donc, hors de Gaulle, y est parvenu depuis deux siècles ?

Surtout, il y eut l'héritage.

Le docteur Barre, nous l'avons vu, avait, pour arrêter l'hémorragie, placé bien des garrots. On les ôta. L'écoulement reprit : déficit des entreprises publiques. Traitement du chômage par la garantie de ressource (le remède était de Chirac).

Naïfs, mal informés, les socialistes croyaient trouver dans les caisses de Thomson, de Rhône-Poulenc, de Pechiney, de tous ces géants bien gérés de l'économie libérale, les moyens de leur relance, de leurs investissements créateurs d'emplois. Ils espéraient l'oasis. Ils la trouvèrent ensablée. Sans expérience, nos socialistes se retrouvaient sans moyens. Ils firent alors bien des erreurs. Reste à savoir si, comme on veut nous le faire croire, elles sont irrémédiables et d'une gravité cataclysmique.

L'augmentation massive du SMIC est irréprochable. Si aujourd'hui Jacques Delors peut tant demander au « peuple de gauche », c'est peut-être parce qu'il a su, naguère, donner aux petits, aux humbles, plus qu'ils n'osaient espérer.

Beaucoup plus critiquables paraissent les efforts brouillons de résorption du chômage par l'embauche massive de fonctionnaires ou par la réduction du temps de travail. On en voit les inconvénients (hausse des charges, donc des coûts de production).

Mais il y a eu plus sérieux encore : en 1981, les caisses encore pleines, le gouvernement aurait dû oser, quels qu'eussent été les cris des « gnomes » de Zurich et de Bruxelles, protéger sa relance.

Lorsqu'on augmente un salaire modeste de 30 %, on sait d'avance que cette marge sera intégralement consommée, et très vite. Avec, souvent, l'amplification que permet le crédit à la consommation.

Il fallait donc, pour quelques mois, comme l'autorise le traité de Rome, et comme les Italiens l'ont déjà fait, freiner les importations de toutes provenances.

Des communistes le disaient. Cela *faisait d'autant plus peur.*

Jean-Marcel Jeanneney l'avait écrit (1). On aurait dû l'écouter.

La relance se serait faite sur un marché fermé. Nous aurions eu un peu plus d'inflation peut-être, mais, quitte à bloquer les prix....

La forte croyance chrétienne-démocrate de Jacques Delors en l'Europe l'empêchera probablement d'oser. Les autres étaient trop inexpérimentés. On ne fit rien. L'aspiration « tira »... au-delà des frontières. Les sociétés françaises, délabrées par l'inflation Chirac, séchées par la déflation Barre, n'eurent pas les moyens de fournir. La France, massivement, importa...

Jacques Delors, dans la majorité, fut bien seul à crier gare. Si le ministre des finances est resté *si longtemps* pour mener une politique qui était de moins en moins la sienne, s'il a avalé, en 1981 et 1982, tant de couleuvres et supporté tant de démentis, ce fut évidemment pour éviter bien pire.

Ayons, nous, le courage et la lucidité de dire qu'il est en train de réussir. Quand on voit, de l'étranger, comme nous, l'économie française, *on mesure bien les progrès accomplis.* Un ralentissement sensible — bien que encore insuffisant — de l'inflation. Un déficit moindre des paiements courants grâce à un refroidissement de la demande intérieure et à des efforts réels à l'exportation. Une industrie qui maîtrise mieux ses coûts grâce à la modération des salaires. Tout cela, et bien d'autres choses, sans esbroufe et presque sans grèves.

Cependant, l'opposition hurle à la mort. Une véritable campagne de dénigrement se déchaîne. *Le Figaro-Peyrefide* ne se contente pas de critiquer, comme c'est son droit. Il nie les progrès, démoralise le pays et voudrait décourager les investisseurs étrangers ou français.

Est-ce là l'intérêt national ?

Est-ce même l'intérêt de l'opposition ? Elle pense visiblement reprendre le pouvoir en 1986 au plus tard. Souhaite-t-elle trouver une économie à genoux ?

L'effort actuel de rigueur, l'obstination courageuse du gouvernement, n'appellent-ils pas le soutien de tous ? L'opposition pense-t-elle sérieusement qu'elle ferait mieux, que les communistes accepteraient d'elle en 1986 ce qu'ils sont obligés, aujourd'hui, d'avaliser de leur présence ?

Une politique étrangère exemplaire. Une politique économique devenue cohérente, lucide, courageuse. Tout n'est peut-être pas parfait. Mais qui donc, depuis seize ans, avait fait mieux ?

(*) Respectivement ancien député et étudiant à l'université Yale (Etats-Unis).

(1) *Pour un nouveau protectionnisme*, Ed. du Seuil, 1979.

L'entreprise réhabilitée ?

par PHILIPPE PONTET (*)

LES difficultés industrielles, l'effondrement des thèses économiques que défendait depuis des années la majorité présidentielle l'ont acculée à tourner définitivement le dos à un projet socialiste, et une révolution est en route, de ce fait, dans les mentalités. L'un de ses aspects les plus positifs est un début de réconciliation des Français avec « leurs » entreprises, après un divorce progressif, qui avait largement bloqué l'évolution, pourtant nécessaire, des structures de production et qui pesait sur notre compétitivité d'un poids qu'aucun économiste ne pourra jamais chiffrer. C'était vrai des relations de l'entreprise avec tout son environnement : opinion publique, administration, syndicats, partis politiques, organisations de consommateurs, enseignement et, plus récemment, mouvement écologique.

Après avoir tant répété que les patrons — et donc les entreprises — pouvaient payer, la gauche au pouvoir est — heureusement — conduite à faire de l'entreprise la priorité de ses priorités. Rien ne pouvait mieux faire comprendre à ceux qui, pendant des années, ont cru à son discours que l'affaiblissement des entreprises n'était en rien lié à une quelconque *crise du capitalisme* ou à la gestion d'un patronat et de cadres rétrogrades.

Chacun comprend aujourd'hui qu'au-delà de *nationalisations* qui n'apporteront aucune valeur ajoutée dans le redressement économique et en l'absence de politique industrielle qu'on attend toujours, comme on attend le train dans les pièces de Tchekhov, la poursuite de l'accumulation des charges improductives n'est plus possible, que l'endettement des entreprises a dépassé le seuil du supportable, qu'elles font face à des évolutions qui n'ont rien de passager : mutations technologiques, changement des habitudes de consommation, nouvelle division internationale du travail.

Le divorce était né également de la distorsion profonde entre les réalités de l'entreprise et une idéologie simpliste, issue du marxisme. La notion de bénéfice y avait été remplacée par celle de profit. De profit à profiteur, le discours politique aidant, il n'y avait qu'un pas que franchissaient beaucoup de Français. Ils commencent à comprendre aujourd'hui que profit signifie capacité concurrentielle, que la prospérité des entreprises, nationalisées ou pas, est la clé de notre avenir collectif.

En les impliquant dans la gestion du pays, l'arrivée de la gauche au pouvoir a aussi contribué à responsabiliser de nombreux *militants* syndicaux. L'indispensable concertation dans l'entreprise ne pourra qu'être renforcée par le poids croissant des syndicats *réformistes*, dans un monde salarié désormais conscient de ce que le maintien du niveau de vie et de la protection sociale passe par des entreprises assainies, en un moment où nos concurrents recommencent à accumuler réserves et moyens d'investissement.

Beaucoup de chemin reste cependant à parcourir. L'incompréhension entre le monde de l'enseignement et celui de l'entreprise n'a, hélas, pas encore été suffisamment dissipée. Au nom d'on ne sait quelle culture, on a fini par détruire dans l'esprit de trop de jeunes l'image de l'entreprise, où pourtant la plupart d'entre eux passeront la moitié de leur existence. Il est vrai que le divorce ne pourra que s'accentuer tant que l'on continuera, imperturbablement, à former un nombre excessif de jeunes dans des disciplines mal adaptées ou inutiles aux besoins de l'entreprise et qui n'y trouveront, *par conséquent*, pas de débouchés.

Le mouvement qui a poussé les entreprises françaises et les autres vers des concentrations inhumaines explique aussi la répulsion de nombre de jeunes pour la vie économique dont elles sont le symbole. Il est plus que jamais indispensable de favoriser la création et la réussite d'entreprises à taille humaine, où la réalité est accessible et s'impose à l'idéologie.

Il reste enfin à créer les conditions d'un dialogue plus confiant entre l'administration et les entreprises. Tout est à faire dans notre pays, le seul du monde occidental où il n'existe pratiquement aucune ouverture réciproque entre la fonction publique et l'économie privée. C'est pourtant un truisme de dire que les décisions administratives touchant les entreprises seraient parfois plus judicieuses si les décideurs en connaissaient mieux le fonctionnement et les réalités.

Tout passe finalement par une meilleure formation, dès l'école, en matière économique. Ce n'est faire injure à personne que de considérer qu'il est aussi important aujourd'hui de savoir lire un bilan ou un compte d'exploitation que de pouvoir comprendre Voltaire ou *Marx*. *Les Français* ont le droit, mais aussi le devoir, de comprendre la réalité des entreprises qui les font vivre en faisant progresser leur économie. Ils doivent être mis en mesure de distinguer les faits de leur interprétation idéologique. L'« *expérience* » vécue en ce moment, bien que tel n'est certainement pas son but, constitue de ce point de vue la meilleure des formations économiques.

(*) Professeur aux Hautes Etudes commerciales.

Le dragon de l'inflation

(Suite de la première page.)

Succès aussi sur le chapitre des prix pour l'opération de redressement de de Gaulle, fin 1958, où l'on retrouva le nom de M. Pinay associé à celui de M. Jacques Rueff. Malgré une dévaluation de 17 % qui renchérit fortement les prix de gros industriels (matières premières importées), l'indice des prix de détail n'augmenta que de 4 %. Les responsables de ce plan d'assainissement — le mieux réussi de tous ceux qui ont illustré les quarante dernières années — espéraient encore mieux faire que de limiter en 1959 et en 1960 la hausse à quelques pour cent par an et extirper vraiment les racines d'inflation en France. Travail d'Hercule !

M. Giscard d'Estaing n'avait pas tant d'ambition lorsqu'il lança en septembre 1963, à la demande du général de Gaulle, son plan de stabilisation. Le premier ralentissement des prix obtenu (1,3 % de hausse entre octobre 1963 et février 1964, contre 2,6 % pendant les cinq mois précédents) est surtout le résultat du blocage quasi total des prix. Néanmoins, le ralentissement de l'inflation se confirme pendant toute l'année 1964 (contacts avec les professionnels, « prix vacances », etc.), si bien que la France, pour la première fois depuis longtemps, peut ne pas rougir de la comparaison avec les autres pays occidentaux.

M. Michel Debré prolongea efficacement cette action et maintint la baisse des prix autour de 2,6 % en 1966 et en 1967, bénéficiant notamment de considérables progrès de productivité dans l'industrie et dans l'agriculture.

Les leçons

Les leçons de cette rétrospective ?

1) Il n'y a pas de recette magique.

2) Des personnalités ont plus d'emprise que d'autres sur des événements aussi complexes que la marche de l'inflation.

3) De bons résultats peuvent être obtenus, mais ils sont provisoires et ne tuent pas les germes de la maladie.

Pourquoi le curetage est-il plus difficile qu'ailleurs ?

Le point faible de toutes les opérations de redressement, les premiers clignotants qui s'allument pour montrer où le bât blesse touchent les prix alimentaires. Malgré la baisse constante de la population active occupée dans l'agriculture, la France est, parmi les grands pays occidentaux, celui où il reste encore le plus d'exploitants agricoles. Leur force politique est considérable, et le nombre des petites entreprises familiales est tel qu'il faut — dans notre système, — pour les garder en vie, maintenir les garanties de prix à un niveau élevé.

Autre locomotive : le coût de certains services. Dans la mesure où ces prestations prennent une place de plus en plus importante dans le budget des ménages, l'impact sur l'inflation est de plus en plus fort. En outre, dans ce domaine, la concurrence internationale joue moins qu'ailleurs (restaurants, hôtellerie, coiffeurs, etc.). Surtout, et en France particulièrement, le comportement d'anticipation de ces producteurs est remarquable. Tout se passe comme s'ils avaient une telle maîtrise du marché qu'ils pouvaient agir indépendamment de la conjoncture (1). Un exemple ? Alors que pendant la récession de 1952-1953 les prix des produits manufacturés et même ceux des produits alimentaires ont décliné, les prix des services ont, eux, nettement augmenté. Même phénomène après le plan de stabilisation de M. Giscard d'Estaing.

Tout se passe comme si la plupart des entrepreneurs du tertiaire, en l'absence d'un accroissement de volume du chiffre d'affaires jugé par eux suffisant, augmentaient leurs prix pour faire croître leurs revenus à un taux « convenable ».

Pour les industriels, si la pression des salaires est trop forte (et les syndicats sont maintenant alignés en France sur la défense du pouvoir d'achat avec beaucoup plus de détermination qu'à l'étranger), la tentation est également grande de se rattraper sur les prix, bien que l'ouverture des frontières joue là un rôle de frein non négligeable. Plus généralement, l'insuffisante rentabilité des entreprises explique aussi la persistance des tensions inflationnistes en France (2). Tout ce qui ralentit la productivité va dans le même sens, et, à cet égard, le système fiscal français favorise les formes traditionnelles de la production plus que les autres, sans parler du poids, trop connu de l'ensemble des prélèvements obligatoires.

Enfin, le comportement des agents économiques est en France plus « inflationniste » que dans la plupart des pays européens. Cela tient à l'habitude de la hausse des prix de longue durée, aux réactions « nominalistes » (une préférence est observée pour l'augmentation des revenus nominaux, comme si chacun espérait plus gagner comme producteur que ce qu'il perdra comme consommateur), à une certaine irrationalité dans les achats privés. L'écart des revenus s'est resserré, mais il reste encore plus fort que dans nombre de pays européens, si bien que la propension à épargner est déprimée, les catégories sociales à revenus faibles ou moyens subissant l'« effet de démonstration » produit par les consommations des couches à niveau de vie plus élevé. Enfin, la rupture de mai 1968 a eu des conséquences importantes. Les gouvernements qui ont suivi ont réussi à rendre l'inflation sympathique, car pendant assez longtemps, plus les prix augmentaient, plus les salaires grimpaient.

M. Jacques Delors a compris depuis longtemps l'importance du facteur structurel de l'inflation de type français, ce qui explique le franc recours aux médias pour essayer par un matraquage de type publicitaire de modifier les comportements. Et vogue la planche à voile aux armes de 5 % ! Sans doute n'arrivera-t-on *pas à ce chiffre en 1984, mais* cela ne peut faire de mal de proposer cet objectif dans la compétition avec les autres « planchistes ».

Ce sport ne sera pourtant apprécié des Français que s'ils sont sûrs que l'Etat respectera avec scrupule les règles de la rigueur. La volonté du ministre de l'économie, des finances et du budget de réduire fortement la croissance de la masse monétaire en 1984 est de bon augure. Plus que toutes les belles affiches, la réalisation du vœu de M. Mitterrand de réduire d'un point dans le budget 1985 le taux des prélèvements obligatoires aiderait à terrasser le dragon inflationniste... qui aime tant brouter en France.

PIERRE DROUIN.

(1) Lire *l'Inflation en France (1945-1975)*, de J.-P. Mockers (Éditions Cujas, 1975).

(2) Lire l'article de Jacky Fayolle dans le dernier numéro (novembre 1983) d'*Économie et Statistique*, revue mensuelle de l'INSEE.

LU

« LES ACCIDENTS DU TRAVAIL : QUI PAIE QUOI ? » de Jean Wisniewski

Parler la même langue

LES accidents du travail : un drame humain affronté par la plupart des victimes ou par leurs proches comme une injustice. Un cas financier perçu comme un droit, alors même que la législation reste bancale. Des statistiques, enfin : tant de morts *à la minute*, tant de *milliards* dépensés.

Et si les divers protagonistes ne parlaient pas de la même chose tout en utilisant les mêmes mots ? Et si la loi de 1898 avait été essentiellement une loi patronale ? Et si les statistiques étaient mal comprises, donc mal utilisées ?

Telles sont, parmi beaucoup d'autres, les questions que se pose l'abbé Jean Wisniewski, prêtre « social » et ergologue, dans un ouvrage qui s'adresse d'abord aux chefs d'entreprise, aux cadres du secteur public et de l'industrie privée ainsi qu'aux juristes.

Après un rappel historique et une analyse des questions de prévention, de « réparation », de tarification — qui montre qu'en cette matière tout se tient. — l'auteur note que le risque industriel a franchi depuis longtemps les portes des usines pour s'étendre aux accidents de trajet, aux cités de transit, aux villes-dortoirs. En outre, la crise actuelle marque profondément le comportement des salariés, à l'heure où de nombreuses décisions sont orientées vers la lutte contre le chômage : temps de travail, formation alternée, troisième ou quatrième équipe... « *Toutes ces mesures*, note Jean Wisniewski, *ne sont pas neutres au plan de la sécurité.* »

Encore conviendrait-il, « *pour un autre « vécu » dans les entreprises* », de transformer les mentalités. Un des premiers secteurs où une concertation exemplaire devrait être pratiquée est celui de l'analyse des circonstances d'un accident. La recherche des causes — et du « sens » — d'un arrêt de travail pose le problème du partage des pouvoirs : le dialogue entre patrons et salariés n'en est que plus nécessaire. Un livre-référence, dans un domaine extrêmement complexe.

JEAN BENOIT.

★ *Les Accidents du travail : qui paie quoi ?*, par Jean Wisniewski. Les Éditions d'organisation, 225 p., 160 F.

L'entreprise réhabili...

de l'inflation

Parler la même langu...

Le Monde

étranger

LA GUERRE AU LIBAN

L'ÉVACUATION DES CHRÉTIENS DE DEIR-EL-KAMAR

Les Israéliens ont déployé des forces impressionnantes pour assurer le départ des miliciens des Forces libanaises

De notre envoyée spéciale

Deir-El-Kamar. – *« Chiens, ordures, lâches ! »* C'est sous les insultes et les quolibets des miliciens druzes du P.S.P. (Parti socialiste progressiste), de M. Walid Joumblatt, qu'ont été évacués, jeudi 15 décembre par l'armée israélienne, les miliciens des Forces libanaises (chrétiennes) assiégés dans Deir-El-Kamar depuis le 6 septembre. Dès 8 heures du matin, amenés par cars, les miliciens druzes, en tenue de combat irréprochable, toutes armes déployées, ont pris place aux sorties du village. Souriants, détendus, c'est avec une visible satisfaction qu'ils s'apprêtent à voir passer leurs ennemis des Forces libanaises le long des rues pavoisées aux couleurs du P.S.P.

Au sommet d'une colline dominant la mer, à une dizaine de kilomètres à vol d'oiseau, dans l'école des moines marianistes, immense bâtisse, les combattants chrétiens se préparent à partir. Alignés dans la cour de récréation, comme des écoliers disciplinés, les miliciens des Forces libanaises, en tenue de combat, portant leurs armes individuelles, kalachnikov, grenades, lance-roquettes, pistolets, manœuvrent une dernière fois. Dehors, d'autres guettent l'arrivée du convoi israélien, qui doit les évacuer. Un premier détachement, sur place depuis la veille, règle les derniers préparatifs.

Vers 9 h 15, débouchent sous le soleil, grands drapeaux au vent, les premiers blindés israéliens reconnaissables de loin à leurs bandes de tissu orange pour l'identification aérienne. Israël a bien fait les choses : une douzaine de chars Meskava et M 60, des dizaines de blindés M 113, des half-tracks, trois ou quatre P.C. radio prennent position dans le village et sur les collines avoisinantes pour surveiller la situation. Un hélicoptère tournoie dans le ciel.

La foule massée dans Deir-El-Kamar les regarde passer, impressionnée peut-être par cette démonstration de force, mais sans sympathie particulière. Elle applaudira timidement un quart d'heure plus tard, à l'arrivée des forces de sécurité intérieures libanaises dont, prudemment, le convoi suit celui des Israéliens.

Les gendarmes libanais, en casquette plate ou béret rouge, paraissent d'ailleurs bien anodins auprès de ces combattants armés jusqu'aux dents. C'est un peu comme si le service d'ordre du Tour de France était précédé par la Légion. Les sœurs de la Croix, venues dire adieu à leurs *« défenseurs »*, ne sont d'ailleurs guère rassurées. *« Il faut maintenant s'attendre à tout »*, dit l'une d'elles, alors qu'un milicien des F.L. la réconforte d'un pieux *« Dieu est avec nous »*.

« Nous reviendrons »

Sous le portrait de Jean-Paul II et l'image de la Vierge, dans un vaste bureau très professoral, M. Émile Rahme, porte-parole des F.L., regrette lui aussi que ce soient les forces de sécurité intérieure qui prennent en main la sécurité de Deir-El-Kamar. *« Nous aurions préféré*, dit-il, *l'armée libanaise, mais Walid Joumblatt n'a pas voulu. Il préfère l'armée israélienne ou n'importe quelle autre à celle de son pays. »* Malgré cette évacuation peu glorieuse dans les fourgons israéliens, M. Rahme garde un moral de vainqueur. *« C'est grâce à notre chef Samir Geagea, qui a remué les gens à Beyrouth, que le blocus a pu être levé*, dit-il. *Les druzes ont été obligés de céder aux Israéliens, qui ont joué un grand rôle dans cette opération. Nous avons perdu une bataille à Bhamdoun et dans la montagne, mais cela ne veut pas dire que nous avons perdu la bataille de la montagne. Avec une nouvelle stratégie, une nouvelle tactique, une préparation sérieuse, nous reviendrons le plus tôt possible. Nous reprendrons nos terres, nos églises, nos maisons. »* M. Rahme est catégorique : *« Après ce qui s'est passé, la coexistence avec les Druzes c'est fini. Il faut régler le problème palestinien, entraver l'action syrienne et puis, il faudra taper sur les Druzes. Nous les chasserons de nos terres. »*

L'avenir des quinze cents combattants évacués de Deir-El-Kamar est d'ailleurs tout tracé. *« Nous allons rejoindre nos frères pour combattre »*, explique M. Rahme. Sur quel front ? *« N'importe où, là où nous pourrons contrer nos ennemis. D'ailleurs, si nous occupions le Chouf, il n'y aurait pas d'infiltrations terroristes, et donc plus d'attentats à Beyrouth. »* Avocat de trente et un ans, le porte-parole des Forces libanaises assure qu'il ne troquera pas de sitôt sa kalachnikov pour la toge. *« J'ai une petite fille, je veux qu'elle puisse vivre en paix. »*

Dans ces conditions, la seule évocation des tentatives de réconciliation nationale nous attire la réponse : *« mascarade ! »*. *Certes, le président Amine Gemayel est notre chef*, reconnaît M. Rahme, *mais, dans ce pays, il y a en fait quatre présidents : un chrétien, un sunnite, un chiite, un druze. Alors, il faut que chaque communauté s'occupe de ses affaires, quitte à ce que les relations extérieures soient gérées en commun. La fédération, c'est le seul avenir possible pour le Liban »*, conclut M. Rahme.

Fraternisation entre Israéliens et druzes

Le désir de combattre est celui de la grande majorité des miliciens qui embarquent, un par un, dans des camions sous l'œil vigilant des officiers israéliens tandis que deux traînées blanches signalent le passage à haute altitude de deux avions. Le départ d'un missile SAM-7 ébranle l'atmosphère. Il n'atteindra pas son but, mais il montre en tout cas que les Syriens, présents à une dizaine de kilomètres, n'ont pas renoncé, malgré les bombardements du *New Jersey*, à tirer sur les avions de reconnaissance américains.

Après cet embarquement, l'adieu à Deir-El-Kamar des miliciens des F.L. est imprégné d'une certaine émotion. Les habitants massés tout au long de la petite route en lacet qui traverse le village saluent les combattants. Des enfants leur lancent des poignées de riz, beaucoup de femmes pleurent. Mais la « fête » est de courte durée. A la sortie de Deir-El-Kamar, le décor change. Les Israéliens qui protègent l'évacuation des *« forces libanaises »* fraternisent cette fois, au bord de la route, avec les miliciens druzes. Drapeau israélien et emblème du P.S.P. sont côte à côte et les contrôles sont mixtes. Comme par défi, et pour bien montrer leur supériorité, les miliciens druzes se sont répandus sur les collines dominant la route.

A Kfarhim, dans leurs camions maintenant bâchés, sur ordre israélien, les miliciens des F.L. ne peuvent pas voir le portrait de Bechir Gemayel accroché par dérision à des tréteaux recouverts d'une peau de vache. Les combattants druzes, ivres de joie, promettent mille maux à leurs ennemis. « On les écrasera, on leur tranchera la gorge », dit l'un d'eux, geste à l'appui.

Dans ce climat de haine, le vainqueur du jour paraît bien être encore Israël, qui démontre avec force que sa présence est indispensable au règlement d'un conflit interlibanais. Comme en terrain conquis, les Israéliens ont parfaitement réussi ce grand spectacle. Tout le long de la route Kfarhim-Damour, qui plonge dans la vallée du Barouk, au milieu des orangers, leurs chars veillent et les navettes incessantes de jeeps marquées de l'étoile de David rappellent qui est le véritable maître du terrain. L'opération n'est pas mauvaise non plus pour M. Walid Joumblatt, qui, au-delà de la démonstration de force de ses troupes dans ce Chouf conquis, a prouvé avec éclat que la tutelle syrienne n'exclut pas l'entente avec Jérusalem.

Une chose est sûre : les premières victimes de ces guerres fratricides, les civils, n'ont sûrement pas fini de souffrir. Les cinq cents premiers d'entre eux évacués jeudi sous les auspices du C.I.C.R. sont partis sans allégresse.

« J'ai toujours vécu à la montagne. Je veux y rester même si mon village est détruit », dit une vieille femme en pleurs. Le nombre généralement avancé de vingt mille réfugiés voulant quitter le bourg encerclé a été largement surévalué, sans doute plus que doublé. La détresse réelle des chrétiens de Deir-El-Kamar n'avait pourtant rien à gagner à cette indigne manipulation des chiffres.

FRANÇOISE CHIPAUX.

M. Arafat pourrait quitter Tripoli lundi

Les navires grecs qui assureront l'évacuation seraient protégés par la marine française

L'évacuation par cinq ferry-boats grecs des loyalistes palestiniens encerclés à Tripoli commencera lundi 19 décembre, annonce-t-on officiellement à Athènes. C'est à la suite de contacts avec la France, les États-Unis, l'Italie et la Grande-Bretagne (pays qui ont fourni les contingents de la force multinationale) que le gouvernement grec a estimé qu'il pouvait procéder sans risques à la mise en œuvre de l'opération. Selon l'O.L.P., la France aurait promis *« une protection complète »* aux partisans de M. Yasser Arafat.

Du côté français, on se refusait toujours le vendredi 16 décembre, en fin de matinée, de confirmer que la marine nationale assurerait la protection des bâtiments grecs chargés d'évacuer M. Arafat et ses partisans. Officieusement, on reconnaissait cependant qu'une telle protection serait accordée. Mais elle ne devrait être annoncée que lorsque les bateaux grecs – après une escale à Chypre – seraient en route pour Tripoli. Un dernier problème resterait à résoudre : celui des armes lourdes des combattants palestiniens. Israël, en effet, a fait savoir que ces armes ne devraient pas quitter Tripoli. Mais à qui les remettre, puisque l'armée libanaise n'a pas accès à cette ville et que M. Arafat ne voudra sans doute pas que les Palestiniens dissidents s'emparent de son armement ? Une des solutions envisagées serait de confier ces armes à la garde de la gendarmerie libanaise.

La position du gouvernement israélien – nous câble de Jérusalem Jean-Pierre Langellier – se résume de la manière suivante :

1) Jérusalem maintiendra son refus de fournir la moindre assurance officielle quant au libre passage des navires grecs, puisqu'il demeure hostile au rôle joué par l'ONU dans cette affaire ;

2) Jérusalem continue de souhaiter le départ de M. Arafat du Liban, au même titre que celui de toutes les autres forces étrangères ;

3) Le gouvernement de M. Shamir aurait officieusement indiqué à la Grèce par le canal de Paris que la marine israélienne ne s'en prendrait pas à ses bateaux et s'abstiendrait de toute action risquant de mettre en danger la vie des marins grecs ou français. Ces apaisements ont été jugés suffisants à Athènes et à Paris.

D'autre part, les efforts déployés pour résoudre le conflit libanais se poursuivent. Malgré le bombardement des positions syriennes, pour la deuxième journée consécutive, par le *New-Jersey*, le dialogue continue entre Damas et Washington. L'émissaire du président Reagan, M. Donald Rumsfeld, s'est entretenu le jour même, et à deux reprises, avec le ministre syrien des affaires étrangères, M. Abdel Halim Khaddam. Il devait ce vendredi matin être reçu à Jérusalem par le premier ministre israélien, M. Shamir.

Le président libanais, M. Amine-Gemayel, a annoncé pour sa part la réunion ce dimanche 18 décembre, à Damas, des ministres des affaires étrangères de Syrie, d'Arabie Saoudite et du Liban. Si la rencontre devait se révéler fructueuse, a-t-il précisé, la conférence de réconciliation nationale pourrait reprendre en Suisse dès la semaine prochaine. Après une brève visite à Londres, le président Gemayel s'est rendu jeudi soir à Rabat, où il a été reçu par le roi Hassan II.

Le riz et les cloches de Jezzine

De notre envoyé spécial

Jezzine (Liban-Sud). – *« Ils arrivent ! »* Les premiers autobus apparus dans le lointain serpentent à flanc de montagne. Jezzine s'est mise en fête pour accueillir les *« cousins »* enfin sortis du piège de Deir-el-Kamar. Sur la grand-place, les haut-parleurs déversent des chants patriotiques. Sous la houlette d'une religieuse, Sœur Virginie, les écoliers en blouse agitent les drapeaux frappés du cèdre et la bannière du Vatican. Les jeunes miliciennes ont les bras pleins de roses rouges. Des banderoles à la gloire de *« Bechir »*, le *« président-martyr »*, exaltent l'espoir d'un Liban délivré de toute domination.

Quand le convoi s'immobilise, les bérets verts des Forces libanaises contiennent avec peine le joyeux désordre. La foule applaudit et lance des grains de riz, tandis que les cloches sonnent à toute volée. Dans les douze autobus ornés de la Croix-Rouge, les femmes pleurent en silence, les vieillards semblent figés et les enfants ont le regard vide. La halte sera brève, le temps de distribuer quelques fruits et sandwiches. Il n'est pas question pour les journalistes de parler aux réfugiés. Déjà, le bus de tête file vers Saïda et Beyrouth.

Après trois mois de siège, les réfugiés de Deir-el-Kamar retrouvent la liberté au prix de l'exode. Ils sont nettement moins nombreux qu'on ne l'avait dit : quelque cinq mille selon les premières estimations. Tous, espère-t-on, auront quitté la ville avant Noël, au rythme de cinq cents par jour. Cinq mille résidents environ ont choisi de rester. Ils seront les derniers chrétiens du Chouf.

Selon le porte-parole du comité international de la Croix-Rouge qui patronne l'opération, M. Serge Caccia, deux mille cinq cents candidats au départ ont déjà inscrit leur nom sur les listes. *« L'opération* dit-il, *s'est déroulée pour l'instant sans incident. Nous avions ravitaillé les réfugiés une fois par semaine depuis septembre. Les plus graves problèmes étaient d'ordre sanitaire. Nous avons discuté avec toutes les parties concernées : le gouvernement de Beyrouth, les druzes, les Forces libanaises et Israël. Nous souhaitons à l'avenir pouvoir utiliser la route directe vers Beyrouth via Damour. Tout le monde, au plus haut niveau, a donné des garanties de sécurité. »* Par prudence politique, la Croix-Rouge prend visiblement soin dans cette affaire de mettre chacun sur un pied d'égalité.

Côté israélien, on ne l'entend pas tout à fait de cette oreille. Après avoir personnellement supervisé l'évacuation des mille cinq cents combattants des Forces libanaises à Deir-el-Kamar, le ministre de la défense, M. Moshe Arens, est venu à Jezzine pour y souligner le rôle de l'Etat hébreu. *« Si notre armée*, dit-il, *a franchi de nouveau exceptionnellement le fleuve Awali pour des raisons humanitaires, c'est parce que tout le monde nous a fait confiance. Nous espérons que cet épisode marquera le premier pas vers une meilleure compréhension entre les différentes communautés libanaises. »* Selon le général Orr, commandant des forces israéliennes au Liban, le *« dispositif dissuasif »* n'a mobilisé qu'une brigade de mille cinq cents hommes au maximum.

Le coordinateur des activités israéliennes au Liban et « cerveau » de l'évacuation, M. Uri Lubrani, ajoute : *« Nous n'avons pas été seulement des médiateurs mais des organisateurs. Sans nous, les réfugiés ne seraient pas sortis ; notre armée a été le pivot de cette opération. »*

Tandis que le calme est maintenant revenu sur Jezzine, un fonctionnaire libanais qui ne retient de tout cela que la défaite des évacués lance tristement : *« L'Occident nous a abandonnés, le monde chrétien a cessé de l'être. »*

J.-P. LANGELLIER.

L'AMERTUME DES SOLDATS FRANÇAIS DE BEYROUTH

« Nous sommes devenus un gibier... »

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. – L'amertume grandit dans le contingent français de la force multinationale après les nouveaux attentats de jeudi qui ont fait un mort et trois blessés, dont un gravement atteint. Avant même l'explosion d'un engin sous une de leurs jeeps, jeudi soir, près du port de Beyrouth, l'atmosphère était lourde chez les parachutistes.

En moins d'une semaine, les soldats français ont été victimes de trois attaques relevant du terrorisme urbain. Un homme ou plusieurs tirent, puis disparaissent dans la foule. *« Cela rappelle Alger à sa plus mauvaise époque »*, disent certains officiers, dont la colère relève d'une double constatation.

D'abord, dans la plupart des cas, l'armée ou la gendarmerie libanaise reste parfaitement passive. Jeudi matin, font-ils observer, la voiture à partir de laquelle un homme a tiré huit balles de 7,65 dans le dos d'un jeune parachutiste, avenue du 22-Novembre, avait traversé sans encombres, à une centaine de mètres du lieu de l'attentat, un barrage de l'armée libanaise. De plus, il semble bien que le terroriste ait fait le guet pour attendre la sortie d'un soldat du poste tout proche. Or, disent les militaires français, il est impossible que les Libanais du quartier, qui voient tout et nous connaissent, ne sachent rien, comme ils l'affirment. *« Quand la terreur commence, personne ne veut plus parler. L'enquête ? Nous n'en aurons jamais de nouvelles. Sans doute recevrons-nous dans quelques jours une liste impressionnante de « portraits-robots de suspects » pour calmer notre attente. Mais l'homme de garde ne peut tout de même pas dévisager chaque passant ! »*

Paradoxalement, c'est la population de Beyrouth qui commence à redouter la proximité d'un poste militaire français. *« Ils vont nous attirer des ennuis »*, disent froidement certains Libanais, quand ils ne protestent pas contre les chicanes de protection des postes qui *« gênent la circulation »*.

Certains officiers regrettent, par ailleurs, l'attitude *« timorée »* de Paris, qui les oblige à justifier, par exemple, chaque balle tirée par un de leurs hommes, dont les consignes de riposte sont très strictes et sévèrement codifiées. A chaque incident, disent-ils, le premier reflexe consiste à s'assurer que les mesures de sécurité ont bien été respectées. Après l'attentat de mardi sur la corniche Mazraa, le port du casque est devenu obligatoire à la place du béret rouge. Le gilet pare-balles l'était déjà. Cependant, le jeune appelé du 9[e] R.C.P. assassiné dans le dos portait son casque et son gilet pare-balles, et deux soldats assuraient sa couverture. Or son gilet a été transpercé de huit balles, ce qui prouve son inefficacité, et les hommes de protection ont eu à peine le temps d'ouvrir le feu sur le véhicule du meurtrier, qui s'est fondu, comme d'habitude, dans les embouteillages. *« Nous voici une proie de choix*, lâche un officier. *Nous sommes devenus le gibier de chasseurs à l'affût qui ont tout leur temps. » « Nous*, renchérit un autre, *c'est notre métier d'être ici, mais ces jeunes, on ne peut pas continuer à les laisser abattre impunément. »*

Des solutions ? Nos interlocuteurs n'en voient que deux : *« Ou on nous donne les moyens, qui relèvent d'une décision politique de contrer nos ennemis, ou on s'en va. Car si ça continue, on sera obligé de partir, mais alors honteusement, et ce sera une fois de plus les militaires qu'on mettra en accusation. »*

A l'état-major, certains admettent l'impossibilité pour une armée régulière, d'affronter un ennemi qu'elle ne connaît pas et qui a l'initiative du moment, du procédé et du lieu. En tout état de cause, des décisions s'imposent face à un adversaire qui fait monter les enchères pour obtenir le retrait de la force multinationale et, en particulier, des Français, contingent le plus exposé. *« A la roulette russe, nous aurions au moins cinq chances sur six*, lâche en guise de conclusion un officier. *Ici, nous n'en avons qu'une sur deux. Cela ne peut pas durer. »*

F. Ch.

DIPLOMATIE

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN YOUGOSLAVIE

M. Mitterrand souhaite la reprise « au plus tôt » des négociations entre l'Est et l'Oues*

La deuxième journée de la visite de M. Mitterrand en Yougoslavie devait être consacrée, ce vendredi 16 décembre, aux relations bilatérales. Le président de la République devait s'entretenir successivement avec Mme Planinc, chef du gouvernement, M. Ljubicic, président de la République fédérée de Serbie, dont il est l'hôte à déjeuner, et surtout avec M. Markovitch, président de la Ligue des communistes, l'un des personnages les plus influents de la direction collégiale yougoslave.

Belgrade. – Les autorités yougoslaves ont réservé un accueil sympathique mais bien conventionnel à M. François Mitterrand, arrivé à Belgrade jeudi en fin de matinée. La direction collégiale de la fédération a renoncé aux fastes de l'époque du maréchal Tito, aux obsèques duquel M. Mitterrand avait assisté en mai 1980 en tant que premier secrétaire du P.S. Dès le premier jour de sa visite officielle, qui prendra fin samedi en Slovénie, le chef de l'Etat a pu mesurer l'ampleur du changement.

Au pied de l'avion l'attendait M. Spiljak, président en exercice de la présidence collégiale de la fédération. Un petit détachement militaire, en uniforme de parade bleu, a rendu les honneurs et joué les hymnes nationaux tandis que résonnaient les vingt et un coups de canon traditionnels. Selon la coutume locale, le corps diplomatique n'était pas présent, et il n'y a pas eu d'allocution.

Au bout de dix minutes, les deux hommes d'Etat sont montés à bord d'une spacieuse Mercedes 600 pour gagner le mont Avala, à une vingtaine de kilomètres de Belgrade, où se trouve la tombe du soldat inconnu, dans un mausolée érigé en 1932 par le roi Alexandre, au cœur d'une superbe forêt déjà recouverte par la neige.

Le chef de l'Etat a déposé une couronne avant de se recueillir et de gagner aussitôt Belgrade pour aller fleurir cette fois la tombe du maréchal Tito, installée dans une ancienne serre aménagée avec grand soin dans le jardin de l'une de ses anciennes résidences que les Yougoslaves ont transformée en musée. M. Mitterrand a écrit sur le livre d'or du mausolée : *« Au maréchal Tito, qui appartient à la mémoire du temps »*.

De notre envoyé spécial

Après un déjeuner privé, M. Mitterrand s'est rendu au Parc de l'amitié, dans le nouveau Belgrade, et a planté un arbre à une dizaine de mètres d'un cèdre planté voilà sept ans par M. Valéry Giscard d'Estaing. Tous les chefs d'Etat étrangers en visite se plient à ce rite puisque figurent au pied des arbres de ce bois naissant des noms comme ceux de Brejnev, de MM. Nixon et Carter ou de nombreux dirigeants du tiers-monde, y compris celui de M. Khieu Samphan, venu en 1974 lorsqu'il était encore, mais pour un an seulement, dans les maquis khmers rouges.

L'« atténuation des divisions » de l'Europe

Les choses sérieuses ont commencé par un entretien avec M. Spiljak, élargi au bout d'une demi-heure aux membres des deux délégations. Contrairement à ce qui avait été annoncé à Paris, M. Delors n'a pas fait le voyage. Le président de la République est accompagné de MM. Cheysson (relations extérieures) et Fiterman (transports) ainsi que du secrétaire d'Etat au tourisme, M. Carraz, qui ont été rejoints par le ministre du commerce extérieur, Mme Cresson.

Ces premiers entretiens ont été l'occasion pour les deux hommes d'Etat de procéder à un « vaste tour d'horizon ». Dans un toast prononcé jeudi à l'issue d'un banquet en l'honneur du chef de l'Etat français, M. Spiljak a souligné *l'« importance »* de la conférence européenne pour le désarmement prévue à Stockholm en janvier. Il a souhaité que, dans la crise actuelle entre l'Est et l'Ouest, cette conférence *« apporte sa contribution au renouvellement du dialogue, de la compréhension et de la coopération en Europe et dans le monde ». « Nous croyons justement*, a-t-il ajouté, *que par la mise en œuvre de l'acte final d'Helsinki, l'Europe pourrait contribuer davantage à l'atténuation des divisions existantes. »*

Pour sa part, M. Mitterrand a tenu à rappeler la position désormais bien connue de la France sur la nécessité de rétablir l'équilibre stratégique entre l'Est et l'Ouest, une analyse que les Yougoslaves ne partagent pas, tout en se félicitant – ainsi que l'a écrit jeudi le rédacteur diplomatique de Tanjug, l'agence yougoslave de presse – de l'indépendance de la France et de *« son intérêt pour le renforcement de la paix et de la sécurité ». « La négociation*, a ajouté le président français, *doit reprendre au plus tôt pour rétablir cet équilibre au niveau le plus bas. »*

Le renforcement des liens entre les deux pays et leur contribution respective à la réduction de la tension internationale devraient être, tout naturellement, les thèmes centraux du discours de M. Mitterrand, vendredi matin, devant l'assemblée fédérale. Les dirigeants yougoslaves s'étaient réjouis de l'élection de M. Mitterrand en 1981, en particulier parce que des liens assez solides se sont tissés au fil des années entre socialistes français et communistes yougoslaves. Ce qui explique l'atmosphère sympathique d'une visite que M. Mitterrand terminera samedi en Slovénie, où il se rendra en utilisant l'ancien « train bleu » de Tito.

Jusqu'ici la population de Belgrade n'a guère été associée à des festivités à vrai dire un peu ternes. Si les moyens d'information ont longuement annoncé l'arrivée de M. Mitterrand, la population est demeurée à l'écart des cortèges officiels, qui bénéficiaient d'une sécurité très renforcée. Il est vrai que l'atmosphère ne se prête guère aux démonstrations dans une ville qui subit les rigueurs de la crise économique.

J.-C. POMONTI.

DANS LE PALAIS DU ROI ALEXANDRE

(De notre correspondant.)

Belgrade. – Au sommet de Dedinje, la plus belle des collines dominant Belgrade, le roi Alexandre avait fait bâtir, entre 1925 et 1929, dans le style serbo-byzantin, un palais destiné à la famille royale. Ce palais qui est la résidence officielle du président Mitterrand pendant son séjour dans la capitale yougoslave recèle une précieuse collection de tableaux et de sculptures d'artistes yougoslaves et étrangers.

La décoration murale en marbre blanc ciselé et en boiseries rappelle les chefs-d'œuvre de l'art médiéval serbe alors que les pièces du sous-sol sont à l'image des appartements impériaux du Kremlin. Pendant la guerre, le palais a subi les dommages d'un bombardement allemand. Les Allemands ont également emporté plusieurs documents uniques de la bibliothèque, qui faisaient l'admiration des connaisseurs, notamment de Louis Barthou, ancien ministre des affaires étrangères, qui en 1934 a péri avec le roi Alexandre dans l'attentat de Marseille. – P. Y.

Nations unies

LES ETATS-UNIS « ENVISAGENT SÉRIEUSEMENT » DE SE RETIRER DE L'UNESCO

Les Etats-Unis *« envisagent sérieusement »* de se retirer de l'UNESCO, cette organisation étant devenue *« bruyamment anti-américaine »*, a déclaré, jeudi 15 décembre, le département d'Etat. Depuis dix ans, a précisé un porte-parole officiel, *« nous avons eu des désaccords majeurs avec l'UNESCO, s'agissant notamment de sa politisation, de ses tentatives pour restreindre la liberté de la presse et de sa mauvaise gestion budgétaire »*.

Mercredi, les Etats-Unis avaient par ailleurs annoncé aux Nations unies qu'ils refusaient de participer au financement du bureau du représentant spécial de l'organisation pour le droit de la mer et qu'ils déduiraient donc leur quote-part de leur contribution à l'ONU. Cette décision fait suite à l'adoption d'une résolution de l'Assemblée générale de l'ONU inscrivant désormais le financement de ce bureau au budget régulier de l'Organisation, soit 6,3 millions de dollars pour 1984 et 1985. Or, comme pour toutes les organisations dépendant des Nations unies – dont l'UNESCO, – la contribution des Etats-Unis est égale au quart du total de chaque budget.

La résolution, qui appelle également *« tous les Etats à s'abstenir de toute action pouvant saper la convention sur le droit de la mer ou à combattre l'objet et les buts de celle-ci »*, a été adoptée par 136 voix contre 2 (Etats-Unis et Turquie) et 6 abstentions (Belgique, Bolivie, Grande-Bretagne, Israël, Italie et Allemagne de l'Ouest). La convention sur le droit de la mer, qui a été signée il y a un an à la Jamaïque après dix ans de laborieuses négociations, par cent trente-neuf Etats, a été ratifiée depuis par neuf pays. Elle entrera en vigueur un an après la soixantième ratification. – *(A.F.P.)*

APRÈS LA SUSPENSION DES NÉGOCIATIONS DE VIENNE

Les pays de l'Est accusent l'OTAN de se lancer « dans une nouvelle course aux armements classiques »

De notre correspondante

Vienne. – Le pacte de Varsovie s'est retiré jeudi 15 décembre, au terme de la trente et unième session, des négociations de Vienne sur une réduction des forces en Europe centrale (M.B.F.R.), sans fixer de date pour un prochain rendez-vous. La proposition de l'OTAN de reprendre les pourparlers le 26 janvier, après le traditionnel congé de Noël, n'a pas été acceptée par les pays de l'Est. Les deux alliances sont cependant convenues de *« fixer par la voie diplomatique »* la date de la reprise.

Après la rupture des négociations américano-soviétiques sur les euromissiles (INF), le 23 novembre, et la suspension des conversations sur les armements stratégiques (START), le 8 décembre à Genève, les délégations du pacte de Varsovie avaient clairement laissé entendre à Vienne que le déploiement des missile américains, en Europe de l'Ouest ne resterait pas sans conséquences sur les négociations de Vienne. M. Valerian Mikhaïlov, chef de la délégation soviétique, avait déclaré que ce déploiement *« a porté sérieusement préjudice à l'équilibre stratégique en Europe et constitue une menace pour la sécurité de l'Union soviétique et de l'Europe entière »*.

Le chef de la délégation est-allemande, M. Wieland, a repris jeudi, dans une déclaration lue à la presse, ce reproche, en précisant que l'installation des missiles américains en R.F.A., en Grande-Bretagne et en Italie – trois pays qui participent aux négociations de Vienne – représente *« une menace supplémentaire et qualitative pour la sécurité des pays du pacte de Varsovie »*. Evoquant les récentes réunions de l'OTAN, M. Wieland a ajouté que celles-ci ont montré que *« l'OTAN s'engage, dans le domaine des armes classiques également, dans une nouvelle et dangereuse course aux armements »*.

M. Wieland a cependant ajouté que *« les pays socialistes sont prêts à tout moment à des négociations sérieuses »*. Le pacte de Varsovie ne permettra pas à l'Ouest, a-t-il conclu, d'*« abuser des M.B.F.R. pour se créer un alibi devant l'opinion publique internationale, tout en poursuivant ses projets d'armement »*.

Les pays de l'OTAN ont appris la décision du pacte de Varsovie *« avec beaucoup de regret »*, a dit M. De Vos, chef de la délégation néerlandaise. Il a réaffirmé que l'Ouest est prêt à *« reprendre les négociations le 26 janvier ou à toute autre date proposée par l'Est »*. M. De Vos a relevé, dans un bref bilan de dix ans de négociations, les deux principales pierres d'achoppement sur lesquelles ont buté les pourparlers : l'évaluation numérique des forces en présence dans l'aire de réduction et les divergences sur les mesures de contrôle d'une éventuelle réduction.

Selon les estimations de l'OTAN, le pacte de Varsovie dispose d'une supériorité de 160 000 à 170 000 hommes pour les seules forces terrestres et d'environ 190 000 hommes au total, forces aériennes comprises, en Europe centrale. Les divergences de vues portent notamment sur le mode du décompte : ainsi l'Est ne tient pas compte dans ses calculs d'unités paramilitaires, comme la milice en Pologne. Un accord sur les effectifs est cependant essentiel aux yeux de l'OTAN pour arriver au plafond commun collectif fixé pour les deux alliances en Europe centrale à 900 000 hommes, dont 700 000 pour les forces terrestres et 200 000 pour l'armée de l'air. L'OTAN y attribue d'autant plus d'importance que l'Union soviétique dispose, par sa proximité géographique, d'un avantage très net.

Quant à la réduction des forces, qui doit se dérouler en deux phases – la première ne concernant que les troupes soviétiques et américaines, – les propositions de l'Est sont, aux yeux de l'OTAN, ambiguës. Ainsi le pacte de Varsovie n'a accepté jusqu'à présent des mesures de contrôle qu'après la réduction et non pendant le processus de réduction comme le souhaite l'OTAN.

« L'appel de Reykjavik »

Les M.B.F.R. (Mutual Balanced Force Reduction) résultent d'une initiative de l'OTAN, qui avait avancé l'idée en juin 1968 à l'occasion d'une réunion ministérielle à Reykjavik. Le gouvernement de Bonn, très inquiet à l'époque du débat en cours aux Etats-Unis sur un éventuel retrait unilatéral des troupes américaines d'Europe, avait tout mis en œuvre pour amener Washington à entamer des négociations avec l'Est pour garantir que d'éventuelles réductions de troupes feraient l'objet d'un accord entre les deux alliances et ne resteraient donc pas unilatérales.

Après de nombreuses péripéties – dont le refroidissement du climat Est-Ouest après l'intervention militaires du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie en août 1968, – le « signal » de Reykjavik a été suivi cinq ans plus tard, en janvier 1973, par l'ouverture de consultations exploratoires et, le 30 octobre de la même année, par le début des négociations proprement dites. Dix-neuf pays y participent, dont onze sont directement concernés par des réductions de troupes (Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne et U.R.S.S., dont des troupes stationnent en Europe centrale, ainsi que R.F.A., Belgique, Luxembourg, R.D.A., Pologne et Tchécoslovaquie), les huit autres étant situés aux flancs des alliances militaires (Norvège, Danemark, Italie, Grèce, Turquie, Hongrie, Roumanie et Bulgarie). La France, qui dispose pourtant de troupes en Allemagne, a toujours refusé d'y participer. L'aire de réduction a été fixée aux territoires de la R.F.A., des Pays-Bas, de la Belgique et du Luxembourg à l'ouest, de la R.D.A., de la Tchécoslovaquie et de la Pologne à l'est.

Après la suspension des négociations de Vienne, le dernier pont entre l'Est et l'Ouest pour négocier de questions militaires a été coupé. L'U.R.S.S. semble souhaiter reprendre le dialogue militaire avec l'Ouest sous une forme et à un niveau différents, estime-t-on dans les milieux diplomatiques de Vienne. De nombreux indices laissent prévoir que Moscou attache un grand intérêt à la conférence sur le désarmement en Europe qui doit s'ouvrir à Stockholm en janvier prochain et où le Kremlin espère pouvoir mieux faire valoir ses positions.

WALTRAUD BARYLI.

LE KENYA ET LA TANZANIE ONT RÉTABLI LEURS RELATIONS DIPLOMATIQUES

Le Kenya et la Tanzanie ont décidé, le mardi 13 décembre, de rétablir leurs relations diplomatiques. Cette mesure, qui a pris effet aussitôt, a été annoncée après les entretiens qu'ils ont eus, à Nairobi, MM. Arap Moi et Nyerere chefs d'Etat des deux pays, à l'occasion des cérémonies qui ont marqué le vingtième anniversaire de l'indépendance du Kenya. Elle fait suite à la décision, prise en novembre dernier, lors du sommet d'Arusha, par les deux pays, de rouvrir leur frontière commune, fermée depuis février 1977.

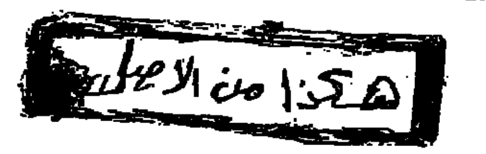
M. Arap Moi a, d'autre part, souligné qu'il ne tolérerait pas que *« des éléments subversifs, autochtones ou étrangers, se servent de notre sol pour menacer la paix et l'indépendance dont doivent jouir nos frères tanzaniens et ougandais »*. Cette mise en garde du président kényan semble implicitement confirmer le « troc » des réfugiés politiques au sujet duquel le Haut Commissariat des réfugiés (H.C.R.) a exprimé sa *« grave préoccupation » (le Monde* du 7 décembre) – *(Corresp.)*

LE MAROC A ACCUEILLI DÉFAVORABLEMENT L'ADHÉSION DE LA MAURITANIE AU « TRAITÉ DE FRATERNITÉ » ALGÉRO-TUNISIEN

La presse marocaine, toutes tendances confondues, a mal accueilli, jeudi 15 décembre, l'adhésion de la Mauritanie au *« traité de fraternité et de concorde »* conclu le 22 mars entre Tunis et Alger. Le président Haidalla a d'abord signé ce texte à Alger (*le Monde* du 14 décembre) ainsi qu'une convention de bornage de la frontière à l'instar de ce qu'Alger a déjà fait avec ses voisins malien, nigérien et tunisien. Mercredi, il a cosigné l'acte d'adhésion, avec le président Bourguiba, au Palais de Carthage.

Des journaux marocains comme *Al Maghrib* (opposition modérée) *Al Bayane* (communiste) et *l'Opinion* (organe de l'Istiqlal, membre de la coalition gouvernementale) reprochent à l'Algérie d'avoir des *« visées hégémoniques »* et de ne pas favoriser le règlement du conflit saharien.

A la date de la signature du traité, nous signale notre correspondant à Tunis, des délégations libyennes se trouvaient à Alger et dans la capitale tunisienne pour discuter de coopération économique et technique. S'agit-il d'une coïncidence alors que le colonel Kadhafi affiche avec ostentation son intérêt pour le processus d'union maghrébine ?



هكذا من الاصل

ASIE

Cambodge

En dépit de succès militaires de la résistance

Une solution politique semble toujours aussi lointaine

Le prince Norodom Sihanouk est arrivé à Pékin jeudi 15 décembre. Le président de la coalition antivietnamienne du Kampuchéa démocratique avait été précédé dans la capitale chinoise par son vice-président et ministre des affaires étrangères, M. Khieu Samphan (Khmer rouge) et par son premier ministre, M. Son Sann (nationaliste).

Cette délégation effectue une *« visite officielle et d'amitié »* en Chine à l'invitation de M. Li Xiannian. Elle se rendra ensuite en Corée du Nord, en Thaïlande, dans les zones du Cambodge contrôlées par la résistance, puis dans les quatre autres pays de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est) : Malaisie, Singapour, Indonésie et Philippines.

Cette visite en Chine intervient après une saison des pluies fertile en événements et alors que des informations font état des préparatifs de la traditionnelle offensive vietnamienne de la saison sèche. Jamais depuis 1979 la résistance ne semble avoir été aussi active : infiltrations vers l'intérieur, routes coupées, sabotages... Les communications ont été interrompues sur certains grands axes (en particulier vers l'ouest et dans le sud). Des conseillers soviétiques ont été tués dans une embuscade. Des voyageurs, rentrés récemment de Phnom-Penh, ont fait état de difficultés de déplacement. En outre, une certaine agitation est apparue au sein de la jeune armée khmère pro-vietnamienne. Certaines unités auraient refusé de se battre et auraient été désarmées et dispersées. Des militaires et des fonctionnaires ont été arrêtés.

La résistance tire, bien entendu, une grande satisfaction de cette situation mais aussi, apparemment, un optimisme un peu prématuré. En dépit de son coût accru pour les Vietnamiens, la guerre demeure à un niveau acceptable pour un corps expéditionnaire fort de ses douze divisions et des troupes régionales. Ces effectifs restent suffisants face aux Khmers rouges (trente mille à trente-cinq mille hommes), aux partisans de M. Son Sann (neuf mille) et à ceux du prince Sihanouk (environ trois mille).

Les Khmers rouges renforcés

Les Khmers rouges demeurent la force la plus importante — de loin — de la résistance. La population qu'ils contrôlent (plus de trois cent mille personnes) est deux à trois fois supérieure à celle contrôlée par les nationalistes, même si ces derniers sont plus populaires. Les Khmers rouges auraient, selon certaines sources, pour la première fois depuis leur défaite, en 1979, recruté quelques nouveaux soldats. L'hostilité de la population à leur égard se serait quelque peu réduite, selon ces mêmes sources, dans certains secteurs, en particulier en raison du comportement des forces d'occupation.

Mais ces changements ne sont encore que marginaux, et les Khmers rouges, même s'ils bénéficient d'un soutien important de Pékin, ont, au cours de l'été, pris ombrage du développement de leurs alliés. Le prince Sihanouk a dû écrire à M. Khieu Samphan pour exiger que cessent les incidents avec les nationalistes et que les armes qui leur avaient été confisquées leur soient restituées. Il a obtenu gain de cause, nous a dit le prince Rannarith, qui représente son père à Bangkok et dans les « zones libérées ».

Les nationalistes continuent à recevoir des armes de la Chine (récemment un millier pour les sihanoukistes) et d'autres pays amis ; Singapour aurait apporté une petite contribution. Une quarantaine d'officiers sihanoukistes et du F.N.L.P.K. (Front national de libération du peuple khmer) de M. Son Sann ont été entraînés à la guerre de jungle en Malaisie et sont devenus instructeurs. Mais les deux groupes connaissent des difficultés internes. Le F.N.L.P.K. s'est séparé de son chef militaire, le général Dien Del, remplacé par le général Sak Suthsakan, un des dirigeants de l'armée sous le régime Lon Nol. Chez les sihanoukistes, le torchon brûle entre le général In Tam et le prince Rannarith.

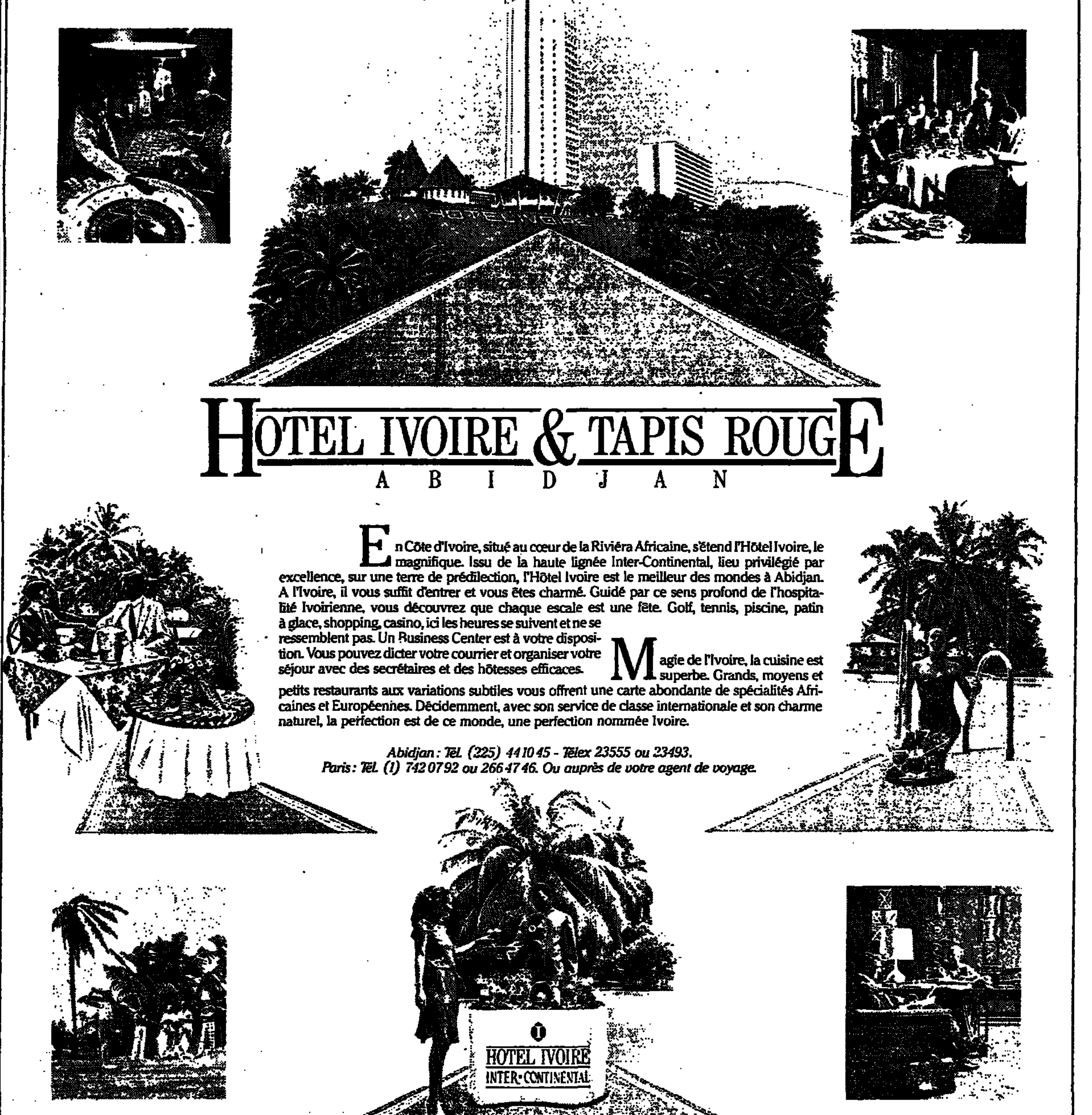
Le retour de M. Pen Sovan

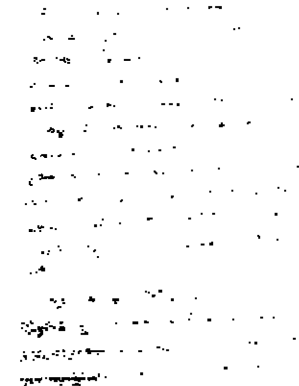
Hanoï ne semble toujours pas pressé d'accepter le compromis que lui offrent les pays de l'ASEAN et, en particulier, les propositions du 21 novembre suggérant, sous supervision internationale, un retrait graduel, sur le terrain, à partir de la frontière khméro-thaïlandaise, des troupes vietnamiennes. Les Vietnamiens comptent toujours sur le facteur temps pour renforcer l'équipe installée à Phnom-Penh, tandis que le nombre d'immigrants s'accroît. Il se montait à près de deux cent mille l'été dernier (Vietnamiens, Sino-Vietnamiens, et Vietnamiens d'origine khmère, ou Khmers Krom). Hanoï a dû, parallèlement, donner une satisfaction aux Soviétiques en acceptant le retour à Phnom-Penh de M. Pen Sovan, ancien chef du P.C. et du gouvernement, limogé en décembre 1981 et un moment réfugié à Moscou. Il lui avait été reproché un nationalisme trop sourcilleux et le désir d'équilibrer l'influence de Hanoï par celle de l'U.R.S.S., plus riche et plus que lointaine. L'influence de Moscou pourrait s'accroître avec le retour graduel de nombreux stagiaires en formation en Europe de l'Est (techniciens, militaires, fonctionnaires, étudiants).

En Asie du Sud-Est, on éprouve une certaine désillusion. De Djakarta à Kuala-Lumpur ou de Singapour à Bangkok, on ne semble plus croire à une solution proche de la crise cambodgienne. Même si certains, comme en Malaisie, espèrent que les Soviétiques, soucieux de renforcer le camp socialiste, feront pression sur les Vietnamiens pour qu'ils fassent des concessions qui pourraient amadouer les Chinois. Le plan roumain de coalition à quatre (les trois membres du gouvernement anti-vietnamien et les dirigeants de Phnom-Penh) n'a pas eu de suite. Il en va de même, apparemment, pour la rencontre à New-York, à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies, des ministres des affaires étrangères chinois et vietnamien. Ce dernier, M. Nguyen Co Thach, n'a pas accepté les dernières propositions de l'ASEAN.

Pourtant les Indonésiens, par exemple, y voyaient un test de l'indépendance de Hanoï par rapport à Moscou : selon eux, les Vietnamiens, au contraire de l'U.R.S.S., n'ont aucun intérêt à continuer d'être « saignés » par un conflit qui s'éternise. Chaque partie semble donc s'installer dans l'attente, préférant la continuation d'un conflit relativement peu coûteux à une solution boiteuse. L'ASEAN n'est toujours pas favorable à une médiation extérieure, ainsi que l'a montré sa violente polémique avec l'Australie. Elle paraît toutefois moins défavorable à la position de la France, qui maintient le dialogue avec Hanoï, tout en n'ayant aucune illusion sur son influence auprès des Vietnamiens. *« Le Vietnam ne peut être acheté par la fourniture d'une aide extérieure »*, nous déclarait le mois dernier le ministre malais des affaires étrangères.

PATRICE DE BEER.





AFRIQUE

Tunisie

LE PREMIER CONGRÈS DU M.D.S.

Le parti de M. Mestiri veut accélérer la démocratisation

De notre correspondant

Tunis. — Le premier congrès du Mouvement des démocrates-socialistes (M.D.S.), qui s'ouvre ce vendredi 16 décembre, à Tunis, consacre dans les faits l'engagement de la Tunisie dans la voie du pluralisme politique (*le Monde* du 22 novembre). Le M.D.S. avait décidé dès l'été de tenir ses assises afin de consolider son implantation et d'actualiser un programme dont la rédaction remonte maintenant à cinq ans. Sa reconnaissance lui donne les coudées plus franches pour mener à bien cette entreprise.

Ses dirigeants se gardent toutefois de tout triomphalisme. « *Qu'un parti autre que celui au pouvoir puisse tenir son congrès légalement est un fait politique important en Tunisie et a une signification qui dépasse le cadre du mouvement*, nous a déclaré son fondateur et secrétaire général, M. Ahmed Mestiri. « *Nous sommes conscients de la responsabilité qui nous incombe dans le processus d'instauration du pluralisme politique.* »

Les quelque quatre cent vingt congressistes auront à arrêter la nouvelle ligne de conduite que leur impose le statut de parti politique officiellement reconnu. Tout en voulant être une opposition sans complaisance, M.D.S. tient à demeurer dans un cadre strictement légal, à agir dans des perspectives « *constructives* » et à entretenir avec le pouvoir des rapports sans complexes, « *d'égal à égal* ». M. Mestiri souhaite que « *la nouvelle politique du pays se reflète dans le comportement de l'administration à tous les niveaux, dans celui des médias, notamment dans l'audiovisuel, afin de mettre fin d'une manière tangible à l'accaparement de la vie politique* ». D'autre part, s'il ne rejette le contact avec aucun des autres courants d'opposition, il ne veut pas que son mouvement « *soit entraîné dans une sorte de coalition contre le parti socialiste destourien* ».

La mise à jour du programme sera principalement axée sur les deux objectifs définis par son sigle : démocratie et socialisme. En matière de démocratie, « *point prioritaire* », le congrès soulignera que le pluralisme politique aujourd'hui en vigueur n'a pas pour autant résolu tous les problèmes nés d'un système de parti unique vieux de vingt-sept ans, et réclamera la poursuite de l'action en faveur des droits de l'homme et des libertés publiques.

Pour ce qui est du socialisme, et se fondant sur le désir de « *changement dans la stabilité* » manifesté par une bonne partie de son électorat lors des élections législatives de 1981, le M.D.S. entend s'en tenir à une approche pragmatique. Il préconise une ligne médiane entre le socialisme rigide des années 60 et le libéralisme outrancier de la décennie suivante, « *qui ont l'un et l'autre laissé de profonds traumatismes dans la population* ». Cette démarche est assez proche de la politique actuelle, à laquelle il reproche toutefois son imprécision quant aux limites d'intervention de l'Etat et du champ d'action revenant au secteur privé, par exemple. Le M.D.S. demande aussi de tenir compte davantage des aspirations de la jeunesse et de mieux l'intégrer dans les circuits de production.

L'attachement à l'« *identité arabo-islamique* », auquel personne désormais en Tunisie n'omet de se référer, sera donc réaffirmé par les congressistes, mais « *sans tomber dans les excès* », précise M. Mestiri.

En politique étrangère, le M.D.S. se défend de céder aux surenchères tiers-mondistes, et il adhère à la politique gouvernementale quant à son approche maghrébine, à l'amélioration des rapports avec les voisins algérien et libyen, et au soutien apporté à l'O.L.P. Il souhaiterait toutefois que la Tunisie ait une politique plus active sur la scène arabe et y joue davantage le rôle qui lui revient en tant que pays hébergeant la Ligue arabe.

MICHEL DEURÉ.

Angola

SI LUANDA « N'EXPLOITE PAS » LA SITUATION

Pretoria se déclare prêt à un désengagement de ses troupes

La République Sud-Africaine a officiellement annoncé, jeudi 15 décembre, qu'elle est prête à entamer un désengagement de ses troupes en Angola, pour une période probatoire d'un mois, à compter du 31 janvier, à condition que le gouvernement de Luanda accepte de ne pas « *exploiter la situation* » en appuyant des opérations militaires contre la Namibie. Cette proposition de Pretoria est contenue dans une lettre adressée par le chef de la diplomatie sud-africaine, M. Pik Botha, au secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar. M. Botha précise que les troupes sud-africaines conduisent « *de temps à autre des opérations militaires contre la SWAPO* (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) *en Angola* », et indique que son initiative a été prise en vue de faciliter le processus de règlement pacifique du conflit namibien. Pretoria se déclare prêt à prolonger ce désengagement au-delà de trente jours si l'accord de cessation des hostilités est respecté, tant par la SWAPO que par les forces cubaines, tout en maintenant son insistance sur le retrait des troupes cubaines d'Angola en échange d'un accord sur l'indépendance de la Namibie.

La proposition sud-africaine intervient à la veille d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU qui a été saisi, mercredi 14 décembre, par l'Angola sur la présence des troupes sud-africaines sur son territoire. Il est probable que la réunion du Conseil de sécurité sera, de ce fait, retardée à la semaine prochaine en attendant que le gouvernement de Luanda fasse connaître sa position. L'initiative du gouvernement sud-africain paraît découler des propositions qui avaient été soumises la semaine dernière par les Etats-Unis à Pretoria pour tenter de sortir de l'impasse sur la question namibienne. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Argentine

Buenos-Aires veut suspendre le service de sa dette extérieure pendant six mois

Selon des informations, du reste assez confuses, en provenance de Buenos-Aires, le nouveau gouvernement argentin a demandé aux banques créancières étrangères de lui accorder un délai de six mois pendant lequel les remboursements des dettes venues à échéance et le versement des intérêts seraient, en principe, suspendus.

Le gouverneur de la Banque centrale, M. Enrique Vazquez, a précisé que la mesure portait sur les quelque cinq milliards de dollars d'intérêts que l'Argentine devrait payer l'année prochaine et sur le principal à rembourser qui s'élève, pour 1984, à quelque 14 milliards de dollars (une partie seulement de ces sommes aurait dû être acquittée au cours du premier semestre).

Un communiqué du ministère de l'économie avait révélé, quelques heures auparavant, que la demande d'ajournement avait été présentée par le ministre des finances, M. Bernardo Grinspun, à l'occasion d'entretiens qu'il avait eus la veille avec les représentants des banques étrangères.

La rédaction de ce texte étant, volontairement ou non, assez imprécise, la rumeur s'est répandue dans la communauté bancaire internationale que l'Argentine avait unilatéralement décidé un moratoire sur ses dettes, dont le total, rappelons-le, serait de l'ordre de 40 milliards de dollars. C'est cette interprétation extrême que les autorités argentines semblent avoir voulu redresser au cours de la journée tout en laissant planer un doute sur leurs intentions. Il y a là une façon, disent certains banquiers, de préparer la négociation. Comme pour effacer, en tout cas, l'impression de coup de force, M. Vazquez a déclaré que pendant la période de répit de six mois, l'Argentine pourrait malgré tout effectuer quelques paiements, sans préciser toutefois lesquels.

Selon d'autres informations qu'avait reprises une dépêche de l'A.F.P., le nouveau président de la compagnie aérienne d'État Aerolineas argentinas, M. Horacio Domingorea, aurait déclaré que l'accord de rééchelonnement concernant sa compagnie, signé (après une laborieuse négociation) sous le régime des militaires avec les créanciers étrangers, devait être considéré comme « *nul et non avenu* ». A en croire une dépêche Reuter, qui fait état d'une conversation téléphonique de son correspondant avec le ministre des finances, M. Grinspun, l'accord en question n'aurait pas été dénoncé alors que la date du 15 décembre avait été fixée comme date militе pour mettre au point certaines dispositions de la convention.

● PRÉCISION. — Le chiffre de six millions d'habitants dont nous avons fait état hier (éditions datées 16 décembre), page une, pour la population de Sao-Paulo ne concerne que la ville proprement dite. L'agglomération, avec ses banlieues industrielles, que l'on appelle le « grand Sao-Paulo », compte, selon les estimations, plus de onze millions d'habitants.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● DÉMISSION DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — M. Miguel Schweitzer a remis sa démission au général Pinochet le jeudi 15 décembre. Le ministre des affaires étrangères, qui était en fonction depuis dix mois, était très critiqué pour les médiocres succès obtenus en 1983 par la diplomatie chilienne. Santiago avait une nouvelle fois, cet automne, été condamné par les Nations unies en raison de la situation des droits de l'homme ; d'autre part, le pays n'avait pas obtenu des États-Unis une levée de l'embargo américain sur les ventes d'armes. — *(A.F.P., Reuter.)*

Espagne

● LE PARTI COMMUNISTE APPROUVE DE JUSTESSE LE RAPPORT DE SON SECRÉTAIRE GÉNÉRAL. — Le rapport de M. Gerardo Iglesias, secrétaire général du P.C.E., a été approuvé, le jeudi 15 décembre, d'extrême justesse, par le onzième congrès du P.C.E, réuni à Madrid. Le texte a recueilli 386 voix, contre 376 et 25 abstentions (23 délégués n'ont pas pris part au vote). Un important secteur du parti, conduit par l'ancien secrétaire général M. Santiago Carrillo, avait décidé de s'opposer à ce rapport jugé « *superficiel, pas sérieux, peu scientifique, et par conséquent peu marxiste* ». — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

● UN POLICIER TUÉ AU PAYS BASQUE. — Un policier espagnol a été tué et un autre gravement blessé dans un attentat commis, ce jeudi 15 décembre, à Saint-Sébastien. Plusieurs individus ont ouvert le feu sur quatre policiers, qui patrouillaient à pied sur un boulevard de Saint-Sébastien, atteignant deux d'entre eux. Les auteurs de l'attentat ont fui à bord d'une voiture volée à la police municipale de Saint-Sébastien, dont les occupants ont été retrouvés, attachés, sur une colline boisée près de cette ville. Cet attentat porte à cinquante et une le nombre des victimes du terrorisme en Espagne depuis le début de cette année. — *(A.F.P.)*

Hongrie

● UN ANCIEN VICE-MINISTRE DE LA JUSTICE EXCLU DU PARTI. — L'ancien vice-ministre de la justice, M. Adam Bonifert, démis de ses fonctions au début du mois de décembre, a été exclu du parti communiste, annonce l'agence MTI, citant un article paru dans l'édition de décembre du mensuel du parti, *Partelet* (Vie du parti). La revue reproche à M. Adam Bonifert d'avoir réalisé illégalement des « *profits financiers* » et d'avoir été impliqué dans des « *manipulations de propriété* ». Selon des bruits non confirmés circulant à Budapest, l'ancien vice-ministre aurait fait travailler des prisonniers, pour son propre compte, à la construction d'habitations en échange de promesses de remise de peine. — *(A.F.P.)*

Jamaïque

● SOIXANTE SIÈGES SUR SOIXANTE POUR M. SEAGE. — Le parti travailliste (conservateur) a emporté la totalité des sièges en jeu aux élections législatives du 15 décembre dans l'île caraïbe de la Jamaïque. Le principal adversaire de M. Seaga, le P.N.P. du socialiste M. Manley, avait décidé de boycotter ce scrutin, en raison du caractère hâtif de sa convocation (*le Monde* du 16 décembre). Le parti de M. Seaga devra, ainsi, désigner non seulement le président de la Chambre mais aussi... le leader de l'opposition, conformément à la constitution. M. Manley a annoncé que son parti poursuivrait ses activités en dehors du Parlement.

Danemark
Des élections anticipées auront lieu le 10 janvier

R.F.A.

Chypre

111 armoires

AMÉRIQUES

Argentine

Buenos-Aires veut susp[endre] le service de sa dette exté[rieure] pendant six mois

À TRAVERS LE MONDE

Hongrie

Jamaïque

EUROPE

Danemark

APRÈS LE REJET DU PROJET DE BUDGET
Des élections anticipées auront lieu le 10 janvier

De notre correspondante

Copenhague. — Le Parlement danois (Folketing) a rejeté jeudi 15 décembre par 96 voix contre 77 et 2 abstentions — les quatre députés des Feroe et du Groenland n'ayant pas participé au vote — le projet de budget 1984 présenté pour la première fois en août par le gouvernement minoritaire de M. Schlüter et passablement retravaillé et amendé entre-temps.

Tirant aussitôt la conclusion de ce scrutin, M. Poul Schlüter (conservateur) a annoncé qu'il se rendrait vendredi au palais d'Amalienborg pour demander à la reine Margrethe II de signer le décret de dissolution de la Chambre unique. Les élections législatives auront lieu le 10 janvier prochain. M. Schlüter, qui dirige depuis septembre 1982 une coalition entre conservateurs, libéraux, membres du Centre démocrate et du parti chrétien populaire, n'a pas l'intention de donner sa démission, car il compte bien que cette consultation anticipée renforce sa position. Ces derniers mois, tous les sondages ont montré une constante progression des conservateurs. Le dernier en date leur accorde même autant d'intentions de vote qu'aux sociaux-démocrates.

La loi de finances du royaume n'a été repoussée qu'une seule fois, en 1929. La tradition s'était établie que l'opposition, quelle que soit sa couleur politique — mise à part les petites formations extrémistes, — approuve toujours le budget, même si elle n'en appréciait pas tous les points, *« par respect pour le régime démocratique et pour que la machine puisse fonctionner »*. C'est d'ailleurs ce qu'avaient expliqué l'an passé les sociaux-démocrates en approuvant la loi de finances 1983, qui n'était guère différente de celle contre laquelle ils se sont dressés aujourd'hui.

Le gouvernement aurait pu être sauvé par le parti du progrès, qui, ces quinze derniers mois, lui avait apporté souvent son appui pour l'adoption de mesures de redressement. Mais le parti du progrès s'y est refusé parce qu'il est hostile à l'accroissement des effectifs de la fonction publique inscrit dans le projet de budget. Il aurait été prêt à négocier si le gouvernement l'y avait convié. Mais les radicaux (autres alliés occasionnels de M. Schlüter) avaient catégoriquement refusé de participer à des pourparlers tripartites avec le parti du progrès.

Un prétexte

En fait, le vote du budget ne semble à beaucoup n'avoir été qu'un prétexte, exploité à la fois par les conservateurs et les sociaux-démocrates, qui ont pris un gros risque.

Les dernières élections législatives danoises remontent à décembre 1981. Ce scrutin avait permis aux sociaux-démocrates, en dépit d'un recul sérieux, de rester au gouvernement, qu'ils dirigeaient depuis 1975, sous la présidence de M. Anker Joergensen. Mais ce gouvernement minoritaire avait de plus en plus de difficultés à se maintenir tandis que la situation économique du pays, très endetté, se détériorait rapidement. En septembre 1982, M. Joergensen renonçait et, sans dissoudre le Folketing, passait la main à la coalition Schlüter. Immédiatement, la nouvelle équipe — elle aussi minoritaire (elle ne disposait que de 65 voix sur 179 à la Chambre unique) — entreprenait une œuvre de redressement à long terme.

En quinze mois, le gouvernement Schlüter a obtenu des résultats sur le plan économique (réduction de moitié de l'impasse budgétaire et également de l'inflation, reprise des investissements, de la production, etc.). Mais les majorités flottantes sur lesquelles il s'appuyait devenaient de plus en plus incertaines.

Aux questions économiques se sont ajoutées ces derniers mois celles ayant trait à la politique étrangère et à la défense, autre thème de querelle dans la classe politique. Les sociaux-démocrates en effet, changeant leur fusil d'épaule, se sont progressivement démarqués de la ligne du gouvernement à propos de l'OTAN. A deux reprises, au printemps et début novembre, ils ont fait adopter une proposition demandant notamment que l'installation des missiles de l'OTAN soit différée et que les forces françaises et britanniques soient prises en compte dans les négociations de Genève. M. Schlüter n'avait pas donné sa démission, mais la situation était devenue pour le moins embarrassante. C'est pourquoi il n'a pas fait ces derniers jours tous les efforts possibles pour éviter des élections.

CAMILLE OLSEN.

R.F.A.

LE PROJET DE RECENSEMENT ÉTAIT CONTRAIRE A LA CONSTITUTION

De notre correspondant

Bonn. — Le tribunal constitutionnel de Karlsruhe a statué, jeudi 15 décembre, sur les modalités du recensement qui devait être organisé le 29 avril dernier. L'opération avait été reportée en raison des nombreuses plaintes déposées contre lui et de la campagne d'opinion orchestrée par les Verts, qui avait pris l'allure d'une fronde populaire. le tribunal a estimé que le formulaire soumis aux Allemands de l'Ouest était en plusieurs points contraire à la Constitution et ne respectait pas le droit du citoyen à voir sa vie privée protégée contre la curiosité envahissante de l'administration.

Une nouvelle loi sera élaborée, et un nouveau questionnaire pourrait être distribué dès le mois d'avril prochain. Les renseignements recueillis ne pourront être transmis aux services d'enregistrement des communes. Le nom et l'adresse des personnes recensées devront être effacés le plus rapidement possible des questionnaires pour garantir l'anonymat des opérations statistiques.

Qui sont les vrais responsables du projet condamné par le tribunal de Karlsruhe ? Moins sans doute la précédente coalition et son ministre de l'intérieur, M. Baum, défenseur pointilleux des libertés individuelles, qui aura tout au plus dans cette affaire manqué de vigilance, qu'une bureaucratie qui a cédé à la tentation de constituer un gigantesque fichier assurant pour la première fois la « transparence » de la population ouest-allemande. — A. C.

Chypre

LES « CASQUES BLEUS » POURRAIENT SE RETIRER DU SECTEUR TURC DE L'ÎLE

Le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé, jeudi 15 décembre, à l'unanimité une résolution renouvelant pour six mois le mandat de la force de maintien de la paix des Nations unies à Chypre. Cependant les dirigeants chypriotes turcs ont rejeté immédiatement cette résolution. Dans les milieux diplomatiques de l'ONU, on estimait, jeudi, que les dirigeants chypriotes turcs avaient ainsi voulu obliger les Nations unies à reconnaître *de facto* l'existence de la « République turque du Nord de Chypre » en négociant avec eux les modalités du stationnement des troupes de l'ONU dans leur secteur.

Cette position place l'organisation internationale dans une situation embarrassante et sans précédent. Le mois dernier, le Conseil de sécurité a déclaré *« nulle et non avenue »* la création de la « République turque du Nord de Chypre ». Il peut donc difficilement négocier avec ses dirigeants sur le statut et le rôle des « casques bleus ». Le repli de ces troupes (2 350 hommes) au sud de la ligne de démarcation, c'est-à-dire en secteur chypriote grec, permettrait d'éviter une telle situation. Une telle décision est à l'étude aux Nations unies en attendant que les services juridiques aient considéré toutes les implications pouvant résulter du rejet de la résolution par les dirigeants chypriotes turcs. — *(A.F.P.)*

Pologne

Le nouveau défi de M. Walesa

(Suite de la première page.)

Et plus loin : *« On étrangle le mouvement syndical libre, tous les mouvements libres. »* Tout cela dit avec plus d'audace que jamais depuis sa remise en liberté il y a treize mois.

M. Walesa expose en fait des principes d'action. D'abord, ne pas renoncer au pluralisme syndical. M. Walesa prend explicitement position contre l'adhésion aux nouveaux syndicats *« monopolistes »*, encouragée par les autorités. Il est moins catégorique à propos de la participation aux organismes d'autogestion dans les entreprises. Il faut juger cas par cas, entreprise par entreprise, explique-t-il en substance. M. Walesa s'attaque aussi à des sujets très sensibles, le Parlement, qui doit pouvoir exercer un *« contrôle »* et surtout la justice, qui doit être indépendante. Au passage, il relève le bizarre comportement des autorités à l'égard des sept dirigeants emprisonnés de Solidarité et des quatre animateurs du KOR : *« Lorsqu'on manque de preuves convaincantes pour condamner nos onze collègues dont les procès sont annoncés à grand bruit, le gouvernement propose par-dessus les tribunaux et la loi un geste « humanitaire » de bannissement volontaire. »* Et il ajoute : *« Nous devons réclamer le respect de la loi, nous qu'on essaie de placer hors la loi. »*

Autre point délicat, puisqu'il touche, sans le dire, aux rapports de la Pologne avec l'U.R.S.S. : *« La souveraineté des citoyens est la garantie de celle de l'État, une souveraineté authentique de l'État est une garantie personnelle pour les citoyens, leur liberté et leur dignité. »* L'ensemble forme un programme qui ressemble en tous points à celui élaboré par le congrès de Solidarité trois mois à peine avant l'écrasement du syndicat. M. Walesa recommande, en ces *« temps difficiles »* de diviser ce programme en segments, en *« petits programmes »*, chacun devant s'efforcer de faire progresser les choses dans un secteur particulier. Ces *« petits programmes »*, adaptés selon les circonstances, *« devront être précisés »*, ajoute M. Walesa. *« Personne n'a de solution toute prête pour l'avenir. »*

L'enquête sur les émeutes de 1970

Avant de devenir un symbole, le 16 décembre a été une réalité historique ; une journée d'émeute contre une subite hausse des prix alimentaires, une explosion de colère réprimée par la force ; une « crise » parmi celles qui ont émaillé l'histoire de la Pologne populaire, et dont le neuvième congrès du parti, l'été 1981, avait décidé d'élucider les causes. Le parti se voulait encore en plein « renouveau socialiste », le « dialogue » entre le pouvoir et Solidarité se poursuivait tant bien que mal. Une commission fut créée, présidée par un membre du bureau politique, M. Hieronim Kubiak.

Il fallut attendre deux ans pour pouvoir prendre connaissance du résultat officiel de ses travaux : un compte rendu, publié cet automne, très discrètement, dans un numéro spécial de l'organe théorique du parti, *Nowe Drogi*. C'est là une version considérablement amendée, autant dans l'exposé des faits que dans l'analyse des causes, d'un premier rapport de la commission Kubiak dont des copies ont circulé à Varsovie. La première version insistait sur les causes internes des crises successives (1956, 1970, 1976, 1980), en particulier les insuffisances de la « démocratie socialiste », le niveau de vie trop bas, l'incompétence des responsables aggravée par le cumul des fonctions au sein du parti et de l'administration.

Le texte rendu public n'ignore pas ces aspects mais adopte un ton tout différent. Les différences les plus frappantes concernent les événements de 1970 sur le littoral de la Baltique.

Voici comment la « première version » décrit la réunion au cours de laquelle fut prise la décision de tirer sur les manifestants : *« Varsovie, 15 décembre, 9 heures : réunion de dirigeants du parti et du gouvernement dans le bureau de Gomulka »* (le premier secrétaire de l'époque), suit la liste des présents (essentiellement les responsables de l'intérieur et de l'armée tant dans le parti qu'au gouvernement), parmi lesquels M. Kania, qui sera en 1980 le successeur d'Edward Giereck à la tête du parti, le général Jaruzelski, alors ministre de la défense. *« Gomulka, prenant en considération la situation sur le littoral, se prononce pour l'utilisation des armes par la police et l'armée. Cyrankiewicz* (le premier ministre) *complète cette proposition en demandant de décréter l'état d'exception et le couvre-feu à Gdansk. Aucune des personnes présentes n'exprime de réserves, ce qui sigifie qu'elles acceptent ces propositions. »*

La version officielle donne la même liste de participants, puis expose longuement la gravité de la situation à Gdansk et ajoute : *« Gomulka a pris la décision concernant l'utilisation des armes par les forces de l'ordre et l'armée. »* La différence est de taille. Là où, dans la première version, Gomulka proposait et recevait l'approbation tacite de tous, ici, il décide seul. Et la seconde version ajoute un peu plus loin : *« Dans une situation exceptionnellement complexe, la direction du ministère de la défense* (c'est-à-dire le général Jaruzelski) *a pris des mesures et donné des consignes destinées à limiter le plus possible les conséquences de l'emploi de la force. » « Soldats et policiers ont fait preuve d'une grande mesure »*, indique encore le texte officiel. Le bilan dans les deux versions est de quarante-quatre morts (dont deux policiers et un soldat) et de mille cent soixante-quatre blessés.

JAN KRAUZE.

Le Monde

politique

LES ÉLECTIONS

M. Galland est élu secrétaire général du parti radical

Après s'être donné, lors de son congrès des 18, 19 et 20 novembre, un nouveau président, en la personne de M. André Rossinot, *le* parti radical a procédé, jeudi 15 décembre, à l'élection duy secrétaire général et du bureau national.

Pour le poste de secrétaire général, deux candidats étaient en présence : M. Yves Galland, vice-président du parti depuis 1979, et M. Manuel Diaz, conseiller de Paris, soutenu par M. Olivier Stirn.

Le comité exécutif du parti, qui, pour laisser une plus large place à la province, avait été élargi à deux cent quarante membres, a accordé 58 % de ses suffrages à M. Galland, qui avait le soutien de M. Rossinot, et 42 % à M. Manuel Diaz, qui comptait sur les voix de tous ceux qui reprochaient à l'ancienne équipe dirigeante son « parisianisme ».

Le nouveau secrétaire général a quarante-deux ans. Il a adhéré au parti radical en 1969 et est entré au bureau national en 1977. Membre de l'Assemblée des Communautés européennes et adjoint au maire de Paris (chargé de la construction et *du logement), M. Galland est le* P.-D.G. de deux agences de publicité.

Jeudi, le comité exécutif du parti a aussi procédé à l'élection du nouveau bureau national de trente membres, selon un mode de scrutin comparable à celui utilisé pour les dernières élections municipales. Deux listes étaient là aussi en présence : l'une conduite par le président, M. André Rossinot, l'autre par M. Olivier Stirn, député du Calvados. La liste de M. Rossinot a obtenu 71,5 % des suffrages ; celle de M. Stirn, 28,5 %, soit moins des 33 % que le député du Calvados avait recueillis lors du congrès du parti quand il s'était porté candidat à la présidence.

M. André Rossinot n'a pas manqué de souligner cet « *effritement de la position* » de M. Stirn et de la « *tendance* » qu'il entend représenter. M. Rossinot a désigné les vice-présidents du parti : il a chargé M. Michel Durafour, sénateur de la Loire, de coordonner le travail des commissions nationales, et il a précisé que M. Didier Bariani continuerait de siéger avec lui au bureau *politique de l'U.D.F.*

Les instances dirigeantes du parti radical se composent comme suit :

Président : M. André Rossinot ;

Secrétaire général : M. Yves Galland ;

Vice-présidents : MM. Etienne Dailly, Michel Durafour, Jean-Thomas Nordmann, André Rossi, *Jean-Pierre Cantegrit, Paul Granet,* Joannès Ambre ;

Vice-président et trésorier : *M. Alain Bloch ;*

Membres du bureau national (autres que ceux précédemment *cités) :* MM. Didier Bariani, Robert Bataiily, Adrien Bedossa, Gérard Benhamou, Corentin Calvez, Gérard Christol, Robert Couvaud, Pierre Cueille, Patrick Epron, Henri Fabre, Robert Florin, Hervé de Fontmichel, Mme Brigitte Gros, MM. *Yves Juhel, Emmanuel Lamy,* Raymond Leissner, Jean-Loup Morlé, Jean Sudre (liste présentée par M. Rossinot), et MM. Jean-Paul Benoit, Yann Gaillard, Alain Joissains et Olivier Stirn (liste présentée par M. Stirn).

C. F.-M.

• *En Nouvelle-Calédonie,* neuf gendarmes ont été légèrement blessés, mercredi 14 décembre, au cours d'échauffourées dans le village mélanésien de Tieti, sur la côte est de la Grande-Terre. Venus pour procéder à l'arrestation de jeunes Mélanésiens soupçonnés de vols, les gendarmes y ont été accueillis par des jets de pierres. *Des coups de feu* auraient également été tirés par les villageois. Le Palika, mouvement le plus intransigeant dans sa revendication d'indépendance kanak, est bien implanté dans ce village.

Dans le Lot : retour au classicisme

De notre envoyé spécial

Cahors. — Finie l'exquise urbanité, envolée la rituelle convivialité, oubliée la grande concélébration des *amitiés et des filiations historiques.* Cela, c'était l'enjeu du premier tour, avec, au sommet, une joute courtoise entre un extrême radical de gauche, M. Bernard Charles, et un extrême radical de droite, M. André Carle, R.P.R. de cousinage, pour le contrôle *de l'extrême centre. Sous l'œil, évi*demment, de l'extrême M. Maurice Faure.

*Car voilà une élection, dans la pre*mière circonscription du Lot, dont on finissait par croire que l'issue se choisirait comme le magret : au goût de l'instant, saignant ou à point, le radicalisme lotois. Et puis ce gourmand appétit des voix fauristes bascule *aujourd'hui dans le classicisme élec*toral le plus pur. Le premier tour avait été lotois. Le second sera national : *gauche contre droite,* majorité contre opposition, front contre front.

M. André Carle, le cousin si lointain *de M. Jacques Chirac, est* revenu promptement à de meilleurs sentiments. De la distance ostensible qu'il avait maintenue — au point d'oublier de faire figurer sur ses affiches son appartenance au parti du cousin Jacques, le candidat unique de l'opposition est passé à une revendication affirmée : il est d'opposition, il est l'opposition, partout et ici. Et il *tient maintenant à ce que* cela se sache. Au risque d'une petite fâcherie avec Maurice Faure. Car le *« grand ami »* d'avant le premier tour est devenu aujourd'hui *« un homme qui est d'opposition au sud de la Loire et de majorité au nord ».*

M. Carle, à l'est comme à l'ouest du Lot, a choisi : il sera d'opposition. *De droite si l'on préfère. Et « cela passera ou cela ne passera pas ».* A vrai dire, ce choix n'en était plus un depuis dimanche dernier. Depuis qu'au premier tour, dans le camp adverse, les électeurs ont retenu comme le meilleur des candidats de *gauche M. Bernard Charles, candidat* du M.R.G., M. Carle espérait un bon score et un « bon » adversaire, le socialiste M. Marc Baldy. On ne saurait tout avoir. Et s'il obtint l'un (43,41 % des voix), l'autre se déroba. Bien involontairement, il est vrai, et même un peu aidé par ses propres amis socialistes.

Les meilleurs clans ont ainsi leur *faille. Que restait-il alors à M. Carle ?* Mobiliser les abstentionnistes (un peu plus de 28,2 %) ? Il s'y emploie avec, comme tout candidat, la sainte conviction que les manquements furent surtout le fait des siens. Torturer l'arithmétique politique, dont chacun sait qu'elle n'est pas *lotoise ? Il* s'y efforce et affirme qu'il connaît bien des électeurs promis au repen*tir : ceux qui auraient* voté Charles *au* premier tour, dans un *« coup de chapeau à Maurice Faure »,* et voteront Carle au deuxième tour, le coup de chapeau à la raison. Mais il en faudrait beaucoup pour transformer la victoire potentielle de la gauche (51,5 % *au premier tour) en revers* par un hypothétique phénomène de désertion *« raisonnable ».*

Que reste-t-il ?

Que lui reste-t-il alors ? L'appui un *peu maladroit* de M. *René* Laur (1,56 %) ? Ce petit patron s'est rallié, offrant en prime un tir de barrage virulent contre ce M. Maurice Faure *« empereur du Lot, tsar quercynois, l'homme sans lequel rien ici ne se fait, ne se dit, ne s'écrit ».* Paroles un peu maladroites dans ce département dont le plus célèbre des enfants, Georges Pompidou, disait avec affection *« que le Lot était politiquement un pays alimentaire ».* En fait, il ne resterait rien à M. Carle, s'il ne lui restait une belle et dernière *fusée de détresse : le candidat* R.P.R. a découvert entre les deux tours que son adversaire était radical de gauche. Radical, certes, mais de gauche, et par les temps qui vont... Alors M. André Carle a lui aussi sorti la grosse artillerie. Par affichage d'abord, noir sur blanc, comme en deuil de la France : *« Ne collaborez pas à l'échec des socialistes et des communistes. »* Verbalement ensuite : *« Bernard Charles,* souligne-t-il, *est bien obligé cette fois de quitter la défroque de la modération et du double langage. Il est bien forcé d'apparaître pour ce qu'il est, l'otage du P.C. et du P.S., et un otage parfait. Car il est un peu léger, Bernard Charles. »* Avant d'ajouter : *« Maurice Faure lui aussi, en 1968, était l'otage, mais à cette différence près qu'il était également le patron. »*

Un discours musclé donc, bien fait pour rassurer Paris. Et, derrière cela, une ultime tentative : peigner l'électorat de M. Charles, faire déserter les plus effarouchables de ceux qui l'ont *porté au premier tour. Moins par* conviction que par habitude fauriste.

En face, M. Bernard Charles, lui, s'il maintient sa stratégie de campagne douce, tranquille, cette potion sucrée servie par ce potard-chef de l'hôpital de Cahors et par le grand *alchimiste Maurice Faure,* est en devoir d'affirmer son ancrage politique. Il lui faut, pour être élu, ne rien céder de ce qu'il est, au centre, et ne rien oublier de ce qu'il doit être, sur sa gauche. Le jeune radical l'a emporté au premier tour. L'homme de gauche se présente au second avec la nécessité de rassembler sur son nom les voix socialistes et communistes. Il lui a donc fallu monter les enchères. Et répliquer à l'adversaire : *« André Carle,* dit M. Charles, *a toujours hésité avant le premier tour entre deux stratégies, celle du bon modéré R.P.R. malgré lui, capable de récupérer l'héritage de Maurice Faure, et celle de l'opposant pur et dur, cousin de Chirac, pour mobiliser la droite et l'extrême droite. Maintenant il n'a plus le choix. Oubliée la défroque fauriste, à droite toute. Il durcit le ton et m'attaque. Tant mieux. A chaque fois, il me donne des voix supplémentaires. »*

Il lui faut aussi mettre du baume *sur les blessures de ses rivaux d'hier* et alliés d'aujourd'hui. La gauche s'est réunie jeudi soir 15 décembre à Cahors, signe le plus ostentatoire de l'union retrouvée. Et tous ensemble, radicaux, socialistes, communistes, ont chanté *« l'enjeu national ». M. Thernier, le patron communiste,* a garanti le report de son électorat (12,65 %). M. Marc Baldy a assuré qu'il ne manquerait pas une voix (16,07 %) au devoir d'unité. Quitte, au passage, à promettre pour le futur quelques règlements de comptes au *sein du P.S. Un écologiste* vite « débauché » a assuré, au nom d'Alternative autogestionnaire et écologiste, un partiel ralliement des suffrages verts (3,41 %). Enfin M. Maurice Faure a invité l'assemblée à *« organiser la victoire ».*

Bref, tout va bien, officiellement, au sein d'une gauche qui ira à la bataille, le dimanche 18 décembre *« sans atermoiements ni hésitations »,* selon M. Martin Malvy, député socialiste voisin. Et sans se poser d'excessives questions, hors de saison, sur ce qui se passe à Cahors. Il faut d'ailleurs devant cette possible première victoire électorale de la gauche, depuis quelques mois, avoir l'esprit ailleurs pour remarquer un fait : la gauche devrait ce succès, *si elle l'emporte, à ce qu'elle a de* moins à gauche en elle. Le P.S. et le P.C. devenus l'appoint du M.R.G., on admettra que la situation est particulière.

A moins qu'elle ne soit révélatrice. Sur ce plan M. Maurice Faure, qui ne veut rien dire, a dit tout de même une chose significative : le Lot ne permet pas trop d'extrapoler. Mais il *l'a dit avec un grand sourire.*

Qui d'ailleurs penserait à extrapoler ? Qui envisage avec l'autre Faure, *le cousin Edgar, la recherche parfai*tement extrapolatrice de *« possibles convergences » ?* Et, dit-on, qui pourrait recevoir chez soi le président de la République pour les fêtes de Noël, avec, peut-être, dans sa grande hotte, un succès électoral et le mode d'emploi ?

PIERRE GEORGES.

LÉGISLATIVES PARTIELLES

Dans le Morbihan : les «fantaisies» de Quiberon

De notre envoyé spécial

Quiberon. – Le maire, M. Jacques Delmas, est hilare. Il n'en revient pas. Pourtant, ce pharmacien de soixante ans croyait bien connaître bien sa commune. Se classant parmi les « divers droite », cela fait vingt ans qu'il est conseiller municipal et bientôt sept ans qu'il dirige l'assemblée locale. Passe encore que M. Jean-Marie Le Pen ait obtenu dans sa ville natale, La Trinité-sur-Mer, la majorité absolue des suffrages exprimés le 11 décembre au premier tour de l'élection législative de la deuxième circonscription du Morbihan ! Mais qui eut dit que, dans cette compétition à sept concurrents, le président du Front national arriverait en tête du scrutin à Quiberon, alors que, ici, à la pointe de la presqu'île, le corps électoral est plutôt représentatif dans son vote de la moyenne départementale. Or, M. Le Pen a bel et bien recueilli 27,81 % des suffrages exprimés, devançant, notamment, le candidat officiel de l'opposition, M. Michel Naël (U.D.F.), maire d'Auray (26,19 %), et le principal rival de celui-ci, M. Aimé Kergueris, maire de Plouhinec, ancien député (12,73 %). Le candidat du P.S., M. Paul Baudic, arrivé en troisième position, n'a obtenu que 21,70 % des suffrages.

Qu'est-ce qui a donc poussé 496 des 1 805 votants à soutenir le candidat de l'extrême droite ? Le maire de Quiberon, qui n'a pas voté pour M. Le Pen, n'est surpris, en fait, que par l'ampleur du résultat local de l'ancien député poujadiste.

Il avance trois explications. Ses concitoyens ont d'abord voulu adresser un *« coup de semonce »* à la fois au gouvernement et à l'opposition : *« Les gens en ont marre de la droite, qui n'a rien fait pendant vingt ans, et de la gauche, qui n'a rien fait pendant deux ans. »* Confrontés à la situation nouvelle créée par le départ au Sénat de M. Christian Bonnet, maire de Carnac, les électeurs ont été aussi tentés de se défouler : *« Jusqu'à présent, Bonnet fermait la marmite... Le couvercle a sauté, les gens ont éprouvé le besoin, après avoir été « bonnettistes », de laisser libre cours à leurs impulsions. »* Enfin, et surtout, M. Le Pen a fait ici comme ailleurs une grosse impression sur ses auditeurs. Le maire de Quiberon est admiratif : *« Quel orateur ! Quelle envergure ! Le Pen est un acteur de grand style. Sa réunion en présence de deux cents personnes, ça valait la télé ! S'il était revenu, nous serions tous retournés le voir. On n'avait pas l'habitude de ça ici. »*

Les 496 électeurs intéressés auraient-ils donc voté pour l'ancien parachutiste sans épouser ses idées ? Le maire de Quiberon en est persuadé : « C'est vrai, dit-il, *Le Pen a fait plaisir aux gens en disant tout haut ce que les autres disent tout bas. Cela ne signifie pas que ces gens soient d'extrême droite. Le Pen a des idées tellement radicales qu'on ne peut pas le suivre. Comme il y avait sept candidats et que le résultat, on le savait, ne se ferait qu'au deuxième tour, la campagne a été très détendue. On pouvait faire n'importe quoi, se permettre des fantaisies. Les gens voteront plus sérieusement au deuxième tour. Un vieux pêcheur m'a dit : « Moi, » quand je veux aller à bâbord, je » donne un bon coup de barre à tri- » bord et je reviens à bâbord en dou- » ceur.* » Au bout du compte, M. Delmas paraît soulagé : *« Je me disais : ce serait tout de même gênant si Le Pen était élu député du Morbihan, parce qu'on passerait pour des extrémistes. »*

Dispute fratricide

« Ce sont surtout les commerçants, les employés, les retraités, qui ont voté pour Le Pen, affirme M. Jean-Louis Milloch, conseiller municipal chargé des affaires maritimes, patron pêcheur à la retraite. *Les pêcheurs, eux, ont voté essentiellement pour l'ancien suppléant de Bonnet, M. Kergueris. »* Cet ancien fusilier marin partage l'avis de son maire : *« Les gens en ont ras-le-bol de toutes les histoires politiques. Ils n'ont pas voté sérieusement. Il n'y a pas 96 fachos à Quiberon, ce n'est pas vrai. »*

Le directeur de l'école primaire publique, M. Henri Raynaud, lui, est inquiet. Le résultat du président du Front national *« fait mal »* à cet ancien militant communiste, qui invoque le devoir de réserve pour ne pas en dire davantage. *« Le Pen a politiquement bien joué en brisant la routine »*, dit-il simplement.

Pendant que Quiberon se livre ainsi à une timide tentative d'introspection, les deux candidats de l'U.D.F. restant en lice s'affrontent dans un duel fratricide. Le maire d'Auray, M. Naël, soutenu par M. Christian Bonnet, n'est pas assuré de la victoire, bien qu'il soit arrivé en tête du ballottage. Son rival, M. Aimé Kergueris, bénéficie en effet du désistement de son cousin, le maire de Landevant, M. Joseph Kergueris, animateur des clubs Perspectives et réalités. L'état-major national du R.P.R., qui avait soutenu M. Naël au premier tour, laisse *« libre choix »* à ses militants. Du coup, M. Naël manifeste une certaine nervosité. Il s'est plaint publiquement que MM. Aimé et Joseph Kergueris se soient entretenus au soir du premier tour à la préfecture avec le directeur du cabinet du président du conseil général, M. Raymond Marcellin (U.D.F.-P.R.), et un autre haut fonctionnaire. La protestation du maire d'Auray a obligé M. Marcellin à publier une mise au point expliquant que cette entrevue n'avait *« aucune signification politique »*. L'ancien ministre de l'intérieur a réaffirmé par la même occasion sa volonté de *« ne faire aucune intrusion directe ou indirecte dans la campagne »*. Fini les fantaisies !

Quant au chef de file du parti socialiste, M. Baudic, éliminé de la compétition pour n'avoir pas réussi à franchir au premier tour le seuil des 12,5 % des inscrits, il déclare qu'il n'est pas du tout intéressé par cette dispute de *« bonnets blancs et blancs bonnets »*. Retour à la routine...

ALAIN ROLLAT.

AU SÉNAT

M. Fillioud justifie ses critiques du « rapport Cluzel » sur la télévision

Jeudi après-midi 15 décembre, à l'occasion de la séance consacrée aux questions du gouvernement, M. Jacques Larché (R.I., Seine-et-Marne) s'est étonné de l'absence de suite donnée à la demande formulée par le président de la République d'une seconde délibération, en application de l'article 10 de la Constitution, sur la loi organisant une exposition universelle. Cette interrogation n'a pas reçu de réponse nette de M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement.

M. Adolphe Chauvin (Val-d'Oise), président du groupe de l'Union centriste, a regretté les propos tenus par M. Fillioud au cours de la discussion sur le budget de la communication audiovisuelle. Le secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication a répliqué que les expressions *« rameau mort »* et *« boa repu »*, employées dans le rapport de la commission des finances de M. Jean Cluzel (Union cent., Allier) lui ont semblé *« excessives »*.

M. Pierre Mauroy a émis le souhait que les *« excellentes relations »* du gouvernement avec le Sénat *« ne soient pas remises en cause par un tel différend »*. Pour le premier ministre, *« qu'il puisse y avoir différence d'appréciation entre un membre du gouvernement et un rapporteur n'a rien que de normal »*.

Le Sénat a adopté définitivement le projet de loi déjà voté par l'Assemblée nationale *« rendant applicables, dans les territoires d'outre-mer, certaines dispositions législatives ayant modifié le code pénal et le code de procédure pénale »*. En modifiant la loi du 27 juin 1983, ce texte étend aux territoires d'outre-mer les récentes réformes pénales.

La Haute Assemblée a aussi examiné le projet de loi, adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale, relatif au renouvellement des baux commerciaux et à l'évolution de certains loyers immobiliers. Sur proposition de M. Jean Arthuis (Union cent., Mayenne), rapporteur de la commission des lois, le Sénat a fixé à 2,40 (au lieu de 2,35) le taux de majoration des baux commerciaux. Il a supprimé les deux articles additionnels introduits dans le texte à l'Assemblée nationale, sur l'initiative du gouvernement : l'un visait à limiter à 5 % la majoration applicable au renouvellement de baux relatifs aux locaux professionnels et à certains garages, et devant intervenir en 1984 ; l'autre appliquait ce même dispositif aux locations saisonnières conclues ou renouvelées en 1984.

A. Ch.

● *Le Sénat refuse de discuter de la réforme de l'enseignement supérieur.* – Dialogue impossible, positions inconciliables, logiques incompatibles..., autant d'appréciations et de constatations qui justifiaient pour la majorité sénatoriale le rejet pur et simple du projet de loi sur l'enseignement supérieur tel qu'adopté par l'Assemblée nationale (*le Monde* 11-12 et du 13 décembre).

La commission des affaires culturelles de la Haute Assemblée constatant que le texte voté par les députés rétablit la plupart des dispositions jugées inacceptables par le Sénat, et qu'aucune des orientations qu'il avait adoptées n'a retenu leur attention, a proposé, jeudi 15 décembre, par la voix de son rapporteur, M. Paul Seramy (Un. cent., Seine-et-Marne), l'adoption d'une question préalable dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu de poursuivre la délibération.

Cette question préalable est adoptée par 207 voix contre 106 (P.C., P.S. et M.R.G.).

● *Les Français de l'étranger et le conseil économique.* – Le Sénat a adopté, jeudi 15 décembre, à l'unanimité (P.C. et P.S. s'abstenant), une proposition de loi organique de MM. Charles de Cuttoli (R.P.R.), Jean-Pierre Cantegrit (Gauche dém.), Jacques Habert (non inscr.), Pierre Croze (R.I.), Paul d'Ornano (R.P.R.) et Frédéric Wirth (Un. cent.), sénateurs représentant les Français établis hors de France, tendant à ce que ces derniers soient représentés au Conseil économique et social. M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, précise que le gouvernement a mis à l'étude une modification de la composition du C.E.S. et qu'il estime prématuré de se prononcer maintenant.

POLITIQUE

L'EXAMEN DU PROJET DE LOI SUR LA PRESSE PAR LES DÉPUTÉS

La course des deux tortues

Le gouvernement a réussi à imposer sa volonté à l'Assemblée nationale : la discussion du projet de loi sur la presse a commencé - comme il le voulait – le jeudi 15 décembre. Malgré les manœuvres d'obstruction de l'opposition, M. Georges Fillioud a pu, en début de soirée, présenter son texte, et M. Jean-Jack Queyranne (P.S., Rhône), rapporteur de la commission des affaires culturelles, développer ses observations. L'engagement pris était tenu, l'honneur sauf.

Ce n'était pas qu'un caprice. Il y allait – aussi et surtout – du respect de la lettre et de l'esprit de la Constitution de 1958. Son article 48 précise que *« l'ordre du jour des Assemblées comporte par priorité et dans l'ordre que le gouvernement a fixé la discussion des projets de loi déposés »* par lui.

Faire du pouvoir exécutif le maître de l'ordre des travaux parlementaires était une des principales innovations permettant à la V• République d'échapper au régime d'assemblée *qui avait caractérisé la IV•. Une fois* que le gouvernement avait proclamé *urbi et orbi* que le débat s'engagerait le 15 décembre, il ne pouvait faire *marche arrière, quelles que soient* les réserves d'une partie de sa majorité et les manœuvres de l'opposition.

Ces manœuvres, jeudi encore, *n'ont pas manqué : vingt-deux rap*pels au règlement ont émaillé les deux séances de la journée, occupant même toute la fin de l'après-midi. Si M. Fillioud a été ainsi privé de « citation » lors des journaux télévisés de 20 heures, la présidence, ferme mais souriante et ironique de M. Louis Mermaz, a permis au secrétaire d'Etat de parler avant ceux de fin de soirée. D'autant que le gouvernement, à la suite de l'obstruction de l'opposition, avait à nouveau modifié l'ordre du jour, en renvoyant au samedi 17 la fin de la deuxième lecture de la loi de finances, pour pouvoir consacrer toute la soirée du jeudi à la presse.

R.P.R. et U.D.F. ne manquaient pas d'arguments, il est vrai. D'abord, pourquoi retarder un texte urgent, le budget, au bénéfice d'un projet qui ne l'est pas, puisque, de toute façon, son étude ne pourra être achevée qu'au cours d'une session extraordinaire ? Ensuite et surtout, la discussion du projet sur la presse s'ouvre dans des conditions inhabituelles et contraires au règlement de l'Assemblée, qui précise que tout débat sur un texte doit être précédé d'un rapport de la commission compétente, et que celui-ci doit conclure *« à l'adoption, au rejet ou à des amendements »* du projet. Or M. Queyranne a convenu que son texte ne répondait pas à cette définition. De plus, les commissions saisies pour avis (celle des finances et celle des lois) ont dû étudier ce texte avant que celle qui était saisie au fond n'ait achevé ses travaux, contrairement aux traditions. La commission des lois a même décidé que son rapporteur n'interviendrait en séance publique *« que pour faire état de ses interrogations et des raisons pour lesquelles la commission n'a pu encore émettre un avis »*.

M. Alain Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine), *soutenu par de nombreux* autres orateurs, a donc affirmé que *« le bureau de l'Assemblée a le droit et le devoir de refuser de céder au coup de force du gouvernement »*.

M. Mermaz ne pouvait partager cette opinion. D'abord parce qu'il existe des précédents à cette situation ; les services de l'Assemblée en ont relevé plusieurs : la discussion d'un projet contre les *« fléaux sociaux »* en juillet 1960, qui se fit sans rapport écrit, comme le débat sur *« les modalités d'accomplissement du service militaire »*, en juillet et décembre 1963. Surtout, le président de l'Assemblée a constaté que, *« si l'on pouvait opposer au gouvernement le caractère incomplet, voire l'absence d'un rapport, on rendrait caduc le droit qu'a le gouvernement en vertu de la Constitution et* [du] *règlement de fixer l'ordre du jour prioritaire »*.

Cela étant, les opérations de retardement de l'opposition ont permis au gouvernement de décider de suspendre le débat sur la presse le samedi 17 en fin de matinée, opposant son propre rythme de tortue à celui de l'opposition. Où en sera-t-on à ce moment-là ? M. Pierre Joxe a confirmé que le texte posait *« quelques problèmes politiques »* ; ceux-ci sont loin d'être tous résolus. La majorité a besoin de temps. Il lui sera donc difficile de s'opposer à la *motion de renvoi en commission* que M. Jean Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire) compte défendre à la fin de la discussion générale.

Si les débats traînent encore en longueur, cette demande ne pourra pas être formulée avant samedi midi. La majorité échappera ainsi à un douloureux cas de conscience.

THIERRY BRÉHIER.

Le gouvernement est conscient de la nécessité de revoir le système d'aide

Dans son intervention, M. Georges Fillioud a interpellé l'opposition en ces termes : *« Pourquoi diable ne voulez-vous pas qu'on sache d'où vient l'argent avec lequel s'achètent et vivent les entreprises de presse, ni que l'on sache qui les dirige ? (...) Que peut bien cacher cette volonté de secret ? Qu'ont-ils, qu'avez-vous à dissimuler ? »*

Parlant des aides de l'Etat à la presse, il a remarqué : *« Il est tout de même normal qu'on sache ce qui est fait de cet argent. Or, actuellement, on sait d'où il vient, de la poche des contribuables, mais on ne sait pas dans quelles poches il va. »* Et il a révélé que la plupart des quotidiens du groupe Hersant n'avaient pas fourni les renseignements que leur demande l'administration.

Puis M. Fillioud s'est attaqué à la réputation de bon gestionnaire de M. Hersant, rappelant notamment que, lorsqu'il avait pris *« le contrôle de* France-Soir *en 1976 »*, ce titre était vendu à 633 000 exemplaires, et qu'aujourd'hui sa diffusion était tombée à 429 000.

A propos de l'article 14 du projet, dont la constitutionnalité de certaines dispositions a été contestée, M. Fillioud a déclaré qu'il ne s'agissait pas *« de rétablir je ne sais quelle forme d'autorisation préalable »*. *« Il est question ici d'une obligation qui incombe à l'entreprise, et non à la publication, celle-ci n'étant en rien entravée par la loi nouvelle dans son droit d'exister ou de se créer librement selon les dispositions inchangées de la grande loi de 1881 »*, a ajouté le ministre.

Sur la presse des partis politiques, il a précisé *« que les exigences de la transparence valent à l'égard de toutes les publications d'informations politiques et générales, mais que bien entendu il ne pourra être fait usage de ces légitimes exigences pour entraver en quoi que ce soit le libre exercice des activités des partis politiques, garanti par l'article 4 de la Constitution. Je remarque sur ce point que l'influence intellectuelle, idéologique ou morale que peut exercer une personne ou une organisation sur une publication n'est pas considérée comme constituant un contrôle au sens de la loi »*.

Enfin, comme le premier ministre la veille, il a convenu qu'il fallait *« adapter le régime économique de la presse »*. Il a expliqué : *« Les réformes à intervenir devraient être orientées dans le sens d'une plus grande efficacité, avec des modulations permettant d'aider plus ceux qui en ont le plus besoin, au lieu du contraire, de favoriser les créations de journaux et de mieux soutenir ceux qui remplissent effectivement un rôle dans l'information des citoyens. Naturellement, sans aucune distinction d'opinion. »*

Dans son intervention, M. Jean-Jack Queyranne (P.S., Rhône), rapporteur de la commission des affaires culturelles, a expliqué que celle-ci s'était réunie *« à vingt reprises, soit près de soixante-dix heures »*. *« Pendant une durée de vingt-trois heures, quatorze auditions ont permis, au total, de recueillir l'opinion de trente-deux personnalités (...). En quarante-trois heures de séance consacrées à l'examen du projet, la commission n'a pu adopter que les articles 1er, 3, 4 et 5 du projet de loi. »* Il a ajouté : *« La commission n'ayant pas mené à son terme l'examen de l'ensemble des articles et n'ayant donc pas émis de vœu sur l'ensemble du projet de loi, je ne peux vous présenter de conclusion en son nom. »*

Reconnaissant que le projet gouvernemental peut être *« complété »*, il a insisté sur la nécessité de revoir le système d'aide à la presse, déclarant : *« J'entends formuler le souhait que le gouvernement engage une large concertation avec l'ensemble de la profession, suivant un calendrier qui devrait permettre d'envisager d'insérer les mesures dans le projet de loi de finances pour 1985. »*

Th. B.

LA DEUXIÈME LECTURE DU PROJET DE BUDGET A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Christian Pierret (P.S.) accuse l'opposition de transformer le Sénat en « chambre de démolition »

Le début de l'examen en deuxième lecture du projet de loi de finances pour 1984, jeudi 15 décembre à l'Assemblée nationale, après l'échec de la commission mixte paritaire (C.M.P.) Sénat-Assemblée, a donné à M. Christian Pierret, rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée, l'occasion de critiquer vivement l'attitude de la majorité sénatoriale dans la discussion budgétaire.

Après avoir affirmé que l'opposition, au Sénat, a *« défiguré »* le projet de budget, il a poursuivi : *« Ce qu'a voté l'opposition au Sénat, ce n'est ni un budget ni, du moins je l'espère pour elle, son budget, mais un monstre, un texte sans signification, et pour tout dire, sans intérêt. Pourquoi l'opposition du Sénat, après avoir en séance publique, démoli le budget, a-t-elle finalement adopté cette caricature attristante ? (...) Je ne trouve qu'un seul motif exprimé (...) : donner (...) du grain à moudre à la commission paritaire. »*

M. Pierret a ajouté : *« Après avoir fait (...) des « coups politiques » en séance, après avoir critiqué avec virulence le budget du gouvernement (...), l'opposition a demandé avec une sorte de candeur cynique (...) à la majorité d'oublier les affronts infligés et de se prêter, en commission mixte paritaire, à une sorte de dialogue désincarné (...) dans lequel (...) l'on chercherait à se mettre d'accord après une discussion de club (...). Aucun dialogue, engagé dans ces conditions, n'est acceptable. L'opposition, dès lors qu'elle transforme le Sénat de chambre de réflexion en chambre de démolition, n'a rien à attendre de la majorité. »*

M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé du budget, a annoncé son intention d'apporter, lors de la discussion par article, quelques modifications au projet adopté par l'Assemblée nationale en première lecture.

• *Taxe sur les conventions d'assurances.* – L'exonération sera maintenue pour *« tous les contrats souscrits auprès des mutuelles agricoles et couvrant des risques concernant les bâtiments et le matériel d'exploitation ainsi que les assurances complémentaires maladie »*.

• *Dépenses d'aide sociale et de santé des départements.* – M. Emmanuelli a annoncé la création d'un compte spécial du Trésor et d'une procédure d'avances, pour permettre aux départements d'assurer leur trésorerie.

• *Anciens combattants.* – Un point de rattrapage du rapport constant sera accordé pour les deux derniers mois de l'année 1984.

• *Fonds national pour le développement du sport.* – Le secrétaire d'État au budget maintient le souhait du gouvernement de ramener à 2 % le taux de prélèvement sur les recettes du loto, mais il a annoncé une *« subvention exceptionnelle »* de 25 millions de francs.

• *Groupements fonciers agricoles.* – M. Emmanuelli a affirmé que *« le régime des parts de G.F.A., pour ce qui est de l'impôt sur les grandes fortunes, sera assoupli »*.

La discussion devrait se poursuivre samedi 17 décembre.

J.-L. A.

• *Le bilan de M. Mitterrand.* – Les Français sont un peu moins nombreux qu'au début de l'automne à juger négatifs les premiers mois du septennat de M. François Mitterrand. Un sondage réalisé par l'IFRES, du 22 au 25 novembre, auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes et publié par *la Vie française* indique en effet que, pour 51 % d'entre eux, les trente et un mois de présidence de M. Mitterrand constituent une période *« plutôt négative »*. Ils étaient 55 % à émettre cette opinion au mois de septembre. Ils sont toujours 32 % à penser que cette période est *« plutôt positive »*.

Le Monde

société

AU TRIBUNAL DE PARIS

Un homme de prédication contre « le Monde »

Est-ce vraiment un procès de presse que ce débat qui s'est ouvert, jeudi 15 décembre, devant la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris ? En apparence oui, puisqu'il s'agit d'une plainte en diffamation de M. Marcel Cornelis et de la société civile immobilière Le Haut de Sainte-Erme contre *l'Union* de Reims et *le Monde*. Ces deux journaux, le premier sous la signature de M. Pierre Geoffroy, le second sous celle de notre collaborateur Alain Woodrow, avaient publié, respectivement le 3 et le 6 avril 1982, des articles concernant ce groupe Sainte-Erme et M. Cornelis, son animateur. Les deux journalistes se demandaient s'il pouvait s'agir d'une secte.

Leur attention avait été attirée sur ce sujet délicat par un ancien membre du groupe, M. Marcel Jeanson, qui assurait que les méthodes de M. Cornelis, ancien prêtre devenu laïc, constituaient un « *processus d'aliénation* ». Les deux journalistes avaient aussi recueilli l'opinion du vicaire général de Soissons, le Père Jacques Troulard, qui, de son côté, après avoir mené son enquête auprès d'un certain nombre de familles dont les enfants étaient à Sainte-Erme, avait été confirmé dans ce sentiment devenu pour lui une absolue conviction.

Des thèses compliquées

Bien entendu, les deux journalistes ne voulaient pas s'en tenir à des propos accusateurs. Ils eurent, l'un et l'autre, le souci d'entendre ceux qui étaient mis en cause et de visiter leurs locaux. Mais leurs demandes de rendez-vous, acceptées initialement, furent toujours, au dernier moment, rejetées. On leur signifia même que, s'ils écrivaient quoi que ce soit, ils s'exposaient sûrement à un procès en diffamation. Dans ces conditions, ils s'en tinrent aux éléments qu'ils avaient pu recueillir, et, pour sa part, Alain Woodrow, après avoir rapporté les propos du Père Trouslard et aux de M. Marcel Jeanson, posait seulement la question : « *Alors, secte ou non ?* ».

La société civile immobilière Le Haut de Sainte-Erme et M. Cornelis réagirent comme ils l'avaient annoncé. Mais s'ils avaient été diffamés, par qui était-ce ? Davantage, finalement, par le Père Trouslard et par M. Marcel Jeanson que par les journalistes. La meilleure preuve, c'est qu'ils les ont visés l'un et l'autre dans leur plainte et que l'un et l'autre sont, aujourd'hui, au banc des inculpés.

L'échange

Dès lors, à l'audience, les deux journalistes sont rapidement passés au second plan. On a bien senti que l'affaire opposait finalement et essentiellement M. Cornelis, ancien prêtre, au Père Trouslard et à Marcel Jeanson. C'est entre eux qu'a eu lieu le véritable échange. C'est entre eux que se situe le différend. Ils ont été ardents, de part et d'autre, pour défendre des thèses opposées et compliquées à souhait. On a raconté, par le menu, l'histoire de ce groupe qui, a l'origine, s'appelait « la Famille de Nazareth » et rassemblait de jeunes catholiques soucieux de marcher sur les traces du Père de Foucauld, mais évolua, au fil des années, pour se séparer peu à peu de l'Eglise et de sa hiérarchie et devenir, aujourd'hui, une société internationale de recherches interdisciplinaires à vocation scientifique.

Au Père Trouslard, qui rappelait que M. Cornelis avait été renvoyé du séminaire de Malines, en Belgique, M. Cornelis a répliqué qu'il avait toujours œuvré pour l'autonomie de chaque individu et que, loin d'être un façonneur de consciences, il était seulement un homme de prédication. Tout cela avec une vivacité réciproque qui constitue le propre des grandes querelles de familles séparées. Chaque camp, naturellement, a ses témoins et affiche avec leur appui une intransigeance sans concession.

Ce débat, que préside sans satisfaction apparente M. Emile Cabié, devait durer encore toute la journée de vendredi. D'autres procès sont à venir qui viseront, ceux-là, *le Figaro*, *la Croix* et d'autres journaux encore.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Les évêques s'expliquent sur l'immigration et sur la paix

Parmi les nombreux sujets traités par le Conseil permanent de l'épiscopat français, réuni à Paris du 12 au 14 décembre, trois sujets d'actualité ont retenu l'attention.

D'abord, le message adressé par les évêques aux immigrés (*le Monde* du 16 décembre). En commentant la phrase : « *Nous demandons avec vous que votre participation à la vie de la cité soit pleinement reconnue grâce à l'attribution de tous les droits nécessaires* », le Père André Costes, secrétaire de la commission épiscopale des migrations, l'un des auteurs du texte, a confirmé que, pour ce qui le concerne, ces droits incluent le droit de vote.

Ensuite, la récente déclaration de l'épiscopat à Lourdes sur la dissuasion nucléaire, « *Gagner la paix* ». Reconnaissant que ce document a été adopté « *de façon inattendue* » et que sa « *lancée dans le public inévitablement rapide* (...) *a renforcé l'impression de la non-concertation dans l'élaboration du texte* », le Conseil permanent a tenu à affirmer que « *jamais aucun dossier n'avait été l'occasion d'autant de réflexions et documentations pour les évêques depuis deux ans. Ainsi, ce texte n'a pas été adopté à la suite d'un travail bâclé ou de quelques pressions que ce soit* ».

On a toutefois ajouté que les membres du conseil permanent ont évoqué « *en toute clarté* » la manière dont le document a été élaboré, ainsi que la participation, « *interprétée comme insuffisante* », de la commission sociale et, plus particulièrement, de « Justice et Paix ». Présenté comme un « *document de réflexion argumentée* », ce texte doit « *provoquer la réflexion et la discussion* », et les évêques soulignent l'importance de « *continuer le débat* ».

La catéchèse

A propos de la catéchèse, enfin, NN. SS. Vilnet et Decourtray, respectivement président et vice-président de la conférence épiscopale, ont fait une communication, approuvée ensuite par le conseil, pour rendre compte de leur visite, en compagnie de NN. SS. Boffet, Gilson et Bussini, à Rome le 2 décembre, pour rencontrer les responsables des congrégations pour la doctrine de la foi et pour le clergé, respectivement les cardinaux Ratzinger et Oddi.

Il en ressort de ces discussions que « *Pierres vivantes* », le recueil de textes contesté par les traditionalistes, sera non seulement revu et amélioré, mais augmenté. Comme cette nouvelle édition ne sortira pas avant 1986, l'édition actuelle « *continue d'être utilisée en toute confiance* ». Pour ce qui est des « parcours catéchétiques » – qui devront dorénavant recevoir l'*imprimatur* de l'évêque local au lieu du « label de conformité » accordé jusqu'ici par la commission de la conférence épiscopale, – les évêques reconnaissent que « *des améliorations et des compléments sont nécessaires* ». Après avoir renouvelé leur confiance aux catéchistes, les évêques demandent « *à ceux que déconcerte la catéchèse telle se pratique actuellement en France (...) d'entrer dans un dialogue loyal et confiant avec l'évêque de leur diocèse.* »

A.W.

SPORTS

AUTOMOBILISME

Le titre mondial de Piquet sur le tapis vert

La conférence de presse que devait donner M. Jean-Marie Balestre, président de la Fédération internationale du sport automobile (FISA), vendredi 16 décembre, pourrait donner un prolongement spectaculaire au championnat du monde de formule 1, qui s'est achevé à Johannesburg (Afrique du Sud), il y a deux mois, par la victoire du Brésilien Nelson Piquet sur une Brabham-BMW de l'écurie du président de l'Association des constructeurs de F 1 (FOAC), Bernie Ecclestone.

Il semblerait, en effet, que les prélèvements d'essence effectués sur la voiture de Piquet lors des grands prix de Hockenheim (R.F.A.), où il avait abandonné, et de Monza (Italie), où il avait gagné, aient laissé apparaître à l'analyse un indice d'octane (102,8) supérieur à la limite admise (102) et surtout une densité (0,83) nettement supérieure à celle d'un carburant usuel (O,78). Or l'écurie Braham-BMW utilise un carburant spécialement élaboré pour elle par un laboratoire ouest-allemand.

Sans préjuger de la suite des événements – décision du comité exécutif de la FISA, attitude des écuries concurrentes et éventuelle procédure juridique, – il faut rappeler que le championnat du monde 1983 s'était terminé par la victoire sur le fil de Piquet avec deux points d'avance sur le Français Alain Prost, qui portait alors les couleurs de Renault-Elf.

● *Limoges vainqueur à Tel-Aviv.* – A l'occasion du deuxième tour des matches aller de la poule finale de la Coupe d'Europe des clubs champions de basket-ball masculin, le C.S.P. Limoges, qui avait été battu au premier tour par Rome, a rétabli la situation en battant le Maccabi de Tel-Aviv (104-95), performance qu'aucun club français n'avait réalisé jusqu'alors.

● *Les concours de pronostics pour financer le sport.* – M. Jean-Pierre Soisson, député U.D.F. de l'Yonne et ancien ministre de la jeunesse, des sports des loisirs, a annoncé, le 15 décembre, à l'occasion de la deuxième lecture du projet de budget des sports pour 1984, qu'il allait déposer une proposition de loi visant à la création de concours de pronostics sur les matches de football. Un projet analogue inspiré du Toto-Calcio italien avait été repoussé, en 1979, à cause de l'hostilité d'une partie de l'ancienne majorité. Toutefois, le R.P.R., dont le Conseil national des sports s'est réuni le 10 décembre, s'est déclaré prêt à examiner favorablement un tel projet.

FAITS DIVERS

Crimes glacés

Correspondance

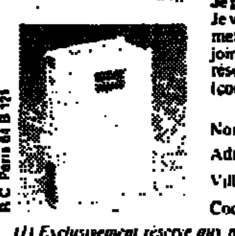
Louis Hastings avait choisi la solitude glacée de l'Alaska. Quadragénaire chauve et barbu, déçu par son mariage et son travail, il avait quitté la Californie pour habiter une cabane délabrée près des mines de cuivre désaffectées de Kennecot, en bordure de la bourgade de McCarthy. Après la fermeture des mines en 1938, cette petite agglomération qui compta, un moment, près de mille habitants, devint une ville fantôme. Plus d'électricité, plus de téléphone pour ses trois douzaines d'habitants. Pas de police à 150 kilomètres à la ronde. Le seul lien de McCarthy avec le siècle était le petit avion postal hebdomadaire atterrissant sur la piste en terre battue. Et aussi une benne en bois circulant sur un câble d'acier au-dessus de la rivière du Kennecot.

Solitaire, Hastings semblait se plaire dans ce coin désolé. Seul le bruit du battement des ailes des corbeaux lui arrivait dans sa retraite. *« Un homme paisible et réservé »*, disaient de lui les autres rares pionniers. Un mardi, jour de l'avion postal, Hastings sortit de chez lui armé d'un fusil et d'un revolver. Méthodiquement, il abattit six voisins rassemblés près de la piste. Son avocat le présente comme un écologiste farouche perturbé par la construction du pipe-line de l'Alaska et par d'autres projets.

M. Chris Richards, son plus proche voisin, échappa de justesse au massacre. La joue fracassée par une balle, il se jeta contre son agresseur, le blessant d'un coup de couteau de cuisine, pendant que Hastings le persuadait : *« Allez, vous êtes déjà mort... cessez de vous battre... j'arrangerai les choses... »* M. Richards réussit à s'échapper dans la neige. Il ne comprend toujours pas pourquoi le pionnier avait installé un silencieux sur son arme pour le tuer dans un endroit désert.

Hastings, muré dans son silence, risque trois cent soixante-quatre ans de prison. Mais la vie continue à McCarthy. Sa population, réduite environ de moitié, travaille à la modernisation de la benne de transport. Essentiellement pour éviter la construction d'un pont routier. *« Si les touristes venaient ici, alors ce serait la fin de McCarthy »*, a dit l'un des survivants.

HENRI PIERRE.







MÉDECINE

LA VISITE DE M. BÉRÉGOVOY A SAINT-NAZAIRE

La collectivisation de la médecine n'entre pas dans les projets du gouvernement

De notre envoyée spéciale

Saint-Nazaire. — M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a rendu, le 15 décembre, une visite remarquée au très controversé « centre de soins intégrés » de Saint-Nazaire. Un millier de manifestants étaient venus, à l'appel de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), manifester leur hostilité à cette création et témoigner des inquiétudes qu'ils ressentent pour l'avenir de la médecine libérale.

« Médecine gratuite, mensonge coûteux », « médecine étatisée, danger pour la santé », proclamaient bruyamment les manifestants devant l'hôtel de ville de Saint-Nazaire, où M. Bérégovoy recevait les protagonistes du conflit. Car le conflit est ouvert et déborde largement les frontières de la ville où s'est installée cette expérience pilote. Pour bien des médecins libéraux, en effet, le centre de Saint-Nazaire et l'appui que lui apporte le gouvernement prennent valeur de symbole national.

D'un côté, un groupe de médecins, infirmières, professionnels de la santé, sympathisants actifs de la gauche, ont voulu, dès mai 1981, mettre sur pied une expérience de santé communautaire, conformément aux engagements préélectoraux du parti socialiste. Il s'agit, estimait-on dans ce groupe, de créer une structure de soins d'où disparaisse la relation d'argent, où les professionnels de la santé seraient salariés, où la médecine ne serait plus pratiquée à l'acte et d'où puisse partir une action de prévention, d'évaluation épidémiologique, qu'ignorent trop souvent les structures classiques. La réalisation de ce programme devint possible lorsque fut promulgée la loi du 19 janvier 1983, dont l'article 17 rendait licites des *« actions expérimentales de caractère médical et social »* qui n'incluraient plus nécessairement le paiement à l'acte.

A la suite d'une convention passée avec les collectivités locales, la Sécurité sociale, les groupements mutualistes, et grâce au soutien actif de M. Claud Evin, député (P.S.) de la Loire-Atlantique, le centre vit le jour l'été dernier (*le Monde* du 12 août). Aujourd'hui, il emploie une active équipe de professionnels de la santé, tous salariés ; les malades, s'ils sont couverts par une mutuelle, n'ont rien à débourser.

Une mobilisation massive

Depuis plusieurs mois, la fièvre n'a cessé de monter chez les médecins et professionnels de santé libéraux, et ce bien au-delà de la Loire-Atlantique. Ceux-ci redoutent, en effet, que le fonctionnement du centre ne présente une grave menace contre leur type d'exercice ; ils s'inquiètent de voir l'hôpital de Saint-Nazaire — où M. Bérégovoy a inauguré un nouveau plateau technique — *« étendre ses tentacules »* en ville, notamment par le biais d'un service d'hospitalisation à domicile qui se développe. Ils s'alarment, enfin, des intentions de la Mutualité d'ouvrir un cabinet dentaire mutualiste, qui risquerait de porter ombrage au travail des dentistes libéraux.

D'où la mobilisation massive provoquée par la venue de M. Bérégovoy. *Le docteur Jacques Beaupère,* président de la C.S.M.F., était venu, en personne, soutenir ses mandants. Ceux-ci ne dissimulaient pas que « le paysage social » de Saint-Nazaire représente, pour eux, une préfiguration de ce que pourrait être une médecine collectivisée, un système calqué sur celui de la Grande-Bretagne.

A ces craintes, M. Bérégovoy a opposé, tout au long de la journée du 15 décembre, un discours apaisant. *Le gouvernement,* a dit le ministre des affaires sociales, n'a nullement l'intention de *« rationner la santé »,* ni d'instaurer *« je ne sais quel système à l'anglaise ».* Il estime que *« la médecine de ville, qu'elle soit libérale ou salariée, repose sur le paiement à l'acte »,* un système *« aujourd'hui dominant et destiné à le rester pour un certain temps encore ».* Le système français repose aussi sur le libre choix du praticien par le malade, a ajouté M. Bérégovoy, avant de prendre la défense de l'expérience de Saint-Nazaire, une expérience dont il faut souligner *« la générosité »* ainsi que *« l'initiative, l'imagination et le travail de tous ses promoteurs ».*

Réfutant l'argument selon lequel ce type de médecine serait plus onéreux pour la collectivité que le système libéral, M. Bérégovoy a conclu : *« Rien ne permet aujourd'hui de penser que ces expériences seront coûteuses et déficitaires (...). L'exigence d'équilibre des comptes sociaux qui est la mienne, n'est compatible ni avec un financement à « guichets ouverts » ni avec l'acceptation de structures déficitaires. »*

Un autre centre de santé devrait ouvrir prochainement à L'Isle-d'Abeau, près de Grenoble, plus important par ses dimensions que celui de Saint-Nazaire. Plusieurs dizaines de projets sont envisagés. Mais moins de dix dossiers, à l'heure actuelle, sont suffisamment étoffés pour pouvoir recevoir l'agrément du ministère. Une chose est sûre : dans cette affaire, personne n'a désarmé.

CLAIRE BRISSET.

Lenteurs

Si depuis 1981 le gouvernement a multiplié les réformes dans le monde de la santé, il ne s'est guère penché, pour l'heure, que sur la médecine hospitalière. Autant pour des raisons financières que politiques. La suppression, promise par M. Mitterrand, du conseil de l'ordre des médecins étant moins que jamais d'actualité (M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, vient de le rappeler en réponse à une question écrite d'un député), le seul champ de réformes de taille restant concerne la médecine libérale.

Sur ce terrain, la composante gouvernementale socialiste était pressée d'agir, par sa base. En particulier par le Syndicat de la médecine générale (S.M.G.), principal membre — avec son millier d'adhérents — de l'Union syndicale de la médecine (U.S.M.), qui entend, aujourd'hui, jouer pleinement le rôle d'un syndicat de médecins de gauche, après avoir été un « laboratoire d'idées ». Un syndicat qui prône une médecine différente, débarrassée notamment du paiement à l'acte.

D'où la proposition, jadis, de création de centres de santé intégrés et, aujourd'hui, de réseaux sanitaires de base dont Saint-Nazaire reste, deux ans et demi après l'arrivée de la gauche au pouvoir, l'unique exemple. *« Soixante dossiers ont été déposés au ministère,* souligne le docteur Philippe Sopena, président de l'U.S.M. *Il s'agit malheureusement,* dit-il, *d'un système « à fusibles ». Qu'une instance locale — municipalité, conseil général ou autre — s'oppose, et rien ne peut être créé. Dans le dix-huitième arrondissement de Paris, où j'exerce, nous étions prêts, mais avec l'élection d'Alain Juppé, nous n'avons même pas déposé notre dossier ! »*

Comment, dit-on à l'U.S.M., raisonnablement juger de la valeur de ce système sur un seul cas ? Pour que les réseaux sanitaires de base puissent faire leurs preuves, *il en faut dix, vingt !* On n'entend pourtant pas cultiver la déception. *« Nous prenons acte,* dit le docteur Sopena, *que le gouvernement veut maintenir le paiement à l'acte. En revanche, nous formulons une autre proposition : la pénalisation financière des médecins qui réalisent un nombre d'actes excessif. Il faut, face à une démographie médicale explosive, partager entre nous le travail et les revenus. »* A l'heure des « coups de force tarifaires » des syndicats traditionnels, l'U.S.M. a-t-elle une chance d'être entendue ?

L'espoir, pour ceux qui critiquent avec force les atermoiements du gouvernement en matière de politique de santé, réside aujourd'hui dans une enquête de représentativité qui, selon toute vraisemblance, les amènera, dès 1984, à siéger aux mêmes tables que leurs confrères de la Confédération des syndicats médicaux français et de la Fédération des médecins de France.

J.-Y. N.

Thomson s'associe à une société américaine pour s'affirmer sur le marché du biomédical

M. Alain Gomez, président de Thomson, a annoncé le 15 décembre, en présence de M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, la décision du groupe français d'intensifier son effort dans le domaine de l'imagerie biomédicale représentée dans le groupe par la Compagnie générale de radiologie (C.G.R.). Cette décision s'accompagne de la création d'une nouvelle raison sociale (Thomson-C.G.R.) et — surtout — d'un contrat de coopération avec la société américaine Diasonics. Ces informations ont été données à l'occasion de l'inauguration de la première usine française d'appareils à résonance magnétique nucléaire située à Buc (Yvelines).

Créée en 1978, Diasonics est, outre Atlantique, l'une des « stars » de l'imagerie biomédicale et le leader mondial en matière d'échographie. En 1982, cette société s'est diversifiée dans les systèmes d'informatisation, de radiologie et en résonance magnétique nucléaire (1). Pour 1983, son chiffre d'affaires avoisine *200 millions de dollars pour* un effectif de mille huit cents personnes.

Le contrat entre les deux sociétés porte sur la recherche et le développement de nouveaux matériels d'imagerie médicale. Actuellement, les investissements réalisés par ces deux sociétés dans ce domaine s'élèvent à 400 millions de francs par an (250 pour Thomson-C.G.R., 150 pour Diasonics). Dès le début de l'an prochain, des échanges de produits complétant les gammes respectives en radiologie et en ultrasons seront réalisés. Des projets de développement conjoints ou répartis portant sur la réalisation de nouveaux composants ou systèmes seront développés. *« Cet accord,* a souligné M. Gomez, *ne prévoit aucune participation de capital et ne s'est accompagné d'aucun échange financier. »*

Pour M. Gomez, l'effort consenti par le groupe Thomson (le budget recherche et développement du biomédical a été multiplié par trois en trois ans en dépit d'un bilan gravement déficitaire pour la C.G.R.) ne suffira pas, pas plus que le soutien de la communauté médicale française et les décisions — à venir — des pouvoirs publics, pour sortir la France du sous-équipement notoire dans lequel elle se trouve. L'importance des investissements à faire en matière de recherche, la dureté de la concurrence internationale, sont telles qu'il n'y avait, selon lui, aucune autre solution que celle d'un accord avec un concurrent. Diasonics a été retenu exclusivement, a-t-il dit, *« pour des raisons de complémentarité technique ».*

Par ailleurs, le centre de Buc a été autorisé par le secrétariat d'Etat à la santé à servir de centre d'essai clinique pour les examens R.M.N. en liaison avec le centre hospitalier des Quinze-Vingts (Paris). D'autre part, M. Edmond Hervé, qui a confirmé le programme initial de quatre appareils R.M.N. dont trois seront fabriqués par la C.G.R., a annoncé que quarante autorisations nouvelles de scanographes seront accordées en 1984.

J.-Y. N.

(1) Voir « le Monde de la médecine » du 16 novembre.

La fin d'un psychodrame

L'annonce faite par M. Gomez de l'ancrage de la C.G.R. au groupe Thomson met fin à un psychodrame industriel médical et politique qui durait depuis plus d'un an. Après la nationalisation du groupe et les changements intervenus à la tête de la filiale médicale, *on commença à parler,* début 1983, d'accords industriels et commerciaux avec des partenaires étrangers. Diverses solutions furent alors très sérieusement envisagées, notamment avec la société Technicare (groupe Johnson and Johnson) et avec la société israélienne Elscint, sans jamais obtenir l'aval des pouvoirs publics. Elscint, pour sa part, concluait ensuite un accord avec la société française *National Equipement. La direction* de Thomson laissait aussi entendre que le secteur médical ne l'intéressait guère. D'autant que la situation financière de la C.G.R. allait en s'aggravant (entre 500 et 600 millions de francs de déficit en 1982 pour un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de francs).

Aujourd'hui, tout semble réglé. Si la C.G.R. est encore gravement déficitaire (elle le sera aussi en 1984), l'accord avec Diasonics a obtenu l'approbation des pouvoirs publics, notamment parce qu'il ne comporte aucune cession des réseaux commerciaux internationaux de la société française.

Selon M. Jean Segui, P.-D. G. de la C.G.R., informée, la C.G.T. *n'a manifesté qu' « une unanimité dans la satisfaction ».* Reste à savoir si la complémentarité des deux sociétés, principal argument avancé par M. Gomez, sera viable à terme. Reste surtout à savoir si les pouvoirs publics français pourront, à l'heure de *« l'impérieuse nécessité de maîtriser la croissance des dépenses »,* soutenir suffisamment l'industrie biomédicale nationale.

JEAN-YVES NAU.

ÉCHECS

Le tournoi des prétendants

SMYSLOV ANNULE TRANQUILLEMENT

C'est avec aisance que Vassili Smyslov a obtenu la nullité dans la dixième partie de sa demi-finale du tournoi des prétendants, jouée à Londres le jeudi 15 décembre. Le grand maître soviétique n'a pas été *surpris* par le début Réti qu'employa, pour la première fois dans ce match, son adversaire le Hongrois Zoltan Ribli. Smyslov, menant 6 à 4, n'a plus qu'à annuler, avec les blancs, la onzième partie, qui se joue samedi, pour se retrouver en finale.

Le vendredi, Kortchnoi, avec les noirs, n'a plus... qu'à gagner pour arrêter la marche triomphale de Kasparov, qui lui aussi est à un demi-point de la victoire.

(Lire page 24 l'analyse de la septième partie, Smyslov-Ribli.)

Blancs : RIBLI
Noirs : SMYSLOV
(10e partie)
Début Réti-Gruenfeld

1. Cf3	Cf6		16. Db4	Dd6
2. g3	d5		17. Da4	Tfç8
3. Fg2	g6		18. Taçl	Db6
4. ç4	ç6		19. é3	a6
5. b3	Fg7		20. Tfé1	Db5
6. Fb2	0–0		21. Dxb5	axb5
7. 0-0	Fg4		22. Txç8+	Txç8
8. d4	Cé4		23. Tçl	Txçl+
9. Cé5	Fé6		24. Fxçl	Ff5
10. f3	Cd6		25. Fa3	f6
11. Çxd5	Çxd5		26. Cd3	é6
12. Cç3	Cd7		27. Ff1	Cç3
13. f4	Cf6		28. Cçl	Fb1
14. Dd2	Cdé4		29. Rf2	Cxa2
15. Cxé4	Cxé4		30. Fxb5	Cxçl
				Nulle.

EN BREF

La commission « informatique et liberté » a sept nouveaux membres

La composition de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (C.N.I.L.) vient d'être profondément renouvelée. Onze des dix-sept sièges étaient à pourvoir. Ont été reconduits dans leurs fonctions : Roland Cadet et Mme Louise Cadoux, conseillers d'Etat, ainsi que MM. Alain Simon et Michel Monegier du Sorbier, conseillers à la Cour de cassation. *Deviennent membres* de la C.N.I.L. au titre de la Cour des comptes : M. Jean-Emile Vié, ancien préfet de région, un proche de M. Michel Debré, et M. Michel Duval, ancien député républicain indépendant, qui fut aussi chef de cabinet de M. Valéry Giscard d'Estaing au ministère des finances.

Le président de l'Assemblée nationale a nommé pour sa part M. Gérard Jaquet, vice-président (P.S.) de l'Assemblée parlementaire européenne. Le président du Sénat a désigné M. Michel Elbel, conseiller (U.D.F.-C.D.S.) du seizième arrondissement de Paris. Les trois autres nouveaux membres de la C.N.I.L., nommés mercredi 14 décembre par le conseil des ministres sont : M. Jean Rosenwald, premier président honoraire de la Cour des comptes, Mme Yvette Chassagne, président du conseil d'administration de l'Union des assurances de Paris, et M. Guy Georges, ancien secrétaire général du Syndicat national des instituteurs.

Le renouvellement de la plupart des membres de la C.N.I.L. doit donner lieu, dans les jours qui viennent, à un nouveau scrutin pour la présidence, à laquelle le président actuel, M. Jacques Thyraud, sénateur (R.I.) de Loir-et-Cher, est candidat.

Plus de 39 000 détenus dans les prisons

La barre des 39 000 détenus vient d'être franchie. Ils étaient 39 340 dans les prisons françaises, le 1er décembre, contre 35 631 à la même date l'année dernière, soit une augmentation de *10,40 %.* La progression par rapport au mois de novembre est de 1,13 %.

A ce rythme, le nombre des détenus pourrait atteindre 40 000 à la fin de l'année. Il y a 30 000 places environ dans les prisons françaises. Le 1er décembre, le nombre de prévenus, c'est-à-dire de personnes en attente d'être jugées, était de 20 493, soit une proportion de 52,09 %.

John Eldon-Smith a été exécuté

Un condamné à mort, John Eldon-Smith, cinquante-trois ans, a été exécuté sur la chaise électrique, le 15 décembre, à la prison de Jackson, en Georgie (Etats-Unis). Le bureau des grâces de l'Etat et la Cour suprême avaient refusé, au début de la semaine, de prendre une décision de clémence en sa faveur. John Eldon-Smith, qui a tué l'ancien mari de sa femme pour toucher une assurance-vie, est le cinquième homme exécuté légalement aux Etats-Unis en 1983 et le second en vingt-quatre heures (*le Monde* du 16 décembre).

[L'exécution de John Eldon-Smith est la première en Georgie depuis 1964 et la onzième aux Etats-Unis depuis 1977. L'Union des droits civiques américains et les associations qui luttent contre la peine de mort craignent qu'elle n'ouvre la voie à beaucoup d'autres, puisque la seule Georgie compte actuellement près de quatre-vingt-dix condamnés à mort. Le nombre de ces condamnés est de mille cent soixante au total aux Etats-Unis, dont les voies de recours arrivent progressivement à épuisement. La situation particulière de la Georgie a incité des groupes français d'Amnesty International à « adopter » cet Etat.]

● *Un ancien avocat incarcéré.* — M. Joseph Rennemann, a été écroué, jeudi 15 décembre, à la prison de Fleury-Mérogis à la demande de M. Daniel Tardif, juge d'instruction à Évry (Essonne). Radié récemment à vie du barreau de Strasbourg, M. Rennemann avait à plusieurs reprises fait passer sa secrétaire pour une avocate en lui fournissant de faux papiers. Placé sous contrôle judiciaire, il avait omis de subir un examen médical ordonné par la justice. Ancien candidat déclaré à l'élection présidentielle, il avait fait campagne en se présentant devant ses interlocuteurs dans le plus simple appareil à plusieurs occasions.

● *Mort d'un Bulgare à Malakoff.* — Un homme âgé de vingt-sept ans, Krasimir Peev, a été retrouvé pendu le 13 décembre à la chasse d'eau de son domicile à Malakoff (Hauts-de-Seine). Il était nu, attaché par des menottes et portait un slip sur le visage. La police avait déjà plusieurs fois porté secours à Krasimir Peev qui, sadomasochiste, ne parvenait pas toujours à se défaire seul de ses liens. M. Peev, éditeur à ses heures, était originaire de Bulgarie. Réfugié politique, il était arrivé en France en 1976.

UN « CANDIDE » DANS LA NAVETTE

Un homme de lettres, un artiste ou un journaliste pourra participer à une prochaine mission de la navette spatiale américaine, *a déclaré, le 15 décembre,* M. James Beggs, le directeur de la NASA. Pour la première fois donc, un « non-astronaute » et un « non-scientifique », sélectionné d'ici au printemps prochain, pourra voler à bord du cargo de l'espace en tant qu'« observateur-témoin » et sera en mesure de relater son expérience au grand public. L'heureux élu ne jouera aucun rôle actif dans la navette — il lui sera demandé simplement d'effectuer de menus travaux d'entretien, afin d'aider l'équipage — et pourra de ce fait suivre un entraînement de courte durée.

La navette spatiale peut, dans *sa configuration actuelle,* emmener six personnes. A ce jour, le corps des astronautes américains compte soixante-seize personnes dont huit femmes. Vingt-huit d'entre eux ont déjà volé.

Journalistes battus

Un chasseur à courre, mécontent d'être photographié, avait, d'un coup de cravache, balafré la joue de M. Jean-Marc Rocca-Serra, trente *et un ans, journaliste au Courrier de l'Oise.* Cela se passait l'hiver dernier dans la forêt de Compiègne. L'auteur du coup a été condamné à verser 2 000 francs de dommages-intérêts au journaliste, 1 500 francs afin de rembourser des frais de la caisse d'assurance-maladie et une amende de 3 000 francs.

Un autre particulier, M. Paul Belmondo, pilote de course et fils de Jean-Paul Belmondo, a été condamné par le tribunal de Nanterre *à un mois de prison avec sursis* et 5 000 francs d'amende pour *« coups et blessures volontaires et destruction de biens d'autrui ».* Le 8 mars 1982, Paul Belmondo et trois de ses amis avaient rossé un photographe professionnel, M. Christian Martinez, qui tentait de photographier le jeune homme en compagnie de la princesse Stéphanie de Monaco.

Cinq C.R.S. inculpés après la mort d'un Egyptien

Cinq C.R.S. ont été inculpés, jeudi 15 décembre, à Marseille. Quatre d'entre eux pour coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner et le cinquième pour non-assistance à personne en danger.

Dans la soirée du 14 juillet 1982, près du Vieux Port, ils avaient interpellé, dans une ambiance surchauffée, Mahmoud Sharouf, trente-deux ans, garçon de restaurant de nationalité égyptienne. Le jeune homme aurait été passé à tabac dans un fourgon de police, puis relâché brutalement sur le trottoir.

Des passants inquiets de son état avaient alors prévenu les pompiers, et Mahmoud Sharouf avait été hospitalisé. Il avait été opéré de la cloison nasale et avait succombé, quelques jours plus tard, lors d'une seconde intervention chirurgicale. La famille de Mahmoud Sharouf s'était alors portée partie civile.

Le tribunal de commerce de Bourges condamne Carrefour pour publicité comparative

Premier jugement dans la récente affaire de la publicité comparative. Le tribunal de commerce de Bourges a, jeudi 15 décembre, condamné l'hypermarché Carrefour à cesser toute publicité comparative à l'encontre des magasins Record, sous astreinte de 100 000 F pour infraction constatée.

La société Carrefour va faire appel, contestant la compétence du tribunal de commerce en la matière. Elle a fait paraître une publicité portant ces mots (sur fond de prix comparés illisibles) : *« Censure. Un de nos concurrents refuse la compétition. Dommage pour le consommateur. »*

Électricité impure

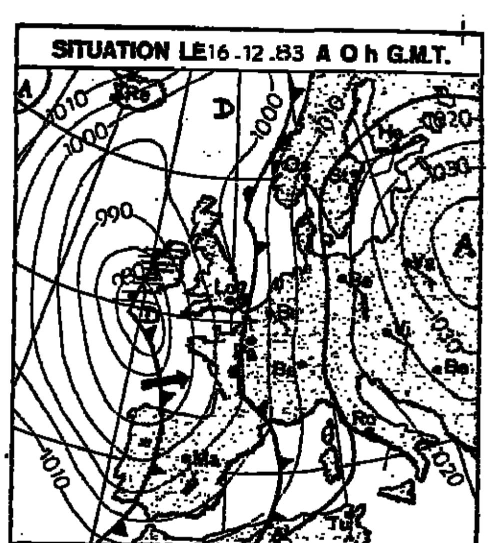
Reims. — Un militant antinucléaire *rémois a été condamné,* mardi 13 décembre, à un mois d'emprisonnement ferme pour vol d'électricité par le tribunal correctionnel de Reims. M. Christian Drouet, vingt-cinq ans, employé à la S.N.C.F., réduisait lui-même le montant de ses factures d'électricité. Il les rédigeait sur la base du kWh d'origine hydraulique en expliquant qu'il refusait de participer au financement du programme électronucléaire d'E.D.F. qui s'était constituée *partie civile. M. Drouet a fait* appel et a été laissé pour l'instant en liberté. — *(Corresp.)*.

EN BREF

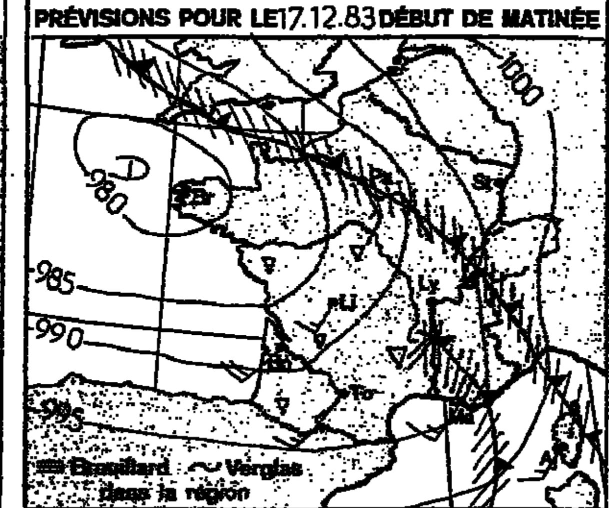
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16-12-83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 17.12.83 DÉBUT DE MATINÉE



Évolution probable du temps en France entre le vendredi 16 décembre à 0 heure et le samedi 17 décembre à minuit.

La dépression centrée sur le proche Atlantique au sud de l'Irlande débordera sur l'Europe occidentale et continuera à diriger à travers la France des perturbations actives.

Samedi matin, la plus grande partie de la France sera sous un ciel très nuageux ou couvert donnant des pluies. Ces pluies seront localement fortes sur le sud du Massif Central, le pourtour de la Méditerranée et le sud des Alpes. Il neigera en montagne au-dessus de 1 500 mètres.

Les régions proches des frontières du Nord-Est, des Ardennes aux Vosges, auront un ciel moins chargé mais il fera encore assez froid, – 3 à – 5 degrés et les quelques averses ponctuelles risquent de donner du verglas.

Sur les régions côtières de l'Atlantique, déjà quelques éclaircies dans la grisaille, il fera plus doux, 5 à 7 degrés.

Sur le reste du pays, au lever du jour, 6 à 8 degrés et même 10 degrés en bord de Méditerranée.

Au cours de la journée, les pluies se décaleront vers l'est, s'accrochant surtout autour des montagnes. Sur la moitié Ouest, de belles éclaircies se développeront. Les températures atteindront 8 à 10 degrés sur l'Ouest et 9 à 13 degrés des côtes de la Manche à la Méditerranée. Sur l'extrême Nord-Est, encore un peu de fraîcheur avec 4 à 6 degrés seulement.

Le vent soufflera encore fort, aussi bien sur les côtes que dans l'intérieur. D'abord de sud, il s'orientera progressivement au sud-ouest avec l'apparition des éclaircies.

Sens d'évolution pour dimanche : le régime océanique persistera sur notre pays en liaison avec une dépression centrée sur l'ouest de la Bretagne. Celle-ci fera circuler sur notre pays des masses d'air instables dans un flux de sud-ouest.

Prévisions pour dimanche : le temps couvert et pluvieux dès le matin sur les régions voisines des Pyrénées gagnera dans la journée les régions méditerranéennes, puis les Alpes et la Corse en soirée.

PRÉVISIONS POUR LE 17 DÉCEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Sur les autres régions, un temps instable, le plus souvent très nuageux prédominera toute la journée avec des averses assez nombreuses et un vent de sud-ouest modéré. Des éclaircies matinales sont cependant possibles sur les régions méditerranéennes et le Sud-Est en début de journée.

Les températures seront généralement douces et il n'y aura pas de gelées au lever du jour. Elles s'échelonneront l'après-midi entre 8 degrés dans le Nord et 14 degrés dans le Sud.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 16 décembre à 7 heures de 997,5 millibars, soit 748,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 décembre; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16 décembre) : Ajaccio, 15 et 7 degrés; Biarritz, 12 et 8; Bordeaux, 13 et 4; Bourges, 7 et 3; Brest, 10 et 7; Caen, 8 et 1; Cherbourg, 8 et 4; Clermont-Ferrand, 11 et 3; Dijon, 1 et – 1; Grenoble, 4 et 1; Lille, 5 et 1; Lyon, 9 et 3; Marseille-Marignane, 11 et 7; Nancy, 0 et – 5; Nantes, 11 et 5; Nice-Côte d'Azur, 9 et 7; Paris-Le Bourget, 9 et 2; Paris-Montsouris, 9 et 3; Pau, 14 et 0; Perpignan, 14 et 7; Rennes, 10 et 4; Strasbourg, – 3 et – 5; Tours, 9 et 1; Toulouse, 10 et 0; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 9; Amsterdam, 4 et 1; Athènes, 10 et 4; Berlin, – 2 et – 5; Bonn, 2 et – 4; Bruxelles, 6 et 4; Le Caire, 22 (maxi) ; îles Canaries, 22 et 16; Copenhague, 1 et -1; Dakar, 24 et 22; Djerba, 16 et 5; Genève, 1 et 0; Jérusalem, 15 et 5; Lisbonne, 15 et 8; Londres, 9 et 3; Luxembourg, 1 et – 4; Madrid, 9 et 5; Moscou, – 4 et – 10; Nairobi, 27 et 12; New-York, 13 et 8; Palma-de-Majorque, 16 et 9; Rome, 9 et 7; Stockholm, – 1 et -2; Tozeur, 14 et 3; Tunis, 17 et 6.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

LUNDI 19 DÉCEMBRE

« La cathédrale russe », 14 h 45, 12, rue Daru, Mme Hulot.

« Le cabinet des médailles », 14 h 45, 58, rue de Richelieu, Mme Saint-Girons.

« Hôtel de Cluny », 15 heures, 6, place Paul-Painlevé, Mme Duhesme.

« La place des Victoires », 15 heures, centre de la place, Mme Senant.

« L'Opéra », 13 h 15, hall d'honneur, Mme Allaz.

« La manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, M. Jacomet.

« L'UNESCO », 14 h 30, métro Cambronne, Mme Legrégeois.

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mme Bachelier (Caisse nationale des monuments historiques).

« Raphaël », 17 h 45, Grand Palais (M. Bouchard).

« Palais de justice », 14 h 30, métro Cité (M. Czarny).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, devant la poste (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le quartier de l'Horloge », 14 h 30, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

« La Sorbonne », 15 heures, place de la Sorbonne, devant l'église (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

LOTO

TIRAGE N° 50 DU 14 DÉCEMBRE 1983

10 – 23 – 26 – 34 – 43 – 48

NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE : 16

	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante pour 1 F
6 bons numéros	[illegible]	1 502 932,10 F
5 bons numéros + complémentaire	[illegible]	145 527,80 F
5 bons numéros	[illegible]	7 116,80 F
4 bons numéros	[illegible]	130,20 F
3 bons numéros	[illegible]	11,00 F

PROCHAIN TIRAGE LE 21 DÉCEMBRE 1983

VALIDATION JUSQU'AU 20 DÉCEMBRE 1983 APRÈS-MIDI

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 16 décembre :

DES DÉCRETS

- Conférant les rang et appellation de général de corps d'armée, portant nomination, affectation et admission à la retraite d'officiers généraux (active et réserve).
- Portant création d'un Conseil national de la cinématographie.

SPORTS

CRÉATION D'UN CLUB DES SUPPORTERS DU STADE FRANÇAIS 92. – L'équipe de football promotionnelle Stade français 92, de deuxième division, qui porte les couleurs des Hauts-de-Seine, a désormais un club des supporters à Levallois-Perret, 111, rue Jean-Jaurès. Tél. : 737-78-20. Adhésion : 150 F.

Les mots croisés se trouvent page 24.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— M. Jacques LE COSSEC et Mme, née Claudie Feuillard, partagent avec Lauriane la joie d'annoncer la naissance de

Agnès,

le 7 décembre 1983.

40, avenue Pasteur,
92400 Courbevoie.

Mariages

— Odile FREHRING
et Kurt FASSLER

sont heureux de faire part de leur mariage, qui est *célébré le 16 décembre* 1983.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Décès

— Nous apprenons la mort, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, de

Benjamin ARTHAUD,

fondateur des éditions du même nom.

[Né le 30 juin 1896 à Fontaine (Isère), Benjamin Arthaud a fait ses études au lycée de Grenoble, puis obtenu son diplôme de docteur en médecine à Paris. Dans les années 20, il succède à son beau-père à la tête d'une maison d'édition à Grenoble, avant de fonder la sienne, en 1930, dans la capitale. La maison Arthaud prit son essor en 1941 avec le succès de *Premier de cordée* de Frison-Roche, qui a atteint un million d'exemplaires. Benjamin Arthaud devait par la suite orienter sa maison vers la production de beaux livres dont elle s'est fait une spécialité. En 1977, Benjamin Arthaud a cédé sa maison au groupe Flammarion. Il a présidé le Syndicat national de l'édition et le Cercle de la librairie de 1963 à 1969.]

— Léon Brézin, son mari,
Edouard, Colette, Antoine et Sophie Brézin,
Monique, Jacques, Pierre et Flore Rossignol,
ses enfants et petits-enfants,
Simone et Jacques Cypel,
Paulette et Maurice Drumlewicz,
Esther et Jean Krivine,
ses sœurs et beaux-frères,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Mme Rachel BRÉZIN,
née Oksenhendler.

— Nous apprenons la mort du poète

Raymond DATHEIL

à l'âge de quatre-vingt-un ans. Il a été enterré à Saint-Etienne-la-Geneste (Corrèze), où il était né.

[Selon Robert Sabatier, dans son « Histoire de la poésie au XXe siècle », Raymond Datheil était « un poète de la tradition », dont les vers furent « une incessante célébration, lente, lourde et solide comme la terre, aérienne comme les arbres ». Raymond Datheil a notamment publié « Etapes » (1931), « les Signatures naturelles » (1933), « Fable de l'enfant » (1952), plus récemment « Poétique » (Nizet, 1970), « Signatures de l'espace » (Caractères, 1976) et enfin « Z Paint » (Nizet, 1980) (« le Monde » du 4 avril 1980).]

— Orléans.

Les obsèques religieuses de

M. René DHIVER,
avoué honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien maire d'Orléans,

décédé le 13 décembre 1983, dans sa quatre-vingt-sixième année,

auront lieu le samedi 17 décembre, à 9 h 30, en l'église Saint-Vincent d'Orléans où l'on se réunira.

De la part de
Mme René Dhiver,
son épouse,
Mme Henri Borel
et ses enfants,
Du docteur et Mme André Dhiver
et leurs enfants,
Du docteur François Dhiver,
ses enfants et petits-enfants,
Et de toute la famille.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

84, boulevard Alexandre-Martin,
45000 Orléans.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 15 décembre 1983, à l'âge de quatre-vingt-neuf, ans de

Mme veuve Léon ELMELIK,
née Germaine Favard,

munie des sacrements de l'Eglise.

De la part de
Docteur Edith Elmelik,
Docteur Jean-Claude Elmelik et Mme,
ses enfants,
Christophe, Pascale, Marie-Luce Elmelik,
ses petits-enfants,
Mlle Yvonne Favard,
sa sœur,
Mme veuve Gaston Illouz,
sa belle-sœur,
Mme Agnès Favard
et ses enfants,
Mme Marie-Claude Favard
et ses enfants,
M. Philippe Favard,
Docteur Ludwig Fineltain, Mme
et leur fils,
Me Jean-Claude Illouz, Mme
et leurs enfants,
Docteur Gérard Illouz,
ses neveux et nièces,
Des familles Bayon, Gardère.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Sainte-Colombe de Chevilly-Larue, le samedi 17 décembre 1983, à 10 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière communal de Chevilly-Larue, dans le caveau de famille.

On se réunira à l'église.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue Albert-Thuret,
94550 Chevilly-Larue.

— Mme Benoîte Gentile,
son épouse,
M. et Mme Roger Coutin,
Nathalie et Anne,
M. et Mme Francis Dominici
et Marie-Hélène,
M. et Mme Albert Lefebvre,
M. et Mme Dominique Gentile,
Jean-Paul, Lætitia et Jean-Noël,
M. et Mme Paul Julien,
Laurent et Corinne,
ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Baptiste GENTILE,

survenu le 28 novembre 1983, à Marseille. Les obsèques ont eu lieu à Farinole (Corse).

— Michel Jacoub, son époux,
Marion, sa fille,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Ina, Dorothée JACOUB,
née Papat,
diplômée de l'Ecole du Louvre,

le 8 décembre 1983, dans sa soixante-deuxième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, à Albas (Lot).

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue Pérignon,
75015 Paris.

— Mme Jean-Claude Mellanger,
Hugues, Mariane et Sylvain,
M. et Mme Edmond Mellanger,
M. et Mme Christian Jeanmaire
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Mellanger
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Mellanger
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Mellanger
et leurs enfants,
Les familles Mellanger, Bouley, Berthet, Tostivint,
et tous leurs parents et alliés,

font part du décès accidentel survenu à Dakar, samedi 10 décembre 1983, de

M. Jean-Claude MELLANGER,

dans sa quarante-quatrième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le 16 décembre 1983, en l'église des Essarts.

23, rue du Gouvernement,
Saint-Hubert-en-Yvelines,
78690 Les Essarts-le-Roi.

18, boulevard du Maréchal-Foch,
92500 Rueil-Malmaison.

— Mme veuve Abdelkrim Lahrech
et ses enfants,
M. Kamel Lahrech
et ses enfants,
M. et Mme Fayçal Lahrech
et leurs enfants,
M. et Mme Djamel Angles
et leurs enfants,
La famille Lahrech,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Amar LAHRECH
BEN SI MOHAMED,

leur père et grand-père,
survenu le 14 décembre 1983 à Djelfa (Algérie).

« Que Dieu tout puissant ait son âme. »

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Mme Isucher Ber Frydman,
M. et Mme Serge Klugman,
tiennent à adresser leurs plus profonds remerciements pour les marques de sympathie dont ils ont été entourés lors de l'annonce de la disparition de

M. Isucher Ber FRYDMAN,

leur époux, père, beau-père.

La direction et le personnel des établissements Fryd tiennent à exprimer leurs remerciements pour les marques de sympathie qui leur ont été adressées lors de l'annonce du décès de leur président-directeur général.

Messes anniversaires

— Le 17 décembre, date de sa naissance, est célébrée une messe du souvenir pour

Jacques LASSAIGNE.

Que ceux qui l'ont connu aient une prière ou une pensée à son intention.

Anniversaires

— L'anniversaire des six mois de décès de

M. Goran SEVANOT

aura lieu le samedi 17 décembre 1983, à 12 heures, au cimetière du Père-Lachaise, 95e division, Paris-20e, en présence de ses parents.

Communications diverses

— Deux journées « porte ouverte » sur la bibliothèque MEDEM (52, rue René-Boulanger, 75010 Paris. Tél. : 205-60-82) auront lieu les 17 et 18 décembre. Fondée à Paris en 1929 par le BUND (Union des socialistes juifs), la bibliothèque MEDEM est, avec ses vingt mille volumes en yiddish, la plus importante d'Europe. Des livres, des revues, des journaux, des manuscrits, etc., seront exposés ainsi qu'une abondante documentation situant la place éminente de l'écrit yiddish dans l'ensemble de la culture juive.

Une série de conférences-débats sur les thèmes de la création, de l'édition et de la traduction animeront ces journées.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université Paris-I, samedi 17 décembre, à 14 heures, amphithéâtre Turgot, M. Jean-Pierre Mousson-Lestang : « Le parti social-démocrate et la politique étrangère de la Suède de 1914 à 1918 ».

— Université Paris-I, samedi 17 décembre, à 14 heures, salle Liard, M. Jean-Pierre Daviet : « La compagnie de Saint-Gobain de *1830 à 1939* ».

LA SEMAINE DE LA BONTÉ

Reconnue d'utilité publique

CAS N° 7

Ce jeune couple de marchands ambulants sur les marchés vient d'avoir un enfant mongolien qui a besoin de soins intensifs. Parce qu'ils sont au début de leur activité, les différentes caisses leur réclament près de 4 000 F de cotisations. Faute de mise à jour, les soins nécessaires au bébé ne pourront être pris en charge. N'ayant pu exercer normalement leur commerce du fait de cette naissance et de ses suites, ils ne peuvent s'acquitter de cette dette en totalité. Il faudrait pour que l'enfant n'en souffre pas au moins

3 000 F.

★ Prière d'adresser les dons à la Semaine de la bonté, 175, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. C.C.P. Paris 4-52 X ou chèques bancaires

Aucune quête n'est faite à domicile

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

culture

THÉATRE

« MAHAGONNY » aux Bouffes du Nord

Grand peur et misère de 1984

Recherchés par la police, poursuivis par des bandes rivales, Leocadia Begbick, devenue veuve, et ses acolytes échouent dans le désert... Début d'un fait divers, d'un western, d'une série noire. Début d'une fable sarcastique de Brecht et Kurt Weill, *Grandeur et décadence de la ville de Mahagonny* : dans le désert, la Begbick et ses acolytes construisent un Las Vegas triste comme le plaisir en toc qu'ils vendent dans leurs casinos-bordels où les filles sans destin débarrassent les trappeurs de leurs dollars inutilement gagnés pendant sept ans de vie d'enfer en Alaska.

Mahagonny, ville où tout est permis, rêve de luxe pour gogos, est un autre genre d'enfer : le vide réglé par ordinateur. De sa grandeur restent les murs blessés des Bouffes du Nord, où Hans Peter Cloos a installé les éléments de son cauchemar obsessionnel, directement inspiré d'Orwell. Le spectacle montre un 1984 déglingué où survivent des êtres brisés, coincés, cernés. Un radeau de la méduse sur un océan pétrifié.

A l'origine, Brecht et Kurt Weill ont écrit un opéra — monté par Georges Wilson en 1966 à Chaillot. Il existe plusieurs versions cabaret, qu'on appelle *Petit Mahagonny*. Hans Peter Cloos s'est servi de celle mise au point par Manfred Karge et Mathias Langhoff dans les années 60 à Berlin Est : des séquences brèves annoncées par des formules-proverbes, des enchaînements elliptiques, des répliques économes, beaucoup de « songs » — dont certains sont devenus des chansons fameuses, *Moon of Alabama, Bilbao, Comme on fait son lit on se couche,* et aussi, en intermède, *Sourabaya Johnny*...

Le meilleur de Kurt Weill

Les « songs » de *Mahagonny* sont parmi les plus forts, les plus rudement ironiques de Kurt Weill, ils sont donnés dans une adaptation, harmonieuse et tranchante, de Peter Ludwig. La musique est essentielle, elle ramasse toute la vie de ces êtres brisés, leur vigueur, leurs révoltes, la naïveté désabusée des rêves. Les acteurs chantent sur leur play-back. Ils parlent dans des micros-cravates et en même temps ils ont une présence charnelle aiguë, en particulier les femmes : Maïté Nahyr, fantastique Begbick, éclatante maquerelle, entre Régine et Shelley Winter. Caroline Chaniolleau — Jenny, — minette du samedi soir, riche de son éphémère jeunesse, de la sagesse venue des coups reçus depuis des générations. Kathleen Delzant — Bessie, — corps obéissant, violemment érotique par indifférence dans un strip-tease insolent et morbide. Katja Rupe, mutante cynique — mais c'est elle qui chante, bouleversante, son amour désespéré pour Sourabaya Johnny.

Les hommes sont traités dans la dérision : Theo Hakola, long rouquin filiforme. David Gabison, clown aux allures de gentleman décavé. Nini Crepon, grêle, souple, émouvant comme le Joël Grey de *Cabaret* (le trio des trappeurs), Jean-Pierre Laurent, la créature de Leocadia Begbick, brute monolithique au sourire sans joie.

C'est le monde de Hans Peter Cloos, effrayé, ricannant, mordant. Combatif. On pourrait le comparer à celui de *New York 1997*, le film de John Carpenter — mais sans héros positif, sans justicier solitaire. Hans Peter Cloos ne cherche pas le salut dans la fuite idéaliste. Il établit une complicité avec les personnages et s'en sert pour crier son angoisse. Il montre des gens à la recherche du vrai, perdus dans un labyrinthe de miroirs qui ne reflètent que des images fabriquées, trompeuses. Courses vaines, vies fauchées qui se cramponnent, qui se cassent, s'obstinent jusqu'au dernier souffle... Ce *Mahagonny* est comme l'expression théâtrale, l'expression froide de cette fureur qui a donné naissance au rock.

COLETTE GODARD.

★ Bouffes du Nord, 20 h 30, jusqu'au 31 décembre.

Les grands prix de la Ville de Paris

M. Jacques Chirac, maire de Paris, a proclamé, le 15 décembre à l'Hôtel de Ville, le palmarès des douze grands prix de la Ville de Paris.

ROMAN : ELIE WIESEL

Juif polonais déporté, professeur aux États-Unis, français et israélien d'adoption, Elie Wiesel écrit moins pour servir une vocation artistique que pour témoigner sur l'Holocauste, l'éclairer de sa foi ardente. Il vient d'obtenir le prix Goncourt pour son livre *le Cinquième Fils*, qui revient sur les crimes nazis, thème de ses principaux ouvrages.

PHOTOGRAPHIE : MAURICE TABARD

Portraitiste, Maurice Tabard a travaillé aux États-Unis. A Paris, il rencontre Alexey Brodovitch, futur directeur artistique de *Harper's Bazaar*, et se lance dans la mode et la publicité. Photographe de plateau pour Gaumont pendant la guerre, il repart pour les États-Unis en 1948, revient en France où il travaille pour les revues *Elle, Marie-Claire, Jazz-Magazine*.

LITTÉRATURE ENFANTINE : MADELEINE GILARD

Journaliste, traductrice, secrétaire littéraire dans une maison d'édition, Madeleine Gilard a écrit de nombreux romans et albums pour enfants et adolescents. publiés aux éditions La Farandole.

PRIX SOLA CABIATI : MARINA GREY

Née en Russie, Marina Grey est arrivée en France en 1926. En 1944, elle commence une carrière de journaliste à la Radiodiffusion française et, depuis 1967, se consacre à l'histoire et à la littérature. Son dernier livre s'attache à la Révolution française : *Hébert-le Père Duchesne, agent royaliste*.

HISTOIRE : JEAN-PIERRE BABELON

Spécialiste de l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme, Jean-Pierre Babelon a publié seul ou en collaboration, plusieurs ouvrages sur les demeures historiques de la capitale et une biographie de Henri IV, chez Fayard.

PRIX GÉRARD PHILIPE : MARTINE CHEVALLIER

Elle a fait ses classes au Conservatoire, est remarquée dans *l'Échange*, par Anne Delbée, au Théâtre de la Ville, tourne pour la télévision, joue *la Cerisaie* aux Bouffes du Nord pour Peter Brook. Elle est actuellement la fille de Pierre Dux dans *Les affaires sont les affaires*, au Rond-Point.

SABINE HAUDEPIN

Enfant de la balle, elle débute à cinq ans dans *Jules et Jim*, le film de Truffaut. Plus tard, elle joue *les Enfants gâtés* pour Caroline Huppert, *les Trois Sœurs* avec Marthe Keller, qu'elle retrouve ensuite dans *Emballage perdu* et dans *les Exilés*, au théâtre du Rond-Point, dans la petite salle.

SCULPTURE : JEAN TINGUELY

Déjà lauréat l'an dernier du Grand Prix national de sculpture, Jean Tinguely a été retenu par le jury du Grand Prix de Paris pour la fontaine Igor Stravinsky, réalisée en mars dernier sur l'esplanade, entre le Centre Georges-Pompidou et l'église Saint-Merri, en collaboration avec Niki de Saint-Phalle.

LITTÉRATURE DRAMATIQUE : LOUIS CALAFERTE

Né à Turin, Louis Calaferte, arrivé en France à l'âge de trois ans, s'est fait connaître en 1952 avec *le Requiem des innocents*. Après un silence de dix années, il n'a cessé de publier romans, poèmes et récits, ainsi qu'un nombre important de pièces de théâtre. Humour et dérision imprègnent son œuvre.

POÉSIE : JACQUES REDA

Jacques Reda a collaboré aux *Cahiers du Sud*, à la N.R.F., à *Jazz Magazine*. Il apparaît comme un nouveau paysan de Paris, nourrit ses textes des petits sujets offerts par le hasard (*Ruines de Paris, P.L.M. et autres textes*). Il obtient, en 1969, le prix Max Jacob et a publié une anthologie du jazz.

MUSIQUE : MAURICE OHANA

Né à Casablanca, Maurice Ohana, inspiré au départ par la tradition médiévale, le chant populaire andalou et les percussions africaines, se définit comme un héritier de Debussy et de Falla. Membre en 1947 du groupe Zodiaque qui entendait réagir contre le sérialisme, il a réalisé de nombreuses expériences sur le langage et la voix humaine, notamment dans ses œuvres de théâtre musical.

SCIENCES : M. CHARLES THIBAULT

Ancien président du Centre national de la recherche scientifique, M. Charles Thibault, longtemps chercheur à l'Institut national de la recherche agronomique, est connu pour ses travaux sur le problème de la fécondation de l'œuf, en particulier celui de la lapine. Pour l'ensemble de ses recherches, il reçut d'ailleurs en 1980 en Grande-Bretagne la Marshall Medal.

TECHNIQUE : M. HENRI VIDAL

Ingénieur de l'Ecole polytechnique et ingénieur des Ponts et Chaussées, M. Henri Vidal a commencé sa carrière dans les travaux publics et a poursuivi ses activités dans le domaine de l'architecture. On lui doit, outre la réalisation de nombreux espaces urbains, comme le jardin-parking suspendu du Paillon à Nice, la mise au point de la terre armée, matériau dont la cohésion et la solidité sont comparables à celles du béton armé.

CINÉMA

La victoire de Pialat

Rarement, ces dernières années, les jurés du prix Louis-Delluc (1) auront fait un choix aussi nécessaire. Par son sujet et son traitement (mais, chez Pialat, c'est inséparable, l'un se déduit de l'autre), *A nos amours*, est le film français le plus moderne de l'année, le plus exemplaire d'un cinéma d'auteur mis à mal par les contraintes de la distribution et l'indifférence du public.

Mais par-delà cette consécration d'une œuvre, Maurice Pialat remporte une autre victoire. Il a cinquante-huit ans. Depuis son premier long métrage, *l'Enfance nue* (1967, prix Jean-Vigo) et malgré le succès de son feuilleton de télévision *la Maison des bois* (1971), il n'a cessé de lutter, pour tenter de faire ce qui est, tout simplement, son métier. Projets refusés, financements impossibles — surtout après l'échec de *la Gueule ouverte* (1973) où il brisa le tabou attaché à la mort « en famille », — tournages hasardeux : il a été râleur, la bête noire des producteurs.

Inclassable, ni documentariste ni cinéaste sociologique, psychologique, réaliste, il a toujours dérangé, bousculé les règles et les mythes. Tous ceux qui l'ont, de tout temps, soutenu peuvent s'en honorer. On s'est pressé à la rétrospective de ses films au Festival d'automne. Les lauriers du Delluc réparent le passé et préparent l'avenir.

JACQUES SICLIER.

(1) Ce prix fut attribué pour la première fois aux *Bas-Fonds*, de Jean-Renoir (1936), film actuellement redistribué dans le programme France, années 30.

JAZZ

UN LIVRE DE LUCIEN MALSON

L'amoureux et le démon

Malson n'est pas le seul — il s'en faut — à avoir, depuis de nombreuses années, cherché à comprendre pourquoi le jazz est une musique si envoûtante. Mais peu de gens l'ont fait avec autant de constance, de curiosité et de combativité. Il a été de toutes les querelles, s'est jeté dans toutes les bagarres qui ont, depuis la dernière guerre, secoué le monde du jazz. Or si l'on excepte certains jugements portés dans le feu de la polémique, réactions qui s'expliquent bien si l'on se rappelle qu'il fut souvent, d'Hugues Panassié aux tenants marxistes de la prétendue « Nouvelle critique », en butte à des arguments beaucoup plus *ad hominem* qu' *ad rem*, il ne s'est pour ainsi dire jamais trompé.

Il est vrai qu'il a, si je puis dire, la chance de ne pas être musicien de jazz lui-même. C'est ce qui lui a permis de ne pas céder aux engouements des modes. Il est bon qu'il y ait eu des gens comme lui, comme Ténot ou comme Vian, pour « raison garder » en certaines circonstances. Pour ne prendre qu'un exemple, tout le monde exècre maintenant Stan Kenton. Mais ils furent assez seuls à l'exécrer dans les années 50, alors que beaucoup de jazzmen s'étaient laissé séduire par la sirène de la perfection technique de cet orchestre.

En relisant l'autre jour ses *Maîtres du jazz* (PUF, « Que sais-je ? », nº 548), je me suis aperçu — rappelé, devrais-je dire — qu'il n'avait que vingt-six ans lorsqu'il s'est élevé à une hauteur de vue telle que ce petit ouvrage reste, trente et un ans plus tard, un modèle de mise en perspective historique.

Il a depuis publié un certain nombre de livres qui retracent tous l'histoire du jazz sous des éclairages différents en intégrant des informations nouvelles. Cependant, j'espère ne pas donner l'impression de diminuer la valeur de ces livres, qui ont une audience internationale et ont été traduits en plusieurs langues, si je dis que le meilleur Malson se trouve dans les articles et études qu'il écrivit au cours des années pour les publications spécialisées (*Jazz Hot, Jazz Magazine* et, surtout les solides et documentés *Cahiers du jazz*, dont il fut le fondateur et le rédacteur en chef), mais aussi pour *les Temps modernes* et, bien sûr, *le Monde*.

Ces «papiers» sont souvent dictés par l'actualité, par les querelles de spécialistes et par la nécessité urgente de ne pas laisser aux «khons», comme disait son ami Boris Vian, l'impression qu'ils peuvent dire impunément n'importe quoi. Mais ils sont plus souvent encore nés du souci qu'a Malson de comprendre et d'expliciter telle ou telle facette de ce phénomène qu'on n'arrive pas à cerner globalement : le jazz.

C'est d'un choix fait parmi les meilleurs de ces articles et études que se compose le livre qui vient de paraître. Il ne faudrait pas pour autant voir dans ce livre un recueil de miscellanées. A travers la variété des sujets abordés et, surtout la différence des angles d'approche (philosophique, sociologique, biologique, esthétique, musicologique), une unité se dégage, obsédante, portée en filigrane par la question : «Qu'est-ce que le jazz? Comment se fait-il que je l'aime tant?» Imaginons un Sartre réellement et passionnément amoureux de Beauvoir, qui aurait noirci des pages et des pages pour répondre à cette question : «Mais qu'est-ce que j'ai à tant l'aimer?» Malson est cet amoureux passionné en proie au démon de la lucidité.

A une époque où l'on a tendance à fourrer un peu trop d'objets musicaux sous le terme de jazz, la lecture de ces pages documentées et vigilantes est on ne peut plus stimulante. Le jazz, nous rappelle Malson, est une maison riche et accueillante, mais n'y entre pas qui veut. Il faut montrer patte blanche... ou noire ?

JACQUES B. HESS,
chargé de cours d'histoire du jazz à Paris IV-Sorbonne.

★ Lucien Malson, *Des musiques de jazz*, éditions Parenthèses, 1983 (diff. PUF), 204 pages. Préface de Michel Philippot, 75 F.

DANSE

« Messe pour le temps futur » de Maurice Béjart

(Suite de la première page.)

Béjart à traduit en images le rêve, la souffrance, la générosité, l'amour enfin, tous sentiments que les êtres anesthésiés par l'ère des machines ne connaissaient plus. En un avenir où l'année-lumière aura ridiculisé la vitesse du son, la chaîne de commande cerveau-membres, si vibratile et ténue fût-elle, fonctionnera toujours.

Dans le *Sacre du printemps*, cuvée 1959, Maurice Béjart avait mis en scène les demi-bêtes du quaternaire livrées à des instincts sexuels assez semblables au rut des grands cervidés. Dans la *Messe pour le temps futur*, les mâles sont des jupitériens chargés d'énergie nucléaire, ayant rejeté leurs femelles dans l'ombre et n'ayant qu'entre eux des rapports implacables, à l'instar des astronautes satellisés de *2 010, l'odyssée de l'espace*.

L'académie masculine magnifiée

C'est dire que la chorégraphie, qui comprend deux parties et une dizaine de « tableaux », magnifie presque exclusivement les danseurs mâles, à l'inverse de la mystique du siècle dernier (et de la rigueur balanchinienne), qui n'honorait que les seules ballerines. L'académie masculine étant présentée plus librement ici que dans aucune troupe de revue nue, je promets des plaisirs vénusiens aux spectatrices, qui auront le privilège d'admirer la splendide esthétique corporelle des danseurs de Béjart, en février prochain au Palais des Congrès.

Mais, dès que le mouvement déplace les lignes, quel foisonnement d'idées pour faire bouger ces mollets, ces biceps, ces phalanges, ces plantes de pied ou ces talons, pour les lancer dans des gestes, des désarticulations, des écroulements, interrompus çà et là par les intermèdes les plus cocasses et inattendus (le duel guttural de samouraïs, la danse tintinabulante des pingouins, l'apparition suave des hôtesses de l'air !) Des scènes tragiques, la plus belle est réservée pour la fin : quatre robots descendus des cintres, survoltés par une émotivité fraternelle qui les dépasse, vont ranimer un jeune désespéré ; pas de bouche-à-bouche, autre miracle — mais c'est tout juste !

Peu de noms connus dans la compagnie, à part Jorge Donn, la belle Américaine Shonach Mirk et son beau partenaire noir, Ronald Perry. Le cadre : une planète qui a fait table rase de l'histoire avec un portique campé devant l'éternité comme le dernier vestige d'un Berlin foudroyé sur lequel jouent de savants éclairages. La musique : là, je cale. Le tam-tam africain, la flûte de Pan roumaine, le steel band baraïbe, la percussion balinaise ou la corne thibétaine, c'en est trop pour mes pauvres oreilles. Dans l'*Odyssée* spatiale précitée, Stanley Kubrick avait enregistré sur la bande son du Richard Strauss, du Ligeti et, revenant comme un leitmotiv anachronique, la valse tournante du *Beau Danube bleu*. Je préférais ça...

OLIVIER MERLIN.

PATRIMOINE

Relance de l'inventaire général

M. Jack Lang, ministre de la culture, a annoncé jeudi 15 décembre comment serait relancé l'Inventaire général des richesses artistiques de la France, en inaugurant à l'abbaye de l'Epau, près du Mans, une exposition sur La Ferté-Bernard (Sarthe), premier canton inventorié dans les pays de la Loire (1).

Cette exposition, où se manifeste un effort particulier de présentation par rapport aux prestations habituelles de l'Inventaire, et qui sera présentée notammem à Paris dans les mois qui viennent, vient appuyer la publication du quatorzième volume de cet organisme de recherche, de conservation et de connaissance du patrimoine français, encore mal connu et quelquefois mal accepté (2).

Créé il y a vingt ans par André Malraux, l'Inventaire des richesses artistiques de la France doit couvrir l'ensemble du territoire y compris les DOM-TOM. M. Lang a précisé que ce prpgramme n'était pas modifié, mais qu'il était nécessaire de fixer les priorités de recherches qui permettront d'approfondir ses objectifs scientifiques et de mieux faire connaître ses travaux.

Cette nouvelle étape sera marquée notamment par une plus large ouverture vers le patrimoine industriel et le patrimoine urbain. Une mission d'études du patrimoine industriel, dotée de 1 700 000 F, vient d'être mise en place au sein de l'Inventaire. Elle a retenu comme programme prioritaire de travail les établissements industriels hydrauliques et métallurgiques.

Un travail exemplaire d'inventaire sera mené à Montpellier sur le milieu bâti. Ce projet vise en priorité les professionnels de l'architecture, de l'urbanisme et du cadre de vie.

Seuls des moyens modernes, a déclaré le ministre de la culture, permettent aux élus d'accéder aux connaissances d'un inventaire. C'est pourquoi un centre national d'accueil de l'Inventaire sera créé en 1984 à l'hôtel de Vigny, en plein cœur du Marais à Paris. Ce centre de consultation automatisé utilisera les données accumulées depuis vingt ans par les chercheurs de l'Inventaire.

(1) Abbaye de l'Epau, route de Changé, commune d'Yvré-l'Evêque (Sarthe), jusqu'au 31 janvier 1934.

(2) La Ferté-Bernard, Inventaire topographique, 436 pages, 440 F. Edité et diffusé par l'Imprimerie nationale (S.E.V.P.O., 39, rue de la Convention 75732 Paris cédex 15).

NOTES

Galerie

Centenaire d'Henri Hayden

Henri Hayden aurait eu cent ans le 23 décembre et la galerie Suillerot, *sa* galerie, en a trente. Ce double anniversaire justifie la petite rétrospective organisée en ces lieux qui étaient familiers à l'artiste-mort en 1970. Une toile de 1908, riche de promesses, rappelle les débuts d'un Polonais arrivé à Paris l'année précédente ; une autre, déjà aboutie son passage dans le mouvement cubiste, avant que, le carcan une fois rejeté, son talent s'assouplisse. Et c'est un choix des meilleures huiles qu'on a la joie de retrouver ou de découvrir : paysages pacifiés aux vastes étendues, natures mortes prétextes à peinture pure.

Hayden rejette toute sentimentalité, s'efface constamment devant la vérité de l'objet. « *Œuvre impersonnelle, œuvre irréelle* », ainsi la définit son grand ami Samuel Beckett, qui écrivait encore, de ce prétendu réalisme : « *Tout est reconnaissable, mais à s'y méconnaître.* » Désormais, tout est à reconnaître.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Galerie Juillard, 8, rue d'Argenson. Jusqu'au 23 décembre.

Théâtre

La résistance des clowns

Sept clowns sous le chapiteau du grand foyer de Chaillot : hommes et femmes, jeunes, impatients, timides, farceurs. Ils sont tous étrangers et leurs accents vont avec leurs drôles d'habits et leur nez rouge.

Un monsieur Loyal en costume de businessman les a invités à un dîner où ils se comportent fort mal. Pour lui, les clowns sont de sales gosses à corriger, des malades à guérir : les déviants. Malgré ses ruses, les clowns résistent, et, quand ils abandonnent M. Loyal à sa grise raison au milieu d'un flot de ballons de baudruche, M. Loyal se sent devenir clown.

Rien de plus drôle que cette déclownisation manquée de Pierre Byland et Cytbor Turba, rien de plus tonique. Les comédiens jouent à la perfection les marionnettes se jouant du manipulateur. Le rire ne naît pas ici de cette « mécanique plaquée sur le vivant » dont parlait M. Bergson. Comme l'enfant, le clown ne fait pas ce qu'on lui demande mais surprend par une efficacité là où ne l'attendait pas. Le rire de *la Traversée du dessert* » salue à travers cette imprévisibilité la rare vertu de l'insolence.

BERNARD RAFFALLI.

★ Théâtre national de Chaillot, grand foyer, 14 h 30.

Une boîte à secret

La légende de Médée, princesse barbare, sorcière, amante possessive, infanticide par vengeance, fascine. Au cinéma, Pasolini lui a donné la passion et le visage hiératique de Maria Callas. Au théâtre, les versions sont multiples. On se souvient du rituel flamboyant inventé par Andrei Serban, pendant les années 70, dans un spectacle joué en grec ancien : l'étrangeté du langage pour traduire la cruauté extrême du mythe.

Un Japonais, Junji Fusaya, renouvelle l'expérience d'une autre manière. Sur un texte français de Philippe Franchini, il compose une interprétation hybride qui mêle deux formes épiques, celle adaptée de sa culture et un théâtre rhétorique exacerbé, qui pourrait représenter la tragédie grecque, si les acteurs français ne poussaient le pathos jusqu'à la caricature.

Mais Junji Fusaya interprète Medée : silhouette asexuée aux contours grêles, dont le visage apparaît translucide, dont les gestes économes, infiniment gracieux, évoquent les poupées Bunraku. On voudrait le voir seul dans ce nouveau petit théâtre, le Théâtre du Temps, une chambre plutôt, petite et de proportions parfaites comme Junji Fusaya lui-même, une boîte à secret, avec un plancher courbe de bois clair en guise de scène. Au mur du fond, des portes, des fenêtres se ferment, s'ouvrent sur le mystère de la légende, sa face cachée, et permettent des éclairages très beaux de Stéphane Cami.

C. G.

★ *Médée*. – Théâtre du Temps, 9, rue du Morvan, 75011 Paris, 21 heures.

■ «SANS SOLEIL» PRIMÉ. – Le film de Chris Marker, *Sans soleil* (*le Monde* du 5 mars), a reçu le prix du meilleur film de l'année décernée par le London Film Festival, ainsi que celui du vingt-quatrième Festival des peuples de Florence, ex æquo avec *First Contact*, de Bob Connelly.









SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

PASSAGE PEREC — Beaubourg (277-12-33), 20 h 30.
TOAD OF TOAD HALL (en anglais) — Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30.
RUE NOIRE — Epée de Bois (808-39-74), 20 h 30.
LA BOUTIQUE — Théâtre Noir (346-91-93), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

SALLE FAVART (296-06-11). Danse : Ballets contemporains, 19 h 30 : Inlets II ; Black and blue ; France/Dance.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre, 18 h 30 : Par les villages ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : la Dévotion à la croix.
PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 18 h 30 : la Prise de l'école.
TEP (797-96-06), Théâtre : 20 h 30 : la Mort de Danton.
BEAUBOURG (277-12-33) Concerts/Animations : 20 h 30 : Stockhausen présente Stockhausen ; Cinéma-vidéo : Nouveaux films Bpi, 16 h : House : 19 h : Atomic Café ; 15 h : L'image et son doute ; 18 h : Bruce Nauman ; cinéma polonais (voir Cinémathèque).
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), à 20 h 30 : Sophisticated Ladies.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : l'Art de la comédie ; 18 h 30 : G. Laffaille.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : le Dernier Soliste (J.-P. Farré).

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34) 20 h 30 : Séance friction.
ANTOINE (208-77-71) 20 h 30, 15 h 30 : Coup de soleil.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 18 h 30 : le Arbres de l'homme ; 21 h, la Fenêtre.
ARTISTIC ATHÉVAINS (355-27-10) 20 h 30, Stèles, comédie.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24) 21 h : Cocteau-Marais.
ATELIER 4 (260-20-24) 20 h30 : la Boîte noire.
ATHÉNÉE (742-67-27), salle Ch. Bérard, 20 h 30 : Batailles. — Salle L.-Jouvet, 21 h : Cet animal étrange.
BATACLAN (721-18-81) 20 h 30 : Lulu.
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (227-25-95) 20 h 30 : les Deux Fils de Pedro Nerf de Bœuf ; 22 h : la Maison jaune.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65) 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Atelier du Chaudron (328-97-04) 20 h 30, Vague à l'âme ou le blues de la sirène.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Tu écraseras le serpent ; Galerie, 20 h 30 : les Troyennes.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h : l'Ormaie.
CONSTANCE (258-97-62) 20 h 30 : Théâtre forain de J. Cocteau.
DAUNOU (261-69-14) 21 h : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 22 h : Les Eaux et Forêts.
223 RUE LECOURBE, 20 h 30 : la Bonne Ame du Se-Tchouan.
EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.). 21 h, dim. 15 h 30 : Mademoiselle Julie.
ELDORADO (208-23-50), 20 h 45 : le Don Juan de la Creuse.
ESCALIER D'OR (523-15-10) 21 h : Tanzi.
ESPACE CRÉATIS (887-28-56) 20 h 30 : l'Amant.
ESPACE GAITÉ (327-13-54) 20 h 15 : la Bonn' Femme aux camélias ; 21 h 45 : Lâche-moi les claquettes.
ESSAION (278-46-42) I : 21 h : Agatha ; II. 21 h : Finistère.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (340-36-35) 21 h : Récit d'une passion envahissante.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 15 décembre

FONTAINE (874-74-40) 20 h 15 : Vive les femmes ; 22 h : Don Diegue contre Super 8.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-père.
HUCHETTE (326-38-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho.
LIERRE-THEATRE (586-55-83), 20 h 30 : la Colonie pénitentiaire.
LUCERNAIRE (544-57-34). I. 18 h 30 : le Fou et le Créateur ; 20 h 30 : les Journées orageuses de Garounski ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara. — II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : l'Invitation au voyage. — Petite salle, 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.
MADELEINE (265-07-09) 20 h 45 : les Serpents de pluie.
MARAIS (278-03-53) 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE-STUART (508-17-80) 20 h 30 : la Mansarde bleue.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74) 21 h : les Sales Mômes.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : le Bonheur à Romorantin.
MICHEL (265-35-02) 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22) 20 h 30 : le Vison voyageur.
MOGADOR (285-45-30) 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90) 20 h 45 : Comment devenir une mère juive en dix leçons. — Petite salle 20 h 30 : le Journal d'un homme de trop.
NOUVEAUTÉS (770-52-76) 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52) 20 h 30 : Sarah.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.
PLAISANCE (320-00-06) 20 h 45 : la Pierre de folie.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) 20 h 45 : la Dernière Bande.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K 2.
POTINIÈRE (261-44-16) 20 h 45 : Il Signor Fagotto.
QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Ariakos.
RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37) 20 h : Don Juan aux enfers.
RANELAGH (288-64-44) Les marionnettes de Salzbourg.
RENAISSANCE (208-18-50) 20 h 45.
SAINT-GEORGES (878-63-47) 21 h : Théâtre de Bouvard.
SALLE VAL-HUBERT (584-30-60) 20 h 30 : Dépositaire.
7, RUE DE CONSTANCE, (367-79-42), 21 h : Loin du grenier.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) 21 h : l'Astronome.
STUDIO FORTUNE, 21 h : la Petite Bouffe.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), L : 20 h 30 : Tartuffe.
TEMPLIERS (278-91-15) 20 h : Mitton ; 21 h : Monsieur Tristan Bernard.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) 20 h 15 : les Babas-cadres ; Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84) 21 h : les Dames de fer.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) 20 h : Naïves Hirondelles ; 22 h 15 : Au secours papa, maman veut me tuer.
THEATRE DE PARIS (280-09-30) I. 20 h 30 : les Trois Mousquetaires. — II. 20 h 30 : Sortilèges.
THEATRE PRESENT (203-02-55) 20 h : Titus Andronicus.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Savannah Bay. — Petite salle 20 h 30 : Lettres d'une mère à son fils.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.
THEATRE 13 (588-16-30) 21 h : l'Émoi d'amour.
THÉATRE 18 (226-47-47) 22 h : Flora par qui tout arrive.
TOURTOUR (887-82-48) 20 h 30 : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant ; 18 h 30 : Un mari à la porte.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) 21 h : les Dix Petits Nègres.
VARIÉTÉS (233-09-92) 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) 20 h 30 : Tohu-Bahut : 22 h : le Président ; 23 h 30 : Mod'Mod'Show.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : la Spécialité.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84). I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; (D.), 22 h 30 : Fouillis.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 18 h 15 : Welcome Pingouin (B. Fontaine et Areski) ; 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02). I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes : 22 h 30 : Orties de secours. — II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.
DIX-HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Spectacle Prévert.
L'ÉCUME (542-71-16), à 20 h 30 : Poésie de journalisme.
ESPACE-MARAIS (584-09-31), 20 h 45 : Les fanes amères d'Antoine-Auguste Parmentier.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
RESTO-SHOW (508-00-81), 21 h 45 : M. Morelli.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine ?
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : la Surprise ; 22 h : les Burlingueurs.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; Sam. 16 h : l'Équipe du Tintamarre.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : Quelque estaminet.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez.

Les opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : l'Amour à Tahiti.

La danse

THÉATRE 18 (226-47-47), 20 h : Les Yeux brûlés ; la Femme du soldat.
THÉATRE DU ROND-POINT, petite salle (256-70-80), 18 h 30 : Malavika ; Shira-Shakti.

Le music-hall

ALLIANCE (544-41-42), 20 h 30 : Mansamente.
BASTILLE (357-42-14), 20 h 30 : l'Œil rechargeable.
BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : A. Metayer.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Contes et légendes d'Afrique de l'ouest.
CITHEA (357-99-26), 22 h : Fascination.
FORUM (297-53-47), 21 h : G. Langoureau, Cl. Maurane.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : G. Bedos.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Y. Dautin.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : V. Sanson.
PALAIS DES CONGRÈS (758-14-04), 21 h : G. Lenorman.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Ph. Avron.
STUDIO BERTRAND (783-64-66), 21 h : Marilyn, je t'aime.
TANIÈRE (337-74-39), 20 h 45 : K. Kalel ; 22 h 30 : B. Izri ; 21 h : B. Meulien.
THÉATRE DE LA PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : Armason.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 19 h 30 : Musicantes. 24 h : M. Litwin.
THÉATRE DE LA TOUR EIFFEL, 21 h : J.-F. Lalanne.

Les concerts

Crypte Ste-Agnès, 20 h 30 : Ch. McCulloch, clavecin.
Salle Pleyel, 20 h 30 : Rostropovitch, T. Vasary (Bach, Beethoven, Schumann).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. : H. Soudant (Glück, Tchaïkovsky, Haydn).
Lucernaire, 21 h : C. de Preissac, G. Sauvaire (Krysen, Tisné, Lemeland).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : E. Friedman, B. Rigutto (Beethoven, Saint-Saëns, Brahms).
FIAP, 20 h 30 : V. Ogrizovic (Dowland, Cimarosa, Giuliani).
Centre Mathis, 20 h 30 : Ch. Wells, N. Henon-Rufferath (Blow, Lawes, Purcell).
Sorbonne, Amphi Richelieu, 12 h 30 : D. Henry, A. Pondepeyre (Duparc, Chausson).
C.C. de la Rose-Croix, 20 h 30 : Quatuor de Saxophones G. Pierne.
Salle du Moulin-Vert, 20 h 30 : M. Hacquard, L. Tsan, B. Mathern, F. Laine (Mozart, Chopin, Debussy).
Salle Cortot, 21 h : Atelier voix et musique.
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : N. Spieth (Rameau).
Théâtre de la Bastille, 20 h : H. Delavault ; Cl. Lavoix (Schönberg, Ginastera, Satie).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : Quazar ; 22 h : P. Wognini.
CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h 45 : Higelin.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.
CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16), 20 h 45 : J. Bliss, B. Lew, S. Brown.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Mandigua.
CITHEA (357-99-26), 20 h 15 : A. More.
DÉPOT-VENTE (624-33-33), 21 h : Alligators/Rockin Rebels.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, : L. Coxhill/D. Holland.
G. KILLIAN'S TAVERN (354-96-61), 22 h 30 : Shamrock.
MANU MUSICALE (238-05-71), 20 h 30 : Cl.-Bernard Quartet.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Y. Chelala.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : S. Beriano, K. Werner, Ch. Freeman, B. Hart.
PHIL'ONE (776-44-26), 21 h : Youssou Ndour.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Watergate Seven + One.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Ch. Loos, J. Ruocco, S. Lazarevitch, R. del Fra, E. Ineke.
SAVOY (277-86-88), 21 h : Z. Kessler, S. Bringolf.
SPHÈRE (806-53-33), 20 h 30 : J. Marugg, L. Voyatzoglou, Quintet Almanach.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Royal Tencopators.
SUNSET (261-46-60), 23 h : Ch. Escoude, J. Rabesson, O. Hutman, J.-M. Jafet.
TWENTY ONE (260-40-51), 21 h : Jazz non stop.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre

Théâtre de Paris (280-09-30). — Petite salle, 20 h 30, : Sortilèges.

FESTIVAL D'ART SACRÉ (277-19-90)

Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 20 h 30 : New College Choir Oxford, dir. : E. Higginbottom (Fayrfax, Taverner, Tallis).



cinéma

SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Autant en emporte l'histoire, de J. Willemetz ; Hommage à Viljot Sjoman, 19 h : 491 ; 21 h, la Robe.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Dangerously yours, de F. Tuttle ; Rétrospective du Festival des 3 continents - Nantes 1983 : 17 h, Le Coucou chante-t-il la nuit ?, de Jinwoo-Chung ; Panorama du cinéma polonais : 19 h, Comment vivre, de M. Lozinski.

Les exclusivités

L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

A LA POURSUITE DE L'ÉTOILE (Ital., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

ANDROIDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES ANGES DU BOULEVARD (Chi., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70 ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Mistral, 14e (539-52-37) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ART D'AIMER (franco-it.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

BOAT PEOPLE, PASSEPORT POUR L'ENFER (Chi. vo) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (vf.) Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Marbeuf, 8 (225-18-45) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

CLASS (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES CŒURS CAPTIFS (Brit., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LES COMPÈRES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wépler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) St-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

DU ROUGE POUR UN TRUAND (A.) (*) (v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Champs Elysées, 8e (359-12-15) ; Olympic 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) Ambassade, 8e (359-19-08).

FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

GARÇON (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (422-46-01).

GET CRAZY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Lumière, 9e (246-49-07).

LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (527-27-06) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

HANNA K. (A. v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-59) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secretan, 19e (241-77-99).

JOY (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MARGINAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MEGAVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

MISS OYU (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

OCTOPUSSY (A. v.o.) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (350-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (636-10-56).

PREMIERS DÉSIRS (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PRINCESSE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic (H. sp.), 14e (545-35-38).

LES PRINCES (Fr.) : Cinoches Saint Germain 6e (633-10-82).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

SUREXPOSÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).

STAYING ALIVE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des Etoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour de Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault, version Gal, version Sanrova : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-All., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Pagode, 7e (705-12-15).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

VASSA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : St-Séverin (h.sp.), 5e (354-50-91).

LES YEUX DES OISEAUX (Franco-Suisse) : Le Marais, 4e (278-47-86).

ZELIG (A.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

Les festivals

R. ALDRICH : (v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33) : Qui a tué Sister George ?

AMERICAN MEMORIES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Dracula.

G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22) : la Société du spectacle.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Maison du Dr Edwards.

HITCHCOCK FOR EVER (v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38) : la Mort aux trousses.

LES PERLES DU CINÉMA COLONIAL (v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91) : Macao, paradis des mauvais garçons.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : Love.

C. SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 20 h : Vivre vite (**).

LES FILMS NOUVEAUX

LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE, dessin animé franco-américain de Morris et Bill Hanna. – Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; U.G.C Rotonde, 6e (633-08-22) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

MONTY PYTHON A HOLLYWOOD, film américain de Terry Hughes, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

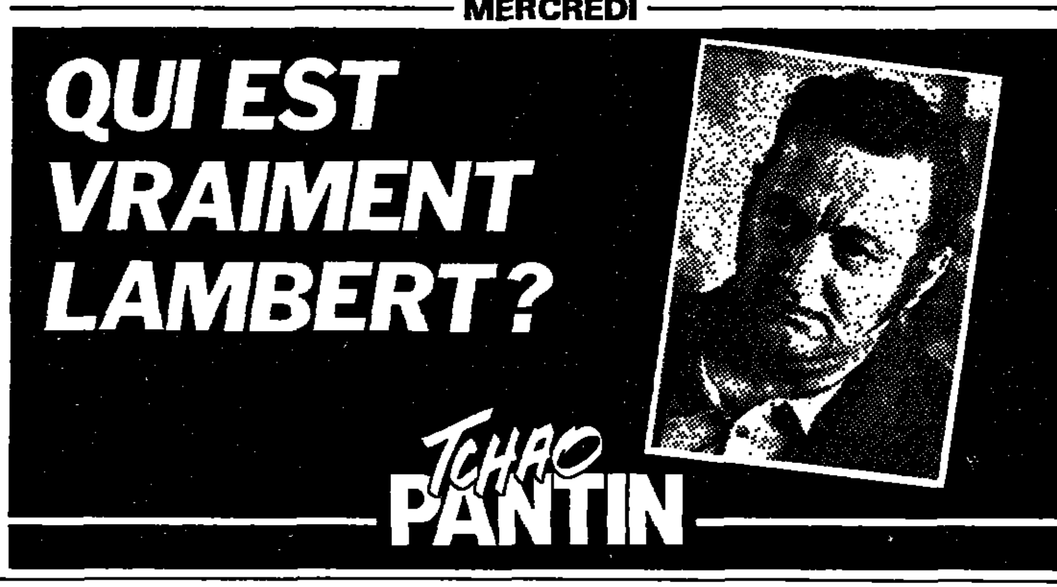
QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER, film américain de E.-B. Clucher. – V.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

WARGAMES, film américain de John Badham. – V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE SACRE DE LA NAISSANCE, film français de F. Leboyer. – Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

TORR, film italien d'Anthony Richemond. – V.f. : Max Linder, 9e (770-40-04 ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).







COMMUNICATION

Les « nouvelles images »

II. — *Clap pour les clips*

Le ministère de la culture se préoccupe de promouvoir les « nouvelles images ». Après le dessin animé (*le Monde* du 16 décembre), il s'intéresse de près aux derniers-nés de l'explosion audiovisuelle : le vidéo-clip et le jeu vidéo.

par
JEAN-FRANÇOIS LACAN

Trois minutes, le temps d'une chanson, et l'œil est entraîné dans une débauche d'effets spéciaux, d'images fortement colorées aux cadrages inattendus soutenus par un montage sophistiqué. Le vidéo-clip est à la télévision ce que le spot publicitaire est au cinéma : un concentré coûteux d'audace et d'invention, un moment d'apesanteur libéré des contraintes de la production traditionnelle. Une libération *que le clip, qui ne vend que de* la musique, pousse nécessairement plus loin que le spot.

Dans sa traduction officielle en français, le vidéo-clip devient « bande promo ». On y perd la séduction, le petit pincement d'oreille, le côté bijou de pacotille. On y gagne, en bon cartésien, une explication. Financé par les éditeurs de disques, le clip est avant tout un instrument de promotion. Donné — ou vendu *pour une somme symbolique* — aux chaînes de télévision, il accompagne le lancement d'un nouvel enregistrement. Sans atteindre encore l'impact publicitaire des stations de radios, les chaînes musicales américaines contribuent pour 4 à 10 % à la vente des disques et sont déjà capables de lancer efficacement des groupes dans les genres plus difficiles du hard-rock ou du jazz.

Nouveau produit audiovisuel et instrument de promotion d'une industrie culturelle, le vidéo-clip ne pouvait laisser indifférent le ministère de la culture. Mais il ne suffit pas de traduire le mot pour transposer en France un phénomène du marché américain. Le clip « made in France » manque de financement. Filiales, en quasi totalité, de multinationales étrangères, les éditeurs de disques se soucient peu de promouvoir la chanson française. Au moment où l'industrie du disque connaît une brutale récession, ils préfèrent concentrer leurs efforts sur la variété anglo-saxonne dont le marché est beaucoup plus large. Phonogram et Virgin ont bien créé des départements vidéo, mais leurs budgets sont très inférieurs à ceux dont disposent leur maison-mère. Se substituant aux maisons de disques, des émissions télévisées comme « Les enfants du rock » ou « L'écho des bananes » ont réalisé quelques bandes, mais là encore les budgets sont limités. Quelques producteurs cinématographiques s'intéressent, eux aussi, au clip qui pourrait parer d'habits neufs le court métrage de création. Promotion du disque, *renouveau de la création et des émis*sions de variétés, le clip est au carrefour de multiples initiatives : le ministère de la culture y voit un terrain favorable pour développer les techniques de l'image électronique et informatique.

Pour agir une nouvelle fois sur l'offre et la demande, le ministère a financé quinze productions et obtenu leur diffusion sur TF 1. L'agence Octet a choisi parmi les projets d'une trentaine de « vidéastes » indépendants pour illustrer des chansons de Touré Kunda, Yves Simon, Angel Maimone, Daniel Balavoine, le Magic Circus, Julien Clerc, Sapho et Elisabeth Wiener.

L'opération, qui sera renouvelée en 1984, doit prouver aux éditeurs de disques l'existence d'une production de qualité à la française. Mais elle doit aussi stimuler la diffusion des clips pour créer le marché. TF 1 diffusera les premières productions avant la fin de l'année. D'autres réseaux sont intéressés : Canal Plus (la future quatrième chaîne), Gaumont, qui tente en ce moment une expérience de diffusion en salles de cinéma, et même des chaînes de « fast food » équipés de téléviseurs. A l'horizon, il y a aussi le câble. *Une* récente enquête du Centre d'études d'opinion ne montrait-elle pas que 19 % des Français étaient prêts à payer 50 F par mois pour recevoir une chaîne musicale de variétés ?

L'effort ne s'arrête pas là. Octet a ouvert sur le même principe deux autres concours : l'un pour cinq programmes de vingt-six minutes associant un « vidéaste » et une jeune compagnie de danse, l'autre sur des vidéogrammes liés à l'art lyrique contemporain. Le premier concours bénéficiera d'une diffusion sur TF 1 et d'une représentation au Festival d'Avignon ; le second est monté avec le concours d'Antenne 2 et de la fondation Bélier. Au total, le ministère de la culture consacre cinq millions de francs au développement d'une écriture vidéo utilisant ces « nouvelles images » nées du mariage de l'informatique et de l'électronique.

« *Un de nos objectifs*, explique M. Daniel Populus, directeur d'Octet, *est de permettre à des réalisateurs de travailler les techniques du traitement et de la synthèse d'images, de leur donner accès à ce qui revient le plus cher dans les nouvelles images : le temps machine. Le plan interministériel sur les nouvelles images a permis, en 1983, la création de trois groupes industriels (1). Nous avons voulu aller plus loin en montrant que ces techniques avaient une application immédiate à la production.* »

Cette incitation s'accompagne d'un programme de stages de formation ouvert aux réalisateurs et aux graphistes. Le nombre des demandes a largement dépassé les places offertes mais, dès 1984, un système de bourses permettra de financer l'expérimentation et la recherche des artistes sur les équipements disponibles. Un club servira de structures d'accueil aux créateurs pour des échanges d'expériences et une mise à niveau technologique permanente. Côté machines, le plan « nouvelles images » favorisera l'année prochaine la fabrication française de palettes électroniques, ces outils qui permettent aux graphistes de dessiner directement sur l'écran de télévision. Jacques Rouxel utilise déjà la palette Graph VIII, mise au point par Thomson, pour une série télévisée destinée à *Antenne 2*.

Quatre millions de francs pour les jeux

Reste le dernier volet de cette action, le plus paradoxal peut-être, puisqu'on y voit le ministère de la culture et le ministère de l'industrie se lancer dans le jeu vidéo. Au mois de juin dernier, un rapport, dirigé par M. Populus, signalait aux pou*voirs publics l'importance économi*que et culturelle de la vague déferlante depuis les États-Unis (cf. *le Monde Dimanche* de l'été : « Douze leçons sur les jeux vidéo »). Depuis, la situation du marché américain s'est singulièrement dégradée, et les principales firmes du secteur ont enregistré de lourdes pertes.

Le jeu vidéo n'aurait-il été qu'un feu de paille, un phénomène de mode ? Voire. Une étude très documentée, que viennent de publier le Centre d'études d'opinion (C.E.O.) et le Centre d'études des systèmes et des technologies avancées (CESTA), montre que le marché du jeu vidéo a été surtout victime de lui-même. Dans un secteur hautement concurrentiel et à obsolescence technologique rapide, les pionniers (Atari, Mattel) ont été les victimes des derniers venus (Coleco) qui offraient des consoles plus performantes. L'arrivée du micro-ordinateur familial a accéléré la course à la baisse des prix et entraîné des faillites.

Mais la crise qui frappe les industriels de la console épargne ceux du programme. Ceux-ci ont rapidement compris l'intérêt de développer des jeux pour tous les standards de consoles comme pour les micro-ordinateurs. Leurs chiffres d'affaires en progression constante leur permet de préparer maintenant une nouvelle génération de jeux à base de vidéodisques interactifs et d'images de synthèse. « *C'est sur ce marché du programme que nous devons intervenir*, explique M. Populus. *Nous devons aider les créateurs à s'approprier ces machines et à concevoir cette deuxième génération de jeux.* »

Pour aider les créateurs, il faut d'abord les trouver, rassembler des talents isolés. Octet a organisé en Aquitaine, en novembre dernier, un premier stage de conception réunissant informaticiens, musiciens et plasticiens. D'autres suivront, accouchant à chaque fois de prototypes de jeux. Le ministère de la culture finance la mise au point des dix premiers prototypes et obtient des éditeurs intéressés une aide sous forme de commande. Le ministère de l'industrie favorise la naissance de trois petites entreprises de création, à Bordeaux, à Rennes et à Paris, chargées de les fabriquer. A eux deux, ils consacrent, cette année, 4 millions de francs : un effort qui sera reconduit l'an prochain pour arriver à présenter, lors du Salon du jouet de 1985, quinze jeux français. Des jeux conçus pour le micro-ordinateur TO 7 de Thomson ou Alice, le dernier né de Matra, mais adaptables sur tous les appareils et sur le marché international. Des jeux plus élaborés, au niveau graphique et sonore, que ceux que nous connaissons aujourd'hui et qui privilégient la stratégie, la réflexion et l'aventure sur le tir au laser. Un imaginaire plus proche de notre patrimoine culturel.

FIN

(1) Images Ordinateurs, à Angoulême : une unité de synthèse en trois dimensions à la Sogitec ; et une unité tournée vers l'industrie cinématographique autour des films Michel François et Benson.

La génération du jeu

« *L'irruption des technologies, dont les jeux vidéo ne sont que le signe avant-coureur, risque d'introduire une ligne de fracture profonde dans le corps social entre les moins de trente-cinq ans et les plus de trente-cinq ans.* » C'est l'une des conclusions de « Jeux vidéo, le degré zéro de l'informatisation », sixième numéro de *C 3*, que vient de publier le C.E.O. et le CESTA. A l'appui de ce diagnostic, l'étude présente quelques résultats de sondage tirés du panel postal permanent du C.E.O.

On y apprend que le taux d'équipement français en jeux vidéo n'a pas beaucoup progressé : 10 % en août 1983 contre 7 % en janvier 1979. Ce n'est pas faute de notoriété puisque 90 % des Français de plus de huit ans connaissent les jeux vidéo (contre 80 % en 1979). L'obstacle, c'est le prix, pour 53 % des adultes interrogés (contre 49 % en 1979). Seuls 3 % ont l'intention d'acheter un jeu dans le courant de l'année et la moitié ne veut pas y consacrer plus de 500 F ! D'où le succès des *jeux portatifs* (moins chers que les consoles), dont le taux d'équipement atteint 19 %.

Si 37 % des adultes considèrent encore que le jeu vidéo n'a pas d'intérêt (contre 49 % en 1979), les enfants de huit à quatorze ans, eux, sont d'un avis diamétralement opposé. Même lorsqu'ils n'ont pas de jeux chez eux, ils sont déjà des praticiens réguliers, et un enfant sur deux brave les interdictions pour s'adonner aux jeux en salles ; 90 % d'entre eux souhaitent posséder un jeu vidéo. Ils les trouvent d'un maniement facile (66 %), se *moquent* de leur valeur éducative (62 %) et les apprécient tout simplement parce qu'ils sont amusants (87 %) et variés (80 %).

Vendredi 16 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Variétés : Formule 1.
Mireille Mathieu.



21 h 40 Série : La vie de Berlioz. Réal. : J. Trebouta, avec D. Mesguich, R. Rimbaud, N. Chatelet...
Les dernières années de la vie de Berlioz. Il rend l'âme le 8 mars 1869 et ce feuilleton (assez médiocre) aussi.

22 h 45 Magazine : Les mercredis de l'information.
Les petits damnés de la terre.
Un reportage de M. Honorin sur l'enfance prolétaire.

23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

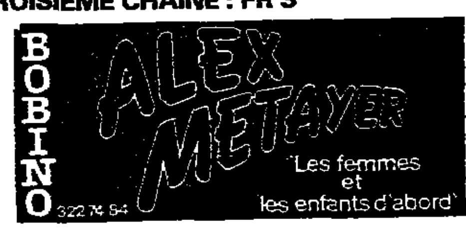
20 h 35 Feuilleton : Fabien de la Drôme.
De J. Cosmos et S. Lorenzi, réal. M. Wyn.
Premier épisode. Un western historique qui retrace le climat agité d'une période assez troublée en France : 1799. Une morale simple : le peuple est toujours le dindon de la farce.

21 h 35 Apostrophes.
Sur le thème : mystères de notre ascendance, sont invités : Yves Coppens (« le Singe, l'Afrique et l'Homme »), Pierre Gascar (« Buffon ») Maurice Taïeb (préfacier de « Lucy, une jeune femme de 3 500 000 ans », par D.C. Johanson et M.A. Edey), Henri Stierlin (« Nazca » et « l'Art inca »).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle Charlie Chaplin) : Un roi à New-York.
Film anglais de C. Chaplin (1957), avec C. Chaplin, (v.o. sous-titrée. N. Rediffusion).
Un roitelet d'Europe, chassé de son pays par une révolution, vient s'installer à New-York, est utilisé par des agents de publicité et protège un jeune garçon dont les parents sont victimes du maccarthysme.

TROISIÈME CHAINE : FR 3



20 h 35 Vendredi : Mythes en stock.
Magazine d'information d'A. Campana.
Un reportage de J.-M. Putmans et J.-M. Briou sur la bande dessinée française et belge

21 h 35 Journal.

21 h 50 Flash 3.
La revue de presse ; les 10 ans de l'agence Sygma ; l'album : Disderi ; Flash 3 Actu ; le portrait de J.-P. Goude ; le concours (finale).

22 h 40 Prélude à la nuit.
Concerto pour trompette de Hummel

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 6 A skis redoublés.
17 h 30 Offrandes de mer (les ex-voto du Ponant).
17 h 45 Peinture derrière les barreaux.
18 h Ecoutez votre siècle.
18 h 30 Le magazine du jazz.
18 h 56 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : Un homme... une ville.

FRANCE-CULTURE

20 h, Emission médicale.
21 h 30, Musique : black and blue.
22 h 30, Nuits magnétiques : arrêts fréquents.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Concert (en direct de Sarrebrück) : *Kreuzgänge* de Fritsch, Concerto pour quatuor à cordes et orchestre de Schönberg, *Ricercare* de Bach, *Tenillim* de Reich par l'Orchestre symphonique de Sarrebrück, la Schola Cantorum de Stuttgart et les Chœurs de la radio de Baden-Baden, dir. P. Eötvötheil et le Quatuor Arditti.
22 h 15, Fréquence de nuit : œuvres de Schumann ; vers 23 h 10, œuvres de Schubert, Janacek, Brahms, Dvorak.

Samedi 17 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 30 Vision plus.
10 h Casaques et bottes de cuir.
10 h 30 La maison de TF 1.
12 h Bonjour, bon appétit.
12 h 30 La séquence du spectateur.
13 h Journal.
13 h 35 Dessin animé : Capitaine Flam.
14 h 5 Série : Starsky et Hutch.
14 h 55 Le grand ring dingue.
15 h 35 C'est super.
16 h Magazine : Les mercredis de l'information.
Les petits damnés de la terre (redif.).
16 h 30 Histoires naturelles.
La louveterie.
17 h Histoires insolites.
17 h 55 Pépin câlin.
18 h Trente millions d'amis.

18 h 30 Magazine auto-moto.
19 h 5 D'accord, pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 La poupée de sucre.
Conte musical avec C. Goya.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Dallas.
Lucy tire un trait sur le passé, Ray prend son cousin en main, J. R. prépare « une surprise » à Ellie...
21 h 25 Droit de réponse.
La revue de presse.
22 h 45 Etoiles et toiles : Le bal.
Magazine du cinéma de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
Le cinéaste Jean-Louis Comolli a filmé des bals (en Bourgogne, à Paris) ; une interview d'Ettore Scola, pendant le tournage de son film le Bal ; *les bals dans l'œuvre de John Ford.*
23 h 30 journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 15 ANTIOPE.
11 h 10 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Platine 45.
Avec Eddy Mitchell, Mikaël Jackson.
12 h A nous deux.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : La vie secrète d'Edgar Briggs.
14 h La course autour du monde.
14 h 55 Les jeux du stade.
17 h Récré A 2.
17 h 50 Les carnets de l'aventure.
18 h 45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs - Elysées.
Autour de Marcel Amont. Avec Charlots, B. Menez, M.-P. Belle...
22 h 5 Magazine : les enfants du rock.
Le groupe Police en concert à Atlanta.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 Les pieds sur terre.
13 h 30 Horizon.
14 h Entrée libre.
16 h 15 Liberté 3.
Le racisme. Avec la LICRA, le MRAP, Radio-Tzigane, le Renouveau juif...
17 h 30 Télévision régionale.
19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 35 Téléfilm : la Dame aux camélias, de Mauro Bolognini.
Deuxième et dernier épisode de la vie d'Alphonsine Plessis, l'inoubliable Traviata
22 h 10 Série : Merci Bernard.
Avec Topor, Gébé, J. Lopez et R. le Haineux.
22 h 35 Journal (et à 23 h).
22 h 55 Magazine : Confrontations.
Avec M. Edmond Maire.
23 h 10 Musiclub.
Quatre Ballades de Brahms
23 h 40 Spécial foot.

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 35 Troisième rang de face.
18 h Dans les mains du magicien.
18 h 10 Feuilleton : Dynasty.
18 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : Un homme... une ville.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain.
9 h 7, Matinée du monde contemporain. Émission spéciale sur l'Argentine.
10 h 45, Démarches avec... Le comte de Paris.
11 h 2, Musique : Kierkegaard et la musique.
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons.
14 h 5, Les samedis de France-Culture : *le Secret*, par J.-L. Cavalier (une lecture du journal de Kierkegaard).
16 h 20, Recherches et pensée contemporaines : Heidegger.
18 h, Journée internationale des chasseurs de son.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Communauté des radios publiques de langue française : les capitales du jazz (Radio-Canada).
20 h, Un coup de dés jamais n'abolira le jeu de dés (deuxième partie), d'après Max Jacob.
21 h 55, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi matin.
8 h 5, Avis de recherche : Mozart, Pierné.
9 h 5, Carnet de notes.
11 h 5, La tribune des critiques de disques.
13 h 35, Importation.
15 h, L'arbre à chansons.
16 h 30, Concert : Musique traditionnelle d'Arménie.
18 h, Les cinglés du music-hall.
19 h 5, Les pêcheurs de perles.
20 h 30, Concert (donné le 4 mars 1983 à Paris) : *Don Juan*, poème symphonique de R. Strauss ; *Concerto pour piano et orchestre n° 4*, de Saint-Saëns ; *Symphonie n° 8*, de Dvorak, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, sol. F.-J. Thiollier, piano.
22 h 30, Fréquence de nuit : le club des archives.

TRIBUNES ET DÉBATS

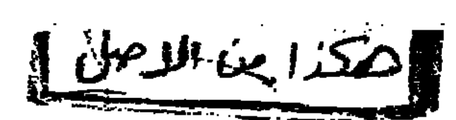
VENDREDI 16 DÉCEMBRE

— *M. Jean-François Deniau*, président des clubs Perspectives et Réalités, est reçu sur Génération 2 000, 88,5 MHz Paris, à 19 heures.

SAMEDI 17 DÉCEMBRE

— *M. Edmond Alphandery*, député U.D.F. du Maine et Loire, est invité sur Radio Solidarité, 99,3 MHz Paris, à 15 heures.





Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

L'APPEL DE L'ASIE

Corée : l'après-Confucius

LE « royaume ermite » sort de sa coquille. Le développement technologique – spectaculaire – et les exportations en tout genre qui inondent les marchés européens ne lui suffisent plus. On veut, en effet, peaufiner une image de marque qui se résume trop souvent à un ordinateur ou, plus prosaïquement, à une étiquette fixée sur le col d'une chemise. Et pour bien prouver que, désormais, entre la Chine et le Japon, entre la mer Jaune et la mer d'Est, existe la Corée du Sud, Séoul recevra, en 1984, la visite du pape Jean-Paul II, accueillera, en 1986, les Jeux asiatiques, et organisera, en 1988, les Jeux olympiques. Bref, trente ans après la signature de l'armistice à Panmunjon (27 juillet 1953) qui mit fin à la guerre, déclenchée trois ans plus tôt par le Nord, la Corée du Sud sort le grand jeu pour être fidèle à ses rendez-vous.

Les principales chaînes hôtelières internationales occupent déjà le terrain. Le métro continue sa course et les chantiers défoncent le sous-sol d'une capitale de huit millions d'habitants. Un plan de développement des équipements sportifs a été mis au point.

Certes, le voisin du Nord est toujours belliqueux. Mais la récente visite de Ronald Reagan a rassuré les autorités de Séoul. Et la venue prochaine de Pierre Mauroy aura été précédée, en 1983, de celles du frère du président de la République et de M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie.

Une épopée sanglante. Une histoire terrible. Des guerriers magnifiques qui piaffent d'impatience le long des rives du Yalu et du Tumen. Des formes troubles qui montent, le soir, des rizières. Malgré les menaces, les artistes coréens sculptent toujours le granit et dressent leurs temples en bois. On aime tant la musique et la danse que l'on oublie de se préparer au combat. Une étrange douceur. Il sera toujours temps d'aller se réfugier dans les monastères cachés des vallées. Alors, les guerriers mandchous, mongols, chinois et japonais, piétinent cette terre et franchissent les montagnes qui hachent le pays. On les voit dans la brume, immobiles, accrochés sur les crêtes des monts bleutés, prêts à suivre les courbes des torrents qui glissent vers les plaines. Dans les criques, les jonques attendent. Soudain, ils foncent, brûlent, pillent et... fondent un royaume ou une colonie. Un pays mutilé. Scindé en deux, en trois, réunifié, puis à nouveau scindé. Une succession de dynasties. Des familles qui savent être royales. Qui se suffisent à elles-mêmes. Elles ont nom : Silla, Koryo et Yi. Engoncée dans le confucianisme, pénétrée par le bouddhisme et enfermée dans ses palais, ses temples et ses intrigues, la péninsule coréenne ne s'est ouverte sur l'extérieur qu'à la fin du dix-neuvième siècle. Avant cette époque, tout étranger était suspect.

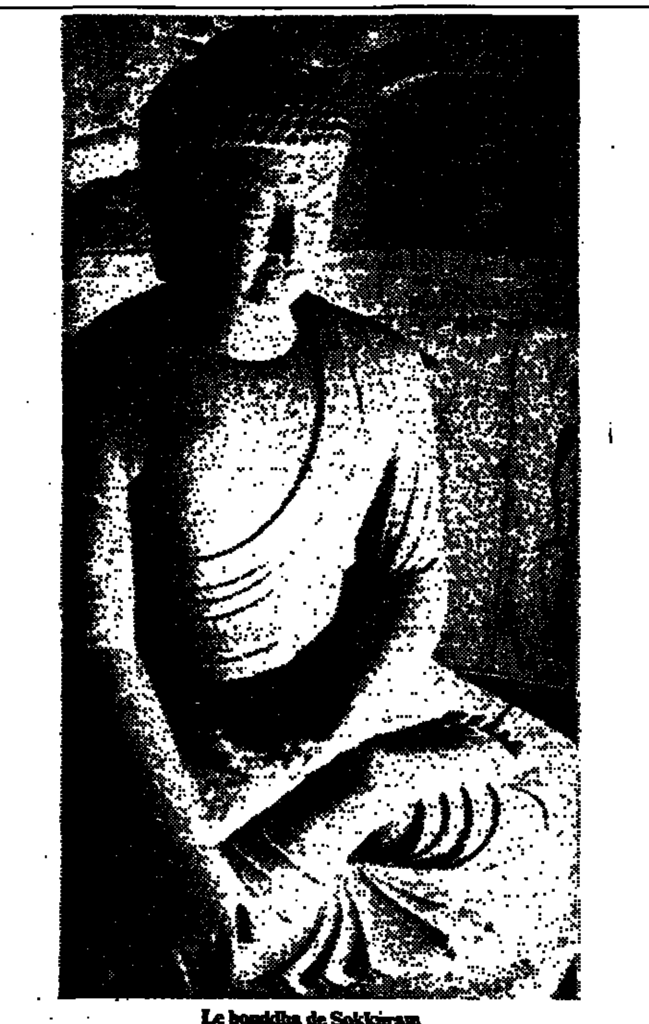
Avec un peu d'imagination, le visiteur peut « approcher » l'atmosphère d'alors. Il lui suffit de bien regarder les vieux quartiers de Séoul (ceux qui ont échappé aux incendies guerriers) ou les villages de la région de Kyongju. Il aperçoit alors la traditionnelle petite maison coréenne au toit en forme de barque renversée, les extrémités pointées vers le ciel. Devant la porte d'entrée, une cour plus ou moins grande. Et, ceinturant le tout, un mur dont la hauteur atteint soit les premières arêtes du toit, soit le premier étage. Un monde clos. Recroquevillé. Isolé de l'intérieur comme de l'extérieur. Cinq siècles de confucianisme. Etranges villages faits de murs rassemblés, seulement troués par les portails d'entrée, fermés naturellement.

Un monde clos

Ici, pas de grands coups au cœur comme sur le pourtour du bassin méditerranéen. La Corée, c'est une confidence. Séoul n'existe pas, n'existe plus. Seules des portes traditionnelles, restes de fortifications qui protégeaient la ville, rappellent la splendeur passée aux visiteurs pressés. En ruine après la dernière guerre, Séoul est aujourd'hui une immense cité traversée par de larges artères à faire rêver les automobilistes européens, bordées par des tours en béton. Un « front de Seine » sur des kilomètres. Mais, soudain, une échappée. Des petites rues grouillantes, des femmes qui portent leur enfant dans le dos, des échoppes bourrées de fruits, des monceaux de légumes disposés sur le trottoir, de longues banderoles blanches, rouges ou noires qui dégringolent le long des immeubles. C'est l'Asie.

Au pied de ces immeubles modernes, en verre et en acier, apparaissent des palais vieux de plusieurs siècles plantés dans des parcs aux pelouses bien entretenues. Des temples, des pagodes et des pavillons en bois reposant sur des socles en pierre, où les rois et les reines de jadis se livraient aux intrigues de la politique. C'est le Kyongbok, le Changdok et le jardin secret.

Le palais Kyongbok, situé au cœur de la cité, présente un ensemble de bâtiments directement inspirés de l'architecture chinoise. Raffiné et précieux. Torchis et poteaux en bois. Il faut flâner entre les pagodes et les temples et découvrir la grande salle du trône protégée par des dragons boursouflés, sculptés à la base du toit pour chasser les mauvais esprits. Voir aussi l'élégant pavillon de Kyanghoe-ru posé sur une pièce d'eau. Une salle ouverte aux quatre vents, supportée par quarante-huit piliers qui se reflètent dans l'eau tranquille. S'arrêter devant le charmant petit pavillon de Hyangwon. Le refuge du roi Kojong est bâti sur un îlot couvert de lotus et relié à la terre ferme par un gracieux pont de pierre.



Le bouddha de Sokkuram

Un musée sans murs

On ne doit pas quitter le Kyongbok sans visiter le Musée des arts et traditions populaires, ouvert au fond du parc. Costumes, habits, objets et scènes de la vie quotidienne de l'époque de la dynastie des Yi. Une bonne introduction à la Corée. Dans une vitrine, le visiteur découvrira également de vieux graphismes qui témoignent, ici, de l'existence de l'imprimerie bien avant Gutenberg.

Tous les dépliants touristiques l'affirment : si le Japon est « l'empire du Soleil Levant » la Corée est « le Pays des matins calmes ». S'il est inutile de chercher ces « matins calmes » à Séoul, on peut, en revanche, les trouver dans la région de Kyongju, dominée par des collines embrumées et couvertes d'une végétation lanifère.

Quand César est le maître de Rome, Kyongju devient la capitale du royaume de Silla, qui va unifier la péninsule coréenne. Un âge d'or. Ce royaume connaît la prospérité jusqu'au dixième siècle. Ensuite, victime des invasions et des luttes intestines, il sombre dans l'oubli. Les temples et les palais sont brûlés, pillés, démantelés et emportés comme butin par les barbares. Au début du siècle, on redécouvre Kyongju. De beaux restes.

JEAN PERRIN.

(Lire la suite page 20.)

Tendances

CE fut d'abord une intuition. Le contrôle des changes, institué en mars dernier, n'était que l'arbre qui cachait la forêt. En fait, ce qui limiterait surtout les déplacements des Français à l'étranger, c'étaient l'environnement économique et, en raison d'une pression fiscale accrue, la baisse de leur pouvoir d'achat.

Plus qu'une gêne (certaine pour les catégories aisées qui voyaient leur « argent de poche » réduit à la portion congrue), le carnet de change allait être souvent, pour le consommateur, un alibi commode, pour le pouvoir, un instrument psychologique et, pour l'opposition, une arme politique.

A l'heure du traditionnel bilan, on constatait que les Français avaient « tiré » sur leurs vacances d'été. Sondages à l'appui, la Confédération française des industries du tourisme (Cofit) chiffrait ce « *manque à partir* » à près de six cent mille personnes pour les seules villes de plus de vingt mille habitants.

Annoncé le 28 octobre, la suppression du petit carnet bleu annonçait-elle le printemps tant attendu par les agents de voyages ? Certains le crurent ou firent peut-être semblant de le croire. D'autres, plus prudents ou plus réalistes, se refusèrent à crier victoire trop vite, conscients que le tourisme était à son tour frappé par la « crise » et qu'il lui fallait désormais, pour reprendre les termes du nouveau président d'Havas-Tourisme, M. Serge Weinberg, s'adapter à ce « *nouvel état économique* ».

« *L'année 1984 s'annonce difficile* », prévoit M. Weinberg, qui évoque la poursuite de l'« *effet revenu* » et les effets d'une politique salariale sans doute plus rigoureuse que l'an dernier. D'ores et déjà, Havas-Tourisme constate, au niveau des commandes pour les six prochains mois, une baisse en volume assez substantielle. La saison des sports d'hiver se présente plutôt mal (il reste encore des places en février), même si les prises de décision sont de plus en plus tardives. Se trouverait ainsi confirmé le « *risque de récession* » relevé par le Cofit dans son analyse des perspectives de la saison d'hiver, et justifiée la prudence de la Sotair (filiale tourisme d'Air France) dont le président, M. Max Albert, envisageait récemment un fléchissement de la demande, touchant particulièrement la clientèle d'été.

Heureusement, le soleil d'hiver se porte bien. Chez Kuoni, par exemple, on souligne la reprise des ventes de voyages lointains, tandis que Jet Tours enregistre de bons scores sur les circuits et une impressionnante poussée vers les Antilles et, surtout, le Sénégal.

Reste que, en général, les gens ont moins d'argent. L'intuition initiale s'est révélée exacte. La suppression du carnet de change n'a entraîné aucune évolution spectaculaire. Soulagés, les professionnels s'attendent maintenant à une concurrence avivée. Désormais, il leur faut cultiver la différence et proposer des produits moins chers.

P. Fr.

Paris nippon

LA Pierre et le Sabre, ses 800 pages et sa suite, *la Parfaite Lumière* (1), se sont imposés parmi les best-sellers de ces derniers mois. La queue s'étire à la porte de l'École des langues orientales pour la section japonais. La mode qui descend dans la rue s'inspire des kimonos, obis et autres superpositions typiquement nippones. Et le catalogue d'un grand magasin d'ameublement propose cette année un service à tempura (beignets), comme s'il était devenu évident de faire entrer l'art de vivre à la japonaise dans les chaumières normandes... Qu'on se le dise : le Japon nouveau est arrivé !

Le problème avec le Japon parisien, c'est l'abondance des pistes. Le quartier de l'Opéra en est l'épicentre commercial. C'est là où les touristes japonais se retrouvent dans les boutiques free-shop, les restaurants, les librairies et les épiceries. Commençons par les restaurants.

Tout est symbole au Japon. Le repas comme le reste. Et cette approche, aussi matérialiste qu'elle puisse paraître, donnera déjà une idée de la philosophie de ce pays.

Paris ne doit pas compter moins de cinquante restaurants japonais, plus sans doute, poussés tout récemment. De tous on peut dire qu'y règne une certaine netteté, allant parfois jusqu'au raffinement extrême tant en ce qui concerne la vaisselle, la présentation des plats, la disposition des aliments ou le décor, tout de sobriété. Pour y déguster quoi ? De petits et ravissants morceaux de poisson cru découpés en fines lamelles ou tronçons (sushi et sashimi), de délicates brochettes (yaki-tori ou robata) ou des « fondues » de viande et de légumes que l'on cuit devant soi (suki-yaki ou shabu-shabu). Une nourriture légère et comme fragile, qui a conquis les faiseurs de nouvelle cuisine occidentale, qui, pour nombre d'entre eux, s'en inspirent.

Pour peu que l'on choisisse, pour sa première expérience, un grand (comme Issé, Benkay ou Suntory), où l'on puisse consommer selon la tradition – accroupi sur tatamis – (Miki) ou du moins voir œuvrer les sushimen les plus habiles derrière leur comptoir (Fujita), la quête d'harmonie cosmique est déjà perceptible.

Dommage que tant de Japonais d'aujourd'hui – tout à leur rentabilité – délaissent le suki-yaki pour la soupe de nouilles. A goûter, si on y tient, au snack le plus connu (Osaka)...

Mieux vaut couper son après-midi par une halte bienfaisante dans un salon de thé japonais (Toraya) pour se désaltérer de thé vert, grignoter les friandises à base de pâte de haricot ou de soja aussi ravissantes à l'œil qu'inégalement comestibles... Et le charme opère définitivement : vous êtes tatamisés !

La course à l'objet japonais peut alors commencer. Paris en est riche. Théières en fonte noire, bois, assiettes et coupelles en grès ou porcelaine, accessoires en bambou, laque ou bois Daimaru, tatamis en paille de riz tressée pour le sol (Dan), cloisons légères en bois et papier de riz (le Panneau coulissant), lampes en papier (Chapo). Soudain, votre univers Louis XV vous paraît d'un chargé !

Irez-vous jusqu'à changer votre lit contre un futon – matelas plus édredon qu'on roule – (Habitat), votre baignoire contre un baquet de bois (Paris Piscine) et votre caoutchouc contre un bonsaï ou arbre nain centenaire (Remy Samson et Ikebana Déco). L'ikebana, lui, s'impose : un bouquet à composer selon un art très élaboré qui ne s'improvise pas et qu'il vaut mieux aller apprendre dans l'une des écoles de Paris (Ohara, Sogetsu, Ikenobo).

Codes d'honneur

Le recueillement propice aux grandes vertus se construit dans l'espace, jusqu'au jardin. Albert Kahn, au début du siècle, nous en a reconstitué un modèle autour de sa maison de Boulogne, devenue musée. Il faut y déambuler à la belle saison pour se préparer à l'une des cérémonies du thé qui y ont lieu.

La beauté féminine japonaise est aussi un art de la perfection. Dans un institut de beauté japonais ou chez soi, on peut tenter de l'atteindre avec des produits nippons comme Shiseido et Kanebo et des accessoires adéquats : pinceaux délicats, peignes ultra-fins (Kimonoya). Chaussée de zoris, ou sandales de paille, de getas, ou socques (Kimonoya), il ne vous reste plus qu'à endosser un kimono de soie ancien ou moderne en coton (C.F.O.C.) et profiter de la mode actuelle. Les créateurs japonais sont légion à Paris : Kenzo, Yamamoto, Issey Miyake et d'autres. Le chic du moment veut que vous ayez l'air d'un guerrier, d'une impératrice ou d'une paysanne au pied du mont Fuji ! Ainsi parés, vous êtes prêts à découvrir tout ce qui fait la culture du Japon, passé et présent.

Fort à propos, le cinéma, d'Ozu à Oshima et Kurosawa, déferle sur nos écrans pour nous enseigner les codes d'honneur des samouraïs et des familles. Les livres de fin d'année rivalisent d'iconographies pour illustrer la beauté des mille et une facettes de cette civilisation richissime. Les musées nous offrent leurs trésors de laques, porcelaines, armes, estampes ou paravents (Guimet, Cernuschi, Musée de l'homme), de netsuke, ou objets sculptés en forme d'animaux (musée d'Ennery), de masques et de costumes de théâtre (musée Kwok On). Et l'on reste bouche bée devant les vitrines des antiquaires spécialisés : Jeannette Ostier, Burawoy, Barrère, Ariane Faye, Fournier-Bourdier, Beurdeley et beaucoup d'autres... Tant d'excellence de formes, de couleurs, de composition et de reflets de l'âme fait comprendre tous les japonismes. Allez donc voir « les pâtés de sable » de Bonnard parmi les nouvelles acquisitions du musée d'Orsay.

Parler ou écrire la langue des signes comme Mishima, manier le pinceau du calligraphe, plier des papiers à la manière des grands maîtres de l'origami, découper et présenter le poisson comme un chef à toque... japonaise, jouer du shakuhachi (flûte), ou maîtriser son stress par le shiatsu ou digito-pression : un parcours initiatique que nous proposent différents organismes.

SYLVIE MERLINO-HEILBRONNER.

(Lire la suite page 20.)

(1) De Eiji Oshikawa, chez Balland.

L'APPEL DE L'ASIE

Corée : l'après-Confucius

(Suite de la page 19.)

En 1979, l'UNESCO lance une politique de sauvegarde du site. Kyongju, c'est un musée sans murs. Une méditation à ciel ouvert. Ce sont, tout d'abord, des tombeaux. Il en existe environ deux cents dans la ville. Depuis les minuscules tumuli, à peine plus grands que les tombeaux occidentaux, jusqu'aux véritables collines artificielles visibles à plusieurs kilomètres de distance.

Quelques-unes de ces gigantesques sépultures sont groupées dans un parc situé en plein cœur de la ville. Comme si les rois et les nobles étaient toujours veillés par leurs sujets.

Vingt minutes de voiture en dehors de la ville. La forêt, le mont T'cham et le fameux temple de Pulguksa. Une succession de terrasses reposent sur des fondations de pierres non taillées. Un exemple unique de l'art des constructeurs de Silla. Le chemin suivi au cours de la visite emprunte de nombreuses cours séparées par des portails. Avec *leurs colonnades de bois, elles* rappellent les cloîtres des monastères romans. Ce chemin dessert également des pagodes solides et simples. Il gagne des « chapelles » aux couleurs vives, bourrées de chimères. Il symbolise les étapes qu'il faut franchir avant d'atteindre l'illumination enseignée par le Bouddha. A l'intérieur des salles de prières, toujours fréquentées par des moines au crâne rasé et vêtus d'une vareuse et d'un pantalon gris, des bois peints. Du noir, des verts crus, des rouges-bruns. Des sculptures et des statues si naïves qu'elles en deviennent terrifiantes.

Encore quelques kilomètres dans la montagne avec ses rizières en terrasses, et voici la grotte de Sokkuram. Cette grotte, creusée au huitième siècle, fut oubliée après avoir été désertée. Elle n'a été redécouverte qu'au vingtième siècle. A l'intérieur, un énorme et serein bouddha, assis sur une fleur de lotus et qui regarde la mer. Le gardien des côtes du royaume de Silla. La statue est entourée de panneaux et de niches où sont sculptées des divinités bouddhistes grimaçantes.

Les Coréens ont vite compris tout l'intérêt touristique de Kyongju. Ils ont ainsi créé sur les bords du lac Pomun, qui se trouve à quelques minutes du centre-ville, un complexe touristique doté et équipé de toutes les installations les plus modernes (deux grands hôtels, terrain de golf, *courts de tennis, piscines, bowlings* et casino). Un service régulier d'autobus et de nombreux taxis assurent une liaison constante entre Pomun, la ville de Kyongju et les principaux centres touristiques.

« Honey moon »

Les responsables du tourisme coréen attendent beaucoup de l'île de Cheju. Ici, aucun temple, aucun bouddha, aucune pagode. Mais la pêche, la chasse, la baignade et la promenade *en mer. L'exotisme* à gogo. Cette île volcanique, au climat semi-tropical et aux eaux claires, doit devenir, dans les prochaines années, selon les responsables de la municipalité, un haut lieu touristique. Un plan de développement des équipements hôteliers et de loisirs est en cours de réalisation.

En attendant, c'est le paradis des jeunes mariés. Etonnant spectacle que de voir, à l'aéroport de Séoul ou de Pusan, cette cohorte de jeunes couples embarquer pour Cheju. Une « *honey moon* » comme on n'en fait plus. Une fois arrivés à destination, ils visitent tous les mêmes lieux : jardins, criques, cascades et volcan éteint. La photographie est « obligatoire ». On rêve d'un Roberto Rossellini plantant ses caméras près du rocher de la Tête du dragon. Une *vaste crique. Là, les jeunes mariés,* lui, costume gris, cravate bleue et chemise blanche, elle, en deux-pièces foncé ou en robe traditionnelle, parfois avec talons hauts, se glissent maladroitement sur les rochers noirs, s'assoient et dégustent de petits morceaux de poulpe disposés sur une assiette et vendus par des femmes accroupies au bord de l'eau...

Telle est donc la Corée, qui n'est plus aujourd'hui « *le secret le mieux gardé de l'Asie* ».

JEAN PERRIN.

★ Korean Air Lines (KAL), 9, boulevard des Italiens, 75002 Paris, tél. : 261-51-74. Vol direct Paris-Séoul.

Office national du tourisme coréen, tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 Paris cedex 15, tél. : 538-71-23.

Paris nippon

(Suite de la page 19.)

Les plus dynamiques sont le Carrefour du Japon, qui organise aussi *toutes sortes de voyages, dont un* Noël à Tokyo, et Espace Japon, qui programme des expositions (après des kimonos et de la vaisselle, voici les calendriers, jusqu'au 20 janvier) et publie un petit journal gratuit, très vivant et intéressant.

Sachez pour terminer que le club de go est au bistrot (*Café Le Trait* d'union) ; que le judo, le karaté, le kendo, l'aïkido sont tellement passés dans nos mœurs qu'ils ont leurs fédérations, (*le Monde* du 29 octobre) ; que le saké est à l'épicerie (Kioko) ou dans les bars japonais très fermés (Akiko, Anagura). Reste la méditation au temple zen, dans un coin tranquille du quatorzième ou à l'Ecole de cérémonie du thé, symbole de toute sérénité.

SYLVIE MERLINO-HEILBRONNER.

Bonnes adresses

SUNTORY, 13, rue Lincoln, 75008.

MIKI, 63, rue Pierre-Charron, 75008.

ISSÉ, 6, rue Sainte-Anne, 75002.

FUJITA, 41, rue Saint-Roc, 75001.

BENKAY, hôtel Nikko, 61, quai de Grenelle, 75015.

TORAYA, 10, rue Saint-Florentin, 75008.

DAIMARU, palais des Congrès, place de la Porte-Maillot, 75017.

LA ROUTE DU THÉ ET DE LA SOIE, 157, rue Saint-Martin, 75003.

DAN, 32, boulevard Saint-Germain, 75005.

LE PANNEAU COULISSANT, 132, rue Blomet, 75015.

CHAPO, 14, boulevard de l'Hôpital, 75013.

HABITAT, tour Montparnasse et avenue de Wagram, 75017.

PARIS-PISCINE, 80, rue du Moulin-Vert, 75014.

REMY SAMSON, 25, rue de Chateaubriand, 92290 Chatenay-Malabry.

IKEBANA DÉCO, 70, boulevard Saint-Germain, 75005.

JARDINS ALBERT KAHN, 5, quai du Quatre-Septembre, 92000 BOULOGNE.

KIMONOYA, 11, rue du Pont-Louis-Philippe, 75003.

C.F.O.C, 113, avenue Mozart, 75016 ; 24, rue Saint-Roch, 75001 ; 163 et 167, boulevard Saint-Germain, 75007.

CARREFOUR DU JAPON, 12, rue Sainte-Anne, 75001.

ESPACE JAPON, 12, rue Sainte-Anne, 75001.

CAFÉ LE TRAIT D'UNION, 122, rue de Rennes, 75006.

KIOKO, 176, rue Saint-Jacques, 75005.

AKIKO, 5, rue de l'École-Polytechnique, 75005.

ANAGURA, 13, rue Monsieur-le-Prince, 75005.

TEMPLE ZEN, 46, rue Pernety, 75004.

FONDATION URASENKE, siège social : 142, boulevard Masséna, 75013. Renseignements : 34, rue Frémicourt, 75015.

Hôtellerie

Le prix d'une vocation

JEUDI dernier, à Paris, Éric Bidault, vingt et un ans, se voyait remettre, en grande pompe, l'une des vingt-cinq bourses 1983 de la Fondation de la vocation. Un couronnement qui intervenait après de longues opérations de sélection au terme desquelles sa candidature était retenue, parmi des milliers d'autres. Rien de vraiment étonnant : Eric est habitué à ces courses d'obstacles. C'est un « gagneur ».

Plus qu'un fort en thème, dont il a le physique, Eric est un passionné. Passionné, depuis toujours, par le milieu hôtelier. Ces études, les stages qu'il a déjà effectués dans de grands hôtels, lui ont confirmé son désir, sa vocation, de devenir plus tard un cadre de l'hôtellerie internationale. Et ce, en dépit d'un contexte défavorable.

Dès sa sortie du collège militaire de *Saint-Cyr, son bac en poche, il* passe, avec succès, plusieurs concours qui lui offrent notamment la possibilité d'entrer, en juin 1980, dans la prestigieuse école hôtelière de Lausanne (alors que la liste d'attente y est, en moyenne, de trois à quatre ans vu le nombre des postulants) ainsi qu'à l'école hôtelière de Paris Jean-Drouant.

Il « choisit » la seconde, l'école suisse étant trop coûteuse pour ce fils d'enseignants. Il se fixe alors deux objectifs : remporter le concours national des jeunes talents hôteliers, parrainé par l'UNATECH (1), et sortir premier de sa promotion. Il réussira le doublé.

En juin 1983, il mérite effectivement la bourse Evian-Badoit en soumettant un projet original de nouveau support publicitaire pour les restaurants parisiens. Parallèlement, il décroche son brevet de technicien hôtelier (gestion hôtelière) et sort major de la promotion Gaston-*Lenôtre. Un nom qui, dans cette* profession, illustre une réussite exceptionnelle, à la force du poignet. La preuve que la porte n'est jamais fermée à qui entend forcer le destin. Avec, cependant, une différence de taille, sur laquelle il insiste : « *La cuisine est un art, la gestion hôtelière une science.* »

Une observation qui tient également lieu de réponse à ceux qui, autour de lui, lui suggèrent plutôt de « *faire ses preuves sur le terrain* ». Non qu'il méprise la formation sur le tas (il a effectué un stage à l'Intercontinental de Cologne puis au service financier de l'Hilton-Orly), mais son ambition lui dicte une autre stratégie. « *Je sais que ma tête n'est pas encore pleine* », explique-t-il, tout en constatant qu'en l'état actuel des choses l'enseignement technique hôtelier national ne lui permet pas d'aller plus haut. En France, l'horizon paraît, pour lui, bouché (2).

L'invasion des cerveaux

Reste donc l'étranger. Et *surtout* l'université américaine de Cornell, qui dispense des cours de direction hôtelière aux éléments les plus brillants des écoles européennes. Il a prouvé qu'il pouvait y réussir. Reste à y entrer. C'est là que le bât blesse. Car les moyens financiers lui font, une nouvelle fois, défaut. Largement. Le coût des frais de scolarité y est en effet évalué à 9 000 dollars par an, soit environ 72 000 francs. Eric est de nouveau dans une impasse.

Financière cette fois. Les sommes *dont il dispose aujourd'hui* (les 10 000 francs de la bourse Evian-Badoit et les 20 000 francs de la bourse de la vocation) restent très insuffisantes pour lui permettre de réaliser son rêve. A moins que la vocation d'Eric, son obstination, son potentiel ne retiennent l'attention d'une chaîne hôtelière française (Concorde ou Méridien par exemple) et que soit ainsi trouvé le complément financier indispensable.

Une tâche à laquelle s'emploie notamment M. Pierre Berthet, président de l'UNATECH, qui joue auprès de lui un rôle de conseiller-entraîneur-imprésario. Une manière comme une autre d'enrayer, là comme ailleurs, la fuite des cerveaux ou son corollaire : l'invasion des cerveaux étrangers.

N'assiste-t-on pas en effet, aujourd'hui, dans la foulée de la prise de contrôle de la grande hôtellerie française par des groupes étrangers, à la mainmise progressive des cadres venus de l'extérieur sur la haute administration hôtelière.

Force est, en effet, de constater que, face à la *concurrence, les* Français ne font pas le poids. « *C'est dramatique* », commente M. Berthet, qui déplore le désert français au niveau des études supérieures, en matière d'enseignement technique hôtelier. A une petite exception près : Cornell-ESSEC, qui, depuis trois ans, recrute au niveau de la licence mais n'est accessible qu'à ceux qui peuvent consacrer à leurs études *10 000 francs par trimestre.*

Un contexte qui explique pourquoi le cas d'Eric est en quelque sorte exemplaire. Et pourquoi, après celle de M. Berthet, il a, à juste titre, retenu l'attention du jury d'une Fondation de la vocation qui, outre un coup de pouce financier non négligeable, lui offre quelques exemples mobilisateurs. Tel celui d'Yves Coppens, lauréat de la promotion 1963, professeur au Muséum national d'histoire naturelle, qui vient d'être nommé titulaire de la chaire de paléoanthropologie et préhistoire au Collège de France. Yves Coppens qui sera d'ailleurs l'un de ses parrains.

« *Jusqu'ici,* note Eric, *j'ai fait une course d'étapes. J'aurai préféré faire une course de fond.* » « *Je ne suis pas une tête,* insiste-t-il, *mais quelqu'un de passionné par son métier.* » Ambitieux, Eric ? Certainement (et heureusement), mais aussi pour l'hôtellerie française qu'il voudrait voir occuper la place qui, à son avis, lui revient : la première.

PATRICK FRANCÈS.

★ Fondation de la vocation, 20, avenue Mac-Mahon – 75017 Paris. Tél. : 380-62-35.

(1) L'Union nationale pour la promotion des formations techniques dans les métiers de l'hôtellerie regroupe la plupart des associations d'anciens élèves de l'enseignement technique hôtelier français, 66, rue de La Rochefoucauld - 75009 Paris. Tél. : 874-31-19.

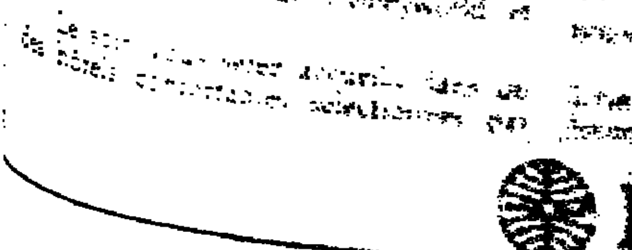
(2) Selon l'UNATECH, le niveau actuel des diplômes est en chute libre et les établissements existants ne sont plus capables de recruter le corps enseignant nécessaire. D'où, à son avis, la nécessité d'une école supérieure capable de former des cadres dirigeants et des professeurs qualifiés afin d'arrêter « *cette dérive vers la médiocrité* ».

Le chèque-vacances prend l'autoroute

Les chèques-vacances pourront être utilisés pour acquitter les péages autoroutiers lors des prochains départs en vacances.

Cette mesure qui entrera en vigueur le 20 décembre prochain réduira très sensiblement la charge du péage pour les titulaires de chèques-vacances, la valeur de ces titres étant partiellement prise en charge par l'em*ployeur.*

Il est précisé que les employés du péage ne pouvant rendre la monnaie des chèques-vacances pour des raisons de gestion, les détenteurs de chèques-vacances devront donc, éventuellement, faire l'appoint.



Le prix d'une vocation



CANAUX

La Bourgogne, vent en poupe

MALGRÉ tout le charme que l'on reconnaît ordinairement aux paysages de la Bourgogne, il lui manquait, pour justifier un développement touristique réel, une «locomotive» telle que les volcans peuvent l'être pour l'Auvergne, la montagne pour les Alpes ou la mer pour la Bretagne.

La chance de la Bourgogne, en la matière, c'est d'avoir toujours été une sorte de carrefour. Carrefour de voies terrestres, mais aussi carrefour des bassins hydrauliques du Rhône (par la Saône), de la Loire et de la Seine.

Certes, le premier canal creusé en France, au dix-septième siècle, celui de Briare, n'est Bourguignon, à Rogny-les-Sept-Ecluses, que durant quelques kilomètres. Mais, au cours les deux siècles suivants, qui virent les grandes heures de la navigation fluviale, les choses changèrent quelque peu puisque, aujourd'hui, sur les 7 000 kilomètres de canaux recensés en France, il s'en trouve environ 1 000 en Bourgogne.

C'était donc, pour la Bourgogne, la carte touristique à jouer, l'atout que ne possèdent pas les autres régions. Et force est de constater qu'il a été bien joué. « *Le catalogue que nous publions tous les ans*, souligne M. Rabi, délégué au tourisme de l'Yonne et fervent promoteur du tourisme fluvial, *est de loin le plus complet de France.* » Il propose en effet près de quatre cent cinquante bateaux. Une petite armada disposant de trente et une bases à peu près équitablement réparties sur les rivières et canaux de la région. Quant aux vingt-neuf loueurs que l'on peut y trouver, neuf sont Britanniques (les premiers installés et avec la plus importante flottille), l'un est Néerlandais, un autre Suisse, les dix-huit derniers étant Français mais disposant, pour la plupart, de flottes plus réduites en nombre.

Aujourd'hui, en Bourgogne, le tourisme fluvial est devenu une telle affaire régionale que, parmi les quatre « péniches-hôtels » qui sillonnent ses canaux, on en trouve une, la péniche *Aster*, qui appartient... au conseil général de la Nièvre ! Sur une cinquantaine de kilomètres du canal du Nivernais — la seule portion des canaux de Bourgogne, entre Cercy-la-Tour et Sardy-lès-Epiry, qui ne soit pas encore au « gabarit Freycinet » — que le département a pris en concession, elle promène avec un tel succès les clubs du troisième âge, les jeunes des écoles, les comités d'entreprise, etc., qu'on envisage de lui en adjoindre une deuxième ! Et la chambre de commerce et d'industrie de Chalon étudie l'éventualité de mener la même opération sur la Saône.

En 1982, on estimait que le tourisme fluvial avait permis de créer cent dix emplois directs en Bourgogne. C'est encore modeste, mais les potentialités sont loin d'être épuisées, et il faut y ajouter les emplois induits — fabrication des bateaux, entretien, gardiennage, commerces le long des canaux, etc. Le montant des locations était estimé à 23 millions de francs et le total des dépenses quotidiennes des vacanciers utilisant ce mode de voyage était évalué à près de 30 millions de francs. C'est déjà moins négligeable. D'autant plus que la « flotte » n'était alors que de 380 bateaux, alors que, un an après, elle atteint presque les 450. Selon M. Rabi, cela a représenté, l'an dernier, environ 300 000 journées-passagers, auxquelles il faut ajouter le flot important, bien que difficilement chiffrable, des bateaux privés visitant la Bourgogne ou ne faisant qu'y transiter.

Tout cela sur des canaux construits entre le XVIIe et le XIXe siècle, trop longtemps abandonnés à leur triste sort alors que déclinait la navigation commerciale et aujourd'hui fort souvent dans le plus grand état de vétusté. Le canal du Nivernais et celui de Bourgogne, notamment (les plus intéressants et qui attirent le plus de monde) sont dans une situation critique. En 1982, un bief a lâché à Chitry-les-Mines. Sans dommages autres que matériels fort heureusement. Mais on tremble, en Bourgogne, à l'idée que cela puisse se reproduire au passage d'un «house-boat» ou, pire, d'une péniche-hôtel...

On attache évidemment, dans la région, une très grande importance à la «convention pour le développement du loisir fluvial» signée le 14 novembre à Dijon, en présence de Roland Carraz, secrétaire d'Etat au tourisme. L'Etat apporte 1,5 million et la région 1 million de francs. Une somme rondelette qui permettra de planifier le développement d'une activité dont l'ampleur interdit désormais l'improvisation. Elle permettra également de réaliser les aménagements nécessaires à la navigation de plaisance et de mener toute une série d'opérations de promotion, en France comme à l'étranger. La création d'une centrale de réservation, début 1984, devrait illustrer ce nouvel élan.

Reste le grave problème de la remise en état des canaux. Et là, ce n'est plus l'affaire du secrétariat d'Etat au tourisme, mais celle du ministère des transports, dont dépendent tous les canaux, à l'exception de la portion concédée au département de la Nièvre.

DIDIER CORNAILLE.

L'art et le plaisir de vivre

Il y avait eu « Bretagne-tonique », « le pays de la terre et de l'eau » (Poitou-Charentes), et « Nos cousins de Midi-Pyrénées ». Il y aura « L'art et le plaisir de vivre », pour la Bourgogne. Une image de marque concoctée par M. Barry Maybury, citoyen australien et ancien directeur de l'Office du tourisme d'Irlande. Objectif : « *Mieux vendre la Bourgogne.* » Pour cela, grâce à une *bible de communication*, on va harmoniser les efforts de promotion. Sur fond couleur lie-de-vin, toute la documentation touristique régionale reprendra la même formule, et une campagne d'affiches nationale sera entreprise avec le concours d'une société pétrolière. Une opération financée, pour un montant de 120 000 francs, par la direction du tourisme et le conseil régional de Bourgogne. Opération indispensable ? « *Pour chacun*, commente M. Maybury, *la Bourgogne, c'est le vin et la gastronomie. Ce n'est pas assez pour vendre une région.* » Il faudra donc véhiculer un sigle, une formule. « *Une signature pour une région*, dit M. Maybury, *où l'on trouve à la perfection les bonheurs du corps et de l'esprit à un degré rarement égalé, même dans un pays aussi bien loti que la France.* »

Des pédalos sur le Chemin des Dames

JOUR après jour, depuis quelques semaines, l'eau monte tout au long d'un plissement célèbre : le Chemin des Dames. L'Ailette, qui alimente ce plan d'eau, peut en effet revendiquer sur ses 63 kilomètres de cours le titre de rivière la plus disputée du monde : on s'y battait déjà (Jules César) en 57 av. J.-C. On combattit encore en 1814 (Napoléon). Et en 1914 ; en 1917 ; en 1918...

Mais, dès l'annonce des travaux, ce ne sont pas les « poilus » survivants qui ont réinvesti « *une plaine si bouleversée, si désolée qu'on dirait une mer de sable* » (Gabriel Chevallier, *la Peur*). Une véritable armée, pourtant, est arrivée. Une légion de brocanteurs qui s'est mise à gratter frénétiquement, en quête de casques allemands et autres accessoires guerriers qui atteignent, paraît-il, des prix fort coquets.

Laissons le passé. Le lac de l'Ailette sera le plus vaste du département de l'Aisne, avec 180 hectares répartis en croissant de lune. Les deux pointes vont être réservées à la pêche, alors que le grand dégagement central accueillera les sports nautiques, un complexe touristique étant édifié parallèlement. Cette réalisation a été menée à bien grâce à une collaboration exemplaire entre le comité de tourisme, la fédération des associations de pêche (A.A.P.P.) et le Conseil supérieur de la pêche.

Elle succède, un an après, à l'ouverture d'un Centre d'initiation à l'environnement unique en France, sur la commune de Merlieux, près de Laon. Au bord d'un étang transformé en pisciculture de repeuplement, un bâtiment aux lignes modernes mais discrètes héberge, dans de vastes aquariums parfaitement entretenus, toutes les espèces de poissons peuplant les eaux françaises. Des panneaux d'exposition décrivent clairement aussi bien les écosystèmes que les techniques de pêche ou de pisciculture. Un laboratoire, une salle de travail et un petit amphithéâtre peuvent recevoir des stagiaires, encadrés par un spécialiste (garde-pêche).

Un sentier botanique complète la visite, en présentant une centaine de plantes des milieux humides, alors qu'un petit étang spécialement aménagé permet aux enfants de s'initier à la pêche en compagnie des gardes, qui leur apprennent aussi bien à monter une ligne qu'à respecter l'environnement...

Les enfants découvrent également une ferme toute proche, où chaque animal est présenté, non sans humour, dans un contexte d'élevage traditionnel. Pour les petits citadins, accueillis toute l'année avec leur encadrement et, éventuellement, hébergés dans un bâtiment restauré à cet effet, c'est la partie la plus « exotique » du stage... Il est vrai qu'à en croire certaines expériences pédagogiques récentes, menées en région parisienne, quand on demande à une classe de dessiner un poulet, une bonne proportion des élèves le représentent dans sa barquette de supermarché, « prêt à cuire » !

MICHEL DROULHIOLE.

Centre d'étude et de démonstration des eaux douces de Merlieux, 02000 Laon.

Comité départemental de tourisme de l'Aisne : 1, rue Saint-Martin 02000 Laon, tél. (23) 23-24-53.

Fédération départementale des A.A.P.P. : 4, rue Porte-d'Ardon 02000 Laon, tél. (23) 20-23-33.

Ouvert au public les mercredi, samedi et dimanche de 14 h à 18 h 30. Entrée : 5 F.

Pour les groupes, les mardi, jeudi et vendredi après-midi, sur réservation quinze jours à l'avance.

Organisation de stages : adultes ou enfants, avec leur encadrement, hébergés ou non.

Lac de l'Ailette : ouverture au public, printemps 1984.

CORRESPONDANCE

Le temps libre ? A la trappe !

ON a perdu le temps libre (1), et c'est tant mieux. Un ministre mieux inspiré que le premier titulaire n'aurait fait que de plus jolis ronds dans l'eau. Le temps libre dépend de tant de facteurs économiques, sociaux et culturels qu'on ne peut prétendre le gérer. On gère des institutions vivantes à partir d'une administration compétente.

Les institutions ? Elles sont — à quelques exceptions près heureusement — archaïques et perverties par la tutelle des pouvoirs publics qui les ont dressées à faire les belles pour recueillir la manne étatique. Ce n'est pas en les flattant qu'on les rendra plus inventives. Ce n'est pas en bureaucratisant l'innovation ou en créant de nouveaux fonds d'intervention qualifiés de culturels ou d'éducation populaire, derniers bastions d'un centralisme désuet, qu'on verra les associations se mobiliser pour ce qui aurait pu être un projet d'accompagnement de la victoire de la gauche. Qu'ont-elles proposé, ces associations, depuis mai 1981 ? Qu'ont-elles fait pour se démocratiser ? Qu'ont-elles inventé pour répondre à l'impératif culturel, si ce n'est se tourner vers le ministère de la culture, devenu soudainement plus généreux ? Qu'ont-elles fait, si ce n'est réveiller le vieil antagonisme laïque/confessionnel et s'assurer de leur représentation dans de nouvelles instances, type hauts comités ou autre conseil national de la vie associative ?

L'administration ? Elle a été complice, et cette complicité traditionnelle n'avait plus pour excuse de s'opposer à une politique de droite. Privée d'imagination, soucieuse de préserver un corps de fonctionnaires menacés de chômage technique du seul fait de la décentralisation, l'administration a géré un budget de crise sans véritablement se remettre en question.

Un grand ministère du tourisme, de la jeunesse et du temps libre ? Ce n'est pas sérieux. Un ministère n'est pas grand de trois directions, qui, en toute logique pourraient se réduire à deux, si ce n'est à une. C'est un grand ministère de la culture, dont on a souvent parlé avant le 10 mai, qu'il faudrait expérimenter. On se satisferait même d'un grand ministère de l'éducation. Ce ministère du temps libre n'a été qu'une invention de dernière heure, plus destinée à assurer les grands équilibres politiciens qu'à satisfaire de réels besoins sociaux ou culturels. S'il est question de rectifier le tir, ne repartons pas dans le bricolage !

GENEVIÈVE POUJOL
Sociologue

(1) *Le Monde* du 12 novembre.

● **Balade chez les santonniers.** — Plus de cent crèches, santons et figurines de collection sont présentés au Salon international des santonniers, ouvert jusqu'au dimanche 8 janvier 1984, dans les salles romanes du cloître Saint-Trophime, à Arles. Aux côtés des traditionnels maîtres provençaux, le visiteur découvrira également les œuvres d'artisans corses. Le musée des arts et traditions populaires de Perpignan et le Musée des arts décoratifs de Paris participent aussi à cette manifestation. L'Autriche, enfin, sera particulièrement bien représentée avec vingt et une crèches du pays d'Innsbruck et du Tyrol.

★ **Office du tourisme d'Arles, Palais de l'archevêché, 35, place de la République, 13637 Arles. Tél. : 90 (96-29-35).**





Hippisme

La « droite » hippique gagne une élection

LA « droite » a gagné la première course des élections hippiques, celle de la Société d'encouragement. *Elle a réuni* environ 70 % des suffrages exprimés et va accéder — à la « proportionnelle » — à deux tiers des sièges à pourvoir (pour la première fois) au Comité de la société.

Il peut paraître audacieux de rapprocher des clivages politiques ceux que pourraient mettre en lumière les élections professionnelles et techniques du 6 décembre. Pourtant, dans les grandes options définies par les candidats (1), on retrouvait des lignes de partage de la France de tous les jours. D'une part, une « droite » libérale, opposée à toute intervention de l'État (sauf pour alléger la fiscalité), ne voulant connaître que la loi du marché, même si, dans le domaine qui nous occupe, elle a tendance à déplacer le centre de gravité des courses françaises vers le Kentucky et la Californie. D'autre part, un centre et une gauche (très modérée) souhaitant — en tout cas, acceptant — un droit de préemption de l'État sur les étalons et réclamant un « remodelage » des allocations et programmes, susceptibles d'accroître les recettes des chevaux français au détriment des grandes écuries étrangères.

La « droite » présentait, sous la houlette d'hommes en place depuis plusieurs années, une liste dans le collège des éleveurs et une dans le collège des propriétaires. Le « centre » n'était représenté (par une liste animée par le docteur vétérinaire Pouret) que dans le collège des propriétaires. La « gauche » (oh, très relative...) présentait aux suffrages des éleveurs une liste constituée par François de Linarès.

Résultats : chez les éleveurs, 1 245 voix pour la « droite », 562 à la « gauche » ; chez les propriétaires : 1 528 voix à la « droite », 635 au « centre ».

Curieusement, les vainqueurs sont plus déçus que les vaincus. Ainsi, Jacques Bouchara, chef de file des propriétaires de « droite », confie maintenant qu'il comptait réussir le grand chelem, en tout cas au moins le petit chelem, c'est-à-dire ne laisser qu'un siège au docteur Pouret et à ses amis. Il en laisse deux.

Qu'on soit déçu ou non, il faut souligner la relativité des résultats. D'abord — et c'est fort dommage — le scrutin a été moins mobilisateur qu'on pouvait le penser. Sauf chez les entraîneurs, où 71 % des inscrits ont voté (et où la liste d'Aillières obtient deux sièges contre un à la liste Cunnington), le pourcentage des votants a plafonné, dans tous les collèges, à 55 %. En second lieu, il ne s'agit que d'un premier vote, concernant la seule Société d'encouragement. D'autres sont en cours (par correspondance) à la Société des steeple et à la Société du cheval français (trot).

Enfin et surtout, on est dans un domaine et devant des aréopages où l'influence ne se mesure pas exactement au nombre de sièges occupés. L'important, pour l'opposition à l'actuel pouvoir hippique, était de faire entendre une voix sortant des discours rabâchés et des solutions usées. Elle n'a pas seulement cette voix ; elle en a quatre.

Déjà, au demeurant, quelque chose bouge.

Un projet de loi prévoyant un droit de préemption de l'Etat sur les ventes d'étalons à l'étranger est prêt. Il n'est pas exclu qu'il soit soumis à la Chambre avant la fin de l'actuelle session parlementaire. Il introduit une réforme fondamentale dans notre économie hippique. La finalité ultime des courses ne serait plus la désignation pour l'Amérique, chaque année, de quelques sujets d'élite dont le prix ne se réinvestit même pas en France. Il n'y aurait plus, selon l'expression d'une des listes d'opposition lors des élections du 6 décembre, *« exportation gratuite des enjeux français »*. La machine, alimentée par le public français, galoperait à nouveau français dans une proportion raisonnable.

Sans attendre cette échéance, les Haras nationaux sont en pourparlers pour acheter, selon un montage financier sans précédent en France, *l'excellent The Wonder, gagnant* notamment de quatre courses de groupe I chez nous et aux Etats-Unis. Des éleveurs privés acquerraient 40 % du cheval, l'Etat également 40 %, 20 % restant aux propriétaires actuels, la marquise de Moratalla et Alain du Breil.

Autre initiative : les haras nationaux ont décidé d'abaisser à *5 000 F* en 1984 (au lieu de 10 000 F) le prix de la carte de *Labus*. Celui-ci, père d'*Akyida*, gagnante de l'Arc 1982, avait été l'étalon vedette de l'année passée. Cette saison, ses résultats sont moins bons. L'Etat en tire des conclusions. Démarche moralisatrice et (on est tenté d'écrire : *et par conséquent) insolite. Dans le* secteur privé, quand un étalon réussit moins bien, la tendance est plutôt d'augmenter son tarif, pour lui conférer d'apparentes vertus complémentaires, quitte, en sous-main, à traiter à rabais avec tous les demandeurs, incontinent considérés comme de « chers amis ».

Mais le vent nouveau n'est pas perçu par tous. On a appris que la glorieuse *Zalataia* (seconde, dimanche, à une encolure, de *John Henry*, à Hollywood Park), sortie de France, pour la douane, « à titre temporaire » avait changé de mains deux fois entre Chantilly et Hollywood Park. Il n'est sûrement pas dans l'esprit de son dernier propriétaire, un Américain, de considérer qu'elle n'était sortie de France qu'à *« titre temporaire »* et de l'y renvoyer. Par ailleurs, la double transaction jette un voile sur les prix et les lieux de paiement... si toutefois elle a été double, car l'administration des Haras nationaux, qui délivre les « visas » de sortie des chevaux, n'est, dans cette affaire, plus sûre de rien. On se retrouve devant des situations comparables à celle de l'exportation d'*Arctic Tern*, dont, à travers les sociétés écrans, on ne savait plus à qui il appartenait, ou à celle d'une célèbre jument des années 70 courant sous le nom d'une propriétaire belge que nul — y compris probablement la jument — n'avait jamais vue. Bien entendu, c'est le même petit groupe de propriétaires ou de proches qui est en cause.

Il paraît que, cette fois, *« ça ne se passera pas comme ça »*. Affaire à suivre, car, parmi les associés qui ont été des propriétaires intermédiaires de *Zalataïa* en Californie, figurent des proches du pouvoir hippique au plus haut niveau.

LOUIS DÉNIEL.

(1) Voir *le Monde* du 3 décembre.

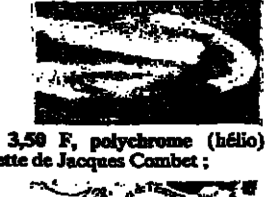
Philatélie

N° 1822

T.A.A.F. : douze timbres pour les Terres australes (suite).

Pour le début de nos informations, voir le Monde *du 3 décembre, page 20.*

La série poste aérienne comporte cinq sujets divers, dont deux combinés en diptyque avec un logo au centre. Formats : 48×36 mm, sauf pour l'hélio 48×27 mm.



2,60 F, gris, bleu ; « L'Erebus en Antarctique, mars 1842 », d'après David, gravure de Pierre Béguet ;



3,50 F, polychrome (hélio), maquette de Jacques Combet ;



3,50 F, rouge, bleu, noir ; (diptyque, à droite) ;

4,70 F, vert, bleu ; « 1930 Port de Jeanne d'Arc », dessin et gravure de Claude Haley ;

7,80 F, bleu, violet, noir ; (diptyque) ; dessin et gravure de J. Gauthier.

Les deux valeurs 7,80 + logo + 3,50 F (en diptyque) soulignent le bicentenaire de l'Air et de l'Espace. Feuilles de cinq diptyques (5 × 11,30 F) pour 56,50 F.

L'impression, taille-douce et hélio, a été réalisée à Périgueux.

Oblitération spéciale « Points Philatélie » de Paris

Les vingt et un guichets spécialisés, dits « Points Philatélie », installés, depuis le 1er janvier 1983, à Paris à compter du *12 décembre 1983* disposent d'une oblitération spéciale illustrée par les armes de la Ville de Paris.

Le courrier déposé à ces guichets, signalés par un macaron, recevra cette oblitération à :

Paris R.P. : 52, rue du Louvre, Paris 1er ;
Paris 05 : 10, rue l'Epée-de-Bois ;
Paris 06 : 111, 117, rue de Sèvres ;
Paris 07 : 56, rue Clair ;
Paris 08 : 49, rue La Boétie ;
Paris 09 : 4, rue Hippolyte-Lebas ;
Paris 10 : 2, square Alban-Satragne ;
Paris 11 : 21, rue Breguet ;
Paris 12 : 30, rue de Reuilly ;
Paris 13 : 23, avenue d'Italie ;
Paris 14 : 105, boulevard Brune ;
Paris 15 : 19, rue d'Alleray ;
Paris 16 : 40, rue Singer ;
Paris 17 : 110, avenue de Wagram ;
Paris 18 : 19, rue Duc ;
Paris 19 : 8, avenue de Laumière ;
Paris 20 : 248, rue des Pyrénées ;
Paris 41 : 5, avenue de Saxe (7e) ;
Paris 102 : 34, boulevard de Vaugirard (15e) ;
Paris 08 Annexe : 71, av. des Ch.-Elysées ;
Paris 113 : place de l'Hôtel-de-Ville (4e).

Les deux derniers sont des bureaux touristiques.

◆ CONFERENCE de l'Académie de philatélie, le 7 janvier, à 10 heures, par M. Emile Beyle : *Les progrès de la thématique de Thema-belga 1975* (à Tembal, 1983). Après-midi, projection des pièces et documents philatéliques. — 37, bd de Vaugirard, Paris-15e.

◆ Les Cheminots philatélistes organisent leur 41e exposition nationale, dans la salle des expositions de la gare de Paris-Saint-Lazare (galerie des Marchands), du 27 au 30 janvier prochain, ouverte de 9 h à 18 h 30. Entrée gratuite. — Encart de luxe illustré (numéroté pour tombola) 20 F, chez M. René Ménard, 45, bd Gallieni, 94100 Argenteuil (C.C.P. 33666 10 S La Source, à l'ordre des Cheminots philatélistes).

◆ Le groupement suisse des Cheminots philatélistes organise « FERPHILEX 84 », 12e exposition internationale, sous l'égide de la F.I.S.A.I.C. à Montreux, du 6 au 9 avril 1984. Rens. ctr. C.R.I., écrire à : E.P.V.-FERPHILEX 84, Case Postale 178, CH-1001 Lausanne.

● CAMEROUN : Trois timbres représentant des animaux en voie de disparition, 200 F., la civette ; 200 F., le gorille ; 300 F., le cobaye.

Offset, S.N. Cartor. Maquettes de S. Ciomo Belinga (la civette) et Louis-Marie Lemaire pour les deux autres valeurs.

● COMORES : Série de cinq valeurs « paysages », 60 F., d'Ziani ; 100 F., coucher de soleil ; 175 F., Anjouan ; 360 F., Itsandra ; 400 F., Anjouan. Offset, Edila.

● DJIBOUTI : Série (poste aérienne) consacrée aux voitures anciennes, 60 F., Renault 1904 ; 80 F., Mercedes 1910 ; 110 F., Lorraine-Dietrich 1912. Offset, Edila.

● LUXEMBOURG : Série « Caritas » quatre timbres aux armoiries communales et un se rapportant à la « Nativité », 4 + 1 F, Wiseler ;



7 + 1 F, Beckerich ; 10 + 1 F, Adoration des Bergers ; 16 + 2 F, Feulen ; 40 + 13 F, Mertert. La série (77 + 18 F) sera vendu du 5 déc.



au 31 janv. 1984, après cette date, les timbres non vendus seront détruits. Valables pour l'affranchissement jusqu'au 31 déc. 1984. Hélio, Courvoisier (Suisse).

● MALAISIE : 50e anniversaire de la force armée nationale, 15, 20, 40 et 80 cents.

● OMAN : « Al-Hajj » (1403 H), 40 baizas. — Deux valeurs de 50 baizas, sujets divers (en continu), imprimées se tenant, sont titrées « Honeybees in Oman ».

● SAMOA : centenaire des « Boys'Brigade », un bloc-feuillet avec au centre (perforé) un timbre de 1 $.

● SRI-LANKA : un timbre à l'effigie de sir Tikiri Banda Panabokke, 50 cents.

● TANZANIE : vingt-cinquième anniversaire de la C.E.A. (1958-1983), 50 cents, 1/-, 5/- et 10/- shillings.

● TRISTAN DA CUNHA : cinquième centenaire de la naissance de Raphaël, sujets fragments de tableaux, 10, 25, 40 pence et un bloc-feuillet (tableau) avec un timbre (perforé) de 50 pence.

● WALLIS-ET-FUTUNA : un timbre P.A., pour le cinq centième anniversaire de la naissance de Raphaël, 167 F, (Triomphe de Galatée). Offset, Edila.

ADALBERT VITALYOS.



Plaisirs de la table

A bâtons rompus...

C'EST Jeannine (*le Monde des chimères,* dans l'île Saint-Louis) qui m'a alerté la première : *Raffatin et Honorine* avait changé d'animateur. Nous y fûmes, et j'ai retrouvé là, au « piano », une cuisinière : Francine, venue de Tourtour, village perdu malgré sa « Bastide ». Elle y avait acquis une petite célébrité de cuisinière autodidacte. La voici dans ces vieux meubles (16, boulevard Saint-Germain, Paris (5e) ; tél. : 354-22-21) quasi obligée de respecter le style : la farandole des hors-d'œuvre et l'avalanche des desserts qui faisaient de *Raffatin* la maison des touristes gourmands. Elle va y apporter sa note personnelle. Il y faudra revenir.

En attendant l'heure du déjeuner, me promenant dans le quartier, j'ai acheté saucisse fraîche aux grains de poivre et foie gras frais de canard chez François Miras. Extraordinaire boutique que celle-ci. Fourre-tout gourmand d'amitié, aux victuailles débordant sur le trottoir, à l'accueil chantant de la patronne, reine du confit. A l'enseigne *« Aux produits de Bretagne et des Pyrénées »* (42, boulevard Saint-Germain, tél. : 354-72-96) et ouverte le dimanche, c'est là la boutique, j'allais écrire la caverne, d'un Ali-Baba gastronome !

Jeannine m'avait apporté un vieux (très vieux hélas) numéro de *l'Illustration* daté du jour de ma naissance. La « pub » y est charmante, et l'on retrouve des marques illustres mais aussi celle de la Cryptogamine, ce préventif et curatif des maladies de la vigne ne contenant pas de sulfate de cuivre. Et aussi ce négociant de Narbonne qui offre 220 l. franco, fût compris, avec en prime un baril de muscat pour... 75 F !

Dans le même quartier, j'ai retrouvé le menu défiant toute concurrence de la chère *Toutoune* (5, rue de Pontoise, tél. : 326-56-81), dont le chef fait lui-même une excellente andouillette. Un menu fromage ET dessert. Tout comme celui du *Croquant.*

Au Croquant (28, rue Jean-Maridor, Paris (15e) ; tél. : 558-50-83), près de la porte de Versailles, Hervé Rumen vient de mettre au point un menu à 100 F, service compris, d'un excellent rapport qualité-prix. A sa carte on trouve aussi une originale soupe d'escargots petits gris à la queue de bœuf, un émincé de radis noir aux rouelles d'andouillette au gros sel. Et, dans les vins, un marquisat de Binet (montagne saint-émilion) très attractif.

Avec aussi, au rayon des desserts, (Rumen est un merveilleux pâtissier), la fameuse gourmelandise : les trois cognacs Gourmel avec trois desserts « en situation ». On sait que ce sont ces cognacs (âge des fleurs, âge des épices et quintessence) qui figurèrent au gala *Chez Laurent* (mariage du cognac et du cigare). J'aimerais signaler, de ce repas, les aiguilles des deux canards arrosées d'un remarquable mercurey « Clos des Barraults » 1978 de chez Michel Juillot. Un vin à noter sur vos tablettes.

Il devrait convenir au pigeonneau farci braisé dans son nid de choux, un des plats à choisir pour le menu quatre couverts livré par *François Clerc Traiteur* (69, avenue de la Porte-d'Auteuil, Paris (16e) ; tél. : 603-08-41). Pour 600 F, soit 150 F par convive, vous avez entrée, plat, fromage, desserts livrés à domicile à l'instant de votre repas. Ménagères paresseuses à votre téléphone !

Les restaurants italiens se multiplient on ne sait pourquoi, beaucoup à des tarifs démentiels : les pasticciata au prix du caviar ! Combien mieux vaut s'en tenir aux certitudes. Et pour un repas du soir et de fête intimiste, retrouver le chemin de la *Via Veneto* (13, rue Quentin-Bauchart (8e), tél. : 359-86-34), où le menu (130 F vin compris, service 15 % en plus) comporte entrée (huit au choix, dont une soupe de poissons avec croûtons et rouille très succulente), un plat à choisir entre dix et un très bon dessert. Valpolicella très honnête. Une guitare en fond sonore, des chandelles, une ambiance dolce vita. En ces temps difficiles, j'aime mieux le carpaccio et les pâtes fraîches aux fruits de mer de la *Via Veneto* (avant le gâteau au chocolat amer à la crème de cannelle) que les élucubrations modernistes des néo-italiens à la mode... du coup d'escopette !

LA REYNIÈRE.

P.S. — *Au Vivarois* (192, avenue Victor-Hugo, Paris-16e), Claude Peyrot proposera des dîners prolongés aux deux réveillons et sera ouvert au déjeuner les 25 décembre et le 1er janvier, ajoutant des plats de Noël à sa carte (tél. : 504-04-31).

Soupes à la grimace

BOURRASQUE dans les fourneaux et tempête sous les toques. M. Michel Guérard, un des grands noms de la cuisine française, vient, en effet, d'être condamné par le tribunal correctionnel de Lyon à 10 000 francs d'amende pour publicité mensongère.

La fabrication des charcuteries et des conserves vendues dans les magasins du Comptoir gourmand et présentées comme *« mijotées pour vous par Michel Guérard »* n'était pas, selon le tribunal, suffisamment surveillée par le célèbre cuisinier.

Tout au long du procès il est apparu en effet que *« les saucissons et jambons des Landes, choisis par Michel Guérard dans des petites fermes de tradition autour d'Eugénie-les-Bains, et fabriqués sur place »,* étaient « mitonnés » par des charcuteries industrielles spécialisées dans l'approvisionnement des grandes surfaces.

Le cuisinier a expliqué à la barre qu'il était *« intervenu partout et complètement et qu'il avait apporté la technique ».* Mais il a reconnu qu'il avait *« seulement parcouru la publicité faite pour ses produits ».* Comme l'ont fait remarquer à ce propos deux associations de consommateurs, qui se sont portées partie civile, *« M. Guérard a le souci de la perfection culinaire mais pas celui de la sémantique ».*

Autre lieu, autre condamnation. Un restaurateur chinois de Manhattan, vexé par une mauvaise critique gastronomique du guide Gault et Millau, a réussi à prouver son talent devant un tribunal de New-York et à faire condamner à 20 000 dollars (160 000 francs environ) de dommages-intérêts les célèbres auteurs français. C'est la première fois que des critiques gastronomiques sont ainsi condamnés pour diffamation aux Etats-Unis.

M. Michael Chow, propriétaire de plusieurs restaurants, n'avait pas apprécié, en effet, que le guide Gault et Millau lui conseille, dans un article très sévère, rédigé en 1981, d'envoyer ses cuisiniers suivre des cours à Chinatown. Loin de suivre ce conseil, M. Chow a pris le chemin... des tribunaux. Il a donc demandé à son maître-queux de faire une démonstration culinaire devant des jurés new-yorkais. Ceux-ci ont apprécié. Et le tribunal a rendu le verdict que l'on sait. Bref, si M. Chow n'est pas allé à Chinatown, il a renvoyé Gault et Millau à leurs chères études.

L'avocat des auteurs et des éditeurs du guide a fait appel.

J. P.

Jeux

échecs Nº 1051

SMYSLOV PERD LA DAME ET GAGNE

(Tournoi des candidats, septième partie, Londres, 30 novembre 1983)

Blancs : V. SMYSLOV
Noirs : RIBLI
Gambit D. Défense Tarrasch

1. d4	Cf6	22. Td7 (n)	Dé4
2. Cf3	é6	23. Dg5	Fç6
3. ç4	d5	24. Cf3	Df5 (o)
4. Cç3	ç5	25. Ta7!	Fa4
5. çxd5	Cxd5	26. Té1 (p)	Tç2 (q)
6. é3	Cç6	27. b4	Fb3
7. Fd3	Fé7	28. bxa5	bxa5
8. 0-0	0-0	29. Té4 (r)	h6
9. a3	çxd4	30. Dé3	Tb2! (s)
10. éxd4	Ff6	31. Tg4!	g5 (t)
11. Fé4 (a)	Cç-é7	32. hxg5	h5
12. Cé5 (b)	g6 (ç)	33. Tg3	h4
13. Fh6	Fg7	34. Tg4	h3! (u)
14. Fxg7	Rxg7	35. g6! (v)	h2+! (w)
15. Tç1 (d)	b6	36. Rxh2	Th8+
16. Cxd5! (é)	Cxd5 (f)	37. Rg3 (x)	Txg2+!
17. Fxd5! (g)	Dxd5 (h)	38. Rxg2	Dç2+
18. Tç7! (i)	Fb7	39. Df2! (y)	Th2+
19. Dg4! (j)	Ta-d8 (k)	40. Rxh2	Dxf2+
20. Td1	a5 (l)	41. Rh3	Df1+
21. h4! (m)	Tç8	42. Tg2 (z)	abandon (aa)

NOTES

a) Le déroulement de la phase initiale reproduit la cinquième partie dans laquelle les Blancs surprirent leur adversaire par 11. Dç2. Smyslov reprend la suite usuelle 11. Fé4 (cf. notre chronique nº 1050).

b) Ou 12. Dç2, g6 ; 13. Cé5, b6 ; 14. Fh6, Fg7 ; 15. Cxd5, éxd5 ; 16. Fxg7, Rxg7 ; 17. Ff3, Ff5 ; 18. Dd2, Dd6 ; 19. Ta-ç1, Ta-ç8 avec égalité (Portisch-Ribli, championnat de Hongrie, 1981) ou 12. Dd3, h6 (12..., g6 est probablement meilleur) ; 13. Cé5 (menace 14. Cg4), Cxç3 ; *14. Dxç3, Cf5 (ou 14...,* Dd6 ; 15. b4, Td8 ; 16. Fb2 avec avantage aux Blancs) ; 15. Fé3, Cd6 ; 16. Ff3, Fd7 ; 17. Db4 comme dans la partie Karpov-Timman, Moscou 1981 ou *encore 12. Dd3, g6 ; 13. Cé5, b6 ; 14.* Cg4, Fg7 ; 15. Fg5, f6, nulle (E. Torre-Ribli, Alicante 1983).

c) ou 12..., Fd7 ; 13. Dd3, g6 ; 14. h4, Fç6 (si 14..., Fxb4 ; 15. Fh6, Té8 ; 16. Df3, f6 ; 17. Cxd5, Cxd5 ; 18. Fxd5, fxé5 ; 19. Fxb7, Tb8 ; 20. dxé5, Db6 ; 21. Fé4, Dxb2 ; 22. g3) ; 15. Fg5, Fxg5 ; 16. hxg5, Cf5 ; 17. Dd2, f6 ; 18. Cxç6, bxç6 ; 19. Cxd5, çxd5 ; 20. Fxf5, éxf5 ; 21. gxf6, Dxf6 ; 22. Té5 avec avantage aux Blancs (Polasek-Sikora, 1982).

d) Après 15. Df3, Db6 ; 16. Fxd5, Cxd5 ; 17. Cxd5, éxd5 ; 18. Dxd5, Fé6 ; 19. Dç5, Tf-d8 ; 20. Cf3, Fd5 ; 21. Da3, Fxf3 ; 22. Dxf3, Dxb2 ; 23. d5, Td7 ; 24. a3 les Blancs sont légèrement mieux (Ribli-Deze, Novi Sad, 1982).

é) Une simplification judicieuse pour les Blancs qui ont un point de plus et ne craignent pas la nullité : ouverture de la colonne ç à la T-D, renforcement de la faiblesse de la case ç6.

f) Après 16..., éxd5 ; 17. Ff3 le pion isolé faible sur la colonne d est celui des Noirs.

g) Rentrant en finale de C contre F.

h) 17..., éxd5 ne laisse aux Noirs aucune chance de prendre l'initiative.

i) Une T en septième est une occasion à ne pas laisser échapper.

j) Défense active contre le mat en g2.

k) Ou 19..., Ta-ç8 ; 20. Tf-ç1, Txç7 ; 21. Txç7 et les Noirs ne peuvent plus opposer la T-R (21..., Tç8 ; 22. Txf7+).

l) Si 20..., h5? ; 21. Dxg6+.

m) Menaçant 22. h5 suivi de 23. hxg6, hxg6 ; 24. Dxg6+.

n) Sur 22. Tf-ç1, Tç-d8 est peut-être jouable.

o) Et non 24..., Dç2? ; 25. Tç1.

p) Si 26. Td2, Tç1+ ; 27. Rh2, Db1.

q) Assistons-nous à un retournement de situation ? Les Noirs ont récupéré la colonne ç et sont entrés sur la deuxième rangée.

r) Et non 29. Txa5, Tf-ç8.

s) Cherchant le piège après 31. Tf4, Dç2 ; 32. Txf7+, Txf7 ; 33. Txf7+, Rg8! et la menace de mat sur g2 est difficile à parer : si 34. Tf8, Rg7!.

t) Seule défense contre 32. Txg6+.

u) Les Noirs se défendent comme un diable : si 35. gxh3?, Db1 mat.

v) Le sang-froid de Smyslov est admirable ; non seulement il ne faut pas rater le gain à quelques coups du quarantième coup mais il faut encore prévoir ce qui se passera après la perte de la D blanche.

w) Ribli abat sa dernière carte, apparemment extrêmement dangereuse.

x) Si 37. Rg1?, Db1 mat.

y) Les Blancs sont obligés de donner la D. Si 39. Rg3, Dh2 mat et si 39. Rf1, Dd1+ ; 40. Dé1 (40. Rf2, Dç2+), Th1+. Si 39. Rg1, Dd1 ; 40. Rg2, Dç2+.

z) Menaçant 43. gxf7+, etc.

aa) Si 42..., Dh1+ ; 43. Rg3, Dé1+ ; 44. Rg4 suivi de 45. Txf7+ avec un gain facile et rapide.

Solution de l'étude nº 1050
(L. OLMUTSKY - 1964)

(Blancs : Rh2, Th3 et ç3. Noirs : Ra5, Pb2 et d2.)

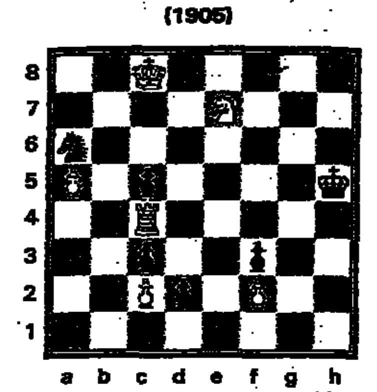
1. Ta3+, Rb4 ; 2. Ta-b3+, Rç4 ; 3. Th-ç3+, Rd4 ; 4. Td3+, Rç4 ; 5. Tb-ç3+!, Rb4 (*si 5..., Rb5 ; 6. Rb5, Td8!*) ; 6. Tç7, b1=D ; 7. Td8!, d1=D ; 8. Tb8+, Ra3 ; 9. Ta7 mat.

Ou bien 2..., Ra4 ; 3. Tb-g3!!, d1=D ou b1=D ; 4. Th4+, Rb5 ; 5. Tg5+, Rç6 ; 6. Th6+, Rd7 ; 7. Tg7+, Ré8 ; 8. Th8 mat.

La beauté et l'élégance de la conception de cette fin de partie dans laquelle deux T dominent deux D est exceptionnelle. A noter également la splendeur de la seconde variante (2..., Ra4 ; 3. Tb-g3!!).

ÉTUDE

J. SEHWERS
(1905)



BLANCS (6) : Rç8, Tç4, Cé7, Pa5, ç2, f2.

NOIRS (6) : Rh5, Ca6, Pç5, ç3, d2, f3.

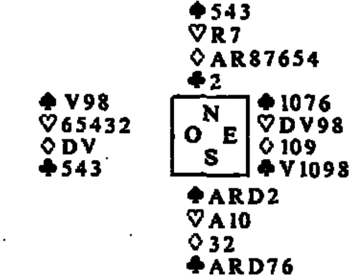
Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge Nº 1049

LE CHELEM CHINOIS

Cette donne extraordinaire a été publiée dans la rubrique de bridge des *Nouvelles du soir de Pékin.* Depuis quelques années, en effet, le bridge en Chine connaît un grand développement sous l'influence sans doute de Deng Xia Ping, qui est lui-même un excellent bridgeur.



A la suite d'un malentendu dans les annonces, Sud a atterri à un effroyable contrat qu'il a réussi parce que l'adversaire n'a pas entamé atout. *Comment Sud a-t-il gagné* le PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense sur l'entame de la Dame de Carreau ?

Réponse :

Sud titre ses huit cartes maîtresses *dans les trois couleurs :* As, Roi de Carreau, As, Roi, Dame de Pique et As, Roi, Dame de Trèfle, puis Sud joue le 7 de Trèfle que Ouest est obligé de couper et que *Nord surcoupe avec le 7 de Cœur :*

♡R ♢876
♠6543 — ♡DV98
♠2 ♡A10 ♢6

Le déclarant joue le 8 de Carreau du mort et fait encore TROIS levées. Si Est préfère couper avec le Valet de Cœur, Sud surcoupe (avec l'As) et joue le 2 de Pique (ou le 6 de Trèfle) coupé par le Roi de Cœur ; puis il rejoue le 7 de Carreau, et *il fera encore le 10 de Cœur* sec « en passant », c'est-à-dire comme atout maître (si Est coupe avec la Dame de Cœur) ou en surcoupe (si Est coupe avec le 9 de Cœur).

Il y avait le grand chelem à Sans Atout, à Pique et à Carreau, et aussi le petit chelem à Trèfle et même à Cœur quand... Ouest omet d'entamer atout.

DANGEREUSE SIGNALISATION

Le plus difficile dans le jeu de flanc est de savoir quand il faut renoncer à indiquer au partenaire la distribution d'une couleur. Certes on ne peut jeter une carte qui peut être utile, mais comment savoir si une carte moyenne peut avoir un rôle décisif. La donne suivante jouée dans un festival du Club Méditerranée à Djerba est un exemple spectaculaire.

	♠V7654 ♡A642 ♢65 ♣A2		
♠9 ♡D ♢RDV10843 ♣V643	N / O E / S	♠102 ♡10987 ♢92 ♣RD1098	
	♠ARD83 ♡RV53 ♢A7 ♣75		

Ann : N. donn. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	Levy	Y...	Adad
–	passe	passe	1 ♠
4 ♢	4 ♠	5 ♢	5 ♠

Ouest ayant entamé le Roi de Carreau, *quelle est la défense* qui peut faire chuter CINQ PIQUES ?

LES LIVRES FRANÇAIS

« Que peut-on offrir à un bridgeur, demande un lecteur, pour Noël et le Jour de l'an ? ». Voici, dans l'ordre de leur prix d'achat, les ouvrages édités depuis 1981 : *Bridge* dans la collection « Connaissance et Technique » des Éditions Denoël 1981. Une belle encyclopédie avec photos et dessins. L'auteur, J. Le Dentu, décrit de façon complète tous les aspects du jeu : I. L'évolution historique ; II. La technique ; III. La psychologie ; IV. La pratique ; V. L'organisation des tournois (prix : 220 F).

Comment gagner en tournoi par paires. Un ouvrage de plus de quatre cents pages (édit. Bellefond) où l'auteur J.-M. Roudinesco s'adresse aux joueurs de tournoi qui voudraient tout savoir sur les meilleures méthodes et conventions d'annonces et du jeu de la carte. Un beau cadeau pour les joueurs de compétition (prix : 149 F). Signalons également du même auteur et du même éditeur *le Bridge en tournoi par paires* (prix : 79 F).

Le Chelem. Une approche nouvelle, précise et efficace de la marche au chelem par Jaïs et Lebel (prix : 75 F). Ces *deux auteurs ont également publié l'année dernière la Nouvelle Majeure cinquième* chez le même éditeur (du Rocher) (prix : 80 F).

A vos cartes, prêts ? Bridgez ! Un tout nouvel ouvrage pour les débutants publié aux éditions M.A. par le grand champion Philippe Soulet et le professeur de bridge Jacques Delorme (prix : 60 F).

Défense à la couleur. C'est le tome IV de la collection « Pas à pas » publiée par Berthe et Lebély aux éditions Le Bridgeur. Un bon livre d'exercices (prix : 40 F).

PHILIPPE BRUGNON.

dames Nº 213

QUE S'EST-IL PASSÉ ?

Tournoi d'ORENBURG, 1983
Blancs : A. MAKARENKOW (U.R.S.S.)
Noirs : W. BOROGAN (U.R.S.S.)
Ouverture : Fabre

1. 34-29	19-23 (a)	8. 45-40	5-10 (i)
2. 40-34 (b)	14-19	9. 31-26 (j)	12-17 (k)
3. 33-28 (c)	17-22 (d)	10. 26-21 (l)	17x26
4. 28x17	11x22! (e)	11. 32-28	23x32
5. 39-33	7-11! (f)	12. 37x17	11x22
6. 43-39	10-14 (g)	13. 29-24	28x29
7. 49-43 (h)	1-7	14. 34x1	Abandon (m)

● *Le match mondial en vingt parties* (Pays-Bas, – novembre 1983) a été remporté par le G.M.I. néerlandais Wiersma, qui a repris son titre en battant son compatriote Van der Wal sur le score de *21 points à 19 (dix-neuf parties furent nulles).*

La Fédération soviétique devrait sélectionner dans les prochains mois son challenger qui sera opposé, après *agrément de la Fédération mondiale,* à Wiersma.

NOTES

a) 1. ... (19-24) ; 2. 32-28 (14-19) ; 3. 37-32 (20-25) ; 4. 29x20 (25x14) ; 5. 41-37 (18-23) ; 6. 35-30 (15-20) ; 7. 30-25 (20-24) ; 8. 40-34 (24-29) ; 9. 33x24 (19x30) ; 10. 28x19 (14x23) ; 11. 38-33 (12-18) ; 12. 42-38 (7-12) ; 13. 31-26 [coup peu usuel, joué par l'ex-champion du monde P. ROOZENBURG pour jeter le trouble dans l'esprit de son adversaire] (10-14) ; 14. 37-31 (1-7) ; 15. 45-40 (30-35) ; 16. 46-41 (5-10) ; 17. 41-37 (13-19) ; 18. 48-42 (8-13) ; 19. 33-28 (10-15) [et non (2-8), coup de dame pour les Blancs 28-22 puis 25-20, 34-29, etc.] ; 20. 38-33 (2-8), etc. [P. ROOZENBURG-DIONIS, championnat du monde, 1956].

b) Dans le match mondial, 1981, opposant GANTWARG (U.R.S.S.) et WIERSMA, les Blancs poursuivirent par 2. 32-28. On peut aussi, suivant les tendances modernes, jouer 2. 39-34 (14-*19) ; 3. 44-39 (10-14) ; 4. 50-44* (5-10) ; 5. 31-26 (20-25) ; 6. 37-31 (15-20) ; 7. 41-37 (19-24) ; 8. 46-41 (13-19) [et non (14-19), les Blancs donnant sur le thème du *coup VAN BERGEN : 26-21! (16x27) 32x21 (17x26)* 35-30! (24x35) 33-28 (23-32) 37-28 (26x46) 29-23! (18x29) 34x5 (46x19) 5x46, jolie combinaison en 8 temps.

c) 3. ... 45-40 (10-14) ; 4. *50-45* (5-10) ; 5. 29-24 (20x29) ; 6. 33x24 (19x30) ; 7. 34x25 (14-19) ; 8. 35-30 (10-14) ; 9. 30-24 (19x30) ; 10. 25x34 (13-19) ; 11. 32-28 (23x32) ; 12. 37x28 (9-13) ; 13. 41-37 (16-21) ; 14. *37-32 (21-26) ; 15. 39-33 (26-37) ; 16.* 32x41 (18-23) ; 17. 42-37 (23-32) ; 18. 37x28 (12-18) ; 19. 41-37 (7-12) ; 20. 46-41 (1-7), etc. [VAESSEN-GORDIJN, challenge mondial, 1951].

d) ... (17-21) ; *4. 31-27 (21-26)* ; 5. 39-33 (10-14) ; 6. 44-39 (4-10) ; 7. 50-44 (11-17) ; 8. 44-40 (17-21) ; 9. 49-44 (20-25) ; 10. 35-30 interdit-il 10. ... (14-20) en raison du coup de dame que les tout nouveaux amateurs décèleront par eux-mêmes ? 11. 30-24 (19x30) ; 12. 28x19 (13x24) ; 13. 37-31 (26x28) ; 14. 33x4, mais les Noirs prennent par 14. ... (21x32 !) ; 15. 38x27 (24x33) ; 16. 39x28 (30x50), *dament à leur tour* et obtiennent le gain car +2 après la prise des deux dames. La question posée ci-dessus au dixième temps des Noirs appelle donc une réponse négative par ce piège que les Noirs pourraient tenter jusqu'au niveau « Honneur » du championnat de France (les séries « Excellence » et, tout au sommet, « Nationale », forment le haut de la hiérarchie).

e) Renforçant puissamment leur bastion central.

f) Avec l'intention, vraisemblablement, de se maintenir à la case 22 si 32-28 (23x32) ; 37x17 (11x22).

g) Fautif serait l'enchaînement du faux-baron par 6. ... (19-24) ; 7. 33-28 ! (24x33*) ; 8. 28x19 (13x24) ; 9. 39x17 (11x22), les Noirs sont trop disséminés.

h) S'efforçant d'apporter le maximum de cohésion à leurs forces, de solidarité entre chaque pièce.

i) Sans doute plus fort que 8. ... (12-17) ; 9. 31-26 et 9. ... (7–12) ou (8-12) s'imposent pour parer le coup de dame. En effet si 9. ... (5-10), les Blancs dament en 6 temps : 10. 26-21 ! (17x26) [si (16x27) 32x1, +) ; 11. 32-28 (23x32) ; 12. 37x17 (11x22) ; 13. 29-24 (19x30) ; 14. 35x24 (20x29) ; 15. 34x1, +.

j) Les Blancs tenteraient-ils la faute ?

k) Que s'est-il passé dans l'esprit de ce maître soviétique, qui peut placer des combinaisons d'une extraordinaire complexité ?

l) Tout ébaubi par cette impensable défaillance des Noirs, le conducteur des Blancs place évidemment la combinaison vue dans le *i*).

m) Partie choisie à titre d'encouragement pour les nouveaux damistes.

PROBLÈME : J. MERONO (1947)

Les Blancs jouent et gagnent.

Cette position s'est présentée dans la partie du championnat du Maroc, disputée le 11 avril 1947 entre Castelli (Blancs) et Delage (Noirs), qui conclurent à la nulle. A l'analyse, Merono décela le gain, d'une *haute complexité. Le terme* « problème » convient donc dans son sens large.

● SOLUTION : 28-22!! (9-13*) 22-17!! (13-19, *m*) 37-32 (19-23, *a, b, c, d*) *29-24* (26-31, *e, f*) 27x36 (16-21) 17x26 (18-22) 36-31 ! [toujours le seul] (22-28) 24-19!! [fabuleuse fin de partie] (23x14, *g*) 32x23 (14-20) 23-18!! (20-24) 18-12!! (24-29) 12-7!! (29-33) 7-1!! [les *Blancs* n'ont jamais le choix de la case] (33-39, *h*) 1-6! (39-43) 26-21! (43-49, *i*) 31x27 (49-40) 6-44 (40x49) 21-16 (49x21) 16x27!, + en *19* temps dans cette variante.

a) (16x21) 27x16 (26-31) 32-27 (31x11) 16x7, etc., +.

b) (16-21) 27x16 (18-22) 17x28 (26-31) 16-11 (31-36) 11-7! (36-41) 7-2, + par supériorité numérique.

c) (19-24) 29x20 (18-23) 20-14!! (23-29) 14-9!! (29-34) 9-3!! [les Blancs n'ont jamais le choix de la case] (34-39) 32-28!! [autre coup très fort] (39-44*) 17-12!! [les Noirs ne peuvent pas damer!] (16-21*) 27x16 (26-31, pour tenter de parvenir à damer ultérieurement deux fois, et à annuler) 3-20! (44-49, ou...?) 20-47, etc, + par supériorité numérique.

d) (18-23) 29x18 (19-24) 18-12!, etc., + comme dans le *c*).

e) (18-22) 17x19! (16-21) 27x16 (26-31) 19-14, etc., + par supériorité numérique.

f) (23-29) 24x33 (18-23) 17-12 (16-21) 27x16 (26-31) 12-7 (31-36) 7-1, etc., + par supériorité numérique.

g) (28x37) 31x42 (23x14) 26-21! (14-19) 21-17 (19-24) 17-12 (24-30) 12-7 (30-34) 7-1 (34-39) 1-6 (39-43) 42-38 (43x32) 6-33, etc., +.

h) (33-38) 1-29 (38-43) 29-38 (43x32) 31-27, etc., +.

i) (43-48) 6-17 (48x26) 17-3 (26x...) 3x... *sur ce mouvement de coulisse.*

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

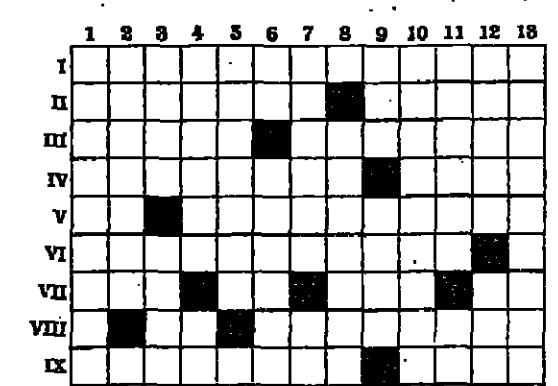
MOTS CROISÉS Nº 280

Horizontalement

I. Quand on y est pris, c'est vexant. – II. S'est habillé de neuf. *Collé au mur. – III. Plutôt du genre* fermé. Y mît du sien. – IV. Une crème ! Rassasié. – V. Article. Accorde quelques rares bons moments. – VI. L'eau, par exemple. – VII. Vient de la mer. Pronom. Dans l'entretien. Fait très bien. – VIII. Préposition. Brava un commandement. – IX. Elle est plutôt surprenante. Bien trop euphorique. – X. Le tragique n'est pas son fort.

Verticalement

1. Une cheville chasseresse. – 2. Baba. Symbole. – 3. N'est que la moitié de la pagaille. Une bulle éclatée. – 4. N'a pas donné lieu à une manifestation. Direction. – 5. Adoucit le choc. Pronom. – 6. Article. Mit en menus morceaux. – 7. S'il vous plaît. Dans le crédit. – 8. A bout. – 9. Il n'est pas à la redresse, ce mec. Ce mec-là, en revanche... – *10. Il a son chemin tout tracé.* – 11. Déplorable, selon sa patronne. En Russie ou en Espagne. – 12. Parti dans un grand trouble. Ce n'est qu'illusion. – 13. Un genre plutôt illusoire.



SOLUTION DU Nº 279

Horizontalement

I. Saltimbanques. – II. Traiteur. Ulve. – III. Agita. Eblouis. – IV. Rotule. Rail. – V. Stalinien. Agr. – VI. Naevus. Etai. – VII. Saci. Atlas. Le. – VIII. Tueras. Eisler. – IX. Et. Epée. Raire. – X. Monstruosités.

Verticalement

1. Star-system. – 2. Argot. Auto. – 3. Laitance. – 4. Titulaires. – 5. Italie. Apt. – 6. Me. Envaser. – 7. Bue. I.U.T. Eu. – 8. Arbresle. – 9. Lan. Airs. – 10. Quoi. Essai. – 11. Ululât. Lit. – 12. Évi. Galère. – 13. Sestrières.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ® Nº 280

Horizontalement

1. EELNRUZ. – 2. EOPSSTY. – 3. EEEFILOR. – 4. DEEFINS. – 5. IINORRU. – 6. DEFNORST. – 7. ADEFIMRS. – 8. BERUUV. – 9. EIIMNPU. – 10. ILNOSSTT. – 11. AEGLNSU (+ 4). – 12. CEELNOV. – 13. AACDLOSV. – 14. EENOSS. – 15. AACDELN (+ 1).

Verticalement

16. EELNORU (+ 1). – 17. AEIINNR. – 18. CEEIOSZ. – 19. CCEEOPR. – 20. AEEORSTU (+ 4). – 21. AFIORST. – 22. EEIINQRU. – 23. AEEFIRR (+ 2). – 24. ABILORT. – 25. DFNORSUU. – 26. DEGILUUV. – 27. AEILMNPS. – 28. EGILOORU. – 29. AEINRRTU. – 30. AINOSSS. – 31. AACIOSS (+1).

SOLUTION DU Nº 279

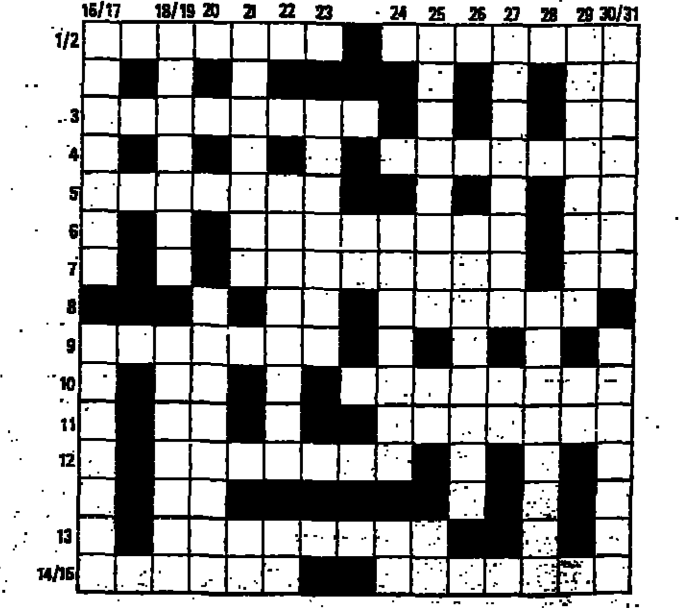
Horizontalement

1. REVIGORA. – 2. ELABORA. – 3. VIRILES. – 4. VINIFERE. – 5. ARTICULA. – 6. DIERESES (DESIREES, SIDEREES). – 7. URIQUES. – 8. MECENES (SEMENCE). – 9. TUTELLE. – 10. GUEABLES (BLAGUEES). – 11. INFORMAL. – 12. GEOLIER. – 13. DIPHENOL. – 14. UTERUS (SUTURE, TUEURS). – 15. ENSILES (ENLISES, LESINES, SENILES, SILENES). – 16. PRETEUR (PRETURE).

Verticalement

17. RESTAURA (SATURERA). – 18. GOGLUS, passereaux canadiens. – 19. LAUREATE. – 20. ADIPOSE (DEPOSAI). – 21. IBERIQUE. – 22. ALLERS. – 23. GOUTEURS. – 24. CESTODE, ver plat parasite (DECOTES)). – 25. VILEMENT. – 26. KINASES, enzymes. – 27. ATROPHIE. – 28. PIFOMETRE. – 29. ELIMINER. – 30. PERIMEE (EMPIREE). – 31. LLANOS (ALLONS). – 32. SENESTRE, se dit d'une coquille spirale (RESSENTE).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



LES SICAV EN 1983

Des performances hors du commun

LES porteurs de SICAV ont de la chance : à une très bonne année 1982 a succédé une année 1983 exceptionnelle, avec des performances hors du commun. Des hausses moyennes de près de 35 % pour les SICAV investies en valeur étrangères, de 36 % pour les diversifiées, de 37 % pour les Sicav à 60 % de valeurs françaises (ex-« Monory »), de 19 % pour les SICAV obligataires, avec, dans certains cas, des progressions atteignant 45 % et 50 % : jamais on n'avait vu celà, et peut-être ne le reverra-t-on jamais, hasardent certains.

Il faut bien dire que tous les éléments étaient réunis pour obtenir, sinon le « millésime du siècle », du moins une réussite exceptionnelle : une hausse moyenne des valeurs françaises dépassant 50 %, elle aussi absolument exceptionnelle, et même « historique », une progression générale de tous les marchés étrangers, amplifiée par un bond de 30 % du dollar-titre, une nouvelle baisse des taux d'intérêt, enfin, qui a favorisé les obligations et, aussi, les actions.

Seule ombre au tableau : l'or et les valeurs qui lui sont rattachées ont pratiquement stagné, surtout les emprunts 4 1/2 % 1973 et 7 % 1973, à la grande déception des gestionnaires qui avaient tablé sur une reprise du métal au début de 1983.

La grande gagnante a été, pour une fois, la Bourse de Paris, où, à condition de jouer sur les bons chevaux, les gestionnaires de Sicav ont pu réaliser de somptueuses plus-values. Cette année, n'a-t-on pas vu des titres doubler, tripler ou même quadrupler, comme B.S.N.-G.D., l'Oréal, Pernod-Ricard, Essilor, Générale et Lyonnaise des Eaux, Générale Biscuits, Roussel-UCLAF, Skis Rossignol, sans parler de Moët-Hennessy, Bic, Télémécanique, etc. ?

« Nous sommes tous des héros », déclarait M. Daniel Olchanski, directeur de la B.N.P., en conclusion d'un récent débat sur les perspectives des différents marchés boursiers pour l'année 1984 (cité par *Investir* dans son numéro du 21 novembre 1983). *« Nous ne le serons pas l'an prochain »*, se hâtait-il d'ajouter. Il pense, et avec lui beaucoup de gestionnaires, que ces perspectives sont beaucoup plus hasardeuses. La seconde phase de hausse aux Etats-Unis serait limitée à 25 % (si la remontée des taux ne la compromet pas). A Paris, la performance hors du commun réalisée en 1983 ne se reproduira pas.

De ce côté-ci de l'Atlantique comme de l'autre côté, on va vers des marchés d'« analyste », avec une grande « sélectivité » et le risque de réactions brutales, surtout à Paris, où les transactions sont parfois réduites, où les gestionnaires, concentrés sur un petit nombre de titres, ont souvent les mêmes idées et les mêmes réactions en même temps. Seul le Japon est promis par tous à un bel avenir l'année prochaine.

Il n'en reste pas moins qu'en cette année « bénie » le portefeuille global des 200 SICAV est passé de 104 milliards de francs à 170 milliards de francs, un véritable bond, que 35 créations ont eu lieu contre 30 en 1982, que les souscriptions sont allées bon train malgré un fléchissement initial pour les anciennes « Monory », et que les porteurs de SICAV, en cette fin d'année, ont tout lieu de se réjouir.

Se réjouiront aussi les pouvoirs publics, désireux de favoriser les investissements en Bourse et dans l'industrie plutôt que dans l'immobilier. En ce qui concerne ce dernier, ils ont réussi au-delà de toute espérance, et une correction se produira un jour ou l'autre. Dans l'immédiat, les SICAV ont parachevé, cette année, leur image de placement privilégié, rentable et immédiatement disponible. Cela aussi constitue une performance.

FRANÇOIS RENARD,
SERGE MARTI.

L'explosion des Sicav court terme

UN phénomène majeur est en train de bouleverser la structure de l'épargne à court terme en France : la véritable « explosion » des Sicav (et fonds commun de placement) dites d'obligations court terme, autrement appelées Sicav de rendement ou de trésorerie.

On sait qu'à la suite de la décision prise le 4 septembre 1981 par M. Jacques Delors de limiter sévèrement la rémunération des dépôts à terme (inférieurs à six mois et de moins de 500 000 F), les banques et les divers réseaux mirent au point de nouveaux instruments, susceptibles de procurer une rémunération au moins égale à celle du marché monétaire. Ils créèrent des fonds communs, plafonnés à 100 millions de francs, puis de véritables Sicav, constituées d'abord d'obligations à taux variable, puis d'obligations à moins d'un an (pour des raisons de sécurité), puis des obligations classiques à taux fixe, avec l'appoint de bons du Trésor.

De très faibles droits d'entrée (de l'ordre de 0,10 %), plus une commission de gestion (0,80 % à 1 % *prorata temporis*), rendaient peu coûteux les placements de trésorerie à court terme, avec des rendements, en définitive, supérieur, à ceux du marché monétaire, puisqu'ils suivaient ceux du marché obligataire.

Le succès fut vif et immédiat : tout le monde se rua, particuliers, entreprises, associations, collectivités de toute nature. A la fin de 1982, 356 fonds communs de placement (F.C.P.) avaient recueilli 20,5 milliards de francs, et 24 Sicav 13 milliards de francs. A l'heure actuelle, on compte 470 FCP, qui auraient recueilli 23 à 25 milliards de francs et 47 Sicav, dont l'encours frôlerait les 60 milliards de francs.

Cette masse de plus de 80 milliards de francs, comparée aux 33 milliards de francs du début de 1983, pèse lourd dans le système financier français. Elle a d'abord largement contribué au succès des émissions obligataires en 1983, qui vont frôler les 200 milliards de francs contre 155 milliards de francs en 1982 (et 107 milliards en 1981). Elle a « logé » une part non négligeable des obligations indemnitaires émises à l'occasion des nationalisations (plus de 40 milliards de francs), au grand soulagement de la Caisse des dépôts, qui craignait d'avoir à soutenir le marché. Un tel phénomène ne peut que réjouir le Trésor, heureux de voir ainsi l'épargne courte se transformer en épargne longue, du moins en théorie. D'un côté, le marché obligataire est favorisé, de l'autre, la masse monétaire M 2 se trouve ponctionnée d'autant, ce qui, toujours en théorie, diminue les tensions inflationnistes.

On peut toutefois se poser deux questions. La première est d'ordre pratique. Le succès actuel des Sicav court terme (et des F.C.P.) repose sur l'anticipation d'une nouvelle baisse des taux à long terme : que se passerait-il si cette baisse n'avait pas lieu et si une remontée se produisait ? Pour les portefeuilles riches en émissions à taux variable, rien ne se passe. Pour ceux riches en taux fixes, des déboires sérieux (pertes en capital) seraient à redouter.

La seconde est d'ordre théorique. Le placement de disponibilités dans les nouveaux instruments constitue, en fait, un contournement de la limitation des dépôts à terme édictée à l'automne 1982.

Correspond-il à un « allongement » réel de l'épargne de nature à ralentir la croissance de la masse monétaire ? Ce n'est pas certain. Ce qui est certain, en tout cas, c'est qu'il donne lieu à une transformation massive de court terme en long terme, phénomène sur lequel on pourra gloser, à la Banque de France et ailleurs.

F. R.

SICAV : OBLIGATIONS COURT TERME

CLASS. 1983	NOM	ORGANISMES GESTIONNAIRES	VARIATIONS EN % 1-1-83 9-12-83
1	Investissement obligataire	Steindecker	+ 17,55
2	Provence Lorraine	Hottinguer et Morhange	+ 17,21
3	Finord Placement	Crédit du Nord	+ 17,13
4	UNI M. T.	Banque Vernes	+ 17,11
5	Sogevalor	Société générale	+ 16,87
6	Monceau Index	Crédit chimique	+ 16,81
7	Paribas épargne	Paribas	+ 16,78
8	Épargne associations	Paribas	+ 16,71
9	Demeter	B.P.G.F.	+ 16,25
10	Rendements St-Honoré ..	Cie financière	+ 15,97
11	Gestilion	Crédit lyonnais	+ 15,69
12	Sud gestion	Lyonnaise de banque	+ 15,61
13	Capital plus	Paluel Marmont	+ 15,60
14	Finunion	B.U. Européenne	+ 15,51
15	Placements rendement ...	N.S.M.	+ 15,49
16	Laffitte court terme	Européenne de banque	+ 15,19
17	Eparcourt SICAV	Caisse des dépôts	+ 15,16
18	Sélection court terme ...	C.C.F.	+ 14,49
19	Natio épargne	B.N.P.	+ 14,39
20	Monecic	C.I.C.	+ 14,36
21	Univar	Crédit agricole	+ 13,91
22	Fructivar	Banques populaires	+ 13,73
23	Oblicourt	Indosuez	+ 13,71
24	Natio-placements	B.N.P.	+ 13,02
25	Valréal	Caisse des dépôts Paribas, Banque populaire	+ 10,84

(Source : PARIBAS.)

Cinq générations en vingt ans d'activité

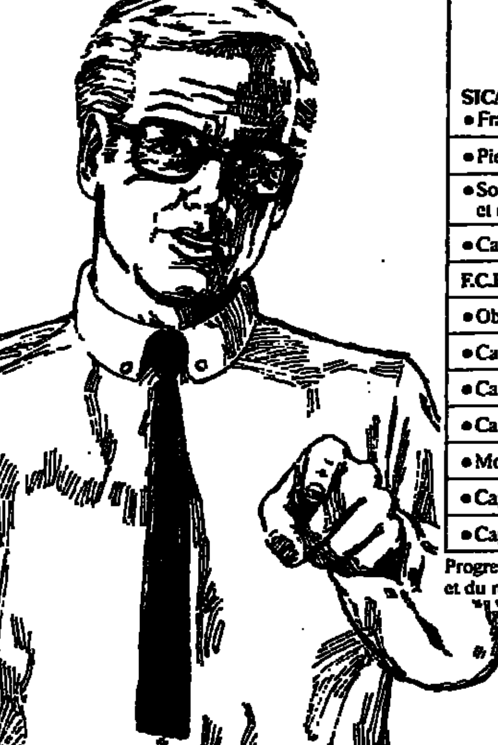
EN 1984, les Sicav auront vingt ans d'existence en France. Deux décennies pendant lesquelles cet instrument de placement et de gestion collective, dopé par l'attrait fiscal que la loi du 13 juillet 1978 conférait aux fameuses Sicav-Monory, aura démontré la réussite de la double mission que lui assignaient leurs concepteurs : permettre aux épargnants d'accéder aux marchés financiers à travers une collectivisation du risque et constituer en même temps un levier efficace pour la politique financière du gouvernement, à la fois pour régulariser les cours et pour absorber une partie des émissions de plus en plus importantes de l'État au fur et à mesure que croissaient ses besoins.

Ces vingt années d'existence correspondent, grosso modo, à cinq générations distinctes de Sicav, explique-t-on à la Caisse des dépôts où l'on s'arroge la paternité du produit puisque cet établissement a créé en 1965 l'une des toutes premières sociétés d'investissement à capital variable, la Société nouvelle France-obligations, en scindant en deux une société fermée qui avait alors pour nom France-obligations.

De 1964, date de création de la formule, à 1970, le développement de ce produit a été relativement lent. Seules huit Sicav diversifiées totalisant un actif net de 0,70 milliard de francs étaient mises sur pied la première année et, six ans plus tard, le total net des fonds gérés atteignait 13,11 milliards de francs, correspondant à 41 Sicav diversifiées et 12 Sicav-obligations, selon l'annuaire de l'Association des sociétés et fonds français d'investissement (ASSFI).

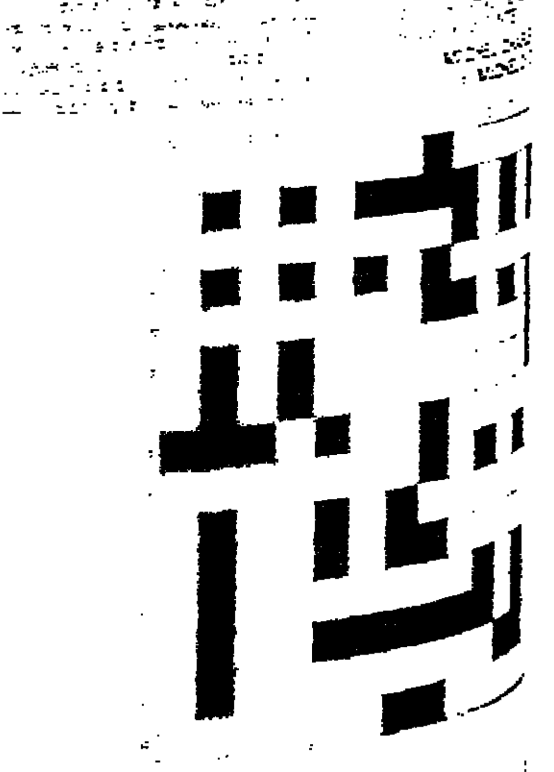
S. M.

(Lire la suite page 28.)



NOS RESULTATS AU 30 SEPTEMBRE 1983

	DEPUIS		
	5 ans (%)	1 an (%)	le 1er janvier (%)
SICAV			
• France-Investissement	172.14	45.54	32.07
• Pierre-Investissement	112.21	30.86	19.97
• Société d'Investissement et de Gestion S.I.G.	190.15	45.98	28.25
• Capital Plus (10.05.82)	–	15.78	13.00
F.C.P.	LA CRÉATION	1 an	le 1er janvier
• Obligations 3000 (21.01.80)	47.42	21.45	9.92
• Capital-Or (10.10.80)	85.86	67.74	29.35
• Capital-Amérique (2.06.81)	115.82	61.13	39.63
• Capital-Japon (4.09.81)	50.79	48.07	21.98
• Mondial-Obligation (9.07.82)	36.40	31.50	16.31
• Capital-France (28.03.83)	18.77	–	–
• Capital-Europe (8.09.83)	2.93	–	–



Ce que sont les SICAV

UNE société d'investissement à capital variable, ou SICAV, est un fonds composé essentiellement de valeurs mobilières (actions, françaises ou étrangères, et obligations, françaises ou étrangères) et de disponibilités (bons du Trésor, liquidités), dans une bien moindre proportion. Une part de SICAV est donc une action de ce fonds dont la valeur globale est déterminée chaque jour à partir des cours de Bourse.

● **Où les trouver ?** Les achats (*et les ventes de* SICAV) s'effectuent directement auprès des établissements qui les ont créées (quelquefois seuls, le plus souvent en consortium) ou qui les gèrent et qui peuvent être des banques, des agents de change, des compagnies d'assurances, des établissements financiers, des caisses d'épargne...

● ***A quel prix ?*** La fourchette est très large puisqu'elle varie de 100 francs à 10 000 ou 15 000 francs, voire bien davantage. Les prix sont clairement mentionnés dans la presse : frais d'émission pour les achats, de rachat pour les ventes.

● **Moyennant quels frais ?** Ils sont de deux ordres : 1) Les frais et commissions, qui peuvent être prélevés lors de l'émission ou du rachat des actions de SICAV (rarement inférieurs à 1 % mais limités par arrêté à 4,75 % de la valeur liquidative des actions ; 2) Les frais de gestion, qui, d'après décret, ne doivent pas dépasser 1 % de la moyenne des actifs tels qu'ils sont évalués chaque trimestre.

● **Est-il possible de les céder à tout moment ?** Oui, aussi librement que des valeurs mobilières, à la condition de le faire par l'intermédiaire des mêmes guichetiers que ceux précédemment mentionnés puisque les SICAV ne sont pas directement négociées en Bourse.

● **Quelles sont les garanties ?** Pour éviter de trop fortes secousses, les SICAV doivent détenir 30 % de leur portefeuille au moins en obligations et fonds d'Etat libellés en francs, bons du Trésor, fonds et dépôts libellés en francs.

● **Quelle est la fiscalité ?** Les SICAV bénéficient de la transparence fiscale, ce qui signifie qu'elles ne paient pas d'impôts dès lors qu'elles distribuent la totalité de leurs revenus aux souscripteurs. Ces revenus *sont eux-mêmes soumis au* régime de la transparence fiscale et ce sont donc les détenteurs de SICAV qui, eux, seront fiscalisés – au prorata de leur portefeuille – comme s'ils détenaient en leur nom propre les actifs de ces SICAV.

Ces derniers bénéficient à titre personnel :

1) Des abattements accordés sur les revenus d'actions (les premiers 3 000 francs) et d'obligations (les premiers 5 000 francs) ; 2) De la taxation de 15 % sur les plus-values mobilières pour les vendeurs de parts de SICAV s'ils se trouvent dans le seuil d'imposition ; 3) De la possibilité d'opter pour le prélèvement libératoire d'impôts sur le revenu (25 % forfaitaire pour les revenus d'obligations) ; 4) De la déduction spéciale applicable aux anciens détenteurs des fameuses « 5 000 F Monory » *du nom de l'abattement fiscal* qui leur était appliqué. A ce système s'est substitué depuis 1983 un compte d'épargne en actions qui permet un crédit d'impôt égal à 25 % de l'effort d'épargne réalisé dans la proportion de 7 000 francs pour un célibataire et de 14 000 francs pour un couple marié. Dans le cas des anciennes « SICAV Monory » et *du nouveau C.E.A.*, cette disposition implique un investissement uniquement dans des SICAV dont 60 % de leurs actifs sont placés en actions françaises.

● **Quels sont les rendements ?** Ils dépendent essentiellement de la composition du portefeuille des SICAV, et donc du « flair » du gestionnaire qui aura su ou non quels choix il convenait d'opérer.

S.M.

LES OBLIGATAIRES

Un peu moins bon qu'en 1982

L'EXERCICE 1983 aura été un peu moins brillant que l'exercice 1982, avec une hausse moyenne (coupon compris) d'un peu moins de 19 % contre un peu plus de 23 % l'an dernier. Il est vrai que 1982 avait été une « très grande année » pour les SICAV obligataires, après un exercice 1981 particulièrement mauvais (le quart à peine des organismes gestionnaires avaient pu faire jeu égal avec l'inflation, les autres n'arrivant même pas à battre l'inflation et un autre quart faisant moins, ce qui est très fâcheux pour des SICAV d'obligations, dont la vocation est, précisément, de *protéger leurs souscripteurs* contre les risques).

Cette année, comme la précédente, toutes les SICAV ont battu l'inflation, l'écart des performances *allant de + 30 % à + 14 %* (l'an dernier, il s'étageait entre + 37 % et + 14,8 %).

Malgré ce léger fléchissement, le « cru » 1983 est encore excellent. Deux éléments favorables sont entrés à nouveau en ligne de compte : la baisse des taux et la hausse des obligations étrangères. A Paris, les rendements ayant *reculé de 1,35 % environ*, les cours des titres se sont, derechef, valorisés, avec une prime aux émissions plus sophistiquées comme celles dites à « fenêtre » de remboursement, très appréciées des investisseurs. A l'extérieur de nos frontières, le même phénomène a été enregistré, sans, toutefois, revêtir l'ampleur de celui de 1982, caractérisé, aux Etats-Unis notamment, par un véritable bond des cours des obligations. En outre, la nouvelle ascension de la devise-titre (plus de 30 %) a permis aux gestionnaires de SICAV d'obtenir des plus-values *spectaculaires sur leurs portefeuilles* de titres internationaux, essentiellement américains et japonais. Ce n'est donc pas une coïncidence si on retrouve en tête du palmarès, pour 1983 comme pour 1982, un peloton de trois SICAV, Lombard Obligations (groupe Victoire), Interobligations (Société générale), Natio-Inter (B.N.P.), auxquelles se sont jointes cette année Eurocic (C.I.C.) et Fractidor (Banque populaire).

La seule ombre au tableau, pour les gestionnaires, a été la quasi-stagnation des cours des emprunts indexés sur l'or, comme le 7 % 1973 (+ 6 % en 1983) qui figure en bonne place dans certains portefeuilles (jusqu'à 12 % de l'actif) et le 4 1/2 % 1973 (– 2 %).

F. R.

Classement 1983	Classement 1982	Nom	Organismes gestionnaires	Variations (en %) du 1-1-83 au 9-12-82	Variations (en %) du 1-1-82 au 31-12-83
1	(2)	Lombard Obligations	Groupe Victoire	+ 30,87	+ 36,94
2	(1)	Interobligations	Société Générale	+ 29,81	+ 37,57
3	(21)	Eurocic	C.I.C.	+ 27,83	+ 22,63
4	(6)	Natio-Inter	B.N.P.	+ 27,27	+ 29,97
5	(15)	Fructidor	Banques Populaires	+ 26,37	+ 24,60
6	(8)	Obliréa	Groupe Victoire	+ 25,90	+ 28,13
7	(11)	Drouot Sécurité	Groupe Drouot	+ 24,46	+ 26,50
8	(3)	Sélection Obligat. Inter.	C.C.F. et B.I.M.P.	+ 23,18	+ 31,42
9	(27)	Oblicom	C.I.C.	+ 23,15	+ 20,70
10	(7)	Eurovil	B.U. Europ	+ 23,13	+ 28,29
11	(5)	A.G.F. Inter Fonds	Ass. Gén. France	+ 22,68	+ 30,01
12	(26)	Sogépargne	Société Générale	+ 22,39	+ 20,94
13	(29)	Epargne Assurance	Paribas	+ 22,36	+ 20,49
14	(14)	Unirente	Crédit Agricole	+ 21,88	+ 24,92
15	(37)	Multirendement	B.F. Agr. C. Mut.	+ 21,45	+ 19,02
16	(12)	Multi-Obligations	Indosuez	+ 21,08	+ 25,49
17	(30)	Slivarente	Crédit Lyonnais	+ 20,92	+ 20,48
18	(10)	Altefi	U.A.P.	+ 20,32	+ 26,67
19	(18)	Laffitte Rendement	Européenne de Banque	+ 20,03	+ 23,48
20	(13)	Sicobli	Paribas	+ 19,91	+ 25,46
21	(4)	Sélection Rendement	C.C.F.	+ 19,85	+ 30,32
22	(31)	Sécurité Mobilière	Indosuez	+ 19,41	+ 20,33
23	(20)	Epargne Obligations	B.N.P.	+ 19,40	+ 22,95
24	(45)	Gestion Obligataire	Crédit Mutuel	+ 18,91	+ 14,85
25	(17)	Unipremière	Banque Vernes	+ 18,90	+ 23,79
26	(33)	Placements Réassurance	S.C.O.R.	+ 18,87	+ 19,84
27	–	Hausmann Obligations	Worms	+ 18,79	–
28	(25)	Priroblig	Providence	+ 18,57	+ 21,37
29	(24)	Soprim	Banque de la Mut. Ind.	+ 18,54	+ 21,50
30	(22)	France Obligations	Caisse des Dépôts	+ 18,37	+ 22,18
31	(9)	Gestion Rendement	Indosuez	+ 18,04	+ 27,89
32	(19)	Uni Obligations	Banque Vernes	+ 18,04	+ 23,46
33	(16)	Epargne Revenu	Crédit du Nord	+ 17,40	+ 23,90
34	(40)	Epargne Institutions	Crédit du Nord	+ 17,82	+ 18,53
35	–	Morgan 1re catégorie	Morgan	+ 17,81	–
36	–	Sélection Première	C.C.F.	+ 17,78	–
37	(28)	Placements Obligations	N.S.M.	+ 17,49	+ 20,55
38	(39)	Sicasden	Casden B.P.	+ 17,45	+ 18,93
39	–	Industrie Française	GAN	+ 17,41	–
40	(41)	Trans-Plus	A.G.P.	+ 17,34	+ 18,48
41	(32)	B.T.P. Rendement	Banque Corpor. B.T.P.	+ 17,20	+ 20,02
42	(43)	Ageplus	A.G.P.	+ 17,07	+ 17,75
43	(44)	Oblig. toutes catégories	Banque Dreyfus	+ 17,02	+ 16,19
44	(38)	France Garantie	Caisse des Dépôts	+ 17,01	+ 18,96
45	(35)	Alto	U.A.P.	+ 16,91	+ 19,68
46	(34)	France Retraite	B.U.E.	+ 16,72	+ 19,88
47	(42)	Laffitte Obligations	Europ. de Banque	+ 16,11	+ 18,10
48	(36)	Première catégorie	Banque Dreyfus	+ 15,60	+ 19,17
49	(23)	Mercure	Epargne de France	+ 14,25	+ 22,03

(Source : PARIBAS.)

LES DIVERSIFIÉES

Classement 1983	Classement 1982	NOM	Organismes gestionnaires	Variation en % du 1-1-83 au 9-12-83	Variation en % du 1-1-82 au 31-12-82
1	(20)	Drouot Investissements*	Groupe Drouot	+ 51,40	+ 24,96
2	(11)	Aurore*	Banque de Gestion Privée	+ 48,12	+ 27,67
3	(28)	Unigestion*	Banque Vernes	+ 45,28	+ 22,79
4	(37)	Actions sélectionnées	U.A.P.	+ 43,29	+ 20,51
5	(27)	France-Investissement*	Pallel-Marmont	+ 42,37	+ 23,44
6	–	Mondiale-Investissement*	Paribas	+ 42,30	–
7	(42)	S.I. Est*	A.G.P.	+ 41,27	+ 13,37
8	(12)	Sogister	Société générale	+ 41,10	+ 27,55
9	(3)	Victoire*	Groupe Victoire	+ 40,72	+ 32,73
10	(33)	Cortexa*	Paribas	+ 40,66	+ 21,95
11	(23)	Crédinter*	C.I.C.	+ 38,75	+ 24,24
12	(26)	U.A.P. Investissement*	U.A.P.	+ 38,54	+ 23,56
13	(38)	Epargne Croissance	B.N.P.	+ 38,42	+ 19,30
14	(16)	Eurocroissance*	B.U.E.	+ 37,53	+ 26,49
15	(8)	Epargne-Unie*	Crédit agricole	+ 37,31	+ 30,72
16	*(13)*	*Livret Portefeuille**	*Caisse des Dépôts - Ag. de Ch.*	+ 37,20	+ 27,28
17	(29)	B.T.P. Valeurs	Bque Corp. B.T.P.	+ 37,14	+ 22,38
18	(28)	Investissement St-Honoré*	Cie Financière	+ 37,11	+ 23,33
19	(9)	S.F.I. (France et étranger)*	Caisse des Dépôts	+ 36,67	+ 30,26
20	(40)	Placements Institutionnels*	N.S.M.	+ 36,66	+ 18,02
21	(30)	Actions Investissements*	G.I.S.	+ 36,38	+ 22,45
22	(34)	Fructi Valor*	Banques Populaires	+ 36,26	+ 21,93
23	(14)	Sogevar	Société Générale	+ 36,14	+ 26,98
24	(35)	Sél. Priv. Inv. Privinter*	C.C.F.	+ 36,01	+ 21,50
25	(10)	SIG	Palnel Marmont	+ 36	+ 29,91
26	(18)	Slivam*	Crédit lyonnais	+ 35,93	+ 25,59
27	(17)	Sélection Croissance*	Crédit du Nord	+ 35,66	+ 25,65
28	(19)	Financière Privée*	BUF	+ 35,65	+ 25,32
29	(36)	Sélection Mob. Diversif.*	C.C.F.	+ 35,30	+ 20,61
30	(32)	Planinter*	Banques Populaires	+ 35,11	+ 21,95
31	(31)	Valorem	Banques Populaires	+ 34,77	+ 22,31
32	(25)	Epargne Inter	B.N.P.	+ 34,59	+ 23,70
33	(7)	Slivinter	*Crédit lyonnais*	+ 34,30	+ 31,34
34	(22)	Soleil Investissement*	GAN	+ 33,51	+ 24,26
35	(15)	Worms Investissement*	Worms	+ 33,25	+ 16,77
36	(41)	Gestion Mobilière*	A.S.M.	+ 36,73	+ 17,63
37	(42)	Via Investissement	Nav. Mixte - Via Banque	+ 32,58	+ 12,49
38	(1)	Paribas Gestion	Paribas	+ 32,03	+ 34,94
39	(4)	Indosuez Valeurs	*Indosuez*	+ 30,82	+ 32,40
40	–	Unirégions	Crédit Agricole	+ 30,56	–
41	(44)	Laffitte Expansion	Européenne de Banque	+ 30,52	+ 9,27
42	(39)	Epargne Valeurs	B.N.P.	+ 30,20	+ 18,35
43	(5)	Sofrinvest	Paribas	+ 29,56	+ 31,75
44	(29)	C.I.P.	A.G.F.	+ 28,46	+ 22,58
45	(24)	S.N.I.	C.I.C	+ 26,11	+ 23,98
46	(21)	Eureka	Banque Gestion Privée	+ 25,82	+ 24,52
47	–	Province Investissement	Crédit du Nord	+ 24,64	–
48	(6)	Essor	Ass. Als Paribas	+ 23,68	–

(Source : PARIBAS.)

Vive l'étranger... et Paris

DANS les pelotons des SICAV diversifiées, c'est-à-dire celles qui ne sont pas soumises à l'obligation de détenir 60 % au moins de valeurs françaises, ou celles qui se sont engagées à maintenir 50 % de leur portefeuille en valeurs françaises, on trouve, certes, en tête, les organismes qui ont *profité* au maximum de la hausse des marchés étrangers et de la devise-titre. Que ce soit Drouot-Investissements, Aurore (banque de gestion privée), Unigestion (banque Vernes) ou, pour un grand établissement comme la Société générale, Credinter, les Etats-Unis, le Japon, et également l'Europe (Allemagne, Pays-Bas, Scandinavie).

Mais la Bourse de Paris n'a pas laissé les gestionnaires indifférents. Eux aussi ont « chevauché la vague » à condition, toutefois, de bien choisir. La plupart d'entre eux ont même fait moins bien que la Bourse de Paris dans son ensemble, ce qui est, certes, compréhensible, compte tenu de la composition de leur portefeuille, mais n'est guère pardonnable, cette année, s'ils sont descendus en dessous de 30 %.

Seul grand échec général : l'or, ses mines, et les emprunts qui lui sont rattachés : le 4 1/2 et le 7 %. L'année n'a pas été propice au métal, et sa stagnation, ou même son recul, a déçu bien des espoirs nourris au début de 1982.

F. R.

OBLIGATAIRES

LES DIVERSIFIÉES

Vive l'étranger... et Paris

LES SPÉCIALISÉES

Classement 1983	Classement 1982	NOM	Organismes gestionnaires	Variation en % du 1-1-83 au 9-12-83	Variation en % du 1-1-82 au 31-12-82
		a) ÉTRANGER			
1	(1)	Unijapon	Indosuez	+ 57,66	+ 20
2	(3)	Laffitte Tokyo	Européenne de Banque	+ 44,29	+ 28,38
3	(5)	Pacifique Saint-Honoré	Compagnie Financière	+ 38,16	+ 12,65
4	(1)	Amérique Gestion	Indosuez	+ 34,18	+ 33,51
5	(6)	Corail	Banque de Gestion Privée	+ 33,31	+ 12,21
6	(2)	America Valor	Crédit du Nord	+ 32	+ 28,73
		b) IMMOBILIER			
1	(4)	Croissance Immobilière	Epargne de France	+ 39,64	+ 28,76
2	(2)	Unifoncier	Crédit Agricole	+ 37,33	+ 29,22
3	(8)	IMSI	Indosuez	+ 35,94	+ 25,69
4	(6)	Agfimo	Indosuez	+ 35,22	+ 24,52
5	(3)	Foncier Investissement	C.F.F.	+ 33,15	+ 28,87
6	(6)	Sicavimmo	Indosuez	+ 32,63	+ 26,66
7	(1)	Aedificandi	U.A.P.	+ 30,64	+ 31,40
8	(7)	Pierre - Investissement	Paluel-Marmont	+ 29,70	+ 26,70
		c) OBLIG. CONVERTIBLES			
1	2	Convertimmo	Société Générale	+ 33,57	+ 24,47
2	1	Obligations convertibles	Paribas	+ 32,82	+ 27,96
		d) ÉNERGIE			
		Energis	Bque Mutuelle Industrielle	+ 24,26	+ 5,63
		e) TECHNOL. DE POINTE			
		Sélection Technologies	C.C.F.	+ 39,17	+ 30,18
		f) MINES D'OR			
		Acti - Mines d'or	Dreyfus	+ 18,20	+ 34,17
		g) VALEURS FRANÇAISES			
		Silvafrance	Crédit Lyonnais	+ 34,93	+ 19,26

(Source : PARIBAS.)

Le Japon : une vraie providence

AYANT cédé la vedette aux Etats-Unis en 1982, le Japon a effectué un retour fulgurant en 1983 qui a fait le bonheur des gestionnaires des SICAV spécialisées en valeurs étrangères, profitant à la fois de la forte reprise de la Bourse de Tokyo et de la montée de la devise-titre. Unijapon (Indosuez) en tête en 1980 (+ 58,6 %) et 1981 (+ 33,33 %) remporte le concours toutes catégories en 1983 avec une progression de plus de 57 %, devant Laffitte-Tokyo (Européenne de banque) et Pacifique Saint Honoré (Compagnie financière). La hausse de Wall Street, nettement plus modérée en 1983, avec quelques déboires (valeur de technologie notamment), a moins favorisé Amérique gestion (Indosuez) et America valor (Crédit du Nord).

Aux immobilières (34 % de progression moyenne), les performances ont été satisfaisantes en regard de la mauvaise conjoncture qui sévit dans ce secteur et de la désaffection qui le frappe actuellement. Le Sicomi figurant dans leur porte-feuillet, de même que la Société immobilière d'investissement (S.I.I.) ont été bien traitées par la Bourse cette année.

Dans le secteur de la technologie de pointe, Selection technologies (C.C.F.) s'est fort bien comportée (+ 39 %), avec un caractère « européen » que sa rivale Cortexa (Paribas), bien placée également avec une progression de 40 % (voir le tableau des SICAV diversifiées). Les gestionnaires de ces deux SICAV ont renforcé leurs actifs japonais, plus prometteur à leurs yeux que les actifs américains. – F. R.

LES C.E.A. (EX-MONORY)

Classement 1983	Classement 1982	NOM	Organismes gestionnaires	Variation du 1-1-83 au 9-12-83 en %	Variation du 1-1-82 au 31-12-82 en %
1	(21)	Agépargne	A.G.P.	+ 56,13	+ 14,85
2	(6)	Drouot France	Groupe Drouot	+ 45,40	+ 22,69
3	(14)	Actigest	Banque Dreyfus	+ 45,01	+ 19,13
4	(16)	Uni-Hoche	Banque Vernes	+ 43,07	+ 18,44
5	(19)	Actions France	U.A.P.	+ 41,50	+ 16,43
6	(8)	Inter Sélection France	Société générale	+ 41,11	+ 20,58
7	(1)	Unisic	Banque Vernes	+ 40,38	+ 40,47
8	(9)	Marianne	Banque de Gestion Privée	+ 39,46	+ 20,16
9	(18)	Intervaleurs Industrie	C.R.I.	+ 38,88	+ 16,54
10	(22)	Laffitte France	Européenne de Banque	+ 38,73	+ 10,82
11	(2)	Gestion Sélection France	Indosuez	+ 38,18	+ 25,51
12	(12)	SICAV 5000	Crédit lyonnais	+ 37,67	+ 19,62
13	(3)	Livret Bourse Investiss.	Caisse des Dépôts - Ag. de Ch.	+ 37,46	+ 24,47
14	(4)	Unifrance	Crédit agricole	+ 37,42	+ 24,40
15	(5)	Optima Valor	Crédit du Nord	+ 36,45	+ 23,77
16	(19)	France Entreprises	N.S.M. Barclays	+ 34,89	+ 15,95
17	(15)	Francic	C.I.C.	+ 34,88	+ 18,87
18	(11)	Fructifrance	Banques Populaires	+ 32,90	+ 19,72
19	(13)	Sélection valeurs françaises	C.C.F.	+ 31,97	+ 19,52
20	(7)	A.G.F. 5000	A.G.F.	+ 31,16	+ 22,24
21	(17)	Epargne Industrie	Crédit mutuel	+ 30,88	+ 18,15
22	(10)	Natio Valeurs	B.N.P.	+ 30,37	+ 19,73

(Source : PARIBAS.)

Miser sur les bons chevaux

PRES de 40 % de hausse en moyenne en 1983 ! Les SICAV plus particulièrement consacrées aux valeurs françaises (60 % minimum) et à recueillir les souscriptions aux comptes d'épargne en actions (C.E.A.), après les souscriptions « Monory », ont réalisé les plus belles performances de l'exercice, rivalisant avec les SICAV spécialisées en valeurs étrangères, qui ont bénéficié, en outre, de l'ascension de la devise-titre. Leur secret ? Avoir chevauché l'exceptionnelle vague de hausses qui a déferlé, cette année, sur la Bourse de Paris, renversant tous les pronostics initiaux. Encore a-t-il fallu que les gestionnaires aient du flair : tout n'a pas monté conformément à Paris, tant s'en faut, et les laissés-pour-compte abondent.

En revanche, pour ceux qui ont misé sur de bons chevaux, comme les « belles américaines » (les sociétés qui exportent à l'étranger ou y ont des intérêts), à savoir Moët-Hennessy (+ 75 %), Pernod-Ricard (+ 170 %), L'Oréal (+ 125 %), ou comme les sociétés dont l'activité globale est performante telles B.S.N.-Gervais-Danone (+ 100 %», Essilor (+ 200 %), Presses de la Cité (+ 145 %), sans oublier les sociétés de services qui, elles aussi, iront à l'étranger (Lyonnaise des eaux et Générale des eaux : + 100 %), les plus-values ont été royales, la mise en question ayant pu être doublée, et même au-delà.

C'est la recette qu'a utilisée Agépargne (Assurances du groupe de Paris), très médiocrement classée en 1982 (vingtième, avec une progression de 14,85 %) et qui, cette année, remporte la palme d'or toutes catégories à + 56 %, cédant toutefois la première place à Unijapon (comment lutter avec les performances du marché de Tokyo ?). Agépargne a même liquidé ses obligations indemnitaires dès l'été 1982, ce qui faisait peur à bien d'autres gestionnaires, plus préoccupés de sécurité.

Là, comme ailleurs, toutefois, il faut relever que les « petites » SICAV ont été avantagées par rapport aux « grosses », celles des grandes banques, qui n'ont pu procéder massivement aux arbitrages comme celui qui vient d'être évoqué (cela aurait perturbé le marché) ni se porter aussi massivement qu'elles l'auraient voulu sur les « bons chevaux », en raison de la relative étroitesse de la Bourse de Paris. Cela n'a pas empêché Interselections France (Société générale) d'enregistrer une progression de plus de 40 %, SICAV 5000 (Crédit lyonnais) le talonnant avec près de 38 %.

A signaler, enfin, que le passage des « Monory » aux C.E.A., très redouté au départ (on craignait les reventes des souscripteurs en fin de contrat) s'est effectué de façon assez satisfaisante. Si les « rachats » n'ont pas été négligeables, ce début d'année, atteignant parfois 10 % à 15 % des actifs gérés, les souscriptions nouvelles ont pris le relais et se sont accélérées au quatrième trimestre.

F. R.

Deux cents Sicav pour gérer 170 milliards de francs

DE cent treize l'année de la création des premières Sicav « Monory », en 1978, le nombre des Sicav est passé à cent soixante-cinq à la fin de l'année 1982 pour atteindre le chiffre rond de deux cents au début du mois de décembre 1983, ce qui correspond à la création de trente-cinq nouvelles sociétés d'investissement à capital variable cette année contre trente en 1982 et cinq seulement l'année précédente. Au cours des derniers mois, le rythme s'est sensiblement accéléré puisque, en deux mois seulement (octobre et novembre derniers), onze nouvelles Sicav ont vu le jour.

De l'avis général, le mouvement devrait se poursuivre pendant quelque temps encore, ne serait-ce qu'en raison de l'importance de la demande, qui se traduit dans les chiffres par un gonflement extraordinaire des fonds gérés par l'ensemble des Sicav (que l'on appelle aussi actif net global). Pour reprendre les mêmes bases de comparaison que précédemment, en 1978, les cent treize Sicav alors en activité avaient collecté près de 37 milliards de francs. Quatre ans plus tard, l'ensemble de ces capitaux franchissait pour la première fois la barre des *100 milliards* (*104 milliards de* francs exactement), puis, successivement, 135 milliards de francs à la fin juin 1983, 163 milliards le trimestre suivant et quelque 170 milliards début décembre, soit un bond de 70 % environ en un petit peu moins d'une année.

Abstraction faite de la valorisation du portefeuille des Sicav dû à la hausse de l'ensemble des marchés boursiers, ce gonflement résulte essentiellement de l'énorme succès rencontré par les Sicav d'obligations à court terme *qui ont coiffé sur le* poteau en quelques mois seulement les Sicav ex-« Monory » en termes de capitaux gérés. D'une année à l'autre, leur nombre a pratiquement doublé (quarante-sept contre vingt-cinq à la fin décembre 1982), et les souscriptions continuent d'affluer si l'on en croit les statistiques.

Pour l'ensemble des Sicav en activité, les souscriptions brutes recensées au 30 septembre 1983 (derniers chiffres disponibles) représentaient 72 milliards de francs (contre 31,3 milliards pour l'ensemble de l'année 1982) et les rachats 38 milliards (contre 15 milliards), soit un solde net de 34 milliards en neuf mois (contre 16,4 milliards). Or sur ces 34 milliards en neuf mois d'argent frais recueilli par les gestionnaires, pour l'ensemble des produits mis sur le marché, les Sicav court terme ont représenté à elles seules 29 milliards de francs (59 milliards de souscriptions diminués de 30 milliards de rachats), soit plus des deux tiers du total.

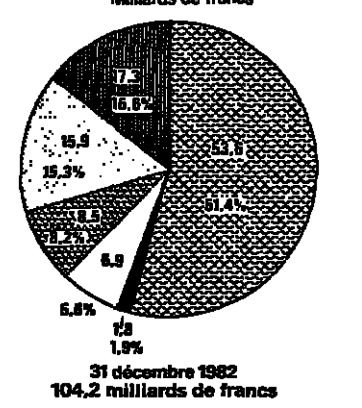
Il est intéressant de noter au passage que cet engouement constaté à l'égard de cette dernière catégorie de Sicav, souvent encouragé par les gestionnaires qui, parfois, ne perçoivent même pas de droit d'entrée, n'a pas pénalisé d'autres produits plus classiques, à commencer par les Sicav ex-« Monory » qui bénéficient de nouvelles dispositions fiscales favorables à travers le compte d'épargne en actions. Le dernier trimestre, et plus particulièrement le mois de décembre, est celui où les *souscriptions affluent aux guichets.* Pour l'heure, le décompte n'est pas encore disponible pour octobre et novembre, mais les professionnels font remarquer qu'au cours des neuf premiers mois de 1983, le total des souscriptions a atteint 3,6 milliards de francs, un montant absolument identique à celui des rachats. Ce solde nul (il était positif à hauteur de 0,9 milliard de francs) l'année précédente à la même époque est considéré comme de bon augure par les gestionnaires. Cela signifie, expliquent-ils, que le retard accumulé en début d'année – lorsqu'un certain nombre de « Monoristes » ont procédé à des ventes de Sicav en attendant d'en savoir davantage sur le compte d'épargne en actions dont ils tenaient à connaître les contraintes – a été rattrapé, même s'il paraît hasardeux d'escompter une recette nette de 3,3 milliards de francs au cours des trois derniers mois (dont 2,4 milliards en décembre) comme ce fut le cas au quatrième trimestre 1982.

Le portefeuille bien garni, les Sicav ont encore accentué leur poids sur le marché financier où elles figurent parmi les principaux intervenants. Avec 27,5 milliards de francs d'actions françaises, elles représentaient en septembre dernier plus de 10 % de la capitalisation boursière des valeurs à revenu variable contre 8,3 % à la fin de l'année 1982 et la part des obligations (90 milliards de francs) était légèrement supérieure à ce même pourcentage alors qu'elle ne représentait que 6,6 % de la capitalisation boursière des valeurs à revenu fixe en décembre 1982.

Avec de telles masses en jeu (une poignée de Sicav gèrent 4 à 5 milliards de francs chacune et une bonne vingtaine d'entre elles ont plus de 1 milliard en portefeuille), les gestionnaires doivent déployer tout leur savoir-faire pour acquérir – ou mettre sur le marché – les titres requis par leur stratégie de placement. A ce petit jeu, les « poids plumes » bénéficient incontestablement d'un avantage par rapport à de véritables rouleaux compresseurs comme la Caisse des dépôts, dont les montants gérés (14 milliards de francs environ) représentent près de 10 % du montant total des actifs.

S.M.

RÉPARTITION DE L'ACTIF NET GLOBAL



31 décembre 1982 – 104,2 milliards de francs

30 septembre 1983 – 163,6 milliards de francs

Obligations françaises – Actions françaises – Actions étrangères – Obligations étrangères – Liquidités – Autres placements

Nombre de Sicav en activité

	31-12-1982	30-9-1983	12-12-1983
Diversifiées	89	92	94
(dont Monory)	(22)	(22)	(23)
Obligations	76	97	106
(dont court terme)	(25)	(42)	(47)
TOTAL	165	189	200

Les limites d'un classement

COMME tous les classements, celui que nous publions dans nos colonnes – retraité à partir des renseignements fournis par les *calculs hebdomadaires de la* banque Paribas – comporte sa part d'arbitraire. D'abord parce que, à la date de départ (le 31 décembre 1982), il incorpore encore le montant des coupons. *Quand ce coupon est détaché en* cours d'année, cet établissement rajoute alors le montant net du coupon à la valeur liquidative de la Sicav, ce qui implique que des différences puissent intervenir *entre différents produits* selon que le coupon a été détaché ou non.

Ensuite, cette liste de Sicav ne comprend pas les nouvelles créations intervenues en cours *d'année 1983. De plus, elle ne* recense pas la totalité des Sicav en activité à la fin décembre 1982, certains émetteurs ayant choisi pour des raisons qui leur sont propres de ne pas figurer dans le classement Paribas. Enfin, et c'est sans doute là le point le plus important, il est difficile de mettre sur la même ligne de départ des produits de nature très diverse en fonction de l'objectif que le gestionnaire s'est assigné par rapport à ses souscripteurs et de prétendre établir un numéro d'ordre à l'arrivée.

Ces *réserves étant faites*, le palmarès établi par cette banque a au moins le mérite d'exister et de donner une image assez fidèle de l'évolution des Sicav en attendant qu'un organisme officiel se donne la peine de faire ce travail, évitant ainsi toute critique quant à la publicité que pourrait retirer tel ou tel émet*teur grâce à la performance de* ses produits. Pour l'heure, la commission des opérations de Bourse se contente d'établir tous les trimestres un indice global d'évolution des valeurs liquida*tives des Sicav.* Prenant comme base 100 le 31 décembre de l'année précédente, il s'établissait à 107 le 30 juin 1982, à 123 au 31 décembre de la même année et à 114 en juin 1983 (base 100 *au 31 décembre 1982*).

L'idéal serait de pouvoir juger les différentes Sicav selon un certain nombre de paramètres communs applicables sur une certaine période (trois ou cinq ans), seule susceptible de gommer les effets « émotionnels » d'une seule année. Mais cette méthode a aussi ses limites étant donné qu'il est difficile de mettre sur le même plan, par exemple, des produits aisément disponibles au guichet des banques et d'autres auxquels le public n'a pratiquement pas accès, telles les Sicav de certaines compa*gnies d'assurance* créées pour les fonds de retraite de leur personnel. En outre, la nécessité de considérer une période fixe de plusieurs années écarte d'emblée toutes les créations récentes, comme les Sicav à court terme qui exercent pourtant un attrait indéniable sur le public.

S.M.

Cinq générations en vingt ans d'activité

(Suite de la page 25.)

Mais c'est à partir de 1970-1971, seconde étape, que ces produits ont véritablement démarré en raison de la concurrence à laquelle ont commencé à se livrer les établissements financiers alors que s'organisait la diffusion des Sicav parmi les compagnies d'assurances.

De 1974 à 1977, l'effondrement des cours de Bourse a entraîné une période de vaches maigres peu propice à la création de nouvelles Sicav. A la fin de *1977*, on recensait 69 Sicav diversifiées (un nombre inchangé depuis trois ans) et 28 Sicav obligations pour un actif net total de 27,46 milliards de francs.

La quatrième période, véritable impulsion des Sicav, s'est effectuée à partir de la fin 1978 grâce aux dispositions de la loi Monory permettant une déduction fiscale de 5 000 F pour les épargnants qui avaient investi dans ces Sicav « 5 000 Monory » tenues de posséder dans leur portefeuille 60 % d'actions françaises. Au cours de ces trois années, 22 Sicav de ce type ont vu le jour, totalisant un actif net global de 20 milliards de francs au 31 décembre 1981, soit plus de 20 % de l'actif net total des Sicav de l'époque.

Pendant la même période, on considère que plus d'un million de ménages français se sont initiés à la Bourse en souscrivant des Sicav auprès des intermédiaires financiers (banques, caisses d'épargne, poste, agents de change...), ce qui a permis de doubler pratiquement le nombre de détenteurs d'actions.

A la fin 1981, on dénombrait 87 Sicav diversifiées pour un montant de 46,77 milliards de francs et 48 Sicav obligations (25,53 milliards de francs), soit un total d'actifs de 72,30 milliards de francs en attendant l'apparition d'une nouvelle race : les Sicav à court terme.

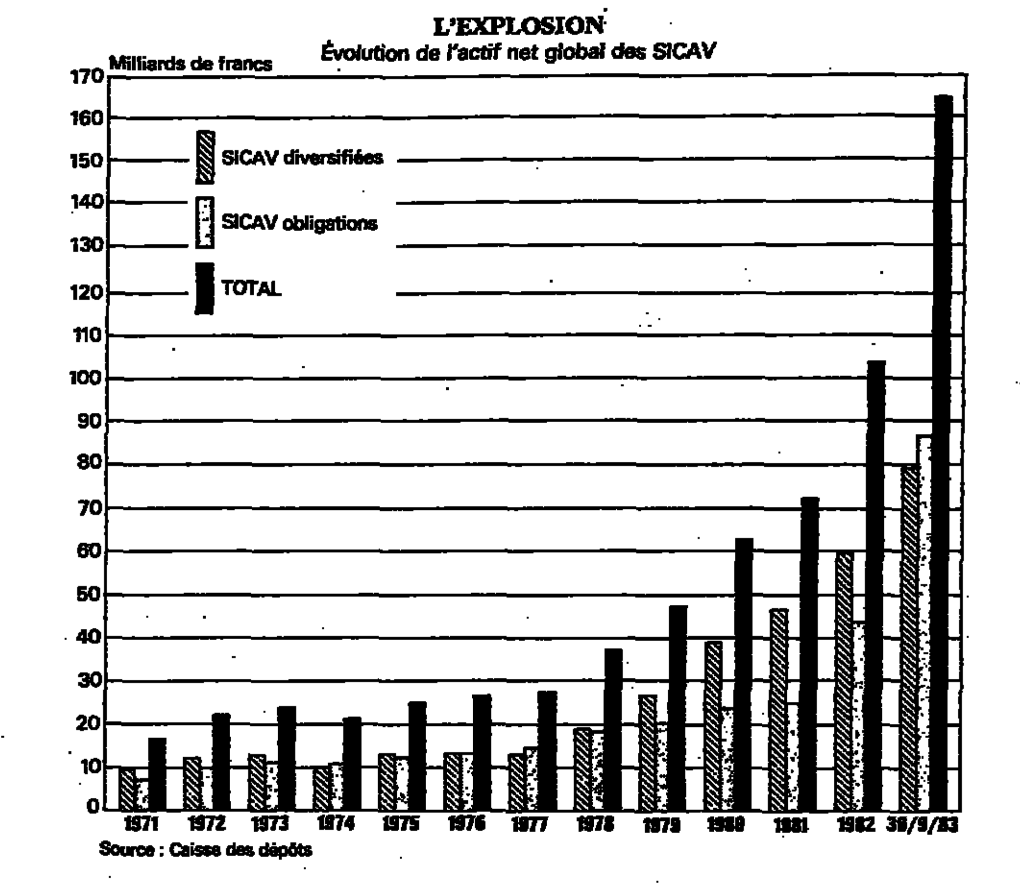
C'est à la fin de l'année 1981 que fut créé, cinquième période de ce long périple, ce nouveau produit destiné à recueillir les capitaux provisoirement gelés par les nouvelles réglementations gouvernementales de l'époque applicables aux comptes à terme. Appelées initialement Sicav de trésorerie (un nom qui faisait grincer les dents Rue de Rivoli), puisqu'elles avaient pour but de permettre aux gestionnaires de trésorerie d'y placer pendant quelque *temps leurs capitaux disponibles* – d'où leur autre vocable de Sicav de liquidités, – elles furent définitivement baptisées Sicav à court terme. Cette apparition devait marquer une étape décisive dans le concept même de ces placements collectifs.

Après la constitution de Sicav correspondant à une politique d'investissement bien précise (les actions étrangères, l'immobilier, les valeurs de haute technologie...) entraînant par là une composition de leur portefeuille calculée en fonction de la priorité accordée à tel ou tel secteur, les Sicav à court terme étaient créées pour répondre à un objectif bien précis de la clientèle : obtenir une rémunération de leurs liquidités la plus proche possible, voire supérieure, à celle du marché monétaire. Le succès de cette formule tient en quelques chiffres : 13 milliards de francs collectés ainsi au 31 décembre 1982 (sur un total de 104,20 milliards de francs) et 57 milliards au 30 novembre dernier.

La création, au début de l'année 1983, des Sicav-associations, la seule véritable innovation de ces derniers mois, correspond parfaitement à cette politique consistant à fabriquer un instrument adapté à l'objectif poursuivi (les trésoreries, parfois très importantes, des associations ou autres organismes à but non lucratif), même si certaines d'entre elles, parmi les dernières constituées, ont pris du champ par rapport à la démarche initiale qui animait les créateurs de ces Sicav-associations.

S. M.

L'EXPLOSION
Évolution de l'actif net global des SICAV



Source : Caisse des dépôts

…nérations en vingt ans d'activ…

…ATION

…SICAV

561.29.61

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

Matra Micro-Système
● RESPONSABLE DEVELOPPEMENT HARD ET SOFT — Réf. VM 19893 D

Industrie informatique
● INGENIEUR ORGANISATION LOGISTIQUE — Réf. VM 25874 H

Lee Cooper
● ANALYSTES PROGRAMMEURS — Réf. VM 8584 Q
débutants ou ayant une première expérience.

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris.

média-system

egor

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

IMPORTANTE ADMINISTRATION PUBLIQUE

recrute à Paris

DEUX CHARGÉS DE MISSION CONTRACTUELS

● UN CHARGÉ D'ÉTUDES DE RATIONALISATION DES CHOIX BUDGÉTAIRES

● UN CONTROLEUR DE GESTION

Formation et expérience professionnelle :
– maîtrise des méthodes modernes de gestion (comptabilité analytique, tableaux de bord, planification des tâches), connaissance de l'organisation et des procédures administratives et budgétaires ;
– pour le second emploi, la pratique de l'informatique appliquée au management est en outre nécessaire.

Niveau d'études :
– études supérieures de gestion complétées par, pour le premier emploi, des études de droit ou sciences politiques et, pour le second, des études d'informatique appliquée.

Adresser un C.V. détaillé et prétentions sous n° 278.128 M - RÉGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANTE ADMINISTRATION PUBLIQUE

recrute à PARIS

UN INGÉNIEUR SYSTÈME

Pour renforcer le service système et exploitation d'un centre équipé d'un ordinateur BULL sous système MULTICS.

Adresser un C.V. détaillé et prétentions sous n° 279.129 M - RÉGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS (2e).

SODEP
recrute
DÉMONSTRATRICES
POUR ACTIONS GRANDES SURFACES ET GRANDS MAGASINS
Véhicule souhaité
Se prés. de suite de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. 72, quai des Carrières, 94220 CHARENTON. Téléphone : 368-35-79.

Collège – Lycée, catholique sous contrat. Rég. Parisienne, 1.000 élèves. Equipe enseignante motivée Cherche DIRECTEUR Pour rentrée 84. Ecrire sous le n° T 043.640 M. RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Informaticien-comptable sur IBM 34 MFC 18/20 r. Fb-du-Temple 75011 PARIS. 355-15-15.

capitaux propositions commerciales

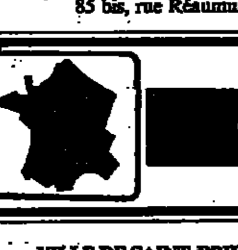
VOUS VOULEZ GAGNER RAPIDEMENT DE L'ARGENT

INVESTISSEZ

DANS UNE STATION-SERVICE

LECLERC

TÉL. (1) 256-44-11 OU ÉCRIVEZ A : M. V. LECLERC SERVICE 52, RUE DE PONTHIEU 75008 PARIS.



emplois régionaux

VILLE DE SAINT-PRIEST, 43.000 HABITANTS
AGGLOMÉRATION LYONNAISE
RECRUTE PAR CONCOURS SUR TITRES POUR SON SERVICE DES JEUNES

UN ANIMATEUR 2e CLASSE

DIPLOME EXIGÉ :
● Soit le DUT option animation sociale ;
● Soit le DECEP 1re partie ;
● Soit 20 unités de valeur CAPASE ;
● Soit une attestation de formation générale DEFA ;
● Trois années d'expérience professionnelle.

Adresser votre candidature avec curriculum vitae manuscrit et photocopie des diplômes à :

MAIRIE DE SAINT-PRIEST
Service du Personnel, place Charles-Ottina, 69800 Saint-Priest.

Au plus tard le 7 janvier 1984.

MAITRISES MATHÉMATIQUES ET SCIENCES
(minimum)
● Intéressés par une reconvers. en informat. électronique automatique robotique.
● Nous vous proposons un stage (rémunéré à 70 % du dernier salaire).
● Du 1er mars 84 au 30 sept. 85 à temps plein.
● Conduisant à un diplôme d'ing. en génie électrique.
● Reconnu par la Commission des Titres et sous signature ministérielle.

STAGE DE 30 PLACES

Cand. dans les meilleurs délais. Débouchés assurés. E.S.I.G.E.L.E.C 58, rue Méridienne, B.P. 1012, 76104 ROUEN. Tél. : (35) 72-80-94, p. 30.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Fabrique couvertures Espagne qualité, prix compétitifs. Recherche importateur exclusif France. 1re Lettre Sayn. 28, rue des Petits-Champs, 75002 Paris.

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

MANAGEMENT CONSULTANTS

A progressive and dynamic international management consultancy company seeks permanent male and female french staff experienced in production control/materials management/management training techniques to work in Europe.

Candidates should be ambitious, creative, and open to new ideas. Working knowledge of english and ability to work well with people are real pluses.

Extensive training and exposure to all aspects of business management principles are provided.

This is an exceptional opportunity to gain a wide range of experience in todays business world. Above average salaries. Opportunities for travel.

If you would like the challenge, write to :
DIRECTOR OF PERSONEL LINK,
Po Box 131
London Sw 16 6 UB, UK.

représentation offres

Fabricant vêtement en cuir Cherche V.R.P. MULTICARTES ET REPRÉSENTANTS MAISONS Ayant expérience et connaissance clientèle. Pour rendez-vous, 241-27-74

DEMANDES D'EMPLOIS

Urgent J.H. 21 ans, cherche place barman. Téléphone : 270-20-36.

CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER Algérien, 40 a., 15 a. expér. ds Stés étrangères, cherche emploi à Alger de Sté internat., dispose logement sur place. Téléphone (19) 213-56-08-07

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

AV. DES GOBELINS
STUDIO RÉNOVÉ
URGENT. TÉL. : 321-86-55.

SORBONNE, b. 2 pièces aménagé, 45 m², VUE EXCEPT. 460.000 F. Tél. 558-20-00.

10e arrdt

PRÈS RÉPUBLIQUE
Imm. pierre de taille, 4e, asc., 145 m², dble séjour, 3 chbres, s. de bns, w.-c., gde cuisine + service. Tél. 208-37-50.

11e arrdt

AV. DE LA RÉPUBLIQUE
Vaste 2 p., tt cft, asc., imm. pierre de taille. 495.000 F.
LERMS. 355-58-88.

Mo NATION
Grand 2 pièces avec travaux. 190.000 F
LERMS. 355-58-88.

15e arrdt

RUE LABROUSTE
Immeuble rénové totalement BEAUX 2 PIÈCES, interphone faibles charges. 395.000 F. RIVAL. 504-32-00

Mo BOUCICAUT
Bon imm., ascenseur, chff. cent. petit studio, entrée, kitchenette douches, w.-c. Prix intéressant 191, rue de la Croix-Nivert sam., dim., 14 à 17 h.

Mo CHARLES-MICHELS
Imm. p. de t., 7e ét., asc., gd séjour, 1 chbre, entrée, cuis., bains, w.-c., chf centr. Prix intéressant. Soleil, 65, rue de la Convention, samedi, dimanche, lundi, 14 heures à 17 heures.

16e arrdt

PASSY, duplex 3e et 4e ét., charme 105 m². 1.200.000 F. Tél. : 504-86-43.

PASSY UNIQUE
Original 6 P. + mezzanine, 140 m² environ, dernier étage, asc., architecture contemporaine, soleil, calme, travaux en cours, livrais. 2 mois. 2.100.000 F
PROMOTIC. 553-14-14.

18e arrdt

Mo MARCADET, 2 pces, cuis., w.-c., s. d'eau, 50 m², r.-de-c., clair, calme. 209.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
S/parc, studio 40 m², viager libre, 4e ét., ascenseur samedi 14 h à 17 h. 21, RUE MANIN.

20e arrdt

Mo GAMBETTA
Beau 3 P., tt cft, imm. briques apparentes. 425.000 F
LERMS. 355-58-88.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY, CHAUVEAU, 2/3 PIÈCES, 72 m², SOLEIL, 3e SANS ASCENSEUR. 720.000. Tél. : 233-85-06.

Urgent, particulier, Suresnes, résidentiel, beau 4 pièces, garage, dépendances. 650.000 F. Téléphone : 772-49-79.

Part. vend à part., coquet appartement, 2 pièces, 45 m², immeuble très bon standing. 480.000 F. Tél. soir : 354-44-48.

COURBEVOIE
Mo PONT-DE-NEUILLY
TRÈS BELLE RÉNOVATION PRESTATIONS DE QUALITÉ asc., gd-cft, 2 et 3 PIÈCES. à partir de 280.000 F. RIVAL. 504-32-00.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ, PRÈS BOIS proche porte Dorée, 4 pièces, tout confort, 95 m². 800.000 F. Samedi de 14 h à 17 h. 30, AVENUE SAINTE-MARIE.

95- Val-d'Oise

SAINT-LEU-LA-FORÊT Résidence Terres Blanches vds appt. 3 p. cuis. aménagée. Excellent état. Px 260.000 F. Visites possibles : 17-18-19.Déc. ou rens. (68) 92-08-71 ou (53) 71-01-28

Province

CANNES
Ds imm. av. piscine, 3 pces r.-de-ch., jard. priv., gar., cave. 650.000 F. Téléphone : (93) 99-50-94.

DIEPPE FRONT MER
Résidence du Bas Fort Blanc, petit imm. neuf, situat. exceptionnelle. Appts de 30 à 70 m² + terr. (16-1) 366-11-10.

Vd, REIMS, centre cathédrale appart. 110 m². 5e étage, cave garage au ss-sol. 600.000 F. + garage. Tél. (26) 06-20-94.

CONSTRUCTEUR SAVOYARD
vend plein centre
STATION DES SAISIES

APPARTEMENTS dans gros chalet
Les deux pièces à partir de 224 000 F

CHALETS GIRAUD
Z. I. de Vincy - 74230 LA BALME-DE-SILLINGY
Tél. : 68-87-00

Documentation sur demande

NOM .... PRÉNOM ....
ADRESSE ....

appartements achats

GROUPE DORESSAY
rech. pour DIPLOMATES
4-8 P. et MAISON
ACHAT OU LOCATION CENTRE et OUEST PARIS 624-93-33.

JE RECHERCHE
à la demande de clients SÉRIEUX ET SOLVABLES APPARTEMTS ET MAISONS bien placés dans Paris. CLASSIQUE OU ORIGINAL ESTIMATION GRATUITE préalable à toute vente SERGE KAYSER. 329-60-60.

FRANCE AFRIQUE ACHÈTE urgent STUDIO à 5 PIÈCES ou PAV. CFT NEUF OU ANC. BON STAND. 337-86-58.

terrains

74, PRÈS MORZINE 1.355 m² av. C.U., bd de route C.O.S. 0,4. (76) 52-15-74.

viagers

Près av. Mathurin-Moreau gd séj. + 3 chbres. tt cft. 120 m², imm. récent. Px total 420.000. Pas de rente-valeur de l'appart., 720.000. CRUZ. 8, rue La Boétie. 266-19-00.

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOETIE-8e
Px rentes indexées, garanties. Etude gratuite discrète.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-XIe. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

locations non meublées demandes

Paris

Locations demandées pour personnel important SOCIÉTÉ INTERNATIONALE ÉLECTRONIQUE, recherche appartements 2 à 8 pièces ou villas même loyer élevé Paris et environs. T. 504-48-21, p. 45.

Région parisienne

Pour Stés européennes ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

Location temporaire. : MONTMARTRE, grd séj., cheminée, chbre, tt cft, équip. et entretenue, verdure, calme, part. à part., janv. 84. 4.800/mois. C.C. 606-28-72.

Province

Font-Romeu, location super duplex, pour 6-7 personnes toute l'année. Tél. le soir : 586-52-27 après 20 heures.

propriétés

100 KM AUTOR. OCÉANE PRESBYTÈRE à amén., 6 p., cuis. 1.200 m² clos 300.000 F
M.G.N. NOGENT-LE-ROI face à l'EGLISE (37) 43-44-34 ou 387-71-55.

NOGENT-LE-ROI (centre) MAISON DE BOURG, 100 m² habit., poutres + Tour XVIe. RARE: PRIX 250.000 F. (37 43-44-34 ou 387-71-55.

villas

VD, MONT-DE-MARSAN (40) Villa 1978, style landais r.-de-ch. + 2e ét., 145 m² habit. 6 pces, s. bains, s. d'eau gar., 2 voitures, terr. clos 871 m². 440.000 F., plus 80.000 prêt à 8 %. Tél. 58-46-25-85. (1) 361-75-91 Paris.

CANNES/LE CANNET, cent. appt/villa, 130 m², 5 pces, ter., cave, gar. Vue except. mer/village. Part. sous-valeur Téléphone : (93) 39-20-30.

FONTENAY/NOGENT
VILLA RÉCENTE
CONSTRUCTION HORS PAIR
150 m² HABITABLES
PRESTATIONS LUXUEUSES AUCUN FRAIS A PRÉVOIR JARDIN BIEN CLOS, CALME GARAGE, GD CONFORT Et. MICHELET. 876-46-11.

LYS CHANTILLY VILLA RÉCENTE, s/5.500 m² 8 P. 210 m² habitable 1.500.000. Tél. 543-88-60.

chalets

HAUTES-ALPES ski, alpinisme, à vdre CHALET 4/5 pièces, sur 730 m². 450.000 F. (6) 903-58-96.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de sociétés et tous services. Tél. 355-17-60.

A louer, Rouen, près port r.-de-ch. BEL IMM., bureaux, 300 m² sur 3 niveaux 6 parkings, loyer 7.000 F. Téléphone : (35) 71-68-20.

l'agenda du Monde

Ameublement

FABRICANT de MERISIER MASSIF VENTE DIRECTE PARTIC.
Bibliothèque, séjours, chbres, etc. Meubles de style en merisier massif, cirés à la main réalisés ds une hte qualité de fabric. de pure trad. artisanale.
ATELIERS FAURE
261, r. de Belleville, 75009 Paris. Téléphone : 202-50-27, face au métro Télégraphe.

Animaux

DOG CLUB
56, r. de la TOMBE-ISSOIRE PARIS-14e. Tél. 327-68-56 vous propose en NOVEMBRE UN CHOIX EXCEPTIONNEL DE CHIENS DE COMPAGNIE vendus avec une GARANTIE de 6 MOIS + FACILITÉS de PAIEMENT.

Elevage amateur cède beaux chiots BOULEDOGUES français inscrits LOF, vacc., tatoués (1) 638-34-14 et (1) 726-89-63.

Arts

Rareté mondiale 70 jeux de construction en pierre Anker (à partir de 1870). A vendre. Téléphone : R.F.A. 981/62-662.

Bijoux

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses Bijoux, or, etc., argenterie PERRONO Joailliers-orfèvres à l'Opéra : 4, Chaussée-d'Antin à l'Etoile : 37, av. Victor-Hugo. Vente. Occasions - Echanges.

ACHAT OR
PIÈCES OR ET ARGENT OR DENTAIRE, DÉBRIS BIJOUX MÊME ABIMÉS
DE 60 A 250 F LE GR.
L'ÉMERAUDE
25, rue Louis-le-Grand angle bd des Capucines Mo OPÉRA
Tél. : 742-40-82
2 bis, rue Malar, Paris-7e face au 166, rue de l'Université. Mo INVALIDES.
Tél. : 705-99-95
2, bd Bessières, Paris-17e Mo PORTE-DE-SAINT-OUEN
Tél. : 627-56-39
Prévoir pièce d'identité et justificatif de domicile Ouvert du lundi au samedi.

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc. Ne faites rien sans téléphoner au 588-74-36.

Brocantes

BROCANTEUR
J'achète et débarrasse tout, au meilleur prix. Tél. : 877-47-48.

Cours

EXPRESSION ORALE
TRAC, TIMIDITÉ à tout âge. Préparat., contacts publics tt niveaux. Trav. vidéoscopé. Cours Weeler – 307-71-21. Mo Picpus - Nation - R.E.R.

Cadeaux

VAUVENARGUES ANTIQUES vous propose en provenance directe d'Angleterre, pour vos fêtes de fin d'année : des OBJETS Divers et BIBELOTS Anciens. Prix très serrés. 4, villa Vauvenargues, 75018 Paris. Téléphone : 226-19-69.

PAPYRUS D'EGYPTE peint main, 35 à 360 F. 86, r. M.-Ange, 75016. 651-61-67.

Canapés

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS
CAP, spécialiste réputé de canapés, haut de gamme, vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection.
● EN TISSU : 100 qualités et coloris différents.
● EN CUIR : 9 qualités et 44 coloris différents.
Toutes les possibilités existent : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables, réversibles, convertibles (sommiers à lattes).
Par exemple :
Un ravissant canapé 2 places tissu à partir de 3.250 F. Un coussu 3 places en cuir véritable à 5.990 F, en veau pleine fleur à 7.900 F.
Alors, mettez le cap sur CAP : vous verrez, c'est direct.
CAP 37, rue de Citeaux 75012 307-24-01. 27, avenue Rapp 75007 555-88-22.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 mètre, 2 500 F PARIS. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris 6e – ouvert le samedi – tél. : 222-44-44.

Décoration

TISSUS MURAUX DÉGRIFFÉS
● Toile lin, t. coton, largeur 2,60 m et 2,90 m : 29,90 F. 39 F. 49 H/ml.
● Papiers japonais 14 F à 18 F/m². Imitation daim, larg. 1,40 m : 29,60 F/ml.
● Imprimé, chintz, soie, doupion, piqué de coton, moquettes coordonnées.
(PRIX SURPRENANTS... CHUUT !)
BINEAU MURAL'S
Téléphone : 757-16-00

Détectives

IMBERT
DÉCLARE PP PARIS 067
ENQUÊTES
(Affaires privées, industrielles et commerciales) FILATURES (Auto-Moto) Protection des biens et personnes TOUTES MISSIONS FRANCE ET ÉTRANGER Discret – rapide – efficace TÉL. : 822-95-52.

Dessins

Copies dessins, le dessin pour tous, Drawing for the million, méthode Cassagne. Etude de la figure, maîtres anciens et modernes, ancien and modern masters figures animaux, genres, anatomiques.

Écrire CHARUA, 43, rue des Charmes, Sens 89100.

Homes d'enfants

SCOLARITÉ
DANS L'YONNE 1 heure PARIS-S.N.C.F. PETIT Effectif, Maternelle à 6 ans. Vie familiale. Grand air. LES LUTINS. Tél. : 16 (86) 66-05-52.

YONNE-VACANCES pour 5 à 12 ans. LES LUTINS, petit effectif, vie familiale, Noël, févr. Pâques. Tél. (86) 66-05-52.

Instruments de musique

PREMIERS COURS DE PIANO EN VIDÉO CASSETTE RCV
par Jacqueline MASSEL
Ce cours épargne aux adultes les exercices trop fastidieux et lie intelligemment l'apprentissage du solfège et la découverte du clavier.
Tous renseignements :
LA PETITE ACADÉMIE DE MUSIQUE
47, rue de Boulainvilliers, 75016 PARIS.
Téléphone : 524-63-93.

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES Refaits et garantis. A partir de 5.000 F. DEVIS GRATUITS POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE.
Téléphone : 840-89-52.

Livres

ACHAT MATHÉMATIQUES Sciences et Philosophie LIBRAIRIE GABAY. Tél. : 354-64-64 151 bis, rue St-Jacques, 75005 Paris.

Garde d'enfants

Assistance maternelle agréée prendrait bébé à partir de 3 mois. Téléphone : 371-37-64.

Moquettes

MOQUETTES DÉGRIFFÉES
Spécialiste « PURE LAINE » 60.000 m² EN STOCK POSE ASSURÉE. Téléphone : 757-19-19.

Psychanalyse

Cure de psychanalyse radicalement nouvelle en un minim. de temps et par vous-même. Tél. : 766-46-90.

Teinturiers

HOMME D'AFFAIRES ! Votre situation exige une tenue élégante et impeccable ! Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié. GERMAINE LESECHE, 11 bis, rue de Surène, 75008 PARIS. Tél. : 265-12-28.

Sécurité

BLINDEZ VOS VITRES SÉCURY-FILM est un film polyester qui s'applique sur vos vitrages existants et leur confère une résistance min. de 2 T 6 au cm². Invisible, peu onéreux et très efficace : POLYPROTEC, 8, pl. de la Madeleine, 75008. 261-68-59.

Vacances-Tourisme-Loisirs

Part. loue à LA PLAGNE, 1.980 m, stud. 4 pers., pied des pistes, centre stat., ttes sem. T. soir 16 (79) 09-11-54.

Flaine-Samoëns, février, mars-séj. de chalet ancien, tt cft. Possibilité cuisine. 80 F/jour tt compr. Tél. (50) 90-13-89.

Driscol House Hotel. 200 chambres à un lit. Demi-pension £ 50 per semaine adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172 New Kent Road, London SE 1. Téléphone : 01-703 4175.

Antilles. Pptaire, lux. voil. 18 m, accepte éq. (e) même novice, motiv., raffiné, non fumeur. Dép. Méd. janvier. Tél. : (90) 60-27-10.

LES ARCS 1800 m part. loue 19-2 au 25-2, studio 4 pers. Club-Hôtel, forfait remontées sur pistes, 3.200 F. Tél. 16 (1) 588-72-03.

SPORTS D'HIVER, HTE-SAVOIE Location à la semaine HEURO-VACANCES. B.P. 46. 74440 TANINGES. (50) 34-34-11.

Stages

EDUKA
STAGES DE NOËL 7 × 2 h., 6e à terminale. 590 F. MATHS, PHYSIQUE-CHIMIE, 42, rue du Chemin-Vert. 75011. T. 355-27-90.

Yoga

YOGA A DOMICILE
Cours particuliers et petits groupes. Tél. : 526-77-66.

Bateaux

Urgent. Bateau Hutchinson 4,20 m avec Mercury 25 CV et remorque. Skis et cordages. Etat neuf. 739-25-86, le soir.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

PART. VD Fiat 127 Sport 83. Très bon état, 14.000 km. 35.000 F. T. (93) 88-62-14.

A VENDRE
R-5 GTL, modèle 81. Parfait état. Tél. : 345-58-43 après 19 heures.

de 8 à 11 C.V.

Collaborateur PEUGEOT vd 505 S.R.D. 9.500 km, véhicule et prix except., bleu métal. 969-42-69/502-11-33 p. 25-69.

Le Monde

économie

MUTATIONS INDUSTRIELLES

A Dunkerque, tous les clignotants sont au rouge

De notre envoyé spécial

Dunkerque. — Contrairement à la tradition, les ouvriers métallurgistes de Dunkerque n'ont pas fêté le 1er décembre, la Saint-Eloi, leur patron. Le commerce de la ville a accusé le coup. M. Guy Lafleur, secrétaire général de l'Union locale C.G.T., rapporte le fait pour souligner le climat d'inquiétude qui règne chez les travailleurs sur cette côte de la mer du Nord, dans presque tous les secteurs industriels.

1983 aura été une année particulièrement sombre pour la construction et la réparation navales, et 1984 s'annonce plus noire encore pour l'économie de la ville, qui est aussi le troisième port français, si, une fois de plus, l'Etat ne vole pas à son secours. En octroyant des aides financières considérables aux Chantiers du Nord et de la Méditerranée (C.N.M.), qui comptent trois établissements importants en France, les pouvoirs publics ont déjà sauvé la société dunkerquoise du dépôt de bilan.

M. Michel Betous, directeur local de l'entreprise, est à la recherche impérative de commandes : *« Actuellement, notre carnet de commandes est presque vide. Comme, du reste, celui des chantiers de la Seyne dans le Var. Les raisons profondes sont connues : la concurrence du Sud-Est asiatique, qui rafle les marchés grâce aux moindres coûts de sa main-d'œuvre. »*

14,3 % de chomeurs

C'est pourquoi un plan dit «social» a été présenté par la direction des chantiers : cent vingt-deux départs en préretraite à cinquante-cinq ans, et quarante jours de chômage technique au cours du premier semestre prochain. Cette dernière mesure devrait être compensée par des envois en formation professionnelle ou par la récupération de travaux de sous-traitance.

Plan rejeté par l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C. de l'entreprise, qui a manifesté à plusieurs reprises, ces dernières semaines, aux cris de *« La navale doit vivre à Dunkerque »* ou *« Mauroy, des bateaux ! »*.

Le « chantier », comme on l'appelle familièrement et affectueusement, représente d'abord des emplois, bien sûr : 3 184 (au 1er novembre) et, selon la C.G.T. locale, autant de postes de travail induits. Mais, au-delà de la reconnaissance du ventre, la cité de Jean Bart éprouve pour sa constrution navale une indicible fierté. Dans le cœur des Dunkerquois, le « chantier » devance, de loin, Usinor, qui emploie, pourtant, le triple de personnes. Selon l'expression de M. Daniel Rouilleault, adjoint au *maire de la ville — M. Claude Prouvoyeur*, sénateur (CNIP), — toute une communauté urbaine vit « en osmose » avec cet enfant du pays, né en 1899 et « élevé » (avant de tomber dans le giron des C.N.M.) par la famille Lefol.

« Si le chantier craque, une explosion sociale est à craindre », dit M. Franck Debatte, directeur de l'Union maritime et commerciale. Tous les observateurs locaux, ou presque, partagent cet avis. D'après eux, les éventuelles réactions violentes proviendront moins des milieux syndicaux — la C.G.T. des dockers, par exemple, est toute-puissante ici, et elle a toujours instauré un dialogue, sans concession mais ouvert, avec le patronnat — que d'une masse de jeunes inorganisés, non syndiqués, peu politisés, mal formés.

La situation démographique de ce que l'on appelle le « grand dunkerquois » est probablement exceptionnelle en France, comme le souligne M. Claude Laurenge, secrétaire général de la chambre de commerce et d'industrie : 46 % des deux cent soixante-quatre mille habitants ont moins de vingt-cinq anq et 8 % seulement ont plus de soixante-cinq ans. Fief catholique, familles nombreuses. Or le chômage frappe 14,3 % de la population active — soit quatre points et demi de plus que la moyenne nationale, — dont un jeune sur deux.

L'alarmisme est vivement combattu par la minorité de gauche du conseil municipal. Lors de la réunion extraordinaire du dimanche 4 décembre, consacrée à l'examen de la situation économique, les élus du P.S. et du P.C. ont présenté, par la voix de M. Jacques Bialski, sénateur socialiste du Nord, une motion condamnant *« les discours négatifs, empreints de catastrophisme, tenus par les forces de droite et de l'extrême droite dunkerquoises, et par certains membres de l'encadrement des grandes entreprises locales »*.

Ce texte, très dur dans le ton, dénonçait également les *« ragots les plus divers, les bruits de fermeture d'usine, de licenciements massifs, de non-paiement de salaires, que font circuler une minorité de responsables locaux, plus soucieux d'une exploitation politique de la crise économique que d'une réelle volonté de relever l'économie locale »*.

« Discours du dix-neuvième siècle », ont répliqué les amis de M. Claude Prouvoyeur. Le maire a fait voter à l'unanimité de la majorité municipale, à laquelle se sont joints les deux élus écologistes, une demande d'audience auprès de M. Pierre Mauroy. Les communistes ont voté contre et les socialistes n'ont pas participé au scrutin.

Commerce peu moderne

A l'hôtel Matignon, on a l'œil sur le dossier dunkerquois. Car ce n'est pas seulement dans la construction navale que la récession se manifeste. Usinor fonctionne à 50 % de ses possibilités. La Compagnie française des aciers spéciaux a décidé de « rationaliser », selon le terme du journal patronal *Dunkerque expansion*, ses fabrications de matériels ferroviaires : l'usine des Dunes conserve, certes, sa forge, mais tout l'usinage sera désormais concentré à Valenciennes.

La réparation navale bat fortement de l'aile. Un regroupement a beau avoir été opéré au sein des Ateliers français de l'Ouest (AFO), il n'empêche pas la mise en chômage technique d'un tiers du personnel. M. René Quesnel, président de l'Union patronale interprofessionnelle de la région dunkerquoise (URPID) *en donne l'explication* suivante : *« Les armateurs réparent de moins en moins. C'est comme si vous, faute d'argent, vous acceptiez de rouler avec une voiture cabossée. La sécurité est parfois en jeu. »*

Les petites entreprises de sous-traitance (électricité, isolation, tuyaux, peinture, etc.) qui gravitent autour des activités maritimes, vont plus que d'autres subir en 1984 le contrecoup des « défaillances » — prévisibles s'il n'y a pas de relance — des C.N.M., des AFO, d'Usinor, de Copenor (chimie). Par nature, le commerce dunkerquois risque d'en pâtir. D'abord, parce qu'ici le niveau de vie ouvrier accuse déjà, selon l'union locale C.G.T., deux points de retard par rapport aux indices de l'INSEE. Ensuite, parce que ce commerce apparaît peu moderne aux yeux de nombreux consommateurs qui lui préfèrent, pour les achats importants, Lille ou même Paris. Dans une étude de la SOFRES publiée en septembre dernier, les personnes interrogées affirment (comme chaque visiteur peut le constater) qu'*« il n'existe pas de véritable centre-ville à Dunkerque à cause de ses caractéristiques urbanistiques »*.

Cette douche glacée, l'économie dunkerquoise la reçoit avec d'autant plus de dommages que la crise avait, jusqu'à une date récente, relativement épargné la patrie de Jean Bart. Par exemple, le trafic portuaire a atteint son apogée en 1980 (41,2 millions de tonnes) avec une pointe, l'année précédente, dans le déchargement des hydrocarbures. Pour la première fois depuis 1975 — selon les *estimations — il* repassera à cette Saint-Sylvestre, au-dessous des 30 millions de tonnes.

Pourtant, le port autonome *« n'est pas un mauvais dossier »*, assure son directeur, M. Michel Péchère, malgré cette chute du trafic, surtout due au déclin de la sidérurgie (1). *« Nous ne sommes pas*, dit-il, *un canard boiteux. Le port est encore bénéficiaire. »* La concurrence des ports belges — surtout Anvers — et néerlandais est, on le sait, féroce. Une partie du trafic (plusieurs millions de tonnes par an), qui devrait normalement transiter par Dunkerque — provenant même d'industriels de la *région* Nord-Pas-de-*Calais* — leur échoit. L'une des raisons profondes est sociale : les grèves de dockers (les entreprises de manutentions n'embauchent plus depuis six ans) ou des équipages de remorqueurs. M. Péchère tient à rectifier cette image de marque : *« Les Belges*, affirme-t-il, *font une intense propagande dans une presse spécialisée plus importante que la nôtre, pour accréditer l'idée que les mouvements sociaux ont surtout lieu à Dunkerque. Or je peux vous démontrer, chiffres à l'appui, que les grèves affectent pareillement tout le littoral de la mer du Nord. »*

Le directeur du port autonome préfère évoquer des aspects plus positifs : la réalisation du nouveau quai pour produits pondéreux, le développement très encourageant du trafic entre les deux rives de la Manche, le fonctionnement performant de la centrale nucléaire de Gravelines, ainsi que des projets : une desserte maritime qui amènera les grands bateaux au pied d'Usinor : le rendement multiplié par deux du silo à céréales ; l'implantation d'une unité de méthanol à partir des gaz sidérurgiques d'Usinor, actuellement brûlés dans un établissement *« obsolète »*, selon le mot des responsables ; la voie routière menant de Calais à Anvers. Même si 1984 sera un très mauvais moment à passer, M. Michel Péchère se déclare *« foncièrement optimiste »*, croyant en *« la jeunesse, porteuse d'espoir »*.

MICHEL CASTAING.

(1) M. Péchère va être nommé prochainement directeur du port autonome de Marseille. Il sera remplacé par M. Kérisel, actuellement adjoint au directeur des ports et de la navigation maritimes, M. Christian Brossier.

● **Le Parlement européen tire la sonnette d'alarme.** — Les parlementaires socialistes européens ont demandé, dans un télégramme adressé le 15 décembre à M. Gaston Thorn, président de la commission de la C.E.E., la création immédiate d'un *groupe de travail sur la construction* navale et la réunion d'un conseil spécial des ministres européens chargés de ce secteur.

« La situation est dramatique », a déclaré Mme Yvonne Théobald-Paoli, député P.S. et conseiller municipal de Toulon, chargée par le Parlement européen d'élaborer un rapport sur la crise de l'industrie navale dans la communauté.

● **Italie : fusion de tous les chantiers navals du secteur public.** — Les huit sociétés qui exploitent des chantiers navals et qui dépendent de l'Institut italien pour la reconstruction industrielle (IRI) — secteur public — vont être regroupées en une seule. Cette décision prise par l'IRI débouchera sur la constitution de la nouvelle société au printemps prochain.

Les ouvriers de Talbot-Poissy ne seront plus payés à compter du 19 décembre

La direction d'automobiles Peugeot a décidé, le jeudi 15 décembre, de ne plus payer à partir de lundi 19 décembre les seize mille ouvriers du site de Poissy (Yvelines) en grève depuis huit jours. une réunion du conseil d'administration de la filiale Peugeot-Talbot du groupe avait précisé dans la matinée de jeudi que la firme ne pouvait *« continuer à assurer indéfiniment à Talbot les moyens de financement propres à couvrir des charges qui ne trouvent plus leur contrepartie dans un niveau normal de production »*.

Peu après, lors d'un comité d'entreprise tenu à Poissy, le directeur de Talbot, M. Pecqueux, affirmait que *« l'entreprise, suite aux directives générales du conseil d'administration et compte tenu de la situation actuelle, n'est plus en mesure d'assurer les rémunérations. En l'absence totale de production, la présence du personnel sur les lieux de travail est devenue sans objet »*.

La direction a ajouté que les investissements prévus pour la modernisation du site de Poissy, soit 1,2 milliard de francs, étaient suspendus compte tenu des circonstances actuelles. Elle justifiait l'ensemble de ces mesures par un cas de force majeure — ce qui, juridiquement, permet de qualifier cette disposition de fermeture et non de lock-out — provoqué par l'absence de réponse des pouvoirs publics qui *a entraîné une situation d'incertitude*, elle-même à l'origine de l'interruption totale de la production dans l'usine de Poissy depuis le 7 décembre. *« Cet état de fait, qui risque de remettre en cause l'avenir même du centre de Poissy, ne pouvait se prolonger »*, soulignait la direction de Talbot.

Si les syndicats ont immédiatement dénoncé ce *« coup de force »* de la direction, la C.G.T. affirmant que les travailleurs de Poissy étaient *« pris en otages »*, les pouvoirs publics se sont bien gardés d'envenimer un débat déjà brûlant.

En choisissant la manière forte — *avec l'aval du président du groupe*, M. Jean-Paul Parayre ? — M. Jacques Calvet, patron d'Automobiles Peugeot, a mis *le gouvernement* devant ses responsabilités. Et raccourci singulièrement les délais sur lesquels comptaient les pouvoirs publics pour tenter de rapprocher les points de vue de la direction et de la C.G.T. Trois jours ont été laissés si l'on veut résoudre le conflit avant lundi, une semaine si l'on veut tenir les délais légaux (22 décembre), pour accepter, ou refuser une seconde fois, les licenciements.

« Il existe une fenêtre très étroite dit-on à Matignon, *par laquelle nous pouvons passer, nous, la direction du groupe et la C.G.T. »* Tout en répétant que *« l'on ne nie pas la réalité du sureffectif »*, on entend discuter *« des modalités de sa résorption »* (par pudeur on ne parle pas de licenciements). C'est-à-dire des reclassements possibles et d'un calendrier.

Les points de vue semblent encore cependant bien éloignés. La C.G.T. a clairement fait savoir qu'elle n'accepterait *« aucun licenciement »* et fait d'une déclaration sur le maintien de la marque Talbot un préalable *« psychologique »* à toute mesure.

La direction, de son côté, dès lors que le sureffectif est reconnu par les pouvoirs publics, qui admettent aussi que la situation financière du groupe est *« déplorable »*, estime être en droit de pouvoir licencier. Elle refuse en outre de s'engager sur *le maintien en France* d'une *marque* — sinon du site de Poissy où elle a annoncé son intention de procéder à des investissements — dont la survie dépend plus de la fidélité de ses clients que de la bonne volonté du constructeur. Or le conflit actuel sur Talbot — comme ceux déclenchés l'an passé par la C.G.T. sur ce même site — a les pires effets commerciaux et risque de précipiter la chute d'une marque qui ne détient plus que 4,5 % du marché français.

Trois jours pour rapprocher des positions aussi éloignées et *« habiller »* d'une manière ou d'une autre des licenciements inéductables c'est décidément bien court.

B. D.

La C.G.T. prise à contre-pied

La C.G.T. de Talbot-Poissy a été prise à contre-pied. Dans la matinée *du 15 décembre encore*, pendant la réunion du comité central d'entreprise de Peugeot S.A., la direction avait admis que la disparition de la marque Talbot ne signifierait pas des ventes supplémentaires pour Peugeot. *« La clientèle serait perdue »*, reconnaissait-on. La veille aussi — Mme Nora Trehel, secrétaire de la section C.G.T. de Poissy, et M. Gilbert Lauriac, de la fédération de la métallurgie C.G.T., sont formels sur ce point, — la délégation cégétiste reçue par MM. Bérégovoy et Ralite avait obtenu des assurances. *« Le groupe a pris des engagements avec le gouvernement sur l'avenir industriel du site*, affirme Mme Nora Tréhel. *On nous a dit que la marque Talbot serait préservée avec la sortie du nouveau modèle C 28 et que la production serait amenée à 1 000 voitures par jour. »*

A aucun moment la C.G.T. ne pouvait imaginer la décision de Talbot, annoncée en comité central d'entreprise l'après-midi à Poissy, comme en fait foi la déclaration qu'elle avait préparée. *« Nous venions avec la volonté de négocier et nous voulons négocier*, poursuit Mme Tréhel. *Au lieu de cela, la direction pratique le chantage et prend 17 000 travailleurs en otages. »*

« Il n'est pas possible qu'il n'y ait pas de solution », reprend avec calme M. Gilbert Lauriac, qui ne peut s'empêcher d'ajouter, en évoquant la politique sociale du groupe Peugeot : *« Chassez le naturel, il revient au galop. »*

Dans la nuit, la discussion entre syndicalistes responsables du mouvement de grève lancé depuis une semaine a été sérieuse et réfléchie. Ils savent que la situation est explosive à Poissy, et ils veulent prendre toutes les mesures pour empêcher un dérapage du conflit. Selon eux, des personnes extérieures à l'entreprise seraient rentrées dans l'usine après l'annonce de ce qui est qualifié de *« lock out »*, et ils surveillent avec attention l'attitude de la C.S.L., qui, pour l'instant, s'oppose aux 2 905 licenciements.

Pour l'heure, il n'est surtout pas question d'occuper les usines Talbot et d'aller au-delà de la consultation quotidienne des grévistes C.G.T. et C.F.D.T. pour conduire un mouvement que l'on veut *« responsable, massif, se déroulant dans le consensus »*. *« Négociations »* reste le seul mot d'ordre.

A l'usine, tout est calme. Peu de réactions. Seuls sont présents les grévistes. L'équipe d'après-midi est en chômage technique et l'équipe de jour avait quitté les lieux au moment où M. Pequeux faisait sa déclaration devant le comité d'entreprise.

A. Le.

∴

Parmi les principales réactions suscitées par les décisions du groupe P.S.A., il faut encore citer celle de M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., qui estime qu'*« on n'échappera pas, d'une certaine manière, aux licenciements »* chez Talbot. Toutefois, il demande que l'on engage une négociation sur ce problème. Interrogé à TF 1, jeudi 15 décembre, sur les critiques formulées par M. Edmond Maire à l'égard de la politique industrielle du gouvernement, M. Bergeron a déclaré ne pas vouloir porter *« des jugements aussi catégoriques »*, ajoutant que le leader de la C.F.D.T., selon lui, *« saute généralement d'un extrême à l'autre »*.

Pour la fédération de la métallurgie C.F.D.T., les mesures envisagées par la société P.S.A. sont *« un coup de force, une provocation inacceptable, même si les problèmes existent. »* La C.F.D.T. ajoute que *« la responsabilité de Peugeot est clairement établie — mais il faut aussi peser la responsabilité des pouvoirs publics »*. Pour la C.G.C., le responsable *« n'est autre que M. Jack Ralite, ministre délégué chargé de l'emploi, qui tire les ficelles pour transformer une entreprise privée en entreprise nationalisée »*. Pour sa part, la C.S.L., syndicat « maison » de Talbot, a demandé vendredi matin à la direction de surseoir à sa décision et de *« contacter le gouvernement afin que des mesures justes et sociales soient prises en ce qui concerne les licenciements »*. Selon cette organisation, une majorité de salariés non grévistes *« qui ne se sont pas manifestés pour éviter d'envenimer la situation »* est *« frappée par une décision injuste »*.

Parmi les réactions politiques, il faut noter celle de M. Guy Ducoloné, vice-président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, qui estime que la direction de Talbot *« veut mettre tout le monde devant le fait accompli »*, et qu'elle *« travaille contre l'automobile et contre l'industrie nationale »*.

Enfin M. Lionel Jospin, interrogé sur le Poste parisien, a affirmé que *« le gouvernement ne peut pas être pris comme enjeu d'une politique trop étroite et trop dure de la part d'une direction d'entreprise et de directions syndicales qui de leur côté n'accepteraient aucune évolution »*.

nie

MUTATIONS INDUSTRIEL

Les ouvriers de Talbot-Poissy ne seront plus payés à compter du 19 dé

La C.G.T. prise à contre-pi

هكذا من الأصل

ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

La bataille de l'emploi

(Suite de la première page.)

Parce qu'ils savent que le front principal,en 1984, sera pour le gouvernement celui de l'emploi. Parce qu'ils pensent que la gauche a tiré le maximum d'une gestion sociale du chômage et que, les choses se dégradant, il leur faut se démarquer pour plaire à un électorat de gauche qui est surtout sensible au niveau du chômage, et ne l'est guère aux autres indices.

Ce n'est pas un hasard si chaque déclaration des dirigeants communistes comporte un couplet sur *« la désillusion »*, voire *« le mécontentement »* des électeurs de gauche. C'est sur ce mécontentement que le P.C. compte s'appuyer pour se redresser. Or,il ne peut le faire que sur le dos du P.S., car c'est entre le P.C. et le P.S. que se joue le sort du *« peuple de gauche »*. De ce point de vue, il n'est pas inutile de rappeler qu'à partir du 1er janvier prochain la vie politique sera dominée par la préparation des élections européennes. Celles-ci se jouent à la proportionnelle. Et ce mode de scrutin implique que chacun reprenne une part de sa liberté.

Même s'il est choquant de voir une majorité qui « vérifie » son accord le 1er décembre pour mieux étaler ses désaccords dès le 15 du même mois, il n'est pas surprenant de voir M. Marchais apporter son soutien aux travailleurs des chantiers navals de La Seyne, comme il l'avait fait à ceux de S.K.F.-Ivry, et comme il le fera en d'autres occasions.

Au passage, le secrétaire général du P.C.F. a devancé tout nouveau rappel à l'ordre qui pourrait lui être adressé par le porte-parole du gouvernement : en défendant l'emploi, dit-il en substance, on ne combat pas, on aide le gouvernement... Le P.C. continue donc de porter le fer sur un terrain qui est, de loin, le plus difficile pour le pouvoir. Celui-ci est pour le moment ballotté, mais il n'est pas dépourvu d'atouts. Pourvu qu'il se tienne en position d'arbitre, sur un thème simple : on ne cède pas aux « diktats » qu'ils viennent de P.S.A. ou de la C.G.T. La doctrine de M. Mauroy, au demeurant, doit lui permettre de ne mécontenter ni les uns ni les autres, puisqu'il ne veut pas être le premier ministre du chômage, et qu'il veut conduire un certain nombre de restructurations.

Reste la mise en musique de cette louable intention. Elle devrait être bouclée d'ici à la mi-janvier pour l'ensemble des branches et des régions concernées. Il n'est pas interdit de penser qu'elle ne pourra l'être qu'après consultation, et obtention, de la part des syndicats, d'un aval, fût-il tacite.

Après tout, M. Mauroy tient là l'occasion de faire redécouvrir aux Français sa principale qualité, celle que lui reconnaissent le P.C. et la C.G.T., mais aussi la C.F.D.T. : être une sorte de garant de la paix sociale.

Quoi qu'il en soit, la façon dont se terminera l'affaire Talbot-Poissy sera, à tous égards, un test. Test de la capacité du gouvernement à tenir son cap. Test de l'attitude du P.C. et de la C.G.T., selon que leur comportement sur le terrain correspondra ou non à la dureté de leur langage. N'oublions pas enfin que, dans cette affaire, le gouvernement est notamment représenté par M. Jack Ralite. Et qu'il aura beau jeu, le moment venu, de s'en prévaloir.

Le compromis, cette fois encore, peut l'emporter. Mais il y a fort à parier que, tôt ou tard, les pressions divergentes du P.C. et du patronat « aidant », la question ultime devra être posée : que vaut le dessein industriel moderne tel que l'exprime le président de la République mesuré à l'aune des exercices obligés d'équilibrisme du premier ministre.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Le discours et le terrain

(Suite de la première page.)

Cette démarche, usuelle aux Etats-Unis, ne l'est pas en France où la puissance publique – affaire de culture ou de tradition – n'aime guère voir les grands groupes procéder à des licenciements massifs. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler la réaction de M. Raymond Barre, en décembre 1977, à l'annonce du plan de suppressions d'emplois dans le secteur textile présenté par le président de Rhône-Poulenc, M. Jean Gandois. Dans un communiqué de l'Hôtel Matignon, il était indiqué que si Rhône-Poulenc procédait à la conversion ou à l'arrêt de certaines installations, il devrait *« développer sur le territoire national des activités industrielles compétitives et tournées vers l'avenir d'une importance équivalente »*. En outre, il devrait aussi, continuait le communiqué *« mettre en œuvre tous les moyens de solidarité et de conversion disponibles pour présenter à chaque travailleur affecté une offre convenable de reclassement ou de retraite »*. Rhône-Poulenc n'était pas alors nationalisé...

En demandant au groupe Peugeot d'accompagner par des mesures sociales les licenciements qu'il souhaite, la gauche n'a donc pas innové...

Reste que l'affaire Talbot survient au moment où l'action industrielle du pouvoir semble pour le moins hésitante. La curieuse manière dont a été annoncée la révision de la politique charbon nière, le silence qui entoure les projets gouvernementaux sur la sidérurgie sont autant de signes d'embarras.

Cet embarras n'est guère surprenant. La gauche voulait assoir sa politique industrielle sur deux piliers : une croissance économique retrouvée, des groupes nationalisés dont on espérait qu'ils joueraient un rôle moteur. On sait ce qui est advenu. La situation financière des groupes passés sous le contrôle de l'Etat s'est révélé beaucoup plus mauvaise que prévu, les dotations budgétaires ont surtout servi à combler des déficits, la politique économique s'est infléchie dans le sens de la rigueur.

Opposé à cette politique justement parce qu'il considérait qu'elle était incompatible avec le projet industriel qu'il entendait mettre en œuvre, M. Jean-Pierre Chevènement a démissionné. Avec l'arrivée au ministère de l'industrie et de la recherche de M. Laurent Fabius le ton a changé. La philosophie aussi. Au volontarisme succède le réalisme : *« Il faut se garder de trois illusions : l'illusion du tout tout de suite, celle du tout industriel et celle du tout Etat »* déclare-t-il dans son discours du 11 octobre 1983 à l'Assemblée nationale. Quant aux groupes nationalisés du secteur concurrentiel, ils devront, à l'exception de C.D.F. Chimie et de la sidérurgie, être bénéficiaires en 1985 et leurs dirigeants seront jugés sur ce critère.

Si les mots ont un sens cela signifie que la rentabilité redevient l'impératif de la gestion de l'industrie française et que les firmes auront toute latitude pour procéder aux restructurations qu'elles estiment nécessaires pour y parvenir.

Ce discours ne fait manifestement pas l'unanimité au sein du gouvernement. Cette logique suppose en effet d'accepter dans les prochains mois des licenciements importants mais n'était-elle pas inscrite dans le cour de la nouvelle politique économique ?

PHILIPPE LABARDE.

M. CHIRAC : d'abord désétatiser ensuite dénationaliser

Au cours du débat organisé par *l'Expansion* entre MM. Mauroy et Chirac, ce dernier est revenu sur ces projets visant les nationalisations. Il a déclaré :

« L'Etat n'est pas fait pour gérer, en dehors des services publics en situation de monopoles. Tout le reste doit être reprivatisé. Ce sera notre objectif, avec une limite : quand nous arriverons, beaucoup d'entreprises seront à genoux, et on ne pourra les remettre dans le système de la concurrence qu'après les avoir redressées.

» D'abord désétatiser. C'est-à-dire, choisir de vrais chefs d'entreprise, responsables de leurs comptes d'exploitation et non pas simples courroies de transmission des ministères et du pouvoir politique

» Ensuite, dénationaliser, c'est-à-dire transférer le capital soit en recourant au marché financier, soit en développant l'actionnariat des salariés, soit en convertissant en actions des obligations indemnitaires non encore amorties ».

AUGMENTATION DE 3,1 % DU NOMBRE DE CHOMEURS A FIN NOVEMBRE

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'A.N.P.E. a augmenté de 3,1 % en un mois à fin novembre, en données corrigées des variations saisonnières avec 2 097 400 contre 2 034 600 à fin octobre. D'une année sur l'autre, le chômage progresse de 2,9 %, en données corrigées comme en données brutes (2 223 000 demandeurs d'emploi à fin novembre, soit une augmentation de 2,7 % en un mois).

Les offres d'emploi, augmentent de 1,3 % en données corrigées d'un mois sur l'autre avec 64 500 offres mais régressent de 35,2 % par rapport à l'an passé. En données brutes, on comptait 58 600 offres d'emploi – 9,3 % en un mois, – 37,4 % en un an).

M. Marchais : *nous savons pourquoi nous luttons*

« Nous ne fardons pas la réalité ; nous n'escamotons pas les efforts qui restent à faire pour tenir tous les engagements pris devant le pays en 1981 », a déclaré M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., au cours du rassemblement de La Seyne.

Après avoir dénoncé les critiques qui, avant comme après la récente rencontre au sommet P.C.-P.S., ont mis en cause l'attitude de son parti, son manque de solidarité avec le gouvernement, M. Marchais a ajouté :

« Chacun comprend qu'on ne pourra résoudre ces problèmes uniquement avec des paroles.

» Tenir ce langage, est-ce que c'est déclarer la guerre au gouvernement ? Absolument pas. »

« Voilà pourquoi, a encore déclaré le secrétaire général du P.C.F., *je ne suis pas venu à La Seyne dire aux travailleurs des chantiers navals : vous avez tort de lutter, car ce n'est pas en fermant les yeux sur les problèmes posés que la gauche travaillera à les résoudre. (...) Je suis au contraire venu pour affirmer : vous avez raison de lutter de façon sérieuse et responsable, car votre action, loin de nuire à la gauche, l'aide à surmonter les obstacles déposés sur sa route par la droite et le patronat, par les adversaires du renouveau.*

» Ainsi, vous le voyez, contrairement à ce qu'affirment ceux qui nous voient un jour montés sur nos grands chevaux et le lendemain à plat ventre, notre attitude est claire. Nous savons pourquoi nous luttons. »

Pour sa part, à l'occasion du début de la discussion en deuxième lecture du projet de loi de finances pour 1984, à l'Assemblée nationale, jeudi 15 décembre, M. Parfait Jans (P.C., Hauts-de-seine) a notamment déclaré : *« Nous voulons avoir une politique industrielle, nous votons les moyens, les patrons utilisent ces moyens et les entreprises ferment. Nous voulons avoir une politique de l'emploi, nous avançons les crédits, les patrons les acceptent et ils licencient. Nous voulons la modernisation de nos entreprises, la relance des investissements, nous avançons les concours nécessaires, les patrons les utilisent et les investissements reculent. Nous vous avions demandé une plus grande sélectivité, la loi du IXe Plan préconise cette sélectivité, or celle-ci ne joue pas et nous courons tout au droit au gâchis, à la spéculation, à l'exportation des capitaux. »*

LE DÉFICIT COMMERCIAL DE LA FRANCE EN NOVEMBRE : 1,6 MILLIARD DE FRANCS

Le déficit commercial de la France, en données corrigées des variations saisonnières, s'est établi à 1,6 milliard de francs pour le mois de novembre. Les exportations se sont élevées à 67 milliards de francs, en progression de 17 % par rapport à novembre 1982, et les importations à 68,6 milliards de francs en hausse de 6,9 % en un an. Sur les onze premiers mois de l'année, le déficit est de 42,2 milliards de francs. Il était de 86,3 milliards pour la même période de 1982.

Après trois mois plutôt exceptionnels (– 0,9 milliard de francs en octobre, + 0,3 milliard en septembre, – 0,4 milliard en août) le solde négatif des échanges extérieurs de la France se situe à un niveau qui pourrait être qualifié de normal. Il correspond au déficit moyen enregistré au cours des six derniers mois.



ENQUÊTE

Le système Doumeng

III. - Affaires africaines

L'Union soviétique rééquilibre son commerce avec la France. En période de tension internationale, elle traite avec des gens sûrs. C'est selon Jean-Baptiste Doumeng la raison de ses succès actuels (*le Monde* des 15 et 16 décembre). En revanche, la santé du groupe coopératif qu'il préside dans le Sud-Ouest est fragile, et le Crédit Agricole est devenu prudent.

par JACQUES GRALL

Le 6 février 1981, M. Monory, alors ministre de l'économie et des finances, intervenait auprès de la Coface (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur) pour qu'elle accepte le dossier présenté par Jean-Baptiste Doumeng. Il s'agissait de construire un complexe avicole à Pointe-Noire (Congo). Le 29 septembre 1983, un ministre non identifié fait une intervention identique : il s'agit cette fois d'un abattoir à Bujumbura, dans le Burundi, l'un des pays les plus pauvres d'Afrique.

Pourquoi ces interventions ? D'abord parce que les affaires africaines, quel qu'en soit le montant, aujourd'hui comme hier, sont contrôlées au plus haut niveau. Mais aussi parce que les services techniques du ministère de la coopération avaient transmis un avis très défavorable à la Coface.

Pour un investissement de 53 millions de francs, le complexe avicole doit produire 25 500 tonnes par an, soit 1 700 000 poulets, soit autant que ce qu'absorbe déjà le marché congolais, production nationale et importations réunis. Au mois de septembre 1983, le kilo de poulet revient à 1 500 F CFA, alors que le même kilo, congelé et importé, se vend à 1 000 F CFA. Quand les frigos du complexe seront pleins, il faudra bien s'aligner sur l'importation. Les pertes alors vont s'accumuler. Dans le même temps, des milliers de paysans congolais n'auront plus de débouchés. L'abattoir de Bujumbura coûtera, lui, 38 millions de francs : unité très moderne, capable d'absorber cinquante bovins par jour, il concurrencera un outil déjà existant qui traite les quelque dix-sept bovins actuellement consommés...

Les services de la coopération ne sont pas tendres avec J.-B. D. ; on peut lire en effet dans une note interne de 1981 : « *Son but essentiel est de vendre du matériel, même s'il n'est pas adapté aux pays en voie de développement ; il présente des dossiers techniques et financiers pour le moins légers ; dans les rares cas où l'investissement projeté présente un intérêt pour la pays d'accueil, son coût est démesuré.* »

J.-B. D. a investi l'Afrique. En 1983 surtout, selon son propre aveu. Curieux, car du côté du pouvoir on dit plutôt que, après l'avoir nommé administrateur à la Coface, on lui bloque ses projets. Il est vrai qu'il n'y a pas que l'Afrique francophone. J.-B. D est devenu le premier producteur de maïs du Nigéria, cultivant 50 000 hectares. Mais il exploite aussi 1 million d'hectares de forêts au Congo.

La coopération, sauce Doumeng, s'étend surtout aux pays « *progressistes* ». En Algérie, il a la cote. Sa présence au dîner offert par l'Élysée, lors de la visite du président Chadli en est une preuve. « *En Algérie, je suis seul. Pourquoi ? Parce que je suis le plus compétitif.* » Angola, Mozambique, Madagascar, Bénin, Niger, Haute-Volta, Mauritanie : on l'appelle de partout ou presque...

L'Afrique, explique J.-B. D. est un *métier de pionnier*. On n'y va pas pour gagner de l'argent. Cargill et les autres ont besoin de l'U.R.S.S., car elle est solvable. Pas de l'Afrique. Les projets que le groupe Doumeng montent sont, selon lui, « *autogagnants* ». Il n'y a pas de dividendes. « *C'est ce que les banques ne comprennent pas...* »

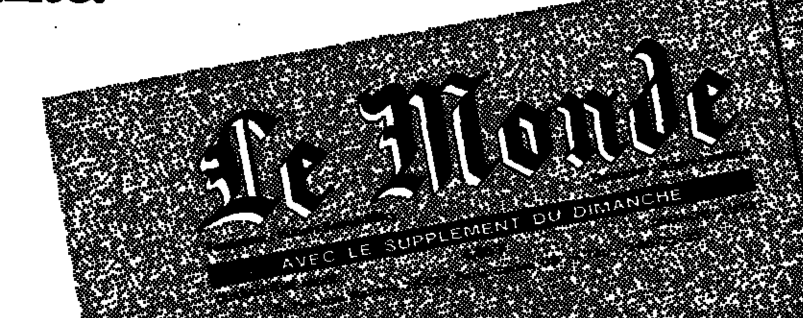
Philanthrope, J.-B. D. ? Il croit que l'organisation de la production alimentaire, et pourquoi pas la coopération agricole, son dada sur le plan international, seront tirées par des équipements « structurants ». Si on attend un développement agricole classique, il faudra un siècle. Les milliers, les millions, de nouveaux citadins jetés sur les côtes, par l'exode rural, n'ont rien à se mettre sous la dent. Les seules protéines alors accessibles sont le pain, d'où les silos, les poissons, d'où les frigos, les poulets, d'où les abattoirs. L'U.R.S.S. et le Japon paient leurs droits de pêche avec du poisson. Il faut des frigos. « *J'en ai un à Cotonou.* »

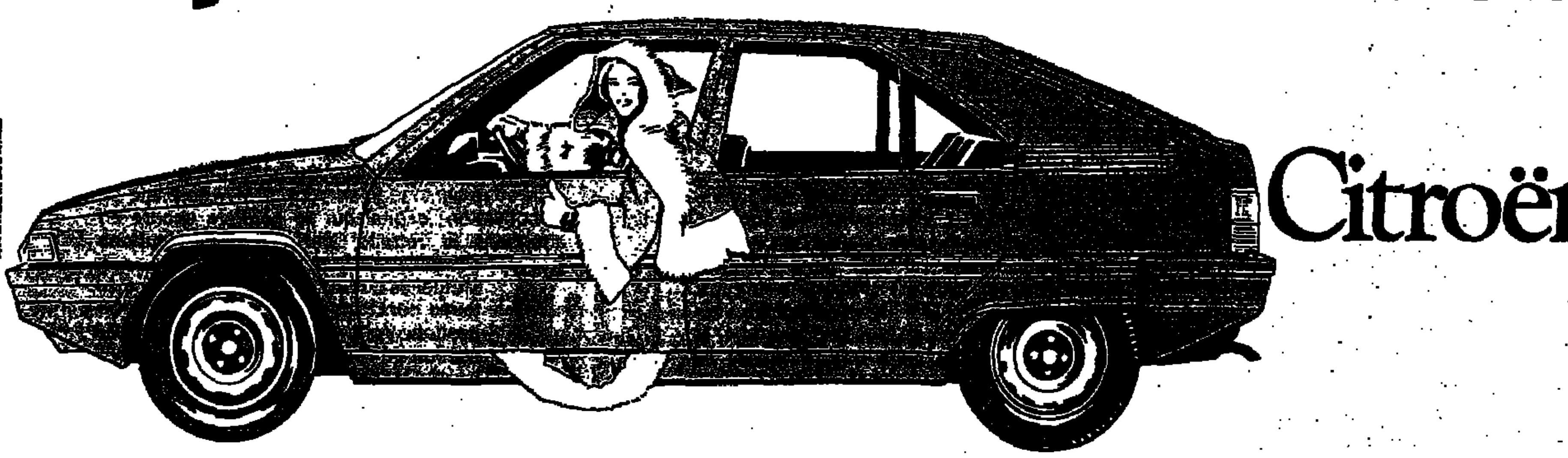
Le succès de Doumeng en Afrique tient aussi à la crise des paiements dans laquelle il peut donner libre cours à sa passion pour les échanges compensés. Mais ne voit-il pas qu'il participe ainsi à l'appauvrissement des pays en développement ? Si, pour nourrir des millions de citadins, il faut importer, construire à grands frais des unités qui entraîneront des dépenses d'entretien d'énergie, dont la technologie est d'autant plus coûteuse que chaque pièce de rechange devra être importée, que les cadres ne sont pas formés, de quelles ressources disposera l'État pour rémunérer le travail paysan, pour investir dans l'agriculture vivrière ? Le silo à grains portuaire, de quel poids pèsera-t-il sur les prix des céréales produites localement, et le complexe avicole, sur la production fermière ? Pour nourrir les métropoles, le système Doumeng contribue en fait à accélérer l'exode rural et à gonfler les métropoles. C'est le cercle vicieux.

J.-B. D. s'en défend, mollement : au Nigéria, les paysans apprennent au contact de son complexe de maïs. Et puis, suprême argument, les gouvernements l'appellent. Difficile à réfuter. S'il est un procès à faire, c'est celui des investissements en général. Sont-ils si fiers, les constructeurs des hôtels de luxe de Niamey, de Lomé, de Lagos ou d'Abidjan ? Les gigantesques palais du peuple, les avions présidentiels et les palais ont rapporté aux pays occidentaux leur pesant de devises, d'emplois et de dettes aussi (1), sans que cela participe en rien au développement des pays « d'accueil ». J.-B. D. se situe, ni plus, ni moins, dans cette même logique, alors que c'est toute la notion de coopération qui serait à revoir. Chiche que, à partir du dossier Doumeng, la gauche s'attaque à cette révision-là !

FIN

(1) L'ensemble du système d'aides publiques à l'exportation — garantie de risques et bonifications d'intérêt — a coûté, en 1980, 9,5 milliards de francs aux contribuables. (Y. Berthelot et J. de Brandt, *Impact des relations avec le tiers-monde sur l'économie française*.)





SOCIAL

LA POLITIQUE SALARIALE EN 1984

M. Mauroy fixe « quatre règles » pour le secteur public

Le débat entre M. Pierre Mauroy et M. Jacques Chirac publié par *l'Expansion* du 16 décembre donne l'occasion au premier ministre de fixer *« quatre règles »* pour la politique salariale dans le secteur public en 1984. La première est *« le maintien du pouvoir d'achat moyen »*. *« Pour en juger*, indique M. Mauroy, *il convient, bien sûr, de prendre en compte l'ensemble des éléments de rémunération, qu'il s'agisse des augmentations de salaires, des primes ou des diverses mesures liées au vieillissement et à la technicité. L'évolution de la masse salariale globale résultant de ces diverses composantes doit correspondre à l'objectif de hausse moyenne des prix retenu pour 1984 »*.

Deuxième règle : *« une augmentation du niveau des salaires qui n'excède pas l'objectif en matière de prix, c'est à dire 5 % »*, selon un calendrier prédéterminé et à raison de deux hausses dans l'année.

Sans parler des responsabilités du gouvernement dans la détermination du SMIC, le chef du gouvernement fait du *« maintien de la priorité donnée aux bas salaires »* la troisième règle, la quatrième étant *« l'examen appronfondi des effets sur la masse salariale de ce que l'on appelle le G.V.T., c'est-à-dire les mesures liées au glissement, au vieillissement et à la technicité »*. Il confirme que, dans la fonction publique, la clause de sauvegarde sera examinée en février, et qu'elle *« peut jouer à condition de fixer raisonnablement la date à laquelle interviendra la compensation »*.

Il s'attire alors une réplique de M. Chirac, qui *« constate que le budget 1984 ne prévoit pas un centime de plus pour les fonctionnaires. Ou bien votre budget n'est pas honnête, ou bien il faut dire aux fonctionnaires que leur pouvoir d'achat diminuera l'an prochain »*.

M. Mauroy avait indiqué, le 5 décembre, qu'il pourrait envoyer une *« lettre d'orientation »* aux entreprises nationalisées. Les principes en sont désormais arrêtés, et ils sont conformes à ce que nous avions laissé entendre (*le Monde* du 25 novembre).

Le premier ministre a repris l'objectif qui était déjà celui de sa directive du 10 septembre 1982, à savoir le maintien du pouvoir d'achat moyen, alors qu'il avait, le 4 décembre, évoqué *« le maintien du pouvoir d'achat moyen du revenu disponible »*. Le carcan salarial pour 1984 est strict : une hausse de la masse salariale de 6,17 % et des augmentations en niveau de 5 %. Ce chiffre de 5 % ne doit cependant pas faire illusion : de par le simple *« effet de report »* des augmentations intervenues en 1983 sur l'année 1984, les hausses en niveau devront être inférieures à 5 %.

Le premier ministre tente aussi – et c'est la principale règle nouvelle – de faire avaler une nouvelle pilule amère aux syndicats et aux agents du secteur public. Jusqu'à présent, dans le secteur public et la fonction publique, le fameux *« glissement vieillesse technicité »* (G.V.T.), qui prend en compte les mesures automatiques liées au déroulement de carrière, n'était pas, par tradition, inclus dans la masse salariale. Or, M. Mauroy indique clairement que la masse salariale devra désormais englober le G.V.T.. Un « acquis » syndical va se trouver ainsi remis en question, ce qui se justifie au nom de la rigueur économique, mais va rendre les discussions salariales dans le secteur public encore plus difficiles. Les signatures syndicales seront rarissimes, les oppositions nombreuses...

M. N.

M. Chirac : *« Les acquis sociaux sont menacés par la mauvaise gestion du gouvernement »*

M. Jacques Chirac, jugeant le bilan de l'actuel gouvernement, a déclaré : *« Des électeurs, qui avaient effectivement subi une politique de rigueur (mais sans que leur pouvoir d'achat en fût entamé), ont cru M. Mitterrand lorsqu'il leur promettait une nouvelle période d'expansion et de facilité. Vous les avez trompés, peut-être pour des raisons politiques, pour attirer des suffrages. Mais, plus encore, vous les avez trompés par ignorance des réalités. (...) Je ne vois plus, aujourd'hui, comment nous pourrions opérer une relance. (...) Le poids de la dette vous interdit pour longtemps une relance vigoureuse. »*

Le président du R.P.R. a ajouté : *« Je ne suis pas de ceux qui disent qu'on peut revenir sur les acquis sociaux. Mais vous, vous serez obligés d'y revenir. Par exemple, en matière de retraite. Comment allez-vous financer la retraite à soixante ans ? Ce qui menace les acquis sociaux, ce n'est pas nous, c'est votre mauvaise gestion. Vous n'aurez probablement pas le temps d'assumer vos responsabilités. C'est préoccupant pour vos successeurs. »*

A propos du chômage, M. Chirac reproche à M. Mauroy de *« masquer la réalité »*, et il affirme que *« l'on est passé depuis 1981 de 1 700 000 à 2 600 000 chômeurs »*. Il ajoute : *« Ou bien votre budget n'est pas honnête, ou bien il faudra dire aux fonctionnaires que leur pouvoir d'achat diminuera l'an prochain. »*

DES SALARIÉS DE MOTOBÉCANE SONT EXPULSÉS DU SIÈGE DE L'UNION PATRONALE QU'ILS OCCUPAIENT

Plusieurs dizaines de salariés de Motobécane, qui occupaient depuis le milieu de la matinée le siège de l'union patronale de Saint-Quentin (Aisne) et y retenaient le directeur et trois membres du personnel, ont été expulsés par les forces de l'ordre vers 21 heures, le jeudi 15 décembre. Les manifestants groupés devant l'immeuble ont été dispersés par les policiers et les C.R.S. Les salariés voulaient protester contre les cinq cent quatre suppressions d'emplois (sur deux mille cinq cents postes) annoncées le 14 décembre par l'administration provisoire de la société (*le Monde* du 15 décembre).

L'AVENIR DE L'ASSURANCE-CHOMAGE

L'Etat examinerait l'éventualité d'une nouvelle allocation spéciale pour les licenciés économiques

Toutes les questions qui se posent, désormais, à propos des négociations sur le devenir du système d'assurance-chômage reviennent invariablement au facteur temps.

Au 31 décembre, l'actuelle convention UNEDIC cessera légalement d'exister. Que deviendra donc l'organisme paritaire, géré par les organisations syndicales et patronales, chargé d'indemniser environ un million cinq cent mille chômeurs ? Il faudrait, a estimé à TF 1 M. André Bergeron, secrétaire général de F.O. et président en exercice de l'UNEDIC, *« prolonger d'au moins trois mois »* la convention pour éviter que l'assurance-chômage *« ne tombe entre les mains de l'Etat »*.

Moins prolixe, et surtout moins affirmatif, M. Yvon Chotard a laissé entendre, dans la nuit du 14 au 15 décembre, à la sortie de la septième séance de négociations, qu'une *« solution juridique existe »*. Il se refuse toutefois à la dévoiler, pour ne pas conforter la position *« de ceux qui sont tentés de jouer la pendule »*.

Quant au gouvernement, il a lui-même pris ses précautions en prévoyant, en cas d'échec, le recours à la loi l'autorisant à légiférer par ordonnance, qu'il a présenté le 12 décembre à l'Assemblée nationale.

Mais, le temps passant et l'hypothèse d'un désaccord entre les partenaires sociaux devenant plus plausible, la question débouche sur une autre interrogation essentielle. Quelle sera l'attitude de l'Etat ?

De part et d'autre, organisations syndicales et C.N.P.F. voudraient voir le gouvernement trancher le débat en leur faveur et, dans cette optique, multiplient les appels du pied. Insensible à la pression, M. Pierre Bérégovoy maintient la position qu'il défend depuis le premier jour. A savoir qu'il fera connaître son intention une fois l'accord obtenu entre les partenaires sociaux. Pourvu qu'il y ait séparation claire entre l'assurance et la solidarité – entre le système financé par les cotisations et celui supporté par le budget de l'État, – il se rallierait à n'importe quel schéma, qu'il soit patronal ou syndical.

C'est pour cette raison, et dans l'espoir de voir un gouvernement de gauche faire pencher la balance en leur faveur, que les organisations syndicales ont tenté, depuis le 10 décembre, de présenter un front commun, et qu'ils s'y essaieront encore, malgré les difficultés.

S'agissant de l'effort financier qu'il pourrait être amené à faire, le gouvernement se veut, là aussi, inflexible. On dit et on répète, au ministère des affaires sociales, que le budget 1984 prévoit 21 milliards de francs et qu'il n'est pas question de donner plus. Seule exception, cependant : on acceptera de discuter du déficit cumulé – qui s'élève à 10,7 milliards de francs à fin 1983 – en assurant que, en cas d'accord, ce point serait négociable.

Ce faisant, le gouvernement, une fois de plus, prend un risque considérable. Le temps, en effet, joue contre lui, et le dossier de l'assurance-chômage, très sensible pour l'opinion, ne lui permettra sans doute pas de rester intraitable. Que l'échec des négociations soit patent et M. Bérégovoy se retrouvera en première ligne, obligé de prendre ses responsabilités, ou de « porter le chapeau » comme en novembre 1982 lorsqu'il dut prendre un décret pour sauver le financement de l'UNEDIC en décidant des économies.

A vrai dire, il semble bien que, au sein du gouvernement, l'on se prépare à affronter le problème. Ainsi, il se dit de plus en plus, malgré les démentis, que l'Etat pourrait réinventer une allocation spéciale pour les licenciés économiques, au moment où l'UNEDIC instituerait une allocation unique, n'opérant plus de distinction entre les licenciés et les licenciés pour cause économique. Selon ce projet, l'Etat prendrait à sa charge un complément d'indemnisation pendant une durée de deux ans qui garantirait au total 75 % du salaire antérieur au licencié économique.

Alors que les mesures de départs en préretraites ne suffisent plus, ou trouvent leurs propres limites, le gouvernement espérerait, par ce moyen, pouvoir aborder le difficile règlement social des nécessaires restructurations industrielles qui doivent se faire en 1984.

ALAIN LEBAUBE.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,4735	8,4750	+ 100	+ 130	+ 215	+ 260	+ 630	+ 740
$ can.	6,7815	6,7855	+ 125	+ 170	+ 230	+ 290	+ 655	+ 785
Yen (100)	3,6050	3,6080	+ 145	+ 170	+ 310	+ 340	+ 950	+ 1020
DM	3,0565	3,0590	+ 135	+ 155	+ 290	+ 310	+ 840	+ 895
Florin	2,7230	2,7255	+ 125	+ 140	+ 260	+ 280	+ 740	+ 790
F.B. (100)	15,0050	15,0140	+ 160	+ 260	+ 245	+ 385	+ 555	+ 860
F.S.	3,8280	3,8315	+ 215	+ 240	+ 470	+ 505	+ 1420	+ 1495
L (1 000)	5,0470	5,0500	– 225	– 185	– 450	– 395	– 1380	– 1275
£	12,0195	12,0395	+ 275	+ 340	+ 525	+ 620	+ 1405	+ 1600

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 5/8	10	10 3/8	10 3/4	10 3/8	10 3/4	10 1/2	10 7/8
DM	5 3/8	5 3/4	6 3/8	6 3/4	6 5/16	6 11/16	6 3/8	6 3/4
Florin	5 3/4	6 1/2	6 3/16	6 9/16	6 1/4	6 5/8	6 7/16	6 13/16
F.B. (100)	9 1/4	9 7/8	10	11	10 1/2	11 1/2	11	12
F.S.	1 3/4	2 1/4	4 3/4	5 1/4	4 5/8	5	4 1/2	4 7/8
L (1 000)	15 1/4	16 1/4	16 1/4	17 1/4	16 1/2	17 1/2	17 5/8	18 5/8
£	8 3/4	9 1/8	9 1/16	9 7/16	9 1/4	9 5/8	9 11/16	10 1/16
F. franç.	12	12 1/2	12 1/4	13 1/4	13	14	14 1/4	15

ÊTE

système Doumeng

III. - Affaires africaines

AFFAIRES

AVANT LA FIN DE JANVIER

Les pouvoirs publics devront définir leur politique à l'égard du groupe Boussac

Il reste quelques semaines aux pouvoirs publics pour déterminer quelle sera la politique qu'ils entendent suivre dans la conduite des affaires de la Compagnie Boussac-Saint-Frères (C.B.S.F.).

Si le cap choisi il y a tout juste un an est maintenu, l'État s'engagera a à verser à la firme beaucoup d'argent, chaque année, durant longtemps. En revanche, si l'on retient les conclusions d'une toute récente expertise industrielle (audit) demandée au cabinet spécialisé Arthur D. Little, c'est une tout autre voie (un « virage à 180 degrés », dit-on) qui sera choisie. L'enjeu serait dans cette seconde hypothèse la suppression de plusieurs milliers – de quatre mille à six mille – postes de travail au cours des prochaines années. Actuellement, la compagnie emploie dix-huit mille salariés.

C'est au plus tard à la fin du mois que devrait être prise la décision d'approvisionner – et jusqu'à quel montant ? – la trésorerie de la Compagnie pour 1984. Il faudrait prévoir pour l'exercice plusieurs centaines de millions de francs, dit-on.

Entre-temps, le contrat de location-gérance passé avec la C.B.S.F. il y a dix-huit mois devra être renouvelé. Ce ne sera sans doute qu'une formalité juridique. Enfin, un conseil d'administration, prévu de longue date, sera réuni au début de janvier.

Lors de ce conseil, aux administrateurs représentant l'Institut de développement économique (I.D.I.), principal actionnaire de la compagnie succéderont ceux de la SOPARI (Société de participation et de restructuration industrielle). ce seront les mêmes personnalités, mais du moins les responsabilités seront-elles plus clairement établies.

La SOPARI est une filiale de création récente dans laquelle l'IDI a mis les intérêts que les pouvoirs publics l'avaient prié de prendre dans deux sociétés (déficitaires) dotées d'un financement spécifique et hors du champ habituel d'activités de l'IDI (*le Monde* du 20 octobre). La C.B.S.F. est l'une de ces deux sociétés. La lettre autorisant l'Institut à créer la SOPARI vient d'être signée par MM. Jacques Delors et Laurent Fabius, ses deux ministres de tutelle.

La mise en place de cette filiale était vivement souhaitée depuis juillet, après que les administrateurs de l'IDI à la C.B.S.F. avaient été contraints par l'Elysée d'approuver l'accord passé entre la direction de la Compagnie et MM. Willot (*le Monde* daté 14-15 juillet et du 10 octobre).

Une nouvelle expertise

C'est le ministère de l'économie et des finances qui a demandé en septembre au cabinet Arthur D. Little une expertise industrielle ; il y a deux ans, celui-ci avait déjà « radiographié » le groupe. Ses dernières recommandations vont à l'encontre des choix faits par la direction actuelle de la Compagnie il y a un an elles révèlent aussi une lourdeur de la gestion.

L'environnement économique, il est vrai, a complètement changé depuis deux ans. La relance de la consommation décidée par le gouvernement n'a pas eu les résultats attendus : les ventes d'articles de textile baisseront de 2 % cette année, et les professionnels prévoient une nouvelle diminution du même ordre pour l'an prochain.

De plus, le plan de suppressions d'emplois a été à demi respecté seulement. Il prévoyait des reclassements pour une partie du personnel qui devait être licencié. Ce sont là des opérations difficiles à faire aboutir. Aujourd'hui, l'entreprise doit encore trouver des emplois de remplacement pour plus d'un millier de salariés sur les deux mille dont il fallait supprimer le poste afin que la firme pût commencer son redressement financier. Enfin, les prévisions d'investissements pour 1983 n'ont pas pu être entièrement réalisées.

D'autres choix industriels

Sur les projets industriels proprement dits, les experts paraissent regretter que la firme n'ait pas cherché plus systématiquement à se rapprocher d'autres sociétés aux productions concurrentes ou complémentaires. Faut-il laisser se déchirer, dans une vaine bataille des prix, le secteur linge de maison de la Compagnie (Agalys) et celui de son concurrent D.M.C. ?

De son côté, Peaudouce, en dépit de ses excellents résultats, ne dégage pas assez de cash flow pour pouvoir espérer raisonnablement, pense-t-on, être seul présent demain, parmi les grands fabricants de produits en papier (papier hygiénique, mouchoirs, « essuie-tout »)...

De même, paraîtrait sage de revendre les fabrications d'imperméables (marques Cyclone et Blizzand).

Au-delà des choix industriels, les experts s'interrogent aussi sur la méthode de gestion de la firme qui exigerait trop de personnel (cadres), trop de bureaux, trop de services. En un mot, elle serait beaucoup trop lourde – plus de 100 millions de francs par an, dit-on – par rapport à celle de concurrents nationaux, plus vigoureux pourtant.

L'avenir plus lointain de la C.B.S.F. est aussi lié à l'exécution d'un concordat concernant 2,7 milliards de francs de dettes. Il n'est plus question, pour le moment du moins, que la firme puisse le garantir. Il faudrait, en effet, qu'elle dégage 300 millions de francs chaque année durant dix ans. Elle avait envisagé de commencer de faire des profits dès 1984, mais elle termine cette année sans capitaux permanents, compte tenu des dettes qu'elle a dû contracter depuis qu'elle est en place : 50 millions de francs pour le second semestre de 1982 et une centaine de millions de francs cette année. Ce passif, il est vrai, résulte, pour partie au moins, de la situation que la direction actuelle a trouvée en prenant ses responsabilités.

MM. Willot *dans l'expectative*

La Compagnie et son tuteur, les pouvoirs publics, sont donc au pied du mur. *Est désormais posé* clairement le problème de l'accord qui a été passé en juillet dernier entre la direction actuelle et MM. Willot. *Ces derniers ne* paraissent pas vouloir faire les premiers pas. Leur expectative s'explique aisément, dans la mesure où Boussac ne se redresse pas et où, juridiquement, la situation est « gelée » pour MM. Willot.

Doivent-ils se décider à faire un geste ? Ils céderaient ainsi une partie de leurs possibilités de négociation.

De surcroît, les actions qu'ils possèdent dans la société foncière et financière Agache-Willot (42 % du capital) sont toujours sous séquestre. *L'accord passé en juillet* et approuvé par l'Elysée prévoyait que MM. Willot en céderaient l'essentiel.

ALPHONSE THÉLIER.

LES POUVOIRS PUBLICS ONT OPTÉ POUR LA CONTINUITÉ

M. François Paolini est nommé président du directoire de C.d.F.-Chimie

M. François Paolini a été nommé, *jeudi 15 décembre, président du directoire* de C.D.F.-Chimie, filiale des Charbonnages de France et numéro trois de la chimie française avec un *chiffre d'affaires de 19 milliards* de francs. Il remplace à ce poste M. Michel Therme, dont le mandat n'a pas été renouvelé, et sera assisté par M. Alain Stahl.

M. Paolini devient ainsi le troisième homme à occuper les plus hautes fonctions dans cette entreprise *depuis sa création à la fin des* années 60, le premier ayant été M. Jacques Petitmengin, appelé en 1980 à la direction générale des *Charbonnages de France, puis* remercié l'année suivante par le gouvernement Mauroy.

Cette nomination est inattendue. *M. François Paolini semblait avoir* peu de chances de remporter la course à la présidence du groupe, course menée par M. Michel Hug, actuel patron des Charbonnages, et qui souhaitait prendre lui-même en main les rênes de cette filiale ruineuse, le dernier grand « canard boiteux » de l'industrie chimique nationale après la disparition de P.C.U.K.

Les difficultés juridiques invoquées pour expliquer l'effacement de M. Hug sont peu convaincantes. En fait, les pouvoirs publics semblent avoir voulu s'accorder un nouveau délai de réflexion. Malgré deux années de longues et studieuses études, les avis sont encore très partagés sur la façon de sortir C.d.F.-Chimie du bourbier. Pour l'essentiel, le groupe exerce ses activités dans trois secteurs industriels en totale perte de vitesse : la pétrochimie, les *matières plastiques, les engrais*. Sur quinze exercices, deux seulement ont été bénéficiaires. Les trois derniers ont été catastrophiques. En *1981, le déficit d'exploitation s'est* élevé à 1,06 milliard de francs. Il a atteint près de 1,5 milliard l'an dernier, et le 31 décembre prochain *tous les records seront sans doute* battus, avec une perte estimée à 2 milliards – en raison, il est vrai, de l'alourdissement du fardeau : reprise *de GESA, une des deux filiales* engrais de Rhône-Poulenc, et des miettes, pas les meilleures, de l'empire P.C.U.K.

Ainsi, dans l'attente d'une meilleure solution, on a préféré choisir la continuité. La direction du groupe a été confiée à un homme qui en connaissait tous les rouages. M. Paolini est en effet avec M. Stahl, un des derniers survivants de l'équipe dirigeante de la première heure. Reste à savoir quels seront sa marge de manœuvre, ses pouvoirs exacts, et si, même, l'organisation juridique du *groupe, doté d'un directoire et d'un* conseil de surveillance, sera maintenue en l'état. Pour l'instant, le directoire a été réduit à la portion congrue (deux personnes au lieu de cinq). Les postes occupés par MM. Alain Madec et Jean-Claude Pelissolo, l'un parti chez Roussel-Uclaf, l'autre chez Sodern (société d'électronique professionnelle), ont été laissés vacants.

A. D.

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LA SOCIÉTÉ DES AUTOROUTES PARIS-RHIN-RHONE

M. Jacques Mazel vient d'être élu président du conseil d'administration de la Société des autoroutes Paris-Rhin - Rhône, en remplacement de M. Yves Bertrand Burgalat, décédé le 14 septembre dernier.

[Né le 22 février à Nîmes (Gard), M. Jacques Mazel a fait sa carrière dans l'administration du ministère de l'intérieur. Chef adjoint du cabinet du ministre en 1958, il occupe ensuite plusieurs postes de sous-préfet avant d'être, de 1977 à 1979, secrétaire général de la Ville de Marseille. Il était, jusqu'à ces derniers jours, préfet du Vaucluse.]

● **La Chine et l'accord multifibres.** – La Chine populaire *demande à participer à l'accord* multifibre, patronné par le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). L'accord multifibres règle une grande partie du commerce mondial des textiles, et plus précisément, des échanges de ces produits entre les pays développés et ceux en voie de développement. Les premiers reçoivent 56 % des importations mondiales de textile et 74 % de celles de vêtements. De longues négociations seront nécessaires avant que la Chine puisse adhérer au GATT. – *(A.F.P.)*

NOMINATIONS

● **M. PATRICE BRUNEAU**, quarante et un ans, H.E.C., a été nommé directeur général du nouveau département champagne du groupe B.S.N., créé à la suite du rachat des sociétés Lanson et Pommery. M. Xavier Gardinier demeure président des deux firmes.

M. Bruneau était délégué général des brasseries étrangères européennes du groupe B.S.N., où il était entré en 1967.

● **M. GEORGES-CHRISTIAN CHAZOT** est nommé P.-D.G. de la SAFT, filiale de la C.G.E., à compter du 1er janvier 1984. Né en 1939, ingénieur de l'École polytechnique, M. Chazot était administrateur directeur général de la SAFT.

● **M. THIERRY CHÉREAU** a été nommé P.-D.G. d'Imply, filiale de Creusot-Loire, qui vient d'être reprise par Sacilor. Né en 1947, titulaire d'un M.B.A. de l'université de Wharton-Pennsylvanie, M. Chéreau est directeur du plan du budget et du contrôle de gestion de Sacilor.

● **M. PAUL DE BUYER** est nommé directeur général adjoint de la C.G.E. Né en 1926, ingénieur de l'École centrale, M. de Buyer était P.-D.G. des usines Chausson avant d'entrer à la C.G.E. au printemps dernier.

● **M. FRANÇOIS DE LAAGE DE MEUX** est nommé P.-D.G. de C.G.E.E.-Alsthom du groupe C.G.E., à compter du 1er janvier 1984. Né en 1929, ingénieur de l'École centrale, directeur général adjoint de la C.G.E., M. de Laage quitte la présidence de la SAFT, autre filiale du groupe C.G.E.

● **M. JOHN McPHEE** est nommé directeur général de l'International Wool Secretariat – I.W.S. – (Secrétariat international de la laine). Il prendra ses fonctions le 1er janvier et il remplacera M. Gérald Laxer.

L'I.W.S. emploie plus de mille personnes et regroupe sous le label Woolmark, seize mille sociétés de production et de distribution d'articles de laine.

● **M. RENÉ BOIT** (soixante-trois ans), P.-D.G. d'Urgé S.A. (tissus d'ameublement) a été élu président de l'Union des industries textiles (U.I.T.). Il prendra ses fonctions le 1er janvier et succédera à M. Albert Séjournet, qui a été nommé président d'honneur de l'Union.

M. Louis-Charles Bary conserve ses responsabilités de vice-président délégué.

● **M. CLAUDE PRÉTOT** a été nommé P.-D.G. de Monsanto-France, filiale française du groupe chimique américain Monsanto, en remplacement de M. Jean Thévenin.

● **M. HENRI PRADIER** prendra la présidence de la filiale française du groupe Royal Dutch Shell en juin 1984. Il succèdera à M. Léonard Carousé qui a atteint la limite d'âge.

ÉNERGIE

Vive mise en garde des syndicats contre la politique charbonnière

L'ensemble des organisations syndicales de mineurs a lancé, le 15 décembre, une sévère mise en garde au gouvernement, dont les choix charbonniers marquent « *un retour à l'ancienne politique de liquidation, voire une aggravation* ». Dans une lettre ouverte à M. Mauroy la C.G.T., la C.F.T.C., la C.F.D.T., F.O. et la C.G.C. réclament « *une discussion sérieuse et concrète* ».

Les organisations syndicales ont présenté au cours d'une conférence de presse une plate-forme revendicative commune sur l'ensemble des problèmes économiques et sociaux de la profession. Ils demandent que « *la priorité au charbon national soit reconnue* » et que « *le niveau d'utilisation du charbon dans la production d'électricité soit maintenu sur la base de 1982* ». Ils affirment en outre qu'« *il est indispensable de préserver et développer une solide base de production et de consommation nationale* » (même s'ils ne fixent pas de niveau de production) et « *donc impératif de dégager les moyens financiers pour mettre en œuvre une telle politique* ».

La décision du gouvernement de maintenir pour 1984 une subvention égale à celle de 1983 pour l'aide à l'extraction leur apparaît comme « une modification fondamentale » des décisions prises par le Parlement en octobre 1981. Ils demandent donc « *des moyens extrabudgétaires complémentaires* ».

Enfin, les syndicats ont averti qu'il n'était pas question de supprimer des emplois aux Charbonnages.

Cette mise en garde est intervenue à la veille de conseil d'administration des Charbonnages, qui se réunissait le 16 décembre. Nulle décision spectaculaire n'en était attendue. Mais la répartition de l'enveloppe globale prévue dans le budget par Houillères va rendre nécessaire la présentation par celle-ci de plan de production pour 1984, entraînant inévitablement des suppressions d'emplois. Ce n'est qu'en janvier que le gouvernement prendra les mesures qui s'imposent. Il semble difficile, sans financement extrabudgétaire, que ces suppressions soient inférieures à cinq mille postes.

Panhandle et Trunckline suspendent leurs achats de gaz algérien

La société algérienne Sonatrach a vivement réagi à la décision des sociétés américaines Panhandle et Trunckline de suspendre leurs achats de gaz algérien.

Les sociétés américaines s'étaient engagées, en 1975, à importer chaque année 4,5 milliards de mètres cubes de gaz algérien pendant vingt ans. *Le mois dernier, le secrétaire* américain à l'énergie, M. Donald Hodel, en visite à Alger, avait réclamé aux autorités algériennes certaines *modifications au contrat, mais* réaffirmé la poursuite nécessaire de ces relations. Déjà, en avril dernier, la Sonatrach avait dû accepter de *réduire de 40 % ses livraisons de gaz à* Panhandle. La suspension «*pour une durée indéterminée*» des achats de Panhandle, à compter du 12 décembre – parce *que le coût trop élevé du* gaz liquéfié algérien l'oblige à pratiquer, sur le marché américain, des tarifs non concurrentiels avec ceux des autres fournisseurs de gaz, – est un mauvais coup pour la Sonatrach. Celle-ci a d'ailleurs affirmé qu'elle défendrait «*ses intérêts avec la plus grande vigueur*» contre cette décision «*unilatérale*». L'Algérie rappelle que c'est sur la base des garanties obtenues qu' «*elle a entrepris des investissements considérables pour le développement du champ de Hassi-R'Mel*», et qu'elle a acquis trois méthaniers, de 125 000 mètres cubes chacun, pour le transport du gaz liquéfié jusqu'aux Etats-Unis. Cette décision pourrait coûter 500 millions de dollars à l'Algérie, si elle était maintenue en 1984.

● **Le gazoduc eurosibérien aurait été mis en service, selon les Tchécoslovaques.** – *Le gaz soviéti*que d'Ourengoï transitant par le gazoduc eurosibérien traverse la Tchécoslovaquie et commence a arriver en Occident avec plusieurs semaines d'avance. Le directeur de la firme tchèque Transgaz, chargé du transit à travers la Tchécoslovaquie, a annoncé à Prague que « *le gaz est livré à l'Occident comme prévu* ». Les contrats signés avec l'U.R.S.S. prévoient la livraison de gaz début 1984. Les pays consommateurs européens disposent cependant de plus de gaz qu'ils n'en utilisent du fait d'un ralentissement de la demande. *(A.F.P.)*.

● **U.R.S.S. : production record de gaz.** – *La production de gaz de* l'U.R.S.S. va atteindre le niveau record de 537 milliards de mètres cubes en 1983 contre 500,7 milliards de mètres cubes en 1982, affirme le 15 décembre l'agence Tass.

UNE PREMIÈRE DANS LA PRODUCTIQUE

Rapprochement entre Renault et Merlin Gerin pour la fabrication d'automates programmables

C'est un premier grand rapprochement franco-français dans le domaine de la productique : Renault Automation et Merlin Gerin, filiale à 41,2 % du groupe Schneider, étudient « *la mise en commun de leurs moyens techniques et industriels* » dans les automates programmables. Les activités réunies des deux entreprises représenteront un chiffre d'affaires d'environ 350 millions de francs.

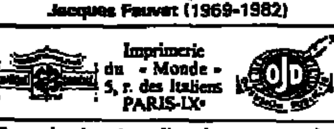
Les automates programmables, boîtiers électroniques de commandes de machines et de procédés, représentent le seul point fort de l'industrie française d'équipements d'automatisation. La production nationale est presque équivalente au marché intérieur, et les constructeurs hexagonaux (Renault, C.G.E., Crouzet, Télémécanique, Schneider...) peuvent utiliser ce secteur comme base de développement dans l'ensemble de la productique. Mais l'industries nationale, sans doute trop dispersée, souffre de séries de production trop courtes, et la rentabilité s'en ressent. Le rapprochement de Renault et Merlin-Gerin marque le début d'une rationalisation nécessaire.

L'ensemble du secteur productique devrait faire l'objet de nombreuses négociations au cours des prochains mois. En France, le lancement du programme gouvernemental et la mise à disposition du Fonds industriel de modernisation (FIM) vont encourager de « grandes manœuvres », visant à créer des pôles industriels autour de Renault, C.G.E., Matra et Schneider.

La Régie, après s'être interrogée pour savoir si elle ne devait pas limiter son ambition à satisfaire ses besoins propres, a adopté une stratégie volontariste et négocie en particulier avec Matra. Renault Automation, nouvelle filiale qui va peu à peu rassembler ses actifs dans ce domaine, a déposé sur le bureau de M. Fabius une demande d'aide de plusieurs millions de francs.

● ***Les pertes d'International Harvester.*** – Les pertes d'International Harvester ont été réduites des deux tiers pour l'exercice achevé le 31 octobre 1983 : 485 millions de dollars contre 1,7 milliard lors de l'exercice précédent. Les ventes de la société internationale de machinisme agricole se *sont élevées* à 3,6 milliards de dollars contre 4,3 milliards précédemment. Jeudi 15 décembre, les deux cent vingt banques d'nternational Harvester, estimée à 3,5 milliards de dollars, avaient pour la majorité d'entre elles donné leur accord.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Le boycottage de Nestlé.** – « *Toutes les conditions pour une levée du boycottage ne sont pas encore remplies* », ont déclaré, jeudi 15 décembre à Washington, les responsables américains du mouvement international pour le boycottage des produits Nestlé depuis six ans. En 1981, l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) édictait des recommandations pour la vente de lait en poudre pour bébé, dont l'usage sans précaution entraînait des décès dans les pays du tiers-monde.

Reconnaissant que la firme suisse a réalisé des « *progrès considérables* », quatre points noirs subsistent selon les responsables du mouvement : dons excessifs de lait en poudre dans les hôpitaux des pays en développement ; cadeaux au personnel médical ; brochures destinées aux mères ne précisant pas assez les risques d'emploi ; étiquetage insuffisant des produits.

Les responsables du mouvement ont demandé à trois concurrents de Nestlé, American Home Products, Abbott Labs et Bristol Meyers, qui représentent 30 % du marché du lait en poudre dans le tiers-monde, de rendre public leur propre code de conduite.

Social

● **Grévistes contre non-grévistes, à Vanves.** – Deux ouvriers ont été légèrement blessés, le 15 décembre, lors d'une bagarre qui a opposé vingt ouvriers non-grévistes à vingt et un de leurs collègues grévistes, tous de nationalité zaïroise, à la blanchisserie Leroy, à Vanves (Hauts-de-Seine). *Cette grève a été déclen*chée par la C.F.D.T. à la suite de l'annonce du licenciement de quatre salariés.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

15 décembre

Nouveau repli

Le manque de tonus a été notable jeudi à la Bourse de Paris. De nouvelles ventes bénéficiaires se sont produites et elles ont été moins bien absorbées que la veille. Dès l'ouverture, Amrep donnait le signal de la retraite, une retraite dont le rythme devait s'accélérer par la suite, de sorte qu'à la clôture l'indicateur instantané accusait une baisse de 1,2 %.

Ce repli n'a causé aucune surprise. Bien avant l'ouverture, les boursiers l'avait prévu en dépouillant les ordres. Sans importance « ce mouvement est salutaire », *disait l'un d'entre eux.* « Nous restons dans un cycle boursier », *assurait un autre mordicus,* « car la période des achats fiscaux (C.E.A.) bat son plein ». *Ventes de fin d'année alors ? La réponse fusait :* « affirmatif ». *Les professionnels étaient catégoriques : « les achats vont reprendre, c'est affaire de* timing ». *La baisse a donc revêtu un caractère essentiellement technique, si l'on a bien compris, et Wall Street n'y est pour rien. Est-ce bien sûr, les spécialistes s'efforcent-ils de conjurer le mauvais sort ?*

« In quo vivimus tempore Catilina » *(En quel temps vivons-nous, Catilina !) disait Cicéron. Mais il ne s'agissait de la même conjuration et il n'y en eut point vraiment contre les bonnes valeurs.*

Insensible à la hausse du dollar, la devise-titre, cette fois, s'est conformée aux indications à la baisse de la monnaie américaine. Elle s'est échangée entre 10,57 F et 10,60 F, quand la veille son cours oscillait de 10,58 F à 10,70 F. Léger effritement de l'or à Londres : 388,60 dollars l'once contre 389 dollars.

A Paris, le lingot a franchement décroché (105 050 F contre 106 000 F), plus que ne le commandait la baisse du dollar. A parité, en effet, le métal jaune valait ici 386,85 dollars l'once contre 389,02 dollars. Le napoléon a perdu 3 F, à 652 F.

NEW-YORK

Troisième baisse

Pour la troisième séance consécutive, les cours ont baissé jeudi, à Wall Street, et même sérieusement baissé, puisqu'à la clôture l'indice Dow Jones des industrielles s'établissait à 9,86 points en dessous de son niveau précédent, soit à 1 236,79, sa cote la plus basse depuis un mois. Sa perte, en quinze jours, à partir du record historique de 1 287,20 enregistré le 29 novembre, se chiffre à 50,41 points.

Le bilan général de la journée illustre bien ce recul. Sur 2 002 valeurs traitées, 1 109 ont baissé, 474 seulement ont monté et 419 n'ont pas varié.

Une fois encore les valeurs de la distribution et du secteur des hautes technologies ont particulièrement souffert.

Les taux d'intérêt, derechef, ont été au centre des préoccupations. Les dernières prévisions boursières faites par M. Henry Kaufman, étaient vivement commentées autour du Big Board. Ont-elles eu un réel impact sur la tendance ? Les avis étaient partagés. En tout cas, les ventes fiscales et les ajustements de fin d'année se sont poursuivis.

Ajoutons que le démenti fait par la Maison Blanche sur le projet prêté à l'administration de lever de nouveaux impôts pour réduire le déficit budgétaire a causé une mauvaise impression, beaucoup redoutaent que ce déficit ne se creuse encore avec l'accroissement des dépenses militaires.

L'activité a porté sur 88,3 millions de titres contre 85,4 millions.

VALEURS	Cours du 14 déc.	Cours du 15 déc.
Alcoa	44	42 3/4
A.T.T.	63 7/8	63 3/4
Boeing	45 5/8	44 7/8
Chase Manhattan Bank	45	44 1/4
Du Pont de Nemours	51 3/4	52
Eastman Kodak	73 1/2	73 5/8
Exxon	37 7/8	37 3/8
Ford	41 1/4	40 3/8
General Electric	56 1/2	55 1/8
General Foods	51 1/8	51 1/2
General Motors	73 3/8	72 5/8
Goodyear	29 7/8	29 3/8
I.B.M.	121 1/8	119 1/2
I.T.T.	43 1/2	42 1/2
Mobil Oil	28 3/8	28
Pfizer	34 5/8	34 1/2
Schlumberger	47 1/2	46 5/8
Texaco	35 1/2	35 5/8
U.A.L. Inc.	36	35 1/8
Union Carbide	62 1/2	62 3/8
U.S. Steel	29 1/2	29
Westinghouse	53 7/8	53 3/8
Xerox Corp.	50	50 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BANQUE LOUIS-DREYFUS. – En dehors de son siège social de la rue Rabelais, à Paris, où elle avait élu domicile au début des années 1950, et d'une autre agence dans la capitale, la banque Louis-Dreyfus ne disposait jusqu'à présent que de trois implantations en province : Dunkerque, Nice et, tout récemment, Lille. Pour compléter ce mini-réseau, une nouvelle agence sera ouverte en 1984 à Lyon (les autorisations nécessaires ont été obtenues des pouvoirs publics) et la création de dix à douze guichets, *« au rythme d'un ou deux tous les ans »*, est d'ores et déjà prévue *« dans un nombre limité de grandes métropoles régionales »* (Toulouse, Bordeaux, Orléans, notamment), affirme M. Philippe Louis-Dreyfus, secrétaire général.

Bien connue dans les milieux financiers pour l'activité de son département arbitrage-titres, la banque cherche à développer son secteur de financement d'opérations à l'étranger, notamment dans le négoce international et les financements maritimes, un bureau de représentation devant être ouvert au début de l'année prochaine à Singapour. Pour atteindre cet objectif, la banque Louis-Dreyfus, qui emploie sept cent cinquante personnes, dispose depuis l'arrivée de la banque Bruxelles-Lambert, en 1979 (elle détient à présent 50 % du capital de la banque française, le solde étant aux mains du groupe Louis-Dreyfus), d'une ouverture sur toutes les implantations ou représentations de la deuxième banque belge de dépôts.

A côté de ce développement international, pratiqué d'ailleurs par tous les grands établissements depuis quelques années, la banque Louis-Dreyfus a connu une véritable explosion d'une activité bien particulière (*le Monde* du 29 juin 1983) où se sont engouffrées toutes les banques privées depuis la nationalisation de février 1982 : la gestion de fortune. *« Entre la fin de 1980 et décembre 1983, le nombre des comptes gérés a été multiplié par six, tandis qu'on assistait à un décuplement des actifs gérés pendant cette même période »*, affirme M. Renaud Elissagaray de Jaurgain, membre du directoire.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	14 déc.	15 déc.
Valeurs françaises	157,9	155,6
Valeurs étrangères	146,4	144,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	14 déc.	15 déc.
Indice général	151,2	149,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 16 déc. .... 12 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15 déc.	16 déc.
1 dollar (en yens)	234,70	235,05

BOURSE DE PARIS — Comptant — 15 DECEMBRE

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 15/12

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 475	8 435	8 200	8 600
Allemagne (100 DM)	305 890	305 870	293	313
Belgique (100 F)	15 040	15 015	14 200	15 300
Pays Bas (100 fl.)	272 370	272 700	259	279
Danemark (100 krd)	84 520	84 500	80	88
Norvège (100 k)	108 700	108 460	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	11 966	12 005	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 550	8 625	7 250	9 500
Italie (1 000 lires)	5 065	5 047	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	382 150	382 500	371	392
Suède (100 krs)	104 320	104 190	99	106
Autriche (100 sch)	43 365	43 420	42 300	44 300
Espagne (100 pes.)	5 305	5 308	4 900	5 500
Portugal (100 esc.)	6 390	6 375	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 775	6 763	6 590	6 920
Japon (100 yens)	3 593	3 603	3 460	3 620

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/12
Or fin (kilo en barre)	106250	105500
Or fin (en lingot)	106000	105050
Pièce française (20 fr)	655	652
Pièce française (10 fr)	425	450
Pièce suisse (20 fr)	651	646
Pièce latine (20 fr)	628	623
Souverain	782	775
Pièce de 20 dollars	3955	3920
Pièce de 10 dollars	1930	1930
Pièce de 5 dollars	1050	1050
Pièce de 50 pesos	4195	4185
Pièce de 10 florins	660	649

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 16 décembre 1983 a été tiré à 485 182 exemplaires

DEVANT L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

Le roi Hussein de Jordanie souhaite que l'U.R.S.S. soit « associée au processus de paix » au Proche-Orient

De notre envoyé spécial

Strasbourg. – Le roi Hussein de Jordanie a jeté un froid au cours de son allocution devant l'Assemblée européenne, jeudi 15 décembre, dans les rangs de la majorité de centre droit, lorsqu'il a déploré « *la répugnance des Etats-Unis à donner suite de façon rapide et décisive à leurs engagements de paix* ». Selon le souverain hachémite, l'indulgence américaine à l'égard d'Israël – et aussi « *l'absence de consensus panarabe* » – encourage l'Etat hébreu « *à poursuivre sans entraves sa politique expansionniste* ». Ce qui, a-t-il affirmé, permet « *aux extrémistes arabes et aux éléments non représentatifs de l'O.L.P. de contester la direction légitime de cette organisation* ».

Les déclarations du roi Hussein sur le rôle que devrait jouer l'U.R.S.S. au Proche-Orient n'avaient pas été non plus du goût de tout le monde. Ecartés de la région par les Américains, a-t-il estimé, les Soviétiques ont joué la carte de « *certains régimes locaux* » alors qu'il est « *d'une importance vitale qu'un dialogue s'instaure entre les deux superpuissances, afin qu'une approche commune sur les forces de paix* » puisse être définie. « *De son côté,* a-t-il ajouté, *l'Europe pourrait jouer un rôle constructif en soulignant la nécessité d'associer l'Union soviétique au processus de paix.* » S'agissant de la force multinationale, il a considéré que sa présence au Liban « *devient une divergence dangereuse qui dresse les deux superpuissances l'une contre l'autre* ».

M. S.

● *Pour l'envoi d'une mission au Proche-Orient*, le Parlement européen a adopté, jeudi 15 décembre, une résolution commune demandant l'envoi « *incessant* » d'une mission menée par son président, M. Piet Dankert, au Liban, en Syrie, en Israël, en Jordanie et en Egypte. Il a, en revanche, rejeté un projet de résolution socialiste « *s'indignant du blocus des Palestiniens loyalistes de Tripoli par l'armée syrienne et la marine israélienne* » et « *exigeant un sauf-conduit assorti d'une protection militaire internationale* » pour les combattants palestiniens. Mme Veil (libérale, France), sans s'opposer à l'évacuation des Palestiniens, s'est indignée de la protection promise par certains gouvernements aux combattants de l'O.L.P. sans s'assurer que cette organisation ne reprendra pas ses activités terroristes. – *(A.F.P.)*

Après la commande de bateaux yougoslaves par un armateur français

Alsthom-Atlantique met en cause le rôle des pouvoirs publics dans la perte du marché

La société Alsthom-Atlantique a apporté, le 15 décembre, des précisions sur les conditions dans lesquelles le marché pour la fourniture de quatre grumiers-vracquiers à la Société navale Chargeurs Delmas-Vieljeux (S.N.C.D.V.) a échappé à son chantier naval de Saint-Nazaire pour être confié à un chantier yougoslave (*le Monde* du 15 décembre).

Selon Alsthom, les Chantiers de l'Atlantique avaient, par leurs propositions, retenu l'attention de la S.N.C.D.V., « *en sorte qu'au milieu du mois de novembre dernier, un accord préliminaire ayant été réalisé, celui-ci fut soumis à l'approbation des pouvoirs publics* ». « *Cet accord*, ajoute-t-elle, *permettait à Delmas-Vieljeux de recevoir ses quatre navires à un prix initaire d'environ 150 millions de francs, et à Alsthom-Atlantique de maintenir en France la construction de deux des navires représentant environ deux millions d'heures pour son chantier de Saint-Nazaire* ». L'accord prévoyait, en effet, un partage par moitié des fabrications avec le chantier sud-coréen Hyundai.

Alsthom-Atlantique – qui ne cite aucun chiffre – estime que « *l'aide demandée aux pouvoirs publics n'excédait pas le niveau que les pratiques de la concurrence internationale acharnée ont rendu nécessaire* », car elle avait de son côté consenti « *un effort financier exceptionnel dans le but d'éviter la rupture de charge, et donc le chômage, à Saint-Nazaire à partir de la mi-1984* ».

Mais l'accord entre Delmas-Vieljeux et Alsthom-Atlantique était soumis à une approbation des pouvoirs publics. Ceux-ci devaient initialement se prononcer avant le 24 novembre, mais ils avaient demandé que la date limite soit repoussée autant que le permettaient les options accordées à la S.N.C.D.V. par des chantiers étrangers. « *Aucune réponse n'avait été reçue des pouvoirs publics lorsque l'armateur a décidé de lever, sous réserve notamment de l'attribution des licences d'importation, l'option qui lui avait été consentie par le chantier yougoslave* », affirme Alsthom-Atlantique.

DOLLAR FERME A NOUVEAU 8,4650 F

Sur des marchés des changes un peu moins animés après la séance du jeudi 15 décembre, le dollar s'est raffermi vendredi 16 décembre, passant de 8,4350 F à 8,4650 F environ, sur la place de Paris, et de 2,7590 DM à 2,77 DM sur celle de Francfort.

L'intervention des banques centrales, essentiellement la Bundesbank, qui a consacré à la défense du mark au moins 500 millions de dollars mercredi après-midi et 200 à 300 millions de dollars jeudi, n'ont donc pas réussi à « casser » vraiment le mouvement de hausse de la monnaie américaine. Tout au plus, peut-on observer une diminution des transactions à l'approche de la fin de l'année.

A Paris, le cour du mark se maintient non loin de 3,06 F, tandis que le yen se cote aux alentours de son record historique de 3,6 centimes établi le jeudi 15 décembre.

En Malaisie

UN COMPROMIS ENTRE LE ROI ET LE GOUVERNEMENT MET FIN A LA CRISE CONSTITUTIONNELLE

La crise constitutionnelle qui durait depuis plus de quatre mois semble avoir trouvé une solution, jeudi 15 décembre, avec la signature par le chef de l'Etat par intérim, le *Tunku Jafar*, d'un amendement limitant les pouvoirs du roi (*le Monde* du 23 octobre). Ce texte, qui obligeait le souverain à signer toute loi dans les quinze jours et lui retirait le droit de proclamer l'état d'urgence, avait été rejeté à l'unanimité par la conférence des sultans, en dépit de fortes pressions du premier ministre, M. Mahathir Mohamed.

En échange de cette concession, les sultans et le roi ont obtenu une promesse – écrite, selon le *Times* de Londres – du premier ministre que le Parlement, réuni en session extraordinaire en janvier, assouplirait sensiblement les clauses contestées. Ainsi, le roi conserverait le pouvoir de déclarer l'état d'urgence ; il disposerait désormais d'un délai d'un mois pour signer les lois et, en cas de désaccord, il pourrait renvoyer les textes au Parlement, qui se prononcerait alors à une majorité des deux-tiers. Enfin, ces amendements ne seraient pas repris, comme il est de coutume, dans les Constitutions des treize Etats de la Fédération.

M. Mahathir pourra donc partir à la mi-janvier pour la visite officielle qu'il doit effectuer aux Etats-Unis et en France. Il n'en reste pas moins que, en dépit d'une intense mobilisation politique contre les sultans qui a divisé l'opinion publique malaise et jusqu'au parti au pouvoir et au gouvernement, le premier ministre a dû, pour la première fois depuis qu'il a pris le pouvoir en 1981, céder du terrain à ses adversaires. – P. de B.

● *Quarante-deux personnes ont été tuées par l'usage d'un défoliant en Amazonie.* – Il s'agissait de déboiser un couloir destiné à recevoir une ligne à haute tension. Cette information a été donnée par le secrétaire d'Etat à l'agriculture de l'Etat du Para. Il a affirmé, mettant en cause la Dow Chemical do Brasil, que le défoliant utilisé était du type Tordon 155, analogue à celui utilisé par les troupes américaines au Vietnam.

La filiale de l'entreprise chimique américaine a répliqué que ce produit n'était plus fabriqué depuis 1980 et qu'un autre défoliant, le Tordon 101, qui avait été utilisé, ne pouvait être responsable de la mort d'êtres humains ni d'animaux. Cette affaire peut aussi relancer le débat national, ouvert depuis plusieurs années au Brésil, sur les conditions de la mise en valeur de l'Amazonie.

● *Marguerite Yourcenar hors de danger.* – Le médecin qui, à l'hôpital de Nairobi au Kenya, soigne Marguerite Yourcenar après que celle-ci eut été renversée – le 14 décembre – par un minibus a déclaré que l'académicienne était désormais hors de danger. *(A.F.P.)*

Sur le vif

Et Bokassa... ?

C'est inouï ce qui se passe à Buenos-Aires. Inouï, au sens propre, au *sens fort, du mot. Alfonsin* s'est solennellement engagé à *rétablir l'état de droit* en Argentine. Il a promis de traîner la junte devant les tribunaux, de poursuivre les généraux pour meurtre, torture, enlèvement, détention abusive. Et, malgré ça, les « folles » de la place de Mai ont repris jeudi leur ronde entêtée. Elles y voient – et elles ont raison – le plus sûr moyen d'inscrire véritablement dans les faits le procès et le châtiment des bourreaux.

Tiens ! A propos, comment se *porte Bokassa Ier ? Voilà au* moins huit jours qu'on n'en entend plus parler. Le débarquement de l'ex-empereur du Centrafrique dans les Yvelines avait pourtant fait grand bruit. Devant le château d'Hardricourt, c'était la bousculade. N'entrait pas qui voulait. Les C.R.S., qui avaient eu pour instructions d'appeller Bokassa « Majesté », y veillaient. Tout fier d'avoir été admis dans le saint des saint, tel de nos confrères faisait étalage des déclarations de l'ancien potentat en première page.

On a entendu *celui-ci* nous confier, par téléphone, sur toutes *les chaînes de radio et de télé*, son désir de retourner, à la de*mande* vibrante des foules, dans son pays. Et son goût tout neuf pour les joies de la vie aux champs. Avec, quand même, un matin très tôt, à une heure où ça ne se remarque pas trop, au micro de je ne sais plus quel poste, la voix furibarde de quelqu'un du coin. Il n'était pas content. Il se *plaignait de voisinage de* ce monstre, de ce tueur, de cet an*thropophage*.

Alors, il rentre chez lui, Bo*kassa, ou il reste ici ? Renseigne*ments pris, il reste. On a eu beau essayer de le fourguer à droite, à gauche, aucun autre pays n'a voulu servir de poubelle à la France. Mitterrand peut dire un grand merci à son copain Houphouët-Boigny. C'est un joli cadeau qu'il a reçu là pour son petit Noël.

Quand je pense qu'Amin Dada file des nuits heureuses, des nuits d'orgie, installé comme un pacha en Arabie Saoudtie, je me dis qu'il y a décidément des tyrans qui s'en tirent à bon compte.

CLAUDE SARRAUTE.

Liquidation de biens du bi-hebdomadaire « La Bourgogne républicaine »

Le dernier numéro du bi-hebdomadaire *La Bourgogne républicaine* paraît vendredi 16 décembre. La société coopérative ouvrière de production « Bourgogne presse » et la SARL « La Bourgogne républicaine » – créées à l'initiative du syndicat du Livre C.G.T. en novembre 1982 – ont en effet décidé mercredi 14 décembre, à l'issue d'une assemblée générale, de déposer leur bilan. Sous le titre : « *Naissance d'une loi ! Mort d'un journal...* », la direction de *La Bourgogne républicaine* explique en page une les raisons de sa décision. Indépendamment du succès relatif rencontré par le lancement du journal, les promoteurs de la Scop avaient beaucoup misé, semble-t-il, sur des travaux qui devaient être rapatriés de l'étranger, pour rentabiliser l'imprimerie. Espoir jusqu'ici déçu...

Le tribunal de commerce de Dijon a constaté, jeudi 15 décembre, la cessation des paiements de la Scop et de la SARL et prononcé la liquidation des biens des deux sociétés. Un syndic, Me Bertrand Martin, a été désigné qui se chargera notamment d'adresser leur lettre de licenciement aux soixante-neuf salariés concernés (dont six journalistes professionnels).

Rappelons que la Scop et la SARL étaient nées du refus d'une cinquantaine de travailleurs du Livre des *Dépêches* – quotidien dijonnais racheté par M. Lignel, patron du *Progrès* – d'être mutés à l'imprimerie de Chassieu, près de Lyon, en août 1982. Après six mois de conflit, les deux parties parvenaient, en janvier 1983, à un accord prévoyant la reprise par la Scop de l'imprimerie dijonnaise des *Dépêches*, sa mise à la disposition gratuite jusqu'au 30 juin 1983 ainsi qu'un volant de production en sous-traitance.

● *La C.F.D.T. et la situation au « Monde ».* – Le syndicat parisien du Livre C.F.D.T. et le syndicat parisien des journalistes C.F.D.T. se sont réunis le jeudi 15 décembre avec des représentants de la C.F.D.T. du *Monde*. « *Après avoir analysé les différents manquements aux conventions collectives et le plan de licenciement touchant notamment 20 % de la rédaction et de nombreux cadres, employés et ouvriers qui ont fait l'histoire et la réputation du « Monde »*, le communiqué de la branche « écrit » de la C.F.D.T. précise qu'elle ne saurait admettre « *qu'aucun plan de relance industrielle, rédactionnelle et commerciale, qu'aucun plan de formation n'accompagne la décision de la direction ; qu'il est difficilement admissible que ces cent dix licenciements fassent suite aux cent cinq suppressions d'emplois, mais aussi à la centaine d'embauches de 1983. Il est possible d'aboutir à une réduction de la masse salariale sans faire de licenciements, par exemple par un blocage des salaires. Cette contre-proposition a été faite par la section C.F.D.T. du* Monde *à la direction, qui se doit de l'étudier sérieusement avec les partenaires sociaux* ».











